REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE.

TOME CENT VINGT-DEUXIÈME

Mai-Août 1916.

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1916

D
1
.R6
t.122
1916

H
~~R3282~~
~~V.122~~

1 Feb '17.

PLYMOUTH
STATE
COLLEGE
LIBRARY
136902

REVUE

HISTORIQUE

FLAMININUS

ET LA

POLITIQUE ROMAINE EN GRÈCE

(198-194 AV. J.-C.)

(Suite et fin[1]*).*

VI. — *Flamininus et la commission sénatoriale. La guerre contre Nabis (été 196-automne 195).*

Les Jeux terminés, Flamininus et les dix commissaires donnèrent audience aux ambassadeurs d'Antiochus[2]; ils leur signifièrent — cette fois avec moins de ménagements parce que la guerre de Macédoine était terminée[3] — les volontés du Sénat. Le roi devait respecter l'indépendance des cités libres d'Asie, évacuer les villes qui avaient appartenu à Ptolémée ou à Philippe; de plus, on lui interdisait de passer lui-même en Europe ou d'y envoyer des troupes[4]. La commission romaine reçut ensuite les délégués des cités et des peuples grecs. Il n'y eut pas de discussion contradictoire. Les représentants des villes intéressées — le fait est à noter — ne furent même pas entendus. On se borna à leur lire les décisions des dix commissaires sur chaque point particulier[5]. Rome s'arrogeait ainsi le droit de régler elle seule les affaires de Grèce.

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXXI, p. 241-279.

2. Polybe, XVIII, 47, 1; Tite-Live, XXXIII, 34, 1-3; Appien, *Guerres syriennes*, II.

3. Tite-Live, XXXIII, 34, 2-3 : « Primi omnium regis Antiochi vocati legati sunt. Iis eadem fere, quae Romae egerant, verba sine fide rerum jactantibus nihil jam perplexe, ut ante, cum dubiae res incolumi Philippo erant, sed aperte denuntiatum... »

4. Polybe, XVIII, 47, 1-2; Tite-Live, XXXIII, 34, 3-4.

5. Polybe, XVIII, 47, 5-6; Tite-Live, XXXIII, 34, 5.

L'organisation de la Thessalie fut entièrement transformée. Les anciens peuples tributaires, Dolopes, Perrhèbes, Magnètes, furent détachés de la ligue Thessalienne[1]. Les Thessaliens proprement dits, outre leur propre territoire — Hestiæotide et Pélasgiotide — ne conservèrent que l'Achaïe Phtiotide, sauf les villes de Thèbes (de Phtiotide) et Pharsale[2]. Les Étoliens réclamaient Pharsale; ils durent s'en remettre à la décision du Sénat[3]. En 196, cette transformation ne fut décrétée qu'en principe : la réorganisation se poursuivit pendant deux années et ne s'acheva qu'en 194, lors du séjour prolongé que Flamininus fit en Thessalie. Les Phocidiens et les Locriens furent rattachés à la ligue Étolienne[4] : les Étoliens réclamaient aussi l'île de Leucade : pour Leucade comme pour Pharsale, l'affaire fut renvoyée au Sénat[5]. Corinthe, la Triphylie, Hérée furent restitués à la ligue Achéenne[6]. Les Orestes, jusque-là soumis à la Macédoine, furent proclamés indépendants[7]. Les princes épirotes alliés de Rome furent récompensés de leurs services : Pleuratos reçut Lychnidos et le pays des Parthiniens[8]; Amynander, roi des Athamanes, garda les forteresses qu'il avait enlevées à Philippe[9]. Les commissaires voulaient donner au roi Eumène, fils d'Attale, les deux villes d'Orée et Érétrie, en Eubée[10]. Flamininus s'y opposa. Le Sénat, pris pour arbitre, se rallia à l'opinion de Flamininus. Orée, Érétrie et une autre ville d'Eubée, Carystos, furent déclarées libres[11].

Flamininus n'épargna rien pour s'assurer les sympathies des Grecs en confirmant leurs anciens privilèges ou en leur en accordant de nouveaux. Les cités grecques, d'ailleurs, sollicitaient

1. Polybe, XVIII, 47, 6; Tite-Live, XXXIII, 34, 6.
2. Polybe, XVIII, 47, 7-8; Tite-Live, XXXIII, 34, 6-7.
3. Polybe, XVIII, 47, 7-8; Tite-Live, XXXIII, 34, 7-8.
4. Polybe, XVIII, 47, 9-10; Tite-Live, XXXIII, 34, 8.
5. Polybe, XVIII, 47, 8-9; Tite-Live, XXXIII, 34, 8.
6. Polybe, XVIII, 47, 10; Tite-Live, XXXIII, 34, 9-10.
7. Polybe, XVIII, 47, 6; Tite-Live, XXXIII, 34, 6.
8. Polybe, XVIII, 47, 12; Tite-Live, XXXIII, 34, 11.
9. Polybe, XVIII, 47, 13; Tite-Live, XXXIII, 34, 12.
10. Polybe, XVIII, 47, 10; Tite-Live, XXXIII, 34, 10.
11. Polybe, XVIII, 47, 11; Tite-Live, XXXIII, 34, 10-11 : « Oream et Eretriam decem legati Eumeni regi, Attali filio, dabant, dissentiente Quinctio ea una res in arbitrium Senatus rejecta est. Senatus libertatem his civitatibus dedit Carysto adjecto. »

spontanément l'intervention de Flamininus dans leurs affaires : « Les Grecs », dit Plutarque[1], « non contents de recevoir les généraux romains qu'on leur envoyait, les demandaient, les appelaient eux-mêmes et remettaient entre leurs mains tous leurs intérêts. » Une inscription nous a conservé le texte d'une lettre que Flamininus adressa aux habitants de Cyréties, en Thessalie[2]. Après Cynoscéphales, les biens des Cyrétiens et autres Thessaliens partisans de Philippe avaient été confisqués au nom du peuple romain et, pour la plus grande partie, mis en vente. Il en restait un certain nombre qui n'avaient pas encore été aliénés : Flamininus pouvait en disposer. Il les rendit à la cité en l'invitant à les restituer à leurs anciens propriétaires, après vérification de leurs titres.

Le préambule de sa lettre est à citer en entier : « Titus Quinctius, général des Romains, revêtu du pouvoir proconsulaire, aux magistrats et à la cité, salut. — Comme dans toutes les autres circonstances nous avons clairement manifesté les bonnes dispositions dont, nous personnellement et le peuple romain, nous sommes, d'une manière générale, animés envers vous, nous avons voulu de même, dans l'affaire présente, vous montrer que nous nous faisons absolument les champions de l'honneur, afin de ne laisser aucune prise aux calomnies des gens dont la conduite habituelle procède d'un mauvais esprit. »

Après avoir pris part à ces arrangements, les dix commissaires se partagèrent le soin d'affranchir les cités grecques. P. Lentulus partit pour l'Asie Mineure; L. Stertinius pour Thasos et la Thrace; P. Villius et L. Terentius se rendirent auprès d'Antiochus et Cn. Cornelius auprès de Philippe à Tempé[3]. Le Sénat, qui redoutait toujours une intervention d'Antiochus, voulait à tout prix détacher le roi de Macédoine de son ancien allié. Cn. Cornelius, en effrayant Philippe et en lui faisant craindre de se compromettre aux yeux du Sénat, le décida à envoyer une ambassade à Rome pour négocier une alliance[4]; puis, il se ren-

1. *Flamininus*, XII, 5.

2. *I. G.*, IX, 2, 338. — La lettre n'est pas datée avec précision; elle peut se placer soit en 196, soit en 194.

3. Polybe, XVIII, 48, 1-3; Tite-Live, XXXIII, 35, 1-2; Plutarque, *Flamininus*, XII, 1.

4. Polybe, XVIII, 48, 4-5; Tite-Live, XXXIII, 35, 3-6 : « Qui (Cn. Cornelius) de minoribus rebus editis mandatis percunctatus, si consilium non utile

dit à Thermos, à l'assemblée des Étoliens, essaya de les calmer sans d'ailleurs y réussir et leur conseilla d'envoyer des députés à Rome pour exposer leurs doléances[1]. Le Sénat gagnait ainsi du temps : c'était pour lui l'essentiel.

Restait le roi de Syrie Antiochus. Tandis que Philippe succombait en Grèce, Antiochus n'avait cessé de s'étendre en Asie Mineure et en Syrie. Déjà le Sénat, inquiet de ses progrès, lui avait fait des observations; Antiochus n'en avait tenu aucun compte et Rome, retenue par la guerre de Macédoine, avait dû fermer les yeux. — Tout change en 196; la paix conclue avec la Macédoine, la politique romaine vis-à-vis d'Antiochus s'affirme et se précise. L'article premier du traité de paix déclarait libres toutes les cités grecques d'Asie et d'Europe[2] : Antiochus, en ce qui concernait les cités d'Asie, se refusait à reconnaître cette clause[3]. Smyrne réclama le secours de Rome; Lampsaque envoya des ambassades à Marseille, à Rome et à Corinthe où se trouvaient alors Flamininus et les dix commissaires[4]. Le Sénat et Flamininus, liés par leurs déclarations, promirent d'aider les Lampsacéniens à défendre leur indépendance. Une ambassade d'Antiochus avait été, nous l'avons vu, assez mal reçue par Flamininus et les commissaires, et l'on avait répondu à ses explications en sommant le roi de respecter la liberté des villes grecques d'Asie Mineure[5]. Antiochus refusa de céder; il prépara les sièges de Smyrne et de Lampsaque[6], puis passa en Europe où il occupa la Chersonèse[7].

Sur ces entrefaites, L. Cornelius, envoyé par le Sénat pour rétablir la paix entre Antiochus et Ptolémée[8], P. Lentulus, P. Villius, L. Terentius, trois des dix commissaires, arrivèrent

solum, sed etiam salutare admittere auribus posset, cum rex gratias quoque se acturum diceret, si quid, quod in rem suam esset, expromeret, magno opere ei suasit, quoniam pacem impetrasset, ad societatem amicitiamque petendam mitteret Romam legatos, ne, si quid Antiochus moveret, expectasse et temporum opportunitates captasse ad rebellandum videri posset... »

1. Polybe, XVIII, 48, 9; Tite-Live, XXXIII, 35, 8-12.
2. Polybe, XVIII, 44, 2; Tite-Live, XXXIII, 30, 1-2.
3. Tite-Live, XXXIII, 38, 1.
4. Appien, *Guerres syriennes*, II; Diodore, XXIX, 7; cf. l'inscription de Lampsaque, *Athen. Mittheil.*, VI, 1881, p. 96 et suiv.; Dittenberger, *Sylloge*, 2e édit., n° 276.
5. Polybe, XVIII, 47, 1-4; Tite-Live, XXXIII, 34, 1-4; Appien, *Guerres syriennes*, II.
6. Tite-Live, XXXIII, 38, 4-5.
7. Ibid., XXXIII, 38, 8 et suiv.
8. Polybe, XVIII, 49, 3; Tite-Live, XXXIII, 39, 1.

à Lysimachie[1] : ils eurent plusieurs entrevues avec Antiochus[2], mais sans aucun résultat : « Les Romains », déclara Antiochus, « ne sont pas plus en droit de s'enquérir de ma conduite en Asie que moi de la leur en Italie[3]. » Toute entente était impossible. Le Sénat pouvait rompre ; il préféra temporiser encore et, avant d'aborder la question syrienne, régler définitivement les affaires de Grèce.

Ces négociations avaient occupé la fin de l'année 196. Au début du printemps 195, les dix commissaires rentrèrent à Rome et présentèrent au Sénat leur rapport sur les affaires d'Orient[4]. Ils dénonçaient l'attitude menaçante d'Antiochus[5] et des Étoliens[6] et proposaient de déclarer la guerre à Nabis pour lui enlever Argos[7] : « Si on lui permettait de garder Argos », disaient-ils, « cette espèce de citadelle d'où il dominait le Péloponèse, et si l'on rappelait les armées romaines, c'est en vain qu'on aurait délivré la Grèce de Philippe, puisqu'au lieu d'un roi qu'elle avait l'avantage de savoir éloigné, elle tomberait sous le despotisme d'un tyran établi dans son voisinage[8]. » Le rapport restait muet sur l'évacuation de Chalcis, Corinthe et Démétriade ; mais la situation, telle que la représentaient les commissaires, était trop menaçante pour que le Sénat consentît à retirer aussitôt les garnisons romaines. La question syrienne fut réservée[9]. Il y eut un vif débat relativement à Nabis[10] ; après une longue discussion, le Sénat s'en remit à Flamininus du soin de prendre un parti[11].

Depuis la venue des dix commissaires (printemps 196), Fla-

1. Polybe, XVIII, 50, 1 ; Tite-Live, XXXIII, 39, 2.
2. Polybe, XVIII, 50, 4-9 ; Tite-Live, XXXIII, 39, 3-4.
3. Polybe, XVIII, 51, 1-3 : « Ὁ δὲ βασιλεὺς, πρῶτον μὲν διαπορεῖν, ἔφη, κατά τίνα λόγον ἀμφισβητοῦσι πρὸς αὐτὸν ὑπὲρ τῶν ἐπὶ τῆς Ἀσίας πόλεων · πᾶσι γὰρ μᾶλλον ἐπιβάλλειν τοῦτο ποιεῖν · ἢ Ῥωμαίοις. Δεύτερον δ'ἠξίου, μηδὲν αὐτοὺς πολυπραγμονεῖν καθόλου τῶν κατὰ τὴν Ἀσίαν · οὐδὲ γὰρ αὐτὸς περιεργάζεται τῶν κατὰ τὴν Ἰταλίαν ἁπλῶς οὐδέν. » Tite-Live, XXXIII, 40, 1-3.
4. Tite-Live, XXXIII, 44, 5.
5. Ibid., XXXIII, 44, 6-7.
6. Ibid., XXXIII, 44, 7.
7. Ibid., XXXIII, 44, 8.
8. Tite-Live, XXXIII, 44, 9 : « Cui (Nabidi) si Argos velut arcem Peloponneso impositam tenere liceat, deportatis in Italiam Romanis exercitibus nequidquam liberatam a Philippo Graeciam fore, pro rege, si nihil aliud, longinquo vicinum tyrannum dominum habituram. »
9. Ibid., XXXIII, 45, 2.
10. Ibid., XXXIII, 45, 3.
11. Ibid., XXXIII, 45, 3 : « T. Quinctio, quod ad Nabim Lacedaemonium attineret, faceret quod e re publica censeret esse, permiserunt. »

mininus avait joué, dans le règlement des affaires de Grèce, un rôle assez effacé. Les commissaires avaient dirigé eux-mêmes les négociations avec Philippe et Antiochus et affecté, semble-t-il, de tenir Flamininus à l'écart. Les instructions que leur avait remises le Sénat étaient sur plusieurs points — notamment l'évacuation des places fortes — en désaccord avec les vues personnelles de Flamininus : peut-être même, les relations entre le proconsul et les commissaires ne furent-elles pas toujours très cordiales, car au nombre des dix commissaires se trouvaient les deux prédécesseurs de Flamininus, P. Sulpicius Galba et P. Villius. — Les commissaires partis (début de 195)[1], Flamininus, désormais seul mandataire du Sénat, reprit la direction exclusive des affaires. En mars 195, le Sénat lui accorda une nouvelle prorogation d'un an, avec le maintien de ses deux légions et l'envoi des renforts nécessaires[2].

Un peu plus tard (printemps 195), Flamininus reçut le sénatus-consulte relatif à Nabis[3]. Il convoqua immédiatement à Corinthe les députations de toutes les cités alliées[4]. Les Etoliens eux-mêmes, que le proconsul laissait volontiers en dehors des affaires, s'y rendirent[5]. Dès l'ouverture de la séance, Flamininus prit la parole : « Ce n'était pas aux Romains », dit-il[6], « à décider si l'on déclarerait la guerre à Nabis ; c'était aux Grecs à faire connaître s'ils voulaient laisser Argos entre ses mains. Rome se contenterait de faire exécuter leur décision. » Poser ainsi la question, c'était préjuger de la réponse. Flamininus souhaitait la guerre. Fidèle à sa politique constante, il affecta de s'en remettre à la décision des alliés ; en fait, il eut l'art de mener la discussion au mieux des intérêts de Rome.

Le chef de la députation étolienne, Alexandre, se prononça vivement contre la guerre : « Les Romains », dit-il[7], « restaient en Grèce et y conservaient une armée, en prenant pour prétexte les affaires d'Argos et la tyrannie de Nabis. Ils n'avaient qu'à renvoyer leurs légions en Italie et les Étoliens s'engageaient soit à obtenir que Nabis rappelât volontairement la gar-

1. Tite-Live, XXXIII, 44, 5.
2. Ibid., XXXIII, 43, 6.
3. Ibid., XXXIV, 22, 5-6.
4. Ibid., XXXIV, 22, 6.
5. Ibid., *loc. cit.*
6. Ibid., XXXIV, 22, 12-13.
7. Ibid., XXXIV, 23, 5-11.

nison qu'il avait dans Argos, soit à le contraindre par la force des armes à se soumettre aux décisions unanimes de la Grèce. » Après une violente riposte du stratège des Achéens, Aristène[1], qui conjura Flamininus de ne pas laisser Argos aux mains de Nabis et de ne pas permettre aux Étoliens de s'en emparer, la guerre fut décidée à l'unanimité, moins les voix des Étoliens[2]. Les préparatifs militaires commencèrent aussitôt : les Étoliens seuls refusèrent leur contingent[3].

L'armée coalisée marcha sur Argos[4]. La ville était en état de défense[5]. Flamininus réunit un conseil de guerre pour arrêter le plan de campagne[6]. Les chefs des contingents grecs déclarèrent tous qu'à leur avis il importait avant tout de reprendre Argos[7]. Aristène, seul, soutint qu'il fallait marcher directement contre Sparte[8], et Flamininus se rallia à sa proposition. Les troupes de terre s'avancèrent sur Sparte[9], tandis que la flotte, sous les ordres de Lucius Flamininus[10], bloquait les côtes et contraignait Gythium à capituler. Nabis dut s'enfermer dans sa capitale[11].

Menacé de toutes parts, il demanda une entrevue à Flamininus[12]. Celui-ci, qui n'avait nullement le dessein de pousser la guerre jusqu'au bout, s'empressa de la lui accorder[13]. Nabis commença par rappeler qu'il avait toujours été l'ami de Rome[14]. Pourquoi lui faisait-on la guerre? Parce qu'il avait conquis Argos? Mais il tenait la ville de Philippe et il la possédait déjà lorsqu'il avait conclu, avant Cynoscéphales, son traité d'alliance avec Rome[15] : « On m'a reproché », ajoutait-il, « d'être un tyran... Quoi que je sois, je suis toujours ce que j'étais lorsque vous-même, Flamininus, vous avez fait alliance avec moi. Je

1. Tite-Live, XXXIV, 24, 2-4.
2. Ibid., XXXIV, 24, 5.
3. Ibid., XXXIV, 24, 7.
4. Ibid., XXXIV, 25, 3-4; Zonaras, *Annal.*, IX, 17.
5. Tite-Live, XXXIV, 25, 5.
6. Ibid., XXXIV, 26, 5.
7. Ibid., *loc. cit.*
8. Ibid., XXXIV, 26, 6-7.
9. Ibid., XXXIV, 26, 9.
10. Ibid., XXXIV, 26, 11; 29, 1 et suiv.
11. Ibid., XXXIV, 29, 14; Zonaras, *Annal.*, IX, 18.
12. Tite-Live, XXXIV, 30, 4.
13. Ibid., XXXIV, 30, 5.
14. Ibid., XXXIV, 31, 1-5.
15. Ibid., XXXIV, 31, 7-10.

me souviens qu'alors vous me donniez le nom de roi, tandis qu'aujourd'hui vous m'appelez tyran. Si j'avais, moi, changé mon titre, j'aurais à justifier mon inconstance; c'est à vous, qui m'en donnez un autre, de justifier la vôtre[1]. » Nabis avait raison, mais il oubliait un peu trop que les Romains, dans toute cette affaire, ne suivaient que leur intérêt et que, depuis la défaite de la Macédoine, son alliance ne leur était plus indispensable.

Flamininus lui répondit que les Romains, après avoir affranchi les autres cités grecques, ne pouvaient laisser Argos dans l'esclavage, et il revendiqua énergiquement pour Rome, la libératrice de la Grèce, le droit d'intervenir dans les affaires de ce pays[2]. L'entrevue prit fin après un discours d'Aristène[3]. Le lendemain, Nabis fit savoir qu'il consentait à évacuer Argos, à rendre les prisonniers et les transfuges[4]. Flamininus réunit le conseil des alliés pour leur soumettre ces propositions[5] : la plupart se prononcèrent pour la continuation des hostilités[6]. Flamininus craignait que, si la guerre devait se prolonger, on ne lui envoyât de Rome un successeur[7]; il jugeait les concessions de Nabis suffisantes et souhaitait la paix. Les alliés ne se laissèrent pas persuader : « Voyant alors », dit Tite-Live[8], « qu'il ne faisait aucune impression sur les alliés en combattant l'opinion générale, Flamininus feignit de se rendre à leur avis et les ramena tous au sien. » Il leur montra que la guerre serait longue et coûteuse[9] et manœuvra si bien qu'il réussit à les ébranler et à se faire donner pleins pouvoirs[10]. Rome, qui n'avait entrepris la guerre qu'à la sollicitation des Grecs, se réservait à elle seule la conduite des négociations.

Ce fut en effet dans un conseil où parurent seuls les légats et les tribuns militaires[11] que furent discutées les conditions de

1. Tite-Live, XXXIV, 32, 11-13.
2. Ibid., XXXIV, 32.
3. Ibid., XXXIV, 33, 1-2.
4. Ibid., XXXIV, 33, 3.
5. Ibid., XXXIV, 33, 5.
6. Ibid., XXXIV, 33, 6-9.
7. Ibid., XXXIV, 33, 14 : « Haec propalam dicebat; illa tacita suberat cura ne novus consul Graeciam provinciam sortiretur et inchoata belli victoria successori tradenda esset. »
8. Ibid., XXXIV, 34, 1.
9. Ibid., XXXIV, 34, 2-8.
10. Ibid., XXXIV, 34, 9.
11. Ibid., XXXIV, 35, 1.

paix. On s'arrêta aux propositions suivantes[1]. « Il y aurait trêve de six mois entre Nabis, d'une part, les Romains, le roi Eumène et les Rhodiens, d'autre part. Flamininus et Nabis enverraient sur-le-champ des ambassadeurs à Rome pour faire ratifier la paix par le Sénat. La trêve commencerait le jour même où les conditions de la paix seraient notifiées par écrit à Nabis ; dans l'espace de dix jours à partir de ce moment, Argos et toutes les autres places fortes de son territoire seraient évacuées par les garnisons de Nabis et remises aux Romains en toute liberté... Nabis restituerait aux cités maritimes les vaisseaux qu'il leur avait enlevés ; il ne garderait pour lui-même que deux barques à seize rangs de rames au plus. Il remettrait à toutes les villes alliées du peuple romain leurs prisonniers et leurs transfuges... Il ne pourrait avoir aucune ville dans l'île de Crète et rendrait aux Romains celles qu'il y avait possédées. Il ne ferait d'alliance avec aucun peuple, crétois ou autre ; il ne prendrait pas les armes contre eux. Il retirerait ses garnisons de toutes les villes livrées par lui ou qui se placeraient avec leurs dépendances sous la protection et la loi de Rome. Ni lui ni les siens n'entreprendraient rien contre elles. Il n'élèverait aucune place forte, aucune citadelle sur son propre territoire ou sur les terres des autres. Il donnerait, en garantie de l'exécution du traité, cinq otages au choix du général, parmi lesquels se trouverait son propre fils. Il paierait cent talents d'argent au comptant et cinq cents annuellement pendant huit ans. »

La négociation n'aboutit pas et la guerre continua[2]. Toutefois, après une vaine attaque des Romains sur Sparte[3], les pourparlers furent repris et Nabis dut se résigner à conclure la paix. Il acceptait purement et simplement toutes les conditions de Flamininus[4].

Ce traité de 195, dicté par les Romains seuls, était un pur acte de politique romaine. Rome, dont les intérêts commerciaux commençaient à prendre en Orient un grand développement, fermait la mer à Nabis ; elle interceptait toute communication maritime entre Nabis et Antiochus et maintenait dans le Péloponèse un contrepoids nécessaire à la puissance de la ligue Achéenne. Flamininus s'était bien gardé d'accorder aux Grecs,

1. Tite-Live, XXXIV, 35, 1-11.
2. Ibid., XXXIV, 37, 5 ; Zonaras, *Annal.*, IX, 18.
3. Tite-Live, XXXIV, 38-39.
4. Ibid., XXXIV, 40, 1-4.

qui la lui demandaient, l'expulsion de Nabis. Le Sénat n'y aurait pas consenti et Flamininus ne tenait nullement à prolonger une guerre dont peut-être l'un des consuls de 194 eût reçu la direction[1].

Aux Jeux néméens qui furent célébrés à Argos lors de son passage, Flamininus, toujours désireux de se mettre en scène, proclama solennellement la liberté des Argiens[2]. Mais, sauf les Argiens qui fêtaient leur délivrance[3], les alliés étaient mécontents des conditions faites à Nabis[4], et ils en témoignèrent à Flamininus quelque froideur. Les jeux terminés, l'armée romaine rentra à Elatée et y prit ses quartiers d'hiver[5] (fin de 195).

VII. — *Règlement définitif des affaires de Grèce. Évacuation des places. Départ de Flamininus (hiver 195-printemps 194).*

Les événements de 195 n'avaient fait qu'accroître les défiances et le mécontentement des cités grecques contre Rome. Depuis deux années, Chalcis, l'Acrocorinthe, Démétriade restaient occupées par les garnisons romaines : « Les Romains », disaient les Étoliens[6], « n'avaient montré aux Grecs qu'une vaine apparence de liberté. Ils avaient mis garnison à Chalcis et à Démétriade, et cependant, lorsque Philippe tardait à évacuer ces villes, ils n'avaient cessé de lui répéter que tant qu'il occuperait Démétriade, Chalcis et Corinthe, la Grèce ne pouvait être libre ». Les Étoliens demandaient ironiquement aux Grecs si, pour avoir une chaîne mieux polie à la vérité, mais bien plus pesante, ils se trouvaient plus heureux ; s'ils admiraient Flamininus et le regardaient comme leur bienfaiteur, parce qu'il leur avait mis au cou les fers qu'ils avaient aux pieds[7]. — Le traité de paix conclu avec Nabis avait été vivement critiqué : « On

1. Tite-Live, XXXIV, 33, 14 ; Plutarque, *Flamininus*, XIII, 1 : « Εἴτε δείσας, μὴ τοῦ πολέμου μῆκος λαμβάνοντος ἄλλος ἀπὸ Ῥώμης ἐπελθὼν στρατηγὸς ἀνέληται τὴν δόξαν... »
2. Tite-Live, XXXIV, 41, 1-4 ; Plutarque, *Flamininus*, XII, 3.
3. Tite-Live, XXXIV, 41, 2-3.
4. Ibid., XXXIV, 41, 4-7.
5. Ibid., XXXIV, 41, 7.
6. Ibid., XXXIV, 23, 8-10.
7. Plutarque, *Flamininus*, X, 1.

n'avait », disaient encore les Étoliens[1], « cessé de combattre Philippe qu'après l'avoir contraint à évacuer toutes les villes de la Grèce. On avait, au contraire, laissé Sparte au tyran, tandis que le roi légitime, qui avait servi dans l'armée romaine, et une foule d'autres citoyens illustres étaient condamnés à vivre dans l'exil. Le peuple romain s'était fait le soutien du despotisme de Nabis », et les Étoliens n'étaient pas les seuls à tenir ce langage. Malgré la délivrance d'Argos, les Achéens eux-mêmes, les plus modérés de tous les alliés, n'avaient pas caché leur déception[2]. — De ces deux griefs, le plus grave était le maintien des garnisons romaines à Chalcis, Démétriade et dans l'Acrocorinthe. Flamininus avait toujours été opposé à cette mesure, mais, malgré son vif désir de satisfaire aux vœux des Grecs, il n'avait pu décider le Sénat à donner l'ordre d'évacuation. Au début de 194, il n'avait encore rien obtenu : ce fut au mois de mars, lors de la répartition des provinces, que le Sénat prit enfin un parti.

Le traité de paix conclu entre Flamininus et Nabis venait d'être ratifié par le Sénat[3]. Après l'entrée en charge des nouveaux consuls — c'étaient Scipion l'Africain pour la seconde fois et Ti. Sempronius Longus — on mit à l'ordre du jour la répartition des provinces[4]. L'avis général, au Sénat, était d'assigner l'Italie comme province aux deux consuls, puisque les guerres d'Espagne et de Macédoine étaient terminées[5]. Scipion l'Africain s'opposa vivement à ce projet : il savait que l'intervention d'Antiochus était imminente et désirait obtenir le commandement de l'armée d'Orient. Il demanda donc que la Macédoine fût déclarée province consulaire[6]. Le Sénat refusa. Il fut décidé qu'on n'enverrait pas de nouvelles troupes en Macédoine et que Flamininus ne serait plus prorogé dans son commandement. Les affaires de Grèce définitivement réglées, il devait ramener l'armée en Italie et en prononcer le licenciement[7].

1. Tite-Live, XXXIV, 41, 5-7.

2. Ibid., XXXIV, 41, 4 : « Achaeis quantum restituti Argi in commune Achaiae concilium laetitiae adferebant, tantum serva Lacedaemon relicta et lateri adhaerens tyrannus non sincerum gaudium praebebant. »

3. Ibid., XXXIV, 43, 1-2.

4. Ibid., XXXIV, 43, 3.

5. Ibid., XXXIV, 43, 3.

6. Ibid., XXXIV, 43, 4-6.

7. Tite-Live, XXXIV, 43, 8 : « In Macedoniam novum exercitum transportari non placuit; eum, qui esset ibi, reduci in Italiam a Quinctio ac dimitti. »

Flamininus avait passé l'hiver 195-194 à Élatée, en Phocide, rendant la justice et travaillant partout à substituer l'influence romaine à l'influence macédonienne[1]. Dès qu'il eut reçu du Sénat les instructions relatives à l'évacuation du pays, il convoqua en assemblée générale à Corinthe les députés de toutes les cités grecques[2] (début du printemps 194). Il leur rappela les premiers traités d'alliance conclus entre Rome et les cités grecques, les victoires remportées par ses prédécesseurs et les siennes propres. Toute cette partie de son discours fut accueillie avec la plus grande faveur[3]. Mais, lorsqu'il en vint à parler de Nabis, les fronts s'assombrirent. L'unique raison qu'il donna pour justifier la politique romaine vis-à-vis de Nabis — Rome avait craint de sacrifier Sparte en contraignant le tyran à s'ensevelir sous les ruines de sa capitale[4] — était bien faible et ne convainquit personne. D'ailleurs, sa véritable réponse était toute prête et il ne la fit pas attendre : « On avait accusé Rome », dit-il, « de vouloir perpétuer sa domination en Grèce. C'était là une pure calomnie. Il allait repartir pour l'Italie et emmener toute son armée. Les Grecs apprendraient avant dix jours l'évacuation de Chalcis et de Démétriade; quant à l'Acrocorinthe, il voulait, immédiatement et sous leurs yeux, la remettre lui-même aux Achéens[5]. »

Ces paroles furent accueillies par un enthousiasme extraordinaire[6], tant on craignait en Grèce que l'évacuation des places fortes, retardée depuis deux années par la volonté du Sénat, dut être ajournée encore! Flamininus, ému lui-même, adressa encore quelques conseils aux députés des villes, les engagea à bien distinguer désormais leurs amis sincères de leurs ennemis et à user modérément, s'ils voulaient la conserver, de la liberté reconquise[7]. Il termina son discours en priant les Grecs de faire

1. Tite-Live, XXXIV, 48, 2.
2. Ibid., XXXIV, 48, 3.
3. Ibid., XXXIV, 48, 4-5.
4. Tite-Live, XXXIV, 49, 1-4 : « Nec ignarus hujus habitus animorum Quinctius, si sine excidio Lacedaemonis fieri potuisset, fatebatur pacis cum tyranno mentionem admittendam auribus non fuisse; nunc, cum aliter quam ruina gravissima civitatis opprimi non posset... »; Plutarque, *Flamininus*, XIII, 2.
5. Tite-Live, XXXIV, 49, 5.
6. Ibid., XXXIV, 50, 1-2.
7. Ibid., XXXIV, 49, 7-11; Zonaras, *Annal.*, IX, 18.

rechercher tous les citoyens romains vendus comme esclaves en Grèce au cours de la seconde guerre punique et de les lui envoyer avant deux mois en Thessalie[1]. Les différents peuples de la Grèce se hâtèrent de satisfaire à ce désir et voulurent payer de leur argent le rachat des prisonniers romains : la ligue Achéenne à elle seule en racheta douze cents[2].

Avant même que l'assemblée fût dissoute, la garnison romaine évacua l'Acrocorinthe, remit la citadelle aux habitants et sortit de la ville[3]. Flamininus, escorté par les députés et par toute la population, la suivit de près[4]. Il rejoignit ses troupes à Élatée et commença aussitôt ses préparatifs de départ[5]; son légat, Appius Claudius, eut ordre de conduire l'armée à Oricum, en Épire, et son frère Lucius de concentrer sur ce point tous les bâtiments de transport[6]. Pour lui, toujours avide d'acclamations et de brillants spectacles où il jouait le premier rôle, il voulut diriger en personne l'évacuation des diverses places fortes de la Grèce. Il se rendit successivement à Chalcis, à Orée, à Érétrie[7]. Mais Flamininus était trop Romain pour que les acclamations lui fissent oublier les affaires sérieuses; il réunit en une confédération les cités de l'Eubée et en convoqua les représentants à Érétrie[8]. Puis, après avoir évacué Démétriade[9] et réglé les affaires de Thessalie conformément aux instructions sénatoriales[10], Flamininus traversa l'Épire, gagna Oricum, où l'attendaient ses troupes[11] et sa flotte de transport, et s'embarqua pour Brundusium[12].

1. Tite-Live, XXXIV, 50, 3; Plutarque, *Flamininus*, XIII, 3-5.
2. Tite-Live, XXXIV, 50, 6.
3. Ibid., XXXIV, 50, 8.
4. Ibid., XXXIV, 50, 9.
5. Ibid., XXXIV, 50, 10.
6. Ibid., XXXIV, 50, 10-11.
7. Ibid., XXXIV, 51, 1; Plutarque, *Flamininus*, XII, 2; Zonaras, *Annal.*, IX, 18.
8. Tite-Live, XXXIV, 51, 2-3.
9. Ibid., XXXIV, 51, 3-4.
10. Ibid., XXXIV, 51, 4-6. — Cf. le sénatus-consulte de Narthakion, *I. G.*, IX, 2, n° 89).
11. Tite-Live, XXXIV, 52, 1.
12. Ibid., XXXIV, 52, 2.

VIII. — *La politique sénatoriale et la personnalité de Flamininus.*

Nous nous sommes attachés jusqu'ici à exposer les faits sous une forme aussi objective que possible et en nous gardant soigneusement de toute généralisation, de tout commentaire même qui eussent pu en fausser le sens ou en altérer la portée. Dans l'œuvre de Flamininus, trois faits capitaux apparaissent au premier plan : soustraction de la Grèce à l'hégémonie macédonienne, proclamation de la liberté des cités grecques, évacuation complète du pays par les troupes romaines. Ces faits, comment devons-nous les interpréter? Quel jugement nous autorisent-ils à formuler sur le caractère de la politique romaine en Grèce au début du IIe siècle? C'est la dernière question, la plus importante, la plus délicate aussi, qui nous reste maintenant à examiner.

Deux thèses se trouvent en présence : la thèse du machiavélisme et la thèse du désintéressement. A en croire les partisans de la première, Rome, dès sa première intervention, aurait été animée vis-à-vis des Grecs des plus noirs desseins; elle aurait songé à une suzeraineté réelle, quoique dissimulée, prélude peut-être déjà dans sa pensée d'une annexion ultérieure. Flamininus et le Sénat, par la proclamation de la liberté grecque, auraient voulu briser systématiquement toutes les forces du pays, rompre autant que possible tout rapport entre les diverses cités et préparer pour l'avenir une intervention plus active. — Pour les autres, Rome aurait été prise d'une sympathie très vive pour le monde hellénique; la proclamation des Jeux isthmiques aurait été de sa part non pas seulement un témoignage de libéralisme, mais un acte dont elle eut d'ailleurs bientôt à se repentir. Telles sont les deux thèses contradictoires. Que devons-nous en penser? L'étude rapide des faits qui ont précédé et suivi immédiatement la mission de Flamininus en Grèce nous fournira les éléments essentiels de la réponse.

Le programme officiel de la politique sénatoriale, à la veille même de l'intervention, nous a été conservé par Tite-Live, au moins dans ses grandes lignes. Nous sommes en l'année 200. Le peuple, à la presque unanimité, vient de refuser le vote de la guerre contre la Macédoine. Le Sénat ne se tient pas pour

battu. Il charge l'un des deux consuls, P. Sulpicius Galba, de convoquer de nouveau les comices centuriates et de remettre la question aux voix. Avant le vote et pour entraîner le peuple récalcitrant, le consul prononce un discours dont Tite-Live[1], à défaut du texte littéral, nous donne les arguments principaux : « Vous semblez ignorer », commence par déclarer le consul, « que ce n'est point sur le choix de la guerre et de la paix que vous avez à délibérer ; Philippe ne vous a point laissé cette alternative puisqu'il fait d'immenses préparatifs sur terre et sur mer pour vous combattre. Mais il s'agit de savoir si vous transporterez vos légions en Macédoine ou si vous attendrez l'ennemi en Italie. » Après cet exorde qui a le mérite de poser nettement la question, viennent les preuves à l'appui : « Vous sentez la différence des deux partis, car elle est assez grande et d'ailleurs la dernière guerre punique est là pour vous l'apprendre. Peut-on douter, en effet, que si nous eussions, lorsque Sagonte assiégée fit appel à notre bonne foi, volé à son secours aussi promptement que nos pères le firent pour les Mamertins, tout le poids de la guerre ne fût retombé sur l'Espagne, tandis que nos délais l'attirèrent sur l'Italie, où nous avons éprouvé de si cruels désastres? N'est-il pas avéré qu'au moment où Philippe allait passer en Italie pour remplir les engagements contractés avec Hannibal de vive voix et par écrit, c'est en envoyant Laevinus avec une flotte porter la guerre dans ses États que nous sommes arrivés à le retenir en Macédoine? Ce que nous avons fait alors quand un ennemi tel qu'Hannibal était au cœur de l'Italie, pouvons-nous, aujourd'hui que l'Italie est délivrée d'Hannibal, que Carthage est vaincue, hésiter à le faire? Laissons Athènes succomber, comme nous avons laissé jadis Sagonte succomber sous les coups d'Hannibal ; donnons à Philippe cette preuve de notre indolence. Il ne lui faudra pas cinq mois comme il les fallut à Hannibal pour venir de Sagonte, mais cinq jours pour que sa flotte passe de Corinthe en Italie.

« Philippe ne vaut pas Hannibal ; les Macédoniens sont au-dessous des Carthaginois, je le sais, mais vous admettrez au moins la comparaison avec Pyrrhus. Que dis-je, avec Pyrrhus? Quelle différence d'homme à homme, de nation à nation... Et pourtant les attaques de Pyrrhus ont ébranlé notre puissance et nous l'avons vu venir camper en vainqueur presque sous les murs de

1. Tite-Live, XXXI, 7, 1-15.

Rome... Si vous aviez reculé devant la nécessité de passer en Afrique, aujourd'hui l'Italie aurait encore à combattre Hannibal et les Carthaginois. Faisons de la Macédoine plutôt que de l'Italie le théâtre de la guerre. Que nos ennemis voient leurs villes et leurs campagnes mises à feu et à sang. Nous en avons l'expérience : c'est au dehors et non dans la patrie que nos armes sont le plus heureuses et le plus redoutables. »

Sans doute tout n'est pas d'excellent aloi dans le discours de P. Sulpicius Galba. Les noms d'Hannibal et de Pyrrhus, le souvenir de Sagonte nous apparaissent comme des épouvantails un peu grossiers, destinés surtout à faire impression sur la foule ; mais il ne faut pas oublier que, dans la pensée du Sénat et de son porte-parole le consul, le moyen le plus sûr d'y réussir était encore de l'effrayer. Cependant le véritable intérêt du discours n'est pas là ; il est dans cette affirmation de principe que l'intervention romaine en Grèce ne suppose en rien une idée de conquête, qu'elle est dictée par des raisons strictement et exclusivement défensives. La thèse sénatoriale est aussi nette que possible, ce qui ne veut pas dire d'ailleurs à priori qu'elle soit exacte. Voyons maintenant si elle est confirmée par les faits.

Jusqu'au IIIe siècle, la mer Ionienne, de même que la mer Égée, était restée un lac exclusivement grec. Les villes de Sicile et de Grande Grèce avaient toujours conservé d'étroites relations avec les cités grecques, leurs métropoles. C'est de la Grèce que Rhegium, Locres tiraient leurs mercenaires, de Sparte que Tarente faisait venir ses généraux. Les Grecs des deux rives veillaient jalousement à écarter les Romains de la mer Ionienne. Leurs efforts devaient rester infructueux. Dès 303, Rome avait conclu une alliance avec Tarente. Nous ne connaissons pas en détail les conditions de cet accord, mais nous savons du moins que les clauses des plus anciens traités signés entre Rome et Tarente interdisaient aux vaisseaux romains l'accès de la mer Ionienne à l'est du promontoire lacinien. Lorsque Tarente, en 282, détruisit une flotte romaine mouillée dans son port, elle allégua que cette flotte, en pénétrant dans la mer Ionienne, avait violé les traités. Deux ans plus tard, la ville, découverte par la soumission des Samnites et menacée directement par Rome, faisait appel à Pyrrhus.

Pyrrhus débarqua en Italie avec un plan parfaitement arrêté. Il voulait fermer la mer Ionienne aux Romains en constituant

un empire grec occidental qui eût compris la Sicile, la Grande Grèce et l'Épire, c'est-à-dire dont la mer Ionienne eut été à la fois l'axe et le lien. Pyrrhus fut vaincu et l'Italie du Sud définitivement soumise par Rome. Les Romains, d'une part, les cités grecques d'Illyrie et d'Épire, de l'autre, se trouvaient dès lors en présence. La question changeait de face; il ne s'agissait plus pour les Grecs d'interdire aux Romains l'accès de la mer Ionienne, mais, pour les Romains, d'y conquérir la prépondérance. De là à une intervention directe dans les affaires d'Illyrie, il n'y avait qu'un pas.

On ne tarda guère à s'en rendre compte. Vers 270, peu de temps après la défaite de Pyrrhus, Apollonie envoie une ambassade à Rome et peut-être conclut avec l'État romain un traité d'alliance. En 244, une colonie est établie à Brundusium, l'actuelle Brindisi, point important qui commande le passage d'Italie en Illyrie et en Épire. La politique d'expansion romaine sur les rives de la mer Ionienne se complète et se précise. Le Sénat se garde bien d'intervenir dans les affaires de Grèce. Le but de la politique sénatoriale est de placer la côte d'Illyrie sous le protectorat romain et d'assurer ainsi à Rome la possession de l'Adriatique et de la mer Ionienne.

En 229, le Sénat intervient contre les pirates de Scodra et leur reine Teuta. Démétrius de Pharos, chargé par Teuta de défendre Corcyre, appelle les Romains et leur livre l'île. Rome, accueillie en libératrice par les peuples d'Illyrie, reconnaît Démétrius comme prince allié et reçoit sous son protectorat les Parthiniens, les Isséens et les Atintans. Epidaure et Corcyre entrent dans l'alliance romaine. Teuta signe la paix avec Rome; elle s'engage à ne plus avoir sur la mer Ionienne, au sud de Lissa, que deux navires non armés. Un peu plus tard, Démétrius, inquiet à son tour, fait défection, passe à l'alliance macédonienne et menace les villes illyriennes alliées de Rome. Le consul L. Aemilius Paulus occupe la ville de Dimale et l'île de Pharos. Démétrius, dépossédé de ses États, s'enfuit auprès de Philippe. En 217, au moment où Philippe signe en Grèce la paix de Naupacte, toute la côte illyrienne de l'Adriatique et de la mer Ionienne jusqu'au sud de Corcyre se trouve déjà placée sous le protectorat romain. Les îles Ioniennes sont entamées.

Grâce à l'alliance de Corcyre, d'Épidamne (Durazzo) et d'Apollonie, Rome possède les principaux points de débarquement sur

la côte d'Illyrie; elle occupe les grandes voies commerciales d'Italie en Grèce par Brundusium, Hydruntum d'un côté, Apollonie, Épidamne, Aulona de l'autre. La frappe de la monnaie d'argent a cessé à Corcyre, et les villes illyriennes de la terre ferme ne l'ont conservée que moyennant certaines conditions restrictives et sous l'étroite surveillance de Rome. Partout le victoriat romain se substitue aux monnaies locales. La prise de possession de la côte illyrienne n'est pas seulement politique et militaire; elle est aussi économique et commerciale.

Cette occupation de Corcyre et du littoral illyrien établissait d'une manière définitive la prépondérance romaine dans la mer Ionienne. Elle eut un second résultat non moins important; ce fut de mettre Rome en contact immédiat avec les puissances helléniques, notamment avec la plus importante d'entre elles, la Macédoine, et d'élargir singulièrement par là même le champ de la politique romaine en Orient.

Les trois grandes puissances issues du démembrement de l'empire d'Alexandre, Macédoine, Syrie, Egypte, n'avaient pas tardé à se disputer la prépondérance sur les rives de la mer Égée. Ce fut une lutte d'influence, vive surtout entre la Macédoine et l'Égypte, qui se poursuivit à la fois sur mer et en Grèce. Les Ptolémées conservèrent nettement l'avantage jusqu'à l'avènement de la nouvelle dynastie macédonienne fondée par Antigone Gonatas. Mais dès lors la fortune changea. Les flottes égyptiennes furent successivement battues à Cos vers 262 et à Andros vers 245. En 222, la mort de Ptolémée Évergète et la défaite du roi de Sparte Cléomène à Sellasie semblèrent assurer définitivement l'hégémonie à la Macédoine.

L'année suivante, à la mort d'Antigone Doson, les ennemis de la Macédoine cherchèrent à reprendre l'offensive. La guerre dura trois années (219-217). Le nouveau roi de Macédoine, Philippe V, le futur adversaire de Flamininus, rejeta une intervention diplomatique de l'Égypte, appuyée par Chios, Byzance et un peu plus tard par Athènes, et il réussit à maintenir toutes ses positions. Mais à ce moment même (218) Hannibal remportait les victoires du Tessin et du lac Trasimène. On craignit en Grèce qu'après avoir écrasé Rome il ne se tournât vers l'Orient : « Il fallait », disait-on, « s'unir pour écarter ce nuage qui grossissait en Italie et menaçait de gagner la Grèce. » Philippe voulait se réserver les moyens d'agir librement en Illyrie et en Italie. On se mit d'accord pour traiter. La paix de Nau-

pacte, conclue en 217, consacrait le recul de l'influence égyptienne et laissait à la Macédoine sa situation prépondérante dans la mer Egée et en Grèce.

Au moment où fut conclue la paix de Naupacte, il était trop tard — nous l'avons vu plus haut — pour empêcher les Romains de prendre pied en Illyrie ; du moins Philippe espérait que la puissante diversion d'Hannibal lui ferait reconquérir le terrain perdu. En 215 après Cannes, ses ambassadeurs signent un traité d'alliance avec Hannibal ; Philippe s'y réservait la possession de l'Illyrie romaine et la prépondérance dans l'Adriatique. Mais à leur retour les ambassadeurs sont pris en mer et l'été 215 se passe avant que le roi ait pu envoyer une seconde ambassade et ratifier le traité. En 214, Philippe enlève la ville d'Oricum au sud d'Apollonie ; M. Valerius Laevinus débarque en Illyrie, reprend la ville et bat Philippe, qui regagne ses États.

Pour sauver l'Illyrie et couvrir l'Italie menacée par Philippe, le Sénat ralluma la guerre en Grèce. Laevinus, chargé d'une mission diplomatique, conclut en 212 un traité d'alliance avec la ligue Etolienne. La guerre recommença et dura six ans. Mais le Sénat ne pouvait ni ne voulait envoyer une armée en Grèce. Les Etoliens, mécontents de n'être pas soutenus, firent la paix avec la Macédoine en 205. Rome suivit cet exemple un peu plus tard. Le traité de Phoenice assurait à la Macédoine la possession de l'Atintanie ; à Rome, le protectorat de la côte illyrienne avec les villes d'Épidamne et d'Apollonie. Cette paix de 205, qui, en apparence, rétablissait simplement le *statu quo*, était en réalité un grand succès pour la politique romaine. Rome, engagée dans la seconde guerre punique, ne voulait pas conquérir de nouveaux territoires ; c'était beaucoup d'avoir paralysé Philippe pendant toute la durée de la crise et d'obtenir à la paix la reconnaissance du protectorat romain sur la côte d'Illyrie.

La situation créée par les traités de Naupacte et de Phoenice fut bientôt modifiée par deux événements décisifs : la paix de Rome avec Carthage en 201, qui rendait au Sénat toute sa liberté d'action, et surtout l'alliance étroite conclue entre Philippe et le roi de Syrie, Antiochus, à la mort du roi d'Égypte Ptolémée Philopator (204). Philippe et Antiochus s'entendirent pour conclure un traité de partage : Antiochus devait recevoir la Coelesyrie et l'Égypte ; Philippe les villes maritimes d'Asie Mineure, les Cyclades et Cyrène. L'équilibre oriental, qui repo-

sait essentiellement depuis le début du IIIe siècle sur la rivalité de la Macédoine et de l'Egypte, allait ainsi se trouver rompu.

Les Égyptiens, menacés de toutes parts, envoyèrent une ambassade au Sénat pour solliciter son appui. Mais la paix n'était pas encore signée avec Carthage et le Sénat n'osa pas prendre d'engagements formels. Pendant ce temps, Philippe enlevait Lysimachie, Périnthe, Thasos, toutes les Cyclades, Chalcédoine, Cios et les autres villes grecques maritimes d'Asie Mineure. Les Rhodiens et le roi de Pergame, Attale, qui voulurent l'arrêter, furent battus; il laissa des garnisons dans les villes conquises et rentra dans ses États (hiver 201-200). L'Egypte semblait perdue; les Etats secondaires, Rhodes et Attale, étaient réduits à l'impuissance. L'effacement maritime des Séleucides garantissait à Philippe la domination de la mer Égée. Mais à ce moment même Rome signait la paix avec Carthage; elle seule pouvait rétablir l'équilibre rompu par l'alliance de Philippe et d'Antiochus. En 200, Philippe ne menaçait directement ni l'Italie, ni même l'Illyrie; mais, la puissance égyptienne abattue, la Macédoine, alliée des Séleucides, restait sans contrepoids en Orient et il y avait là — le Sénat devait facilement s'en rendre compte — un grave danger pour l'avenir.

A l'intérêt politique se joignaient les intérêts maritimes et commerciaux. Les rapports par mer entre Rome et les pays de la mer Égée s'étaient fort développés depuis le milieu du IIIe siècle; l'établissement du protectorat romain sur la côte illyrienne, l'abaissement de Carthage avaient largement favorisé l'expansion du commerce romain en Orient. Au début du IIe siècle, il existait déjà un courant de commerce et d'émigration plus ou moins régulier d'Italie vers la Grèce et les îles. Rome avait donc intérêt à ce que la mer Égée ne passât pas sous la domination exclusive de la Macédoine et à ce que les autres marines — rhodienne, égyptienne et la sienne propre — pussent y conserver sans restrictions la place qu'elles y tenaient. Il est certain que les grandes compagnies financières et l'ordre équestre, en général directement et pécuniairement intéressés dans les affaires d'Orient, ont poussé à l'intervention romaine et ont, dès cette époque, exercé sur la politique romaine en Orient une influence décisive.

En 201, au moment où Carthage fut réduite à signer la paix, le Sénat ne désirait pas engager une nouvelle guerre avec la Macédoine, et il ne pouvait pas le désirer. L'Espagne et la Cisal-

pine étaient l'une à peine soumise, l'autre en pleine insurrection. L'Italie était épuisée et dépeuplée par dix-sept années de guerre : le nombre des seuls citoyens romains était tombé en trente ans de 270,000 à 214,000. Beaucoup de terres étaient en friche et pour reprendre les travaux agricoles les bras faisaient défaut. — Le Sénat, d'autre part, ne se faisait pas d'illusions sur les difficultés de la guerre de Macédoine et sur les dangers d'une intervention romaine en Orient : « On se rappelait », dit Justin[1], « que Pyrrhus, avec une poignée de Macédoniens, avait ébranlé l'Italie; on songeait aux exploits du même peuple en Orient. » « Quoique Philippe occupât le trône », écrit Florus[2], « les Romains s'attendaient à combattre un Alexandre. Ce fut le nom de la nation, plutôt que sa puissance réelle, qui donna de l'éclat à cette guerre. » La majorité sénatoriale était fort hostile aux aventures et aux coups de tête; en 205, lorsque Scipion avait proposé de transporter les hostilités en Afrique, le Sénat n'avait adopté ce plan qu'à contre-cœur et après beaucoup d'hésitation. Et cependant, en 200, c'est le Sénat qui prend l'initiative de la rupture avec la Macédoine et qui contraint le peuple, malgré un premier refus, à déclarer la guerre.

En réalité, du strict point de vue défensif, le Sénat considérait l'intervention en Grèce comme inévitable et nécessaire à la sécurité de Rome. Jusqu'alors, la politique romaine s'était contentée de surveiller la Macédoine par l'occupation graduelle de la côte illyrienne; Philippe, arrêté à l'ouest, s'était rejeté vers l'Asie Mineure et les Cyclades. Avec sa prévoyance et sa profondeur de vues habituelles, le Sénat se rendit parfaitement compte que le conflit entre Rome et la Macédoine devait se produire fatalement un jour ou l'autre. Il pouvait sembler prématuré — en réalité il était plus sage — d'intervenir avant que la Macédoine eût eu le loisir de pousser plus loin ses conquêtes. L'offensive, pensait non sans raison le Sénat, c'est Philippe qui l'avait prise lorsqu'il avait conclu avec Antiochus le traité de partage; pour prouver la sincérité de sa thèse, le Sénat demandait purement et simplement le maintien de l'équilibre oriental tel qu'il résultait des traités de Naupacte et de Phoenice.

De tous ces faits, on peut dégager une conclusion formelle. Jusqu'en 200 av. J.-C., la politique romaine en Grèce et en

1. *Abrégé hist. Philipp.*, XXX, 3, 1-3.
2. *Hist. Rom.*, I, 23, 2-3.

Orient n'a été à aucun degré une politique d'offensive. Il y a plus; après Cynoscéphales, pendant cinquante années encore, la diplomatie sénatoriale est restée fidèle à ses principes traditionnels. C'est seulement en 146 qu'apparaîtra résolument la politique de conquête et d'annexion. En 194, Rome évacue complètement la Grèce, mais bientôt l'agression du roi de Syrie Antiochus va la contraindre à une nouvelle intervention. Nous avons vu que jusqu'à cette date la politique romaine avait eu l'habileté de retenir Antiochus en Asie et de l'empêcher ainsi de lier parti soit avec Philippe en 197, soit avec Nabis en 195. Les négociations poursuivies jusque-là à Lysimachie se continuèrent à Rome lorsqu'il s'agit de ratifier les mesures prises en Grèce par Flamininus et les dix commissaires, mais on ne put s'entendre et la guerre devint bientôt inévitable.

Le Sénat prit sans tarder ses précautions ; conformément à sa politique traditionnelle, il voulut renforcer sa situation dans les îles Ioniennes par l'occupation de Zacinthe. Mais cette île, qui commandait l'entrée du golfe de Corinthe, avait déjà attiré l'attention de la ligue Achéenne, et cette dernière cherchait à la faire entrer dans son alliance. Rome en réclama brutalement la possession ; il fallait qu'elle y tînt beaucoup pour risquer, en un semblable moment, de mécontenter la ligue Achéenne, le plus puissant de ses alliés helléniques. La ligue refusa d'abord de renoncer à ses prétentions, mais, après une intervention de Flamininus, envoyé expressément en Grèce pour réveiller partout les sympathies en faveur de Rome, elle dut céder. Les deux défaites des Thermopyles (191) et de Magnésie (190) contraignirent Antiochus à signer la paix. Rome se retourna alors contre les Étoliens, alliés du roi de Syrie au cours de la campagne, et les réduisit à merci par la prise d'Ambracie. Elle profita de l'occasion pour étendre plus encore son influence dans les îles Ioniennes.

L'île de Céphallénie, qui appartenait à la ligue Étolienne, avait pris les armes contre Rome. Après la chute d'Ambracie, elle demanda à être comprise dans le traité de paix que Rome imposa à toutes les villes étoliennes. Le Sénat s'y refusa absolument. Il envoya dans l'île un corps de débarquement qui la soumit de force, la détacha de la ligue Étolienne et, lui laissant une indépendance toute nominale, la plaça sous le protectorat romain. Quant à la Grèce proprement dite, le Sénat l'évacua tout entière, satisfait, par la prise de possession de Zacynthe et

de Céphallénie, d'avoir consolidé la puissance romaine sur les côtes de l'Adriatique et d'avoir acquis deux points stratégiques d'où il pouvait surveiller la Grèce et empêcher toute tentative de défection.

En 171, Rome interviendra pour la troisième fois dans les affaires de la péninsule hellénique, et cette fois encore l'initiative de la rupture ne viendra pas d'elle. Le vaincu de Cynoscéphales, Philippe, avait passé les dix-huit dernières années de son règne à refaire les forces de la Macédoine et à préparer la revanche. Son fils Persée, qui lui succéda en 179, chercha dès son avènement à s'assurer de nombreuses alliances en Illyrie et surtout chez les Grecs. A cette nouvelle, le Sénat, qui craignait de voir renaître la puissance macédonienne abattue en 197, résolut d'intervenir. La victoire de Pydna (168) mit la Macédoine à ses pieds. En Grèce, où la Béotie s'était de nouveau prononcée pour Persée et où la ligue Achéenne avait été un moment indécise, Rome installa partout au pouvoir le parti romain. Il est vraisemblable qu'à cette époque le Sénat a sérieusement envisagé l'éventualité d'une conquête, mais, ce qui est certain, c'est qu'une fois de plus il écarta cette solution. La Grèce fut entièrement évacuée par les troupes romaines. Rome n'y conserva pas un pouce de terrain, sauf sur un point, et ce point était encore une des îles Ioniennes, la dernière qui eût conservé son indépendance et restât engagée dans une ligue grecque : Leucade. Le Sénat, s'autorisant de la conduite douteuse des Acarnaniens à son égard, sépara l'île de la ligue Acarnanienne et l'érigea en un état particulier auquel il imposa le protectorat romain.

Enfin, en 146, date de la dernière et décisive intervention romaine en Grèce, ce ne furent pas les Romains, mais les démagogues de l'Achaïe qui rendirent la guerre inévitable. Les envoyés romains furent insultés et le Sénat lui-même traité par Critolaos et Diaeos, les chefs du parti populaire, avec une hauteur et une insolence qu'une grande puissance comme l'était Rome, qu'une libératrice de la Grèce comme elle l'avait été, ne pouvait tolérer. Les défaites de Scarphée et de Leucopétra amenèrent l'établissement de la domination romaine et marquèrent définitivement le triomphe de la politique d'annexion.

Nous pouvons maintenant conclure. La politique sénatoriale en Grèce avant 198, date à laquelle Flamininus arrive en Grèce, est et reste essentiellement défensive. Elle se propose un double

but : le maintien de l'équilibre oriental et la prépondérance romaine dans la mer Ionienne. Le programme de 200, tel qu'il résulte du discours de P. Sulpicius Galba, se trouve donc vérifié par les faits. Après le départ de Flamininus en 194, cette politique, durant de longues années encore, restera fidèle à son passé et conservera, au moins dans ses grandes lignes, son caractère antérieur.

La politique sénatoriale, telle que nous venons de la déterminer, est un des éléments, l'élément essentiel du problème. Il y en a un second, qui est loin d'être négligeable, quoiqu'on en ait souvent exagéré l'importance : le rôle personnel de Flamininus. Quelques mots sur la physionomie et l'originalité du personnage sont donc indispensables.

Titus Quinctius Flamininus appartenait à cette gent Quinctia, une des plus anciennes et des plus populaires de la cité — on donnait en exemple la sévérité de ses mœurs — d'où étaient issus au Ve siècle av. J.-C. les Quinctii Capitolini et les Quinctii Cincinnati. Les premiers Quinctii Flaminini n'apparaissent qu'à la fin du IIIe siècle, sans qu'on puisse déterminer l'origine de ce surnom de Flamininus. Sur le père de Flamininus, qui portait comme son fils le prénom de Titus, nous ne savons rien. Flamininus est le premier des Quinctii Flaminini qui soit parvenu au consulat.

Né vers 228, Flamininus partit de bonne heure pour l'armée. On était alors au cœur de la seconde guerre punique et Rome était obligée pour recruter ses armées de hâter la levée des contingents. En 208, à vingt ans, il est tribun militaire; en 205 préfet à Salente et à Tarente. Un peu plus tard, probablement en 201, il gère la questure; en 200, il conduit, avec le titre de triumvir, une colonie à Venouse. En 199, lorsqu'il brigua le consulat, il avait moins de trente ans; il n'avait géré encore ni l'édilité, ni la préture, quoiqu'il fût d'usage de n'aborder le consulat qu'après ces deux magistratures. Aussi deux tribuns, M. Fulvius et M. Curius, firent-ils obstacle à sa candidature : « Les jeunes nobles », disaient-ils, « méprisaient l'édilité et la préture; ils se croyaient dignes de parvenir du premier coup à la plus haute dignité de l'État[1]. » L'affaire vint devant le Sénat; la loi Villia n'existait pas encore, c'est au Sénat qu'appartenait la décision. — La guerre de Macédoine allait assez mal : peut-

1. Tite-Live, XXXII, 7, 10.

être le Sénat craignait-il que le peuple mécontent ne portât au consulat un candidat de son choix. Les qualités de Flamininus, sa haute naissance et la popularité de sa famille, en rassurant le Sénat, le décidèrent à rejeter la demande des tribuns. La candidature de Flamininus fut déclarée légale et quelque temps après il fut élu avec Sextus Aelius Paetus comme collègue. Le tirage au sort des provinces donna à Paetus l'Italie, à Flamininus la Macédoine.

Le règlement des affaires de Macédoine et de Grèce exigeait un diplomate plus encore qu'un homme de guerre. Il fallait avant tout détacher de Philippe ses alliés grecs : Acarnaniens, Béotiens, Achéens. Sulpicius et Villius, qui ne l'avaient pas compris, n'avaient fait que des campagnes infructueuses : « Ce fut pour les Romains », dit Plutarque, « une faveur de la fortune que les affaires dont Flamininus se trouvait chargé et les ennemis qu'il avait à combattre demandassent un général qui voulût moins subjuguer par les armes et par la force que gagner par la douceur et la persuasion[1]. » Flamininus, sans doute, ne manquait pas de qualités militaires; il avait du coup d'œil, de la décision — on le voit sur le champ de bataille de Cynoscéphales — mais ce n'était pas un grand homme de guerre comme son contemporain Scipion l'Africain, comme ses successeurs Paul Émile et Scipion Émilien. L'Étolien Archedemos racontait qu'un jour où la lutte contre les Macédoniens faisait rage, on avait pu voir Flamininus inactif, levant les mains au ciel et implorant le secours des dieux[2]. Les railleries étoliennes ne sauraient certes passer pour paroles d'évangile, mais le seul fait qu'on ait pu prêter à Flamininus une semblable attitude est déjà caractéristique. La seule grande bataille qu'il ait eu à livrer durant sa mission de quatre années, celle de Cynoscéphales, fut surtout une victoire de hasard due beaucoup plus à la supériorité de la légion romaine et de la cavalerie étolienne qu'aux savantes combinaisons du général. On ne saurait à cet égard la comparer ni à Zama, ni à Pydna.

Flamininus était avant tout un diplomate, et diplomate il l'est resté jusqu'à la fin de sa carrière. Les trois événements diplomatiques les plus importants de sa vie sont ses trois missions diplomatiques : en Grèce à deux reprises (198-194 et 192-191) et auprès du roi de Bithynie Prusias en 183. Ses qualités de négo-

1. *Flamininus*, II, 3.
2. Plutarque, *Parallèle de Philopœmen et Flamininus*, II, 6.

ciateur étaient indéniables; il s'en rendait compte et, comme il ne péchait pas par excès de modestie, il ne perdait pas une occasion de les faire briller. Il avait de l'esprit et parlait bien; « sa conversation », nous dit Plutarque, « était pleine de sel et d'agrément[1]. » Toujours soucieux de se mettre en scène, il aimait les entrevues avec l'adversaire, où le premier rôle lui revenait tout naturellement, témoins les entrevues de l'Aoüs, de Nicée, de Tempé avec Philippe, de Corinthe avec le général macédonien Philoclès, de Mycènes et de Gythium avec Nabis, et les manifestations théâtrales où il paraissait à son avantage comme la double proclamation de la liberté grecque aux Jeux isthmiques et argienne aux Jeux néméens.

Tout en reconnaissant chez Flamininus des dons réels de diplomate, il ne faudrait cependant rien exagérer. Un épisode des conférences de Nicée nous montre qu'à cet égard Flamininus avait encore beaucoup à apprendre. Le premier jour avant de se retirer, Philippe pria Flamininus de lui donner communication écrite des conditions de paix; « il était seul », disait-il, « et n'avait auprès de lui personne pour en délibérer. » Il n'y avait qu'à accueillir cette demande parfaitement légitime et à prendre congé correctement. Mais Flamininus voulut profiter de l'occasion pour faire parade de son esprit et mettre les rieurs de son côté : « Il écoutait avec plaisir », nous dit Polybe, « les plaisanteries du roi, mais, ne voulant pas le laisser voir aux autres, il railla Philippe à son tour. Si vous êtes seul », répondit-il, « vous n'avez qu'à vous en prendre à vous-même qui avez fait périr tous les amis dont vous eussiez pu prendre conseil[2]. » La réponse ne brillait certes ni par la finesse, ni par l'à-propos et faisait assez peu honneur au diplomate consommé que se flattait d'être déjà le jeune général romain.

Il était d'un abord séduisant et facile; vif, sensible, prompt à s'irriter et plus encore à s'apaiser, souvent léger par affectation de bel esprit, très capable de générosité, beaucoup plus d'ailleurs par désir de paraître, besoin qui, chez lui, était irrésistible, que par bonté naturelle. Son caractère était naturellement jaloux et ombrageux : « Comme les exploits de Philopoemen », nous dit Plutarque, « lui méritaient de la part des Achéens, dans leurs théâtres, les mêmes respects et les mêmes honneurs qu'à Flamininus, ce dernier en fut singulièrement blessé; il ne com-

1. *Flamininus*, XVII, 3.
2. Polybe, XVIII, 7, 3-6; Plutarque, *Flamininus*, XVII, 5.

prenait pas qu'un homme d'Arcadie qui n'avait commandé que dans de petites guerres dût être autant honoré qu'un consul romain qui était venu combattre pour la liberté de la Grèce[1]. » Plus tard, avec l'âge et les luttes de partis, il s'aigrit encore : « O Titus, si je viens à ton aide et dissipe les soucis cuisants qui t'agitent, quelle sera ma récompense[2] » ? lui écrivait son ami le poète Ennius. Il poursuivit Caton de ses rancunes, et son impatience de paraître toujours au premier rang lui fit accepter — peut-être même solliciter — cette ambassade peu honorable auprès de Prusias, qui détermina Hannibal à se donner la mort.

On s'est plu souvent, et nous touchons ici au cœur même de la question, à considérer Flamininus comme un philhellène passionné, comme un admirateur enthousiaste du génie et de la civilisation helléniques. Nous savons qu'il avait appris le grec et qu'il le parlait fort bien, mais c'est précisément au cours de sa mission en Grèce, mission qui, il ne faut pas l'oublier, se prolongea pendant quatre ans, qu'il devint vraiment le fin connaisseur que l'on se plut à reconnaître en lui par la suite. Lorsqu'il parvint au consulat, sa culture intellectuelle devait être encore assez restreinte; les hommes de sa génération, qui avaient grandi au milieu des désastres de la seconde guerre punique, n'avaient pas eu le loisir de pousser fort loin leurs études. Le cercle hellénisant d'Ennius, où devaient se rencontrer avec Flamininus Scipion l'Africain, Scipion Nasica et M. Fulvius Nobilior, ne devait se constituer pleinement que plus tard. Ennius n'était arrivé à Rome que depuis six ans; Scipion l'Africain, successivement chargé du commandement en Espagne (211-206), en Sicile et en Afrique (205-201), ne revint en Italie qu'en 201; dès 198, Flamininus partait pour la Grèce. C'est d'une époque postérieure, lorsque les hellénisants de l'aristocratie romaine eurent longuement séjourné en Grèce — Flamininus de 198 à 194, Scipion l'Africain en 190, M. Fulvius Nobilior de 189 à 187 — que date l'influence décisive d'Ennius. Dire que déjà en 198 Flamininus était un helléniste raffiné serait certainement commettre un anachronisme, mais ses qualités naturelles de curiosité, de spontanéité, de délicatesse devaient le rendre plus qu'aucun autre accessible à la séduction qui se dégageait de la Grèce et de son glorieux passé.

Enfin n'oublions pas chez Flamininus un des traits essentiels

1. *Flamininus*, XIII, 1.
2. Cicéron, *De Senectut.*, 1, 1.

de son caractère, l'ambition. Plutarque, qui en a été vivement frappé, revient sur ce point à plusieurs reprises : « Plein d'ambition et brûlant du désir d'acquérir de la gloire, il voulait exécuter seul ses plus grandes et ses plus belles entreprises[1] », et plus loin[2] : « Tant que l'ambition naturelle de Flamininus eut un sujet honnête de s'exercer dans les guerres que nous venons de raconter, elle fut généralement approuvée; on lui sut même gré d'avoir, après son consulat, servi comme tribun militaire sans en avoir été sollicité. Mais, quand son âge l'eut mis hors d'état de commander et d'exercer des emplois, on trouva mauvais que, dans un reste de vie qui n'était plus propre aux affaires, il conservât encore un désir de réputation et une passion pour la gloire qui convenaient tout au plus à un homme jeune. » Si sensible qu'il puisse être aux éloges et aux acclamations, il n'oublie jamais les intérêts de la politique romaine, dont il est le représentant officiel. Plutarque raconte à ce sujet une anecdote caractéristique : « Un jour — c'était en 191 — que les Achéens voulaient se rendre maîtres de Zacynthe, Flamininus leur dit que s'ils mettaient la tête hors du Péloponèse ils courraient le même danger que les tortues qui mettent la tête hors de leur écaille[3]. » Le conseil, pour être charitable et, par surcroît, spirituel, n'en était pas moins fort intéressé. Les Achéens durent se contenter de la leçon. Rome ne crut pas la leur faire payer trop cher en mettant la main sur Zacynthe.

Ajoutons que, s'il ne néglige pas les intérêts de son pays, il songe aussi beaucoup aux siens propres. Lorsqu'en 197 il consent, malgré les alliés, au transfert à Rome des pourparlers de Nicée, une des raisons essentielles de sa décision est le désir de se montrer déférent vis-à-vis du Sénat et d'obtenir ainsi la prorogation qu'il souhaite. Plus tard, en 195, il accorde, toujours malgré l'opposition des alliés, la paix au tyran de Sparte Nabis. Un texte de Tite-Live[4] nous montre clairement que, dans la circonstance, les considérations personnelles eurent une importance décisive : « Voilà », écrit l'historien latin, « ce qu'il répétait tout haut; mais, au fond du cœur, il craignait qu'un des nouveaux consuls n'obtînt du sort la province de Grèce et ne vînt lui enlever l'honneur de terminer cette guerre. »

1. *Flamininus*, I, 3.
2. *Ibid.*, XX, 1.
3. Tite-Live, XXXVI, 31-32; *Flamininus*, XVII, 4.
4. Tite-Live, XXXIV, 33, 14; *Flamininus*, XIII, 1.

IX. — *Conclusion.*
La politique romaine en Grèce de 198-194.

Ayant déterminé la politique sénatoriale en Grèce et la personnalité de Flamininus, c'est-à-dire les deux éléments essentiels du problème, nous pouvons conclure et définir avec précision l'attitude de Rome vis-à-vis de la Grèce au début du IIe siècle. Le premier trait de la politique romaine, le plus frappant peut-être, c'est la continuité; de l'année 200, époque où la guerre est votée, jusqu'en 194, date à laquelle le dernier légionnaire évacue la Grèce, cette politique n'a pas varié dans ses grandes lignes. La victoire n'a pas accru les appétits du Sénat; elle lui a donné simplement les moyens de réaliser un plan depuis longtemps arrêté. En 200, comme le montre fort bien le discours-programme de P. Sulpicius Galba, le Sénat avait entrepris la guerre pour sauvegarder la sécurité de l'Italie. Rome, au sortir d'une lutte gigantesque où elle avait eu à combattre sur tant de théâtres à la fois, où elle avait pu craindre un moment le débarquement, toujours si dangereux, d'un Grec dans l'Italie hellénique, où enfin elle avait vu ses avant-postes de la côte illyrienne enlevés ou menacés, voulait prévenir toute extension nouvelle de la puissance macédonienne en Grèce et en Orient, consolider sa position dans la mer Ionienne et, par le rétablissement de l'équilibre oriental, se donner les mains libres pour agir en Cisalpine, en Espagne, à l'occasion aussi contre un retour offensif de Carthage.

Le Sénat ne voulait donc pas de conquêtes en Grèce, on ne saurait trop insister sur ce point; ces conquêtes eussent été à la fois inutiles et dangereuses, inutiles parce que Rome se sentait impuissante à les défendre avec le lourd fardeau des affaires qui pesaient sur elle en Occident, dangereuses parce qu'elles risquaient d'alarmer le roi de Syrie, Antiochus, et peut-être de provoquer contre Rome une coalition de la Macédoine, de la Syrie et de l'Égypte, les trois grands empires helléniques d'Orient. Ajoutons enfin que l'État romain, au lendemain de la seconde guerre punique, n'était pas outillé pour la conquête. Sans doute, il avait antérieurement annexé la Sicile et la Sardaigne, mais ces îles étaient des dépendances naturelles de l'Italie péninsulaire et, quant à l'Espagne, elle ne l'avait conquise que pour l'enlever à Carthage.

La politique romaine en Grèce dans les premières années du IIe siècle est donc essentiellement défensive. Le but, c'est la protection de l'Italie menacée par l'affaiblissement de l'Égypte et la conclusion du traité de partage entre Philippe et Antiochus. Aux yeux de la diplomatie romaine, cette sécurité ne pourra être assurée d'une manière permanente et efficace qu'au prix de deux garanties fondamentales : consolidation définitive de la domination romaine en Illyrie, c'est-à-dire prédominance de Rome dans la mer Ionienne, d'une part ; soustraction de la Grèce à l'influence macédonienne, de l'autre.

Ces deux garanties, Flamininus les réclame formellement aux conférences de Nicée. Il exige que Philippe restitue aux Romains les localités illyriennes occupées par lui depuis la paix de Phoenice et qu'il évacue entièrement la Grèce. Le roi de Macédoine accorde le premier point, mais il se refuse à céder sur le second. Après la rupture des pourparlers de Nicée, les ambassadeurs de Philippe comparaissent devant le Sénat. Ils commencent un long discours, mais on les interrompt brusquement pour leur demander si, oui ou non, ils apportent le consentement de leur roi à l'évacuation des trois places fortes de Corinthe, Chalcis et Démétriade, et, comme ils avouent n'avoir pas de mandat à cet égard, le Sénat rompt aussitôt avec eux. Après la victoire de Cynoscéphales, les préliminaires de Tempé en 197 et le traité de 196 donnent entièrement satisfaction, sur les deux points, aux demandes réitérées de la diplomatie romaine.

Avec l'obtention de ces deux garanties fondamentales, le programme défensif de Rome se trouvait complètement réalisé ; mais il restait une question subsidiaire. Qu'allait-on faire des territoires enlevés au roi de Macédoine et évacués par ses troupes? Le Sénat, il faut le répéter, ne voulait pas faire de conquêtes en Grèce ; il se refusait à prendre pied dans le pays et, par conséquent, à occuper d'une manière permanente les villes cédées au traité de 196. Dès lors, il ne restait qu'une solution : leur donner l'indépendance et proclamer leur liberté. La fameuse proclamation des Jeux isthmiques s'explique ainsi de la manière la plus simple et la plus naturelle. Il n'y a dans cet acte, de la part de Rome, ni machiavélisme, comme le veulent les uns, ni entraînement généreux, comme le prétendent les autres. Pour parler de machiavélisme, il faudrait établir que le Sénat, dès cette époque, voulait implanter la domination romaine en Grèce, et les faits montrent absolument le contraire ;

si le Sénat, au lendemain de Cynoscéphales, avait voulu subjuguer la Grèce, il l'eût tenté sans aucun doute, comme il le fit pour l'Espagne malgré une opposition plus forte que ne l'eût peut-être été celle des Grecs. Pour parler de générosité, il faudrait démontrer que le Sénat aurait eu avantage à mettre la main sur la Grèce et qu'il a sciemment sacrifié ses intérêts à sa sympathie pour les Grecs ; or, cette preuve reste encore à faire. Rome a donné la liberté aux villes grecques tout simplement parce que cette libération complétait le programme défensif qu'elle venait de faire triompher au traité de 196, parce que cette solution, pourrait-on dire, lui assurait le maximum de sécurité avec le minimum de sacrifices.

Mais, dira-t-on, ce philhellénisme qu'il faut bannir de la politique sénatoriale, ne le trouvons-nous pas dans l'attitude personnelle de Flamininus et, sous cette forme, n'a-t-il joué aucun rôle dans le règlement des affaires de Grèce? Sans doute, la personnalité de Flamininus, nous l'avons vu plus haut, est loin d'être insignifiante, mais il serait exagéré de parler de politique personnelle. Flamininus, en Grèce, est le représentant de Rome et le mandataire du Sénat. Il peut avoir ses préférences, songer à ses intérêts personnels — et il n'y manque pas — mais son action diplomatique est enfermée dans des limites relativement restreintes. En fait, pendant les quatre années qu'a duré son séjour en Grèce, nous le trouvons deux fois en désaccord avec la politique sénatoriale : sur la question des conditions de paix, après l'entrevue de Tempé, et à propos de l'évacuation des trois places fortes de Corinthe, Chalcis et Démétriade.

En 197, au lendemain de Cynoscéphales, Flamininus signe avec Philippe les préliminaires de Tempé. Le Sénat, qui doit se prononcer en dernier ressort, trouve les conditions trop douces et les aggrave en augmentant le chiffre de l'indemnité de guerre et en ajoutant un nouvel article relatif à la remise des navires macédoniens. Pour cette première divergence, le philhellénisme de Flamininus n'a rien à faire, bien au contraire, car les Grecs demandaient que Philippe fût traité le plus durement possible, et, à cet égard, on peut être certain que les aggravations apportées au traité par le Sénat ont eu toute leur approbation. Si philhellénisme il y a, le Sénat, dans la circonstance, s'est montré beaucoup plus philhellène que Flamininus.

En 196, les dix commissaires arrivent en Grèce; le Sénat leur a donné toute liberté pour fixer la date d'évacuation de

Chalcis, Corinthe et Démétriade. Flamininus insiste auprès d'eux pour une libération immédiate. Les commissaires résistent. On finit par décider que Corinthe sera rendue aux Achéens, mais que les troupes romaines continueront à occuper l'Acrocorinthe, Chalcis et Démétriade jusqu'au jour où Antiochus ne sera plus menaçant. Cette fois, Flamininus est, sans conteste, l'interprète de l'opinion grecque et le philhellénisme peut chez lui être entré en ligne de compte. Mais la contestation, il faut le remarquer, ne porte nullement sur le fond même de la politique romaine. Flamininus et les dix commissaires, dépositaires de la pensée sénatoriale, sont parfaitement d'accord pour évacuer tout le pays : « Les commissaires », nous dit Tite-Live[1], « ne faisaient aucune objection contre la liberté des villes, mais il était plus sûr pour elles de rester quelque temps sous la protection des Romains que d'avoir Antiochus pour maître au lieu de Philippe. » Il s'agit simplement d'une question d'opportunité qui a son importance, mais que cependant on serait mal fondé à grossir.

Représentant de la politique sénatoriale, Flamininus a mis à la servir toutes ses qualités de souplesse, d'intelligence, de séduction, toutes les ressources de sa riche et complexe personnalité : « Si le général romain », nous dit Plutarque[2], « n'eût pas été un homme d'un naturel doux qui préférât les voies de la conciliation à celles de la violence, qui sût écouter avec affabilité et persuader par la confiance ceux qui traitaient avec lui, qui cependant se montrât toujours rigide observateur de la justice, la Grèce n'aurait pas si facilement préféré, au joug auquel elle était accoutumée, une domination étrangère. »

Rome suivait en Grèce une politique d'intérêt bien entendu. Flamininus s'en est constitué le défenseur enthousiaste auprès des Grecs et, grâce à son action personnelle, la raison d'état a pris une allure de générosité qui n'a pas peu contribué à en assurer le succès.

Léon HOMO.

1. Tite-Live, XXXIII, 31, 10-11.
2. *Flamininus*, II, 5.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LE RÉVOLUTIONNAIRE ESPAGNOL
DON ANDRÉS MARIA DE GUZMAN
DIT « DON TOCSINOS »

Au nombre des Espagnols qui participèrent à notre grande révolution, les uns par conviction, les autres par goût des aventures ou pour d'autres motifs moins avouables, nos historiens de cette époque mentionnent en passant un nommé Guzman, affilié au groupe de Danton, pour nous dire qu'il accompagna sur l'échafaud le célèbre tribun, après avoir joué chez nous un rôle qui parut louche ou même criminel au Tribunal révolutionnaire; mais aucun d'eux n'a insisté sur ce personnage de second plan dont ils ignoraient d'ailleurs tout à fait les origines et les antécédents. Le sujet vient d'être repris et notablement élargi par un écrivain catalan, M. Miguel-S. Oliver, dans une notice intitulée : « Un grand d'Espagne terroriste[1] ». M. Oliver a d'abord à peu près réussi à identifier son héros; grâce à un document dont on fera plus bas connaître la teneur, il a indiqué qu'il devait appartenir à la branche des Guzman, représentée aujourd'hui en Espagne par le duc de T'Serclaes, D. Juan Pérez de Guzman y Boza, bibliophile sévillan bien connu et membre de l'Académie de l'histoire de Madrid. Modérément gallophobe, ce qui n'est pas un mince mérite pour un Espagnol d'aujourd'hui[2], M. Oliver reconnaît qu'il doit à nos érudits et à nos archives presque tous les renseignements authentiques dont il a tiré parti; il n'a rien obtenu sur place, pas même l'acte de baptême du révolutionnaire,

1. *Los Españoles en la revolución francesa*, 1re série, Madrid, 1914, p. 225 à 281.

2. Parlant quelque part de la fameuse Thérèse Cabarrus (Mme Tallien), il note que beaucoup d'auteurs français de marque, « élevés dans ce qu'ils appellent *la rigueur des méthodes* », la nomment *Dona Thérézia*. C'est un tort assurément; mais si nous voulions relever tous les noms français estropiés par les auteurs espagnols, il nous faudrait une bibliothèque.

« vu », dit-il, « la désorientation et l'apathie de ceux qui auraient pu me rendre ce petit service. » A propos du titre de son étude, je chercherai à l'auteur une chicane : ce titre n'est pas exact. Il y a Guzman et Guzman; on dit même plaisamment à Madrid qu'il y a Guzman *el Bueno* et Guzman *el Malo*. Celui auquel nous avons affaire n'a jamais été grand d'Espagne et ne pouvait pas l'être. C'est un point que je vais m'efforcer d'établir avant de compléter de mon mieux la notice, d'ailleurs très méritoire, de M. Oliver, à l'aide de documents dont il n'a pas eu connaissance.

Il y a quelques années, j'eus l'occasion d'acquérir, et à très bas prix, chez un libraire parisien plusieurs factums concernant les droits que notre Guzman pensait pouvoir invoquer pour rentrer en possession des titres et des biens, situés aux Pays-Bas, de sa grand'-mère maternelle, Albertine T'Serclaes-Tilly, fille très contestée d'Albert-Octave T'Serclaes-Tilly, comte, puis prince (dès 1693) de T'Serclaes de Tilly, chevalier de la Toison d'or (1702), grand d'Espagne de première classe (1705), qui fut vice-roi de Navarre et de Catalogne et qui mourut à Barcelone le 3 septembre 1715. Touchant cette Albertine, voici ce qu'on lit chez un maître généalogiste, F.-V. Goethals, l'auteur du *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles de Belgique*[1] :

Albertine-Josephe DE T'SERCLAES DE TILLY, baptisée à l'église de la Chapelle, à Bruxelles, le 22 août 1703, décédée à Grenade le 15 octobre 1765, se maria à don Joseph-François *Ruiz de Castro*, conseiller de S. M. C., auditeur et ensuite président de la chancellerie de Grenade.

L'état civil de cette fille a donné lieu à l'un des procès les plus célèbres du dernier siècle. Alexandrine-Josephe *de Bacq*[2] prétendit qu'il y avait un mariage entre le prince et elle, célébré le 17 octobre 1702, et que par conséquent sa fille était légitime; mais le prince, tout en reconnaissant l'enfant, niait le mariage. Leur contestation fut portée devant le nonce du pape à Madrid, où était son prétendu mari. Le nonce décida en effet qu'il n'y avait pas mariage, mais, eu égard aux circonstances, il condamna, par sentence du 9 avril 1709, Albert-Octave à épouser la plaignante ou à lui payer une somme de huit mille ducats. Le prince préféra ce dernier parti.

Après sa mort, Alexandrine-Josephe *de Bacq*, qui avait accepté la sentence du nonce, reprit la cause et la porta alors directement devant le Saint-Siège. Par décisions du 25 septembre 1728 et du 28 janvier 1730, la congrégation des cardinaux, interprètes du concile de Trente,

1. Je me sers de l'extrait de cet ouvrage contenant la *Généalogie de la famille de T'Serclaes*, Bruxelles, 1853.
2. La mère d'Albertine.

jugea qu'il constait d'un *mariage putatif*, de manière que l'enfant était *légitimement née d'un pareil mariage*.

Albertine-Josephe DE T'SERCLAES réclama donc la propriété des biens délaissés par son père, dont le prince de Morbecq avait pris possession en vertu du testament de Marie-Madelaine-Thérèse-Françoise[1]. Le 5 janvier 1747, un arrêt du conseil souverain de Brabant, tout en admettant comme valide la décision des cardinaux, quant à l'état et la condition de naissance, réservait, en même temps, la question de droit quant aux biens. Armée de ces sentences, Albertine-Josephe DE T'SERCLAES obtint du Conseil suprême de Castille, le 16 novembre 1754[2], un jugement qui la reconnaissait héritière du titre princier et de la grandesse, jugement qui fut annulé dès le 22. Alexandrine-Josephe *de Bacq* et sa fille n'ont cessé jusqu'à leur mort, malgré les protestations, de se qualifier de princesses de *t'Serclaes de Tilly*.

Ce dernier arrêt était conforme à l'esprit de la jurisprudence qui avait triomphé au conseil de Brabant. Néanmoins, Marc-Michel, comte *de Gusman*[3], fils de Jean-Dominique *de Gusman* et d'Isidore *de Ruiz de Castro*, dont la mère était Albertine-Josephe DE T'SERCLAES DE TILLY, fut assez mal conseillé pour oser représenter de nouveau devant les tribunaux belges, vers 1780, une cause qui était considérée comme définitivement jugée. Aussi l'arrêt qui intervint le 6 septembre 1784 débouta le demandeur de sa demande en revision.

Ces données paraissent acceptables. Si nous nous reportons aux généalogistes espagnols, nous entendons une autre cloche. Le plus connu d'entre eux, D. Francisco Fernández de Béthencourt, sans discuter la légitimité d'Albertine, admet que sa fille Isidore-Rose Ruiz de Castro, mariée le 5 janvier 1749 à D. Juan Domingo de Guzman Maraver y Ponce de Leon, seigneur de la Torre de Gil de Olid, membre de la royale *maestranze* de Séville, a porté légalement le titre de comtesse de T'Serclaes de Tilly et que son fils D. Francisco Javier Pérez de Guzman a porté non moins légalement le titre de comte[4]. Détail curieux : M. de Béthencourt ne connaît à Isidore-Rose Ruiz de Castro d'autres enfants que le François-Xavier déjà nommé et une Albertina-Manuela. Notre André-Marie, quoique frère des deux derniers Guzman, a disparu de l'arbre généalogique.

1. La seconde femme légitime du prince Albert-Octave.

2. Le *Mémoire pour Don André-Marie de Guzman* (s. l., 1783) ne connaît qu'un arrêt du 16 novembre 1734. Où est l'erreur ?

3. C'est bien le nôtre. Dans le factum que je citerai tout à l'heure, il se nomme *André-Marie-Joseph-Joachim-Marcos-Michel*.

4. *Anales de la nobleza de España*, année 1884, p. 138 et suiv. D'où vient donc le *Pérez* (patronymique des grands Guzman de Medina Sidonia) qui apparaît subrepticement dans cette généalogie?

Pourquoi[1] ? Un autre généalogiste, dont les données sont plus circonstanciées, n'a pas eu les mêmes scrupules : il a réintégré à sa place le Guzman guillotiné sous la Terreur[2]. Voici la notice qu'il lui consacre :

Don Andrés de Guzman y Ruiz de Castro, T'Serclaes de Tilly, prince de T'Serclaes de Tilly, grand d'Espagne de première classe, comte de Tilly et du Saint-Empire, lieutenant au régiment d'infanterie de la Couronne, membre de la royale *maestranze* de Séville. Il naquit à Grenade le 7 octobre 1753 et fut baptisé à la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine. A l'occasion de démarches qu'il entreprit pour rentrer en possession de ses fiefs, il se rendit en Allemagne. En route, la Révolution française le surprit; il en fut la victime et mourut guillotiné.

On se demande comment tous les titres nobiliaires qui accompagnent ici le nom d'André-Marie ont pu lui être donnés en Espagne, puisqu'ils reposent sur la régularité du mariage d'Alexandrine de Bacq, régularité non reconnue en cour de Rome. Les Guzman Maraver, dérivés de D. Juan Domingo, déboutés par le Conseil souverain de Brabant de toutes leurs prétentions à l'héritage d'Albert-Octave T'Serclaes-Tilly, n'ont eu droit à la grandesse et à un titre rappelant l'origine de la fameuse Albertine qu'en vertu du décret royal de 1856 qui reconnut au neveu d'André-Marie le titre (espagnol) de prince de T'Serclaes « avec la dignité de duc ». Il s'agit donc là d'une famille tout à fait étrangère aux T'Serclaes-Tilly de Belgique, branche éteinte dans la personne du comte Claude, frère cadet du prince Albert-Octave, mais dont le titre a été relevé en 1821[3]. De tout ceci résulte qu'André-Marie, l'aîné de son nom, n'a pu se dire grand d'Espagne, dans un document de caractère public, à aucun moment de sa vie. Il s'en est d'ailleurs bien gardé, sauf une fois, trois jours avant sa mort et devant le Tribunal révolutionnaire, où cette prétention ne tirait pas à conséquence. C'est ici qu'il convient de parler d'un des factums auxquels je faisais allusion.

1. Les journaux espagnols de 1793 et 1794 turent soigneusement la participation de Guzman aux actes révolutionnaires de ces années, soit pour ne pas dévoiler au public ce qu'ils jugeaient être une honte pour la nation, soit par égard pour la famille (Andrés Muriel, *Historia de Carlos IV*, t. II, p. 194).

2. Voir l'article intitulé *Casa de los Guzmanes, duques de T'Serclaes*, par D. Juan Moreno de Guerra, dans la *Revista de historia y de genalogia española*, année III, n° 12 (15 décembre 1914). Je dois la connaissance de cet article à mon aimable collègue de l'Université de Séville, D. Joaquin Hazañas y la Rua.

3. Baron Isidore de Stein d'Altenstein, *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 2e année (1848), p. 208 et 213.

Ce factum porte un sous-titre assez ronflant : *Mémoire et consultation sur la légitimité de la princesse Albertine de T'Serclaes Tilly pour André-Marie-Joseph-Joachim-Marcos-Michel de Guzman Ruiz de Castro-Ortiz de Zuniga T'Serclaes Tilly, des premiers ducs de Bretagne, chevalier Maëstrante de la Royale Maëstranze de Séville*[1]. Il serait long et tout à fait étranger à notre sujet de suivre dans le détail la réhabilitation d'Alexandrine de Bacq par son arrière-petit-fils ; mais il importe de dégager de ce fatras ce qui peut servir à éclairer les origines et la conduite de celui-ci. Sa magnifique descendance des ducs de Bretagne[2], si effrontément affichée en tête du factum, demandait quelques mots d'explication qu'il est bien embarrassé de fournir ; il s'en tire en parlant d'autre chose (p. 163) :

Originaires des premiers ducs de Bretagne, les Guzmans sont célèbres dans l'Histoire d'Espagne où leur famille occupe une place considérable. La maison souveraine de Bragance s'est alliée plusieurs fois avec elle, et encor dans le siècle dernier, le 10 décembre 1632, Jean IV, roi de Portugal et des Algarves, épousa Louise de Guzman. Elle a produit une foule d'hommes fameux par les postes éminens qu'ils ont remplis avec gloire. On la voit honorée deux fois du titre de duc, sous les noms de *Guzman duc d'Olivarès* et de *Guzman duc de Medina-Sidonia*, quatre fois de celui de marquis ; et autant de celui de comte, *Guzman comte* d'Arcos, *Guzman comte* de Niebla, *Guzman comte* de Téba et *Guzman comte* d'Olivarès. Les plus grands emplois, tels que ceux de premier ministre, de capitaine général, de vice-roy de Catalogne, de maréchal de Castille, de gouverneur de l'État de Milan, etc., furent l'appanage de ses membres sous la domination de leurs M. C. de l'auguste maison d'Autriche... Du côté maternel, je suis, moi, par les T'Serclaes-Tilly, les Bacq et les Sucre, allié de ce qu'il y a de mieux dans les Païs-Bas.

Se rattacher ainsi aux grands Guzman de Medina Sidonia et à d'autres branches illustres, c'était déjà hardi ; mais André-Marie ne s'en tient pas là. Son grand-père, D. José Ruiz de Castro, conseiller de la chancellerie de Grenade, il ne pouvait guère le laisser dans l'ombre ; aussi n'hésite-t-il pas à le proclamer, sans la moindre preuve, membre de la grande famille des Castro, rivale au moyen âge des Lara et dont était issue l'infortunée Inés. A noter toutefois

1. Le premier titre est plus court : *Mémoire et consultation sur la légitimité de la princesse Albertine de T'Serclaès-Tilly. MDCC LXXXIV.*

2. Le rattachement des Guzman d'Espagne aux ducs de Bretagne est dû à Ambrosio de Morales qui l'a affirmé dans son discours sur la descendance de saint Dominique. Pas un historien sérieux ne l'a admis.

qu'il ne s'affuble, lui, d'aucun titre nobiliaire[1] et qu'il évite d'indiquer avec précision à quelle branche des grands Guzman aurait appartenu son père : la seigneurie de la Torre de Gil de Olid lui est inconnue. La seule qualité qu'il s'octroie est celle de membre de la *maestranze* de Séville, association créée, comme d'autres du même genre à Valence et en Andalousie, pour fomenter le goût de l'équitation parmi les gens de qualité et à laquelle on s'affiliait sans appartenir nécessairement à la haute noblesse[2]. Bref, on peut être sûr, vu sa piaffe andalouse et ses prétentions, que s'il avait possédé quelque chose de plus reluisant que ce titre assez modeste, il n'aurait pas manqué d'en faire parade.

Le factum projette quelque lumière sur certains incidents de la vie d'André-Marie antérieurs à sa participation au mouvement révolutionnaire et même antérieurs à son départ d'Espagne, mais cette lumière reste bien trouble :

C'est à cette époque de l'affaire [en 1781] que j'arrivai à Bruxelles. Le hazard, plutôt qu'un dessein prémédité, m'y conduisit. Issu du mariage de Don Jean-Dominique de Guzman de Maraver avec Dona Isidore-Rose Ruiz de Castro, fille de la princesse Albertine, j'apprends à Paris qu'une discussion où la gloire de mes ancêtres et leur fortune sont compromises occupe le public et les tribunaux des Païs-Bas. Je me détermine à me rendre sur les lieux après m'être fait reconnoître en France pour un descendant des premiers ducs de Bretagne dont les armes sont encore les miennes.

Tenant de ma naissance un grand nom, on peut vanter son nom, c'est un avantage indépendant de nous qui ne nous honnore qu'autant que nous l'honnorons ; assez heureux pour avoir reçu une éducation différente de celle qu'on donne chez nous aux personnes de mon rang en général ; des succès dans deux ou trois actions d'éclat ; des liaisons de la plus sublime sphère ; sur tout de vastes prétentions, les unes ouvertes, les autres en prochaine espérance, éveillèrent l'envie, armèrent la cupidité. On entoura ma jeunesse de pièges que mon bonheur me fit tous éviter. La jalousie aux abois appella la calomnie à son secours. Un tribunal incompétent, dont le chef, qui croyoit avoir à se plaindre de ma fermeté, me haïssoit mortellement, fut soulevé contre moi. Je dédaignai de me justifier sur une accusation imaginaire, non devant un juge, mais devant un ennemi sans juridiction, et je quittai l'Espagne. J'en atteste tous ceux qui me connoissent, j'en atteste le ciel et mon cœur, je la quittai irréprochable, abandonnant

1. J'ignore où Goethals a pris le titre de *comte de Guzman* qu'il prête à André-Marie.

2. Il fallait pour y entrer faire la preuve de quatre degrés (A. de Laborde, *Itinéraire descriptif de l'Espagne*, 2e éd., t. I, p. 234).

le terrain à des persécuteurs acharnés, fuyant l'animosité et regrettant la justice, qu'on vit bientôt après pleurer son affront et le mien.

De ces déclarations peu explicites, on pouvait déjà conclure que le motif qui poussa André-Marie à quitter l'Espagne ne fut pas seulement la revendication de l'héritage de sa grand'mère aux Pays-Bas, mais la nécessité d'échapper à la rancune d'un chef et aux sévérités d'un tribunal militaire, car il avait, comme il le laisse entendre et comme le confirme la notice généalogique de M. Moreno de Guerra, embrassé la carrière des armes.

Un autre document, le Mémoire justificatif, dont une analyse écourtée par le Dr Robinet avait guidé M. Oliver dans ses recherches, sans lui permettre toutefois de les pousser assez loin, nous fournira le moyen d'éclairer et de préciser le passage autobiographique du factum; mais, auparavant, il importe de débarrasser le terrain de certaines broussailles qui l'encombrent encore.

M. Oliver sait qu'André-Marie de Guzman eut un frère cadet, qui se fit appeler comte de Tilly après la mort de son aîné et qui déploya une grande activité dans les deux premières années de la lutte de l'Espagne contre Napoléon, de 1808 à 1810; il signa la capitulation de Bailen et occupa dans la junte insurrectionnelle de Séville, puis dans la junte centrale, une position assez en vue. Pour établir cette parenté, M. Oliver ne cite qu'un passage de l'*Histoire d'Espagne jusqu'à la majorité de la reine Isabelle II* de D. Antonio Alcalá Galiano, où, à propos des principaux fauteurs de l'insurrection sévillane en 1808, l'auteur parle du « comte de Tilly, d'une famille illustre d'Estremadure, qui, parce qu'il avait séjourné en France, connaissait les procédés de la révolution dans ce pays, où son frère, l'ex-ecclésiastique Guzman, avait joué un rôle important, sinon brillant, comme meneur furibond du groupe le plus exagéré et séditieux, jusqu'au jour où il périt avec les partisans de Hébert et de Chaumette ». Sauf quelques détails tout à fait erronés — Guzman n'appartint jamais à l'Église et ne fut pas exécuté avec les Hébertistes — ce que dit Alcalá Galiano s'accorde assez avec ce qu'on lit chez le principal historien de la guerre de l'Indépendance, le comte de Toreno. Parlant aussi de l'insurrection de Séville, il mentionne comme un de ses instigateurs « le comte de Tilly, d'une maison illustre d'Estremadure, homme inquiet, agité et d'une conduite privée assez fâcheuse. Quoique prêt à susciter des désordres et aussi ami des nouveautés que son frère Guzman, si fameux pendant la Révolution française, il n'aurait jamais réalisé son projet si la cause qu'il embrassa alors n'avait pas été si sainte[1] ». Outre ces

1. *Historia del levantamiento, guerra y revolucion de España*, éd. de la

deux témoignages, nous avons encore un bulletin de police du gouvernement français intrus, daté de Madrid, le 12 décembre 1808, où il est question de la junte centrale espagnole. « La junte », dit ce bulletin, « étoit soumise à la volonté de deux hommes, l'un nommé Lorenzo Calvo, marchand épicier de Sarragosse, qui avoit gagné en peu de mois le titre d'Excellence... L'autre étoit un nommé Tilly, condamné autrefois aux galères comme voleur, frère cadet du nommé Guzman, qui a joué un rôle sous Robespierre, dans le tems de la terreur, et bien digne d'avoir eu pour frère ce misérable[1]. » Quelle valeur devons-nous accorder à ces assertions? Incontestablement, Alcalá Galiano pouvait être renseigné sur le comte de Tilly, puisqu'il se trouvait à Cadix lors de la dissolution de la junte centrale et de son remplacement par une régence au commencement de l'année 1810, et qu'il écrivit un mémoire au sujet de l'arrestation du comte qui eut lieu alors[2] : ce dernier, en effet, accusé d'avoir voulu abandonner la place en se retirant avec une division en Amérique, fut poursuivi judiciairement et mourut quelques mois après, d'après Toreno, dans la prison du château de Santa Catalina de Cadix[3]. Ce qu'il faut noter, c'est que Toreno aussi bien qu'Alcalá Galiano nous donnent le comte de Tilly comme appartenant à une famille d'Estremadure. Quoique les Guzman Maraver fussent établis à Grenade, où naquirent André-Marie et son cadet François-Xavier, ainsi que deux de leurs sœurs, nous voyons par la plus récente généalogie de la famille qu'elle avait en effet des attaches avec la province d'Estremadure, puisque François-Xavier jouissait du titre de conseiller municipal à vie (*regidor perpetuo*) de Jerez de los Caballeros, où naquit aussi une de ses sœurs. Pour éviter des confusions que pourrait produire ce nom de Tilly, usurpé par les Guzman, il n'est pas inutile de rappeler qu'il existait dans la même province une famille Tilly, peut-être d'origine normande, laquelle vint sans doute s'y établir dans le cours du XVIII[e] siècle. La *Gazette* de Madrid du

Bibl. Rivadeneyra, p. 64[a]. La première édition date de 1835-37. Ce jugement sur la moralité de Tilly est confirmé par le fameux D. José Blanco (Blanco White) : « The count Tilly, a titled Andalusian gentleman, of some talents, unbounded ambition, and no principle... » (*Letters from Spain*, Londres, 1822, p. 43). Blanco déclare que c'est Tilly qui fit assassiner à Séville le comte del Aguila.

1. Archives nationales. Secrétairerie d'État. Consulat et Empire. AF IV, 1636. 18[e] Bulletin. Document dont je dois la connaissance à M. François Rousseau.

2. Dionisio Pérez, *Las Cortes de Cadiz*, Madrid, 1904, p. 233.

3. *Historia del levantamiento*, éd. citée, p. 243[b]. La généalogie de M. Moreno de Guerra dit qu'il fit son testament au château de Saint-Sébastien à Cadix et qu'il mourut le 14 septembre 1810.

22 février 1793 mentionne la mort dans cette ville, le 19 janvier précédent, de D. Rudesindo Everardo de Tilly, García de Paredes, comte de Tilly, lieutenant général des armées royales, à l'âge de soixante-neuf ans. Le nom de García de Paredes, porté par un célèbre guerrier du XVI^e^ siècle originaire de Trujillo, province de Cáceres, prouve que l'officier général mort en 1793 était bien un Tilly d'Estremadure; nous savons d'autre part, par des almanachs royaux, qu'un titre de comte de Tilly fut créé en 1790, évidemment au profit du lieutenant général qui, en 1783, figure encore à l'État militaire sous le seul nom de « Don Rudesindo de Tillí ». Ces Tilly n'ont rien de commun avec les Guzman, prétendus comtes de Tilly[1].

Le Mémoire justificatif est un exposé de la vie d'André-Marie de Guzman jusqu'au moment de sa première arrestation à Paris le 4 juin 1793. Ce document nous donne d'abord quelques détails précis sur sa naissance, son éducation et sa carrière en Espagne. Né à Grenade le 6 octobre 1753[2], il déclare appartenir, du côté paternel, à une famille originaire de France, « comme conste par mes lettres de naturalité de 1781 », et, du côté maternel, à une famille brabançonne, se disant arrière-petit-fils d'Albert-Octave de T'Serclaes-Tilly et en possession, par sa mère, de tous les droits qu'elle avait « à la succession immense que son grand-père laissa en Brabant ». Pour se conformer sans doute à un usage assez répandu, dès le milieu du XVIII^e^ siècle, chez certaines familles de la noblesse espagnole éclairée, ses parents l'envoyèrent, en 1762, en France, à l'École militaire de Sorèze[3], où il resta jusqu'en 1769, puis il revint en Espagne et entra au service. Quels purent bien être ses « succès dans deux ou trois actions d'éclat », dont nous parlait tout à l'heure le factum que j'ai cité? On ne le voit pas, attendu qu'entre 1769 et 1773, date où Guzman quitta le service, l'armée espagnole ne prit part à aucune campagne. En tout cas, ses exploits ne le retinrent pas longtemps sous les étendards de Sa Majesté Catholique. Ayant eu à pâtir d'un de ses supérieurs, le général O'Reilly, célèbre surtout par sa malheureuse expédition contre Alger en 1775, il renonça à la carrière mili-

1. Le titre de comte de Tilly appartient maintenant à la famille Arizcun, qui, en vertu d'un jugement rendu au XVIII^e^ siècle, a seule le droit de le porter. Je dois ce renseignement à M. le comte de Lascoiti, par l'entremise de mon ami le R. P. Elizondo.

2. La généalogie de M. Moreno de Guerra dit le 7 octobre.

3. Cf. mes *Études sur l'Espagne*, 2^e^ série, 2^e^ édition, p. 253. Dans la liste des élèves espagnols de Sorèze que j'ai publiée dans mon édition de la *Satire de Jovellanos contre la mauvaise éducation de la noblesse*, Bordeaux, 1899, figure, sous la date de 1769, un *André Solis de Guzman*, qui pourrait être le nôtre, si l'on admet que *Solis* cache le nom de *Maria*.

taire, puis de nouveaux déboires et le dégoût que lui inspirait la vie espagnole le poussèrent à franchir la frontière; il se mit à voyager et, au bout de quelques années de résidence en France, demanda et, à ce qu'il prétend, obtint des lettres de naturalité en 1781. Il n'y a pas lieu, semble-t-il, de suspecter la sincérité de ces déclarations qui n'offrent rien d'invraisemblable. Aussi pouvons-nous nous en armer pour contredire l'assertion d'Alcalá Galiano, qui traite Guzman de défroqué : « el ex eclesiástico Guzman ». On ne voit vraiment pas à quelle époque de sa vie il aurait pu songer à l'Église. Quant à sa carrière militaire, y a-t-il lieu d'admettre qu'il l'ait recommencée en France, en vertu du pacte de famille qui permettait aux officiers de servir indifféremment dans les deux pays? Cela ne ressort pas clairement de l'interrogatoire qu'on lui fit subir le 1er avril 1794 devant le Tribunal révolutionnaire : « A repondu se nommer André-Marie Guzman, agé de quarante-un ans, naturalisé françois depuis 1781, ancien colonel à la suite de la cavalerie, né de Grenade en Espagne, demeurant rue neuve des Mathurins, n° 36[1]. » A première vue, il s'agirait ici plutôt d'un grade honorifique qui pourrait lui avoir été reconnu; toutefois, il résulte de l'interrogatoire du lendemain 2 avril qu'il avait été chassé des armées de la République comme suspect; Guzman aurait donc servi chez nous quelque temps entre 1790 et 1793. Muni de sa naturalisation française — qu'il avait recherchée, pensant qu'elle lui faciliterait le règlement de ses affaires aux Pays-Bas — il se rend à Bruxelles et commence la série de ses nombreuses démarches pour rentrer en possession de l'héritage de son bisaïeul. Malgré la cassation, qu'il prétend avoir obtenue à Vienne en 1786, d'un arrêt du Conseil de Brabant de 1784 qui le déboutait complètement, Guzman fut empêché par les troubles de l'année 1787 de rien obtenir de ses juges. Dès lors, il semble s'être jeté par dépit, besoin d'argent ou peut-être même aussi par une sorte de conviction, dans le mouvement révolutionnaire brabançon auquel il aurait pris une part active qui le désigna, nous dit-il, pour remplir les fonctions de « chef » ou de « général de la fédération belgique » en 1790. N'ayant pas réussi à contrôler les assertions de Guzman pour toute cette période de sa vie, je me bornerai à laisser parler son Mémoire, en remarquant toutefois que les écrits belges que j'ai pu consulter, entre autres ceux de Théodore Juste, ne soufflent mot de l'Espagnol. Quand le règne de la sauvagerie allemande sera fini en Belgique et que les archives de ce pays qui n'auront pas été brûlées ou pillées par les kulturistes seront rendues à leurs légitimes propriétaires,

1. Archives nationales, W 342, n° 648, 3e partie, n° 46.

peut-être arrivera-t-on à démêler dans ce récit embrouillé le vrai du faux ou de l'exagéré, car n'oublions pas que l'auteur, en sa qualité d'Andalou, a droit à ce genre d'indulgence que nous accordons volontiers chez nous aux Marseillais.

Le Mémoire justificatif qui a été connu du Dr Robinet et dont il a donné une analyse très succincte, non exempte d'erreurs[1], existe aux Archives nationales dans le carton F7 4434. M. Pierre Caron, archiviste de la section moderne de ce dépôt, l'avait fait copier et comptait le publier. Sachant que je m'occupais de Guzman, il m'a très aimablement cédé sa copie, mais il n'a pas pu me céder en même temps sa connaissance si précise de l'époque qui lui aurait permis de commenter le document infiniment mieux que je n'ai été en mesure de le faire. La pièce des Archives n'est pas l'original que l'accusé présenta au Comité de Sûreté générale, mais une transcription d'une effroyable incorrection. Comme on ne saurait vraiment imputer à l'ancien élève de Sorèze toutes les fautes grossières qu'elle contient, il faut croire qu'elles sont le fait d'un copiste d'une rare ignorance et, de plus, fort peu soigneux, car il a certainement sauté des mots et rendu inintelligible plus d'une phrase. Telle qu'elle est, je la place sous les yeux du lecteur, qui y trouvera au moins le résumé de ce que le révolutionnaire espagnol voulut faire croire à ses juges, au moment où il commença à sentir sa tête branler sur ses épaules, c'est-à-dire le 5 juin 1793, avant de connaître la décision du Comité qui le remettait pour quelque temps encore en liberté.

LE CITOYEN GUZMAN
AUX REPRÉSENTANS DU PEUPLE COMPOSANT
LE COMITÉ DE SÛRETÉ GÉNÉRALE.

Citoiens,

J'ai paru hier devant vous, j'y ai été interogé pour la quatriemé fois depuis la Revolution sur des faits que, quoique etrangers á notre Revolution, il importe a ma delicatesse et á ma loyauté de destaillier avec le plus grand soin, puisqu'ils servent de prétexte aux malveillans, aux agens, aux puissances etrangères, a jetter du louche sur mon patriotisme. Je vais amplifier dans ce memoire les réponses que j'ai faites hier aux questions que vous m'avez faites; je mettrai par là le Comité en même d'aprecier mon denonciateur et d'avoir de moy l'opinion que je merite.

Je suis né á Grenade, en Espagne, le 6 octobre 1753. Ma famille paternelle, quoiqu'originaire de France, comme conste par mes lettres de naturalité de 1781, etoit etablie en Espagne depuis plusieurs siecles.

1. *Le Procès des Dantonistes*, Paris, 1879, p. 400.

Mon bisayeul rendit les plus grands services dans la guerre de Succession, mais les enfans de Philippe V, surtout feu Charles III, roy d'Espagne, pacant (*sic*) de la plus grande ingratitude les services que ma famille avait rendu. Du costé de ma famille maternelle, je suis originaire du Brabant; ma mère, petite fille du ci-devant prince Albert-Octave Zerlacs (*sic*) Tilly, me transmit tous les droits quelle avoit a la succession immence que son grand pere laissa en Brabant. Pendant la minorité de sa mere, la maison de Montmorenci Robeck, toute puissante en France et chaudement protegée par la ci-devant cour, s'empara des biens de mon grand pere, dont il n'en etoit que le sequestre, comme le conste un memoire que j'ai fait publier en 1781, 82, 83 et 84.

En 1762, je fus envoié en France au college de Sorese. J'en suis sorti en 1769. Je retournai en Espagne et entrai au service militaire. Le fameux comte d'Oreilli, general et favori de Charles III, ayant eu une affaire avec moi, me força a quitter le service en 1773. Plusieurs vexations, que j'avois essuyées de la part de Charles III, a qui les reclamations que je faisois des services rendus par ma famille et des avances qu'elle avoit faites a Philippe V me rendirent odieux a ses yeux; le degout que j'ai eprouvé, joint a l'opposition de mon caractere a la vie monotone que l'on mene en Espagne, me deciderent a voyager; après quelques années de residence en France, je me fis naturaliser l'an 1781.

Le procès existant en Brabant sur la succession de mon bisaïeule maternelle, l'envie que j'avois de chercher a detruire la protection ouverte que la cour de France accordoit á mes adversaires, entra peut-être pour quelque chose dans le parti que je pris de ma naturalisation; mais peu de tems aprés, ayant reconnu que les cours se ressembloient toutes, que le bon droit et la justice etoit toujours proscrit tandis que l'intrigue et l'usurpation etoient favorisées, j'abandonnai mes adversaires et ses protecteurs, et je repris contre les premiers, a la fin de l'année 1781, le procés qui existoit contre eux au conseil de Brabant. Le cy-devant comte d'Ademar, ministre de France a Bruxelles, fut chargé par le cy-devant comte de Vergene et par la Cour de France de soutenir les parties de mes adversaires; deja cette meme cour avoit, par sa puissance, paralisé mes droits en Brabant. En 1774, epoque a laquelle la souveraine Cour feodale de Brabant, aprés soixante et tant d'années de procés, rendit un arret contradictoire et definitive qui me mettoit en possession de la principauté de Tylli et ordonnoit la restitution de tout les fruits perçu depuis 1727, la dame Choiseul Meuse, maîtresse du prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, et agente de la cour de France, obtint un decret dudit prince Charles qui, au grand scandale de tout le Brabant, cassa, en sa qualité de gouverneur, l'arrêt d'une cour souveraine, mentient (*sic*) mes adversaires dans la pocession de mes biens dits et, pour etouffer toute reclamation, le même gouverneur cassa le tribunal et me renvoia par

devant le conseil de Brabant. Il fit plus, il deffendit, sous les peines les plus rigoureuses, que l'on ne pût rien imprimer dans aucune procedure afin de se reserver le droit d'etouffer les cris des victimes faites par les tribunaux.

Le procés que j'avois repris a la fin de 1781 fut jugé au Conseil de Brabant en 1782, a mon desavantage; le chancelier du Conseil de Brabant, Crumpi, ainsy que presque tous les conseilliers etoient, comme tout le monde sait, vendus a la cour; les . . . . . (*sic*) d'icelle y etoient les loix sur lesquelles ils jugeoient. Ce fut pendant le cours de ce procés que le citoyen Wunk, qui le defendit, se lia etroitement avec moi. L'injustice qu'on m'avoit faite me l'attachere davantage. Je m'etoit conformé a la loi qui deffendoit l'impression des affaires contentieuses; aussi l'esprit public, dirigé par celui de la Cour, n'etoit-il pas en ma faveur. Je fis faire une consultation par les plus fameux avocats de Bruxelles; tous furent d'accord qu'il falloit intenter la grande revision et que l'arrest ne manqueroit pas d'etre reformé; mais il falloit commencer à deposer cent cinquante mille francs au greffe pour les epices. Je me trouvoi très oberé, broullié avec mon pere, raport à ma naturalisation, poursuivi par toutes les manieres possibles de mes adversaires et n'aiant qu'un tems très limité pour me procurer les fonds necessaires pour ma grande revision. J'avois à Lyon quelques amis, entre autres le citoyen Vial qui connoissoit ma position. Ils m'ecrivirent en m'engageant à me rendre dans leur ville où ils esperoient me faire trouver les fonds necessaires pour mon procés et autres besoins. Je m'y rendis au commencement de l'année 1783. Je fis là la connoissance du citoyen Baroud, notaire, qui, instruit de mon procés, de ma fortune en Espagne, apres avoir pris pendant deux mois toutes les informations qui lui parurent necessaires, m'avanca les fonds que je desirois. Je revins en Brabant, je commencai ma grande revision; mais voulant avoir l'esprit public pour moi, je resolu de fronder la cour de Bruxelles sans respecter ses decisions ou ses loix arbitraires; je fis imprimer et distribuer vingt mille exemplaires du memoire sur mon procés, je fis desposer chez le notaire Wanlinte, a Bruxelles, toutes les pieces originales citées dans le memoire, j'invitai tout le public à en venir prendre connoissance. Les crimes et les faux commis par mes adversaires, les injustices et le despotisme du gouvernement etoient devoilés; le peuple s'eclaira et je vis bientot l'esprit public s'associer a ma cause; mes adversaires, malgré mon defi, n'osoient rien imprimer ni contre moi, ni contre mes droits, mais ils travaillerent sourdement; ils payerent les juges, leur cause devint celle du gouvernement. Calonne, etroitement lié avec le ci-devant prince de Robeck, tous deux l'un intendant, l'autre gouverneur de Lille et avoit été l'amant de la ci-devant princesse de Robeck. Il protega le mari qui etoit mon adversaire. Pendant le cours de cette derniere procedure, le Conseil de Brabant lui-même se rendit mediateur entre mon adversaire et moi. On me proposa deux à trois

millions par arrangement; mais comme il n'est pas dans mon caractere de transiger avec des fripons, je l'ai refusé. Le Conseil de Brabant se coaliza, et, pour sauver leur honneur et celui du gouvernement, au mois de septembre 1784, ils rendirent un arrest qui les deshonora tous, mais qui m'enlevoit une grande partie de mes droits. L'esprit public etoit tellement en ma faveur que les juges aiant restés vingt-quatre heures aux opinions, le peuple se preparoit á des illuminations publique a ma faveur; plus de cinq mille ames etoient dans la place du Parc á Bruxelles, qui attendoient le jugement. Lorsqu'ils apprirent que la sentence m'etoit contraire, leur mecontentement se manifesta de telle maniere que les juges coupables, craignant le peuple, se firent escorter par la garde jusqu'a chez eux. C'est parce qu'en deffendant mes droits j'ai deffendu ceux du peuple que j'obtins sa bienveillance et c'est à ce succés que j'ai dus, en 1790, le choix que le citoyen Wunk fit de moi de me mettre à la teste de la federation Belgique. Van der Noot avoit été l'avocat de ma partie adverse. Il etoit resté triomphant après la perte de mon procés. En 1784, il ne me restoit qu'un moien, qui etoit celui de devoiler toutes les infamies du gouvernement et du Conseil de Brabant et attaquer de nullité son dernier arrest. Je me rendis á Vienne en 1785. Après beaucoup de desmarches, beaucoup d'inquietude que les vives sollicitations du cy-devant marquis de Noailles, ambassadeur de France à la Cour de Vienne, faisoit[1] en faveur de mes adversaires (au point qu'il eut l'impudeur de presenter les agents de ma partie adverse au nom de sa cour pour solliciter contre moi dans une affaire contentieuse), je parvins enfin à obtenir la cassation de l'arrêt de 1784 à la fin de 1786. L'empereur Joseph II fit rendre au ci-devant marquis de Noailles les memoires qu'il avoit presenté contre moi, en l'avertissant de ne plus se mêler du tout en affaire contentieux et d'en prevenir la Cour de France. La verité et la justice triomphant un moment, l'Empereur, distrait par la guerre contre les Turcs, donna peu de soins aux affaires des particuliers, ses ministres seuls s'en occupoient; chez ceux-ci l'intrigue fut plus puissante, on retarda l'expedition de mes affaires; des troubles s'eleverent en Brabant en 1787. Des affaires de la succession que je venois de faire en Espagne et le placement des fonds qui en provenoit me firent quitter Vienne. Je revins à Paris. Calonne, alors ministre des finances (sollicité[2] par le cy-devant prince de Robeck qui, effraié du succès que j'avois eu dans la cassation de l'arrest de 1784, vouloit entrer en arrangement), parlat au citoyen Baroud, lui fit les mêmes propositions qui avoient eté faites avant l'arrest de 1784; mais il repondit que je persistoit à n'entrer dans aucun arrengement.

Les troubles du Brabant furent appaisés; mais Van der Noot, qui avoit perdu son credit à Bruxelles apres la cassation que j'avois obtenu à Vienne de l'arrest de 1784, chercha à se raprocher du citoyen Wunk,

1. Le ms. porte *faisant*.
2. Ms. : *sollicitoit*.

ce dernier etant le chef du partie (*sic*) populaire. Lorsqu'en 1788 les troubles des Pays-Bas recommencerent, le citôyen Wunk etant d'une santé extrememement foible, et croyant que Vandernoot etoit vraiement un homme populaire, oublia ses ressentimens personnel [et] ne songa qu'au bien etre de sa patrie. Il associa Vandernoot à ses travaux; mais ce dernier, qui avoit toujours eté vendu à la noblesse et au clergé, deguisa ses intentions avec Wunk, triompha par la perte de celui-ci, et lorsqu'il se vit maitre du Brabant, cimenta la puissance des etats et, redoutant la puissance des Wunkistes, presenta (persecuta?) ses chefs et les forca à se refugier en France.

Les ci-devant duc d'Aremberg, le comte de la Marque, prince de Gavre, duc d'Urs[el] et plusieurs autres, contre lesquelles j'avois des reclamations à faire de la meme nature que celles que j'ai contre les cy-devant princes de Robeck, avoient feint de suivre le partie (*sic*) des Wunkistes; les vrais motifs de leur conduite etoient que le cy-devant duc d'Aremberg, le plus riche particulier des Pays-Bas, vouloit se faire declarer duc de Brabant et se servir(ent) du partie (*sic*) des Wunkistes pour y reussir. Ils avoient dans l'Assemblée constituante le ci-devant comte de la Marque, frere du cy-devant duc d'Aremberg, le ci-devant prince de Robeck, commandant de Lille, Mirabeau, qui etoit l'ami de la Marque, Lafayette, qui avoit pour agent subalterne Dumouriez, qui, à cette epoque, fit plusieurs voyages en Brabant clandestinement. Le partie d'Aremberg avoit si bien pris ses precautions que dans le comité que les Wunkistes etablirent[1] à Lille, il y avoit deux membres qui etoient les hommes d'affaires du ci-devant duc d'Aremberg.

La conduite du parti d'Aremberg avec les Wunkistes fut celle-cy : pour leur procurer le credit qu'ils avoient à l'Assemblée constituante, ils firent refuser à Vandernoot le secours qu'il demandoit en meme tems qu'il faisoit tout esperer a Wunk, a la condition de favoriser le projet du ci-devant duc d'Aremberg. Le vertueux Wunk se montroit toujours digne du choix que le peuple avoit fait de lui. Les agens d'Aremberg à leur tour tenoit la conduite la plus insidieuse, ils faisoit preparer toutes les expeditions possibles, mais ils les faisoit toutes manquer en retirant l'argent au moment de l'execution, parcequ'ils ne trouvoient pas la realisation de l'elevement de d'Aremberg. Enfin, après plusieurs mois pendant lesquels le parti des Wunkistes fut parfaitement le jouet de celui de d'Aremberg, le citoien Wunk aiant appris par un Barbençon qui revenoit de Londres que Guzman y etoit, Wunk lui ecrivit de[2] se rendre auprès de lui à Lille. Guzman s'y rendit en aoust 1790; Wunk le presenta à son comité en disant : « Voicy le deffenseur de notre cause, il a lutté contre la tyranie et contre le despotisme, il a fondé le gouvernement des Pays-Bas au moment où personne n'ausoit rien dire, il soutiendra nos interests. »

1. Ms. : *établiroit.*
2. Ms. : *pour.*

Le Comité me fit part de toutes les operations qu'il avoit fait, de celles qu'il alloit faire; il etoit question alors d'une expedition sur Courtrai. Je la trouvoit tres mal combinée. Je leur en fit sentir les fautes, je leur detailloit aussi combien il etoit redicule d'avoir dans leur comité des agens du cy-devant duc d'Aremberg. Je m'ettois deja convaincu par le raport qui m'avoit été fait des projets ambitieux de d'Aremberg; je leur predis que d'Aremberg seroit le premier a faire manquer l'expedition sur Courtrai si le Comité ne lui donnoit l'assurance qu'il demandoit et qui sans doute lui sera refusé, puisque probablement le Comité ne trahiroit jamais la cause du peuple. Comme dans le plan du Comité il entroit une expedition sur le Hainaut, l'on me chargea de me rendre à Valenciennes pour le realiser. Je partis pour Valencienne. Peu de jours apres, un membre du Comité de Lille se rendit à celui de Valencienne; il m'apris que d'Aremberg avoit retiré les fonds destinés pour l'expedition de Courtrai, que la pluspart des bons patriotes Wunkistes n'avoit pas de quoi vivre, qu'il falloit renoncer à la plus belle des causes faute de moyen. Le partie d'Aremberg avoit changé sa politique. Deschu de leur projet d'ambition auprès du parti Wunkiste, d'Aremberg aimoit mieux, ainsy que le duc d'Urs[el] et tous les autres, conserver leur place aux Etats de Brabant sous le regime de Vandernoot et avoir l'air de servir la maison d'Autriche pour se conserver une retraite en presentant (*sic*) en France le parti Wunkiste. Dans cet etat de choses, mon zele pour la cause que j'avois embrassé m'emporta peut-etre trop loin et au dela de mes moyens. J'employois les fonds que je possedois, ceux que j'ai pu me procurer par mon credit, a venir au secours des Wunkistes et a fournir les fonds necessaires a une expedition sur Mons, crainte de donner de la suspiction à Valenciennes, siege de notre residence, et instruisis, d'après un arresté du comité, la municipalité de Valenciennes du sujet de notre sejour; je l'invitai à envoier un commissaire pour assister à nos deliberations. La Confederation Belgique, dont j'étois le general, avoit rendu un manifeste qui lui avoit attaché plus de 60 mille ames dans la Belgique; ces progrès etoient rapides, Vandernoot et les États tremblaient, d'Aremberg et son parti se voioit perdu, le procureur de la commune de Vallencienne, nommé Dupont, etoit vendu aux Etats de Brabant; le ci-devant comte de la Marque, proprietaire de la terre de Remmes à deux lieues de Valenciennes, avoient toutes ses creatures dans la ville. Le cy-devant prince de Robeck, gouverneur de la Flandre, disposoit du departement de Douai, entre autre d'un administrateur de ce departement nommé Pankouke, banquier à Lille et son agent.

L'on se rapellera qu'à cette époque feu l'empereur Leopold avoit fait publier un manifeste dans lequel il disoit aux Belges qu'il pouvoit se donner telle ou telle constitution que le peuple voudroit, que quand à lui il renonceroit à toute hostelité et pretentions pourvu qu'on lui conserve le pouvoir executif.

Le parti Wunkiste, abandonné à lui seul, ennemi juré des États et de Vandernoot présenté (*sic*) par la faction de d'Aremberg et par ses adhérans dans l'Assemblée constituante, persécuté encore par la maison d'Autriche envoié (*sic*) par le mareschal Bender, lequel, craignant le grand partie de la Confederation Belgique, proposa au comité de Wunkiste d'accepter la proclamation et l'offre faite par Leopold, c'est-à-dire de laisser au peuple le choix de la Constitution qu'il voudroit. L'on decida d'envoier le ci-devant comte de la Prade, commendant en second de la Confederation, pour dire aux emissaires de la maison d'Autriche que la seule preuve que Leopold pouvoit donner de la verité de ses sentimens et de la solidité de ses promesses étoient de tenir ses troupes au dela de la Meuse, de laisser agir librement les forces de la Confederation Belgique et que lorsqu'elle auroit jeté à bas les Etats et convoqué la représentation nationale, alors on proposeroit au peuple de deliberer sur les propositions de Léopold. Les choses en étoit là et tel étoit ce grand secret politique dont on fait aujourd'hui un si grand bruit, comme si la Confederation Belgique n'avoit pas du chercher à paralyser pour quelque tems un de ses ennemis, surtout lorsque la France, parfaitement etrangere à la Revolution du Brabant, loin de soutenir [les] patriotes, les persécutet (*sic*), la confederation etoit pret à fondre sur Mons, Vandernoot en étoit instruit, la prise de (*sic*) étoit infaillible; le parti d'Aremberg trembloit par toutes les considerations que nous avons déjà faites. Le cy-devant comte de Mercy, dont le frere est aux Etats de Brabant et entierement liés aux partie d'Aremberg, le servoit aussi dans cette occasion. Le procureur de la commune de Valencienne, point central de Vandernoot et d'Aremberg et instruit des operations du comité des Wunkistes par ce que j'ai déjà dit, c'est-à-dire par la defference que les comité avoit de se concilier avec la municipalité, se transporta l'avant veille du jour de l'expedition, qui devoit se faire sur Mons, à minuit chez moy, accompagné du corps municipal sous pretexte que le comité Wunkiste, dont il connoissoit tout le travail, agissoit contre la France. La fausseté de son requisitoire fut d'abord prouvé par le raport qui existoit entre le comité et la municipalité, ainsy que par ses registres, il visita tous mes papiers particuliers, il me fit subir un interrogatoire qui dura deux heures, il poussa la possession du partie qu'il soutenoit jusqu'à m'interoger lui même, lui qui étoit mon accusateur. Enfin, apres une quantité de vexations, le corps municipal se retira dans une autre chambre et la deliberation fut que je garderai la ville de Valenciennes pour prison jusqu'à ce qu'on recevrai des ordres de l'Assemblée constituante. Le but du procureur de la commune et du parti qu'il servoit, l'expedition sur Mons retardé, donnoit le tems à Wandernoot d'y envoier des forces pour s'y opposer, attendu que Mons etoit depourvu dans ce tems là. J'ai cru parer à tous ces inconvéniens en proposant sur le champ au corps municipal de me permettre d'aller au Parlement siegeant à Douai. Il n'étoit que deux

heures apres minuit, je pouvois y etre rendu à 8 heures du matin. J'observai à la municipalité que le parti Wunkiste étoit perdu s'il manquoit une expedition pour laquelle il avoit fait les derniers effort. Le corps municipal consentit à ma demande, il nomma un de ses membres commissaires pour porter le procès-verbal. J'entrai dans ma voiture et partis avec lui. Nous arrivames à 8 heures à Douai. Vers les une heure le departement s'assembla, il ne me fut pas permis d'y penetrer, deux membres seulement sortirent pour me parler, entre autre le citoyen Pankouke, banquier à Lille. Je reiterai l'instance d'être admis à parler au departement, ce que j'avois à dire étoit trop triomphant (*sic*), les humbles cerfs de Robeck qui étoient des commissaires qui m'écoutoient redoutoit mes raisons, aussi l'entré du departement me fut interdite. Je me proposai de me rendre à Paris, de m'y faire conduire même s'il croyoit que l'homme qui volontairement s'etoit rendu a (*sic*) Valenciennes à Douai ne voulu pas se rendre au comité de recherche de l'Assemblée constituante. Après m'avoir fait attendre plus de deux heures, les memes commissaires sortirent pour m'annoncer qu'ils n'avoit rien à me dire de la part du departement et que j'etois le maître de faire ce que bon me sembleroit. Je descendis dans l'intention de retourner à Valenciennes. Au bas de l'escalier du département je fus entouré par une escadre de mareschaussée à laquelle le citoyen Pankouke lui-meme me designa. L'escadre me conduisit dans une prison, je fus jetté dans un cachot destiné pour le criminel le plus atroce, les verrous m'y renfermerent. Une heure après que je fus renfermé dans ce sejour d'horreur, on ouvroit la porte de mon cachot et j'y vis entrer le commissaire de la municipalité de Valenciennes qui étoit venu avec moi et deux autres hommes qui me dirent être membre du departement. Ils m'adresserent la parole en me demandant si j'avois besoin de quelque chose. Je n'ai jamais de fierté que dans le malheur, mon cœur est trop grand pour ne pas se révolter contre les tyrans : « Jugez à présent ce que je dois penser de vous et de votre département », telle fut ma réponse. Elle le frapa, ils se retirère. Environ une demie heure après les portes du cachot se rouvrire, l'on me donna un logement dans l'appartement du jolier, les commissaires m'annonçère qu'on envoioit un courier extraordinaire à l'Assemblée constituante, qu'il seroit de retour dans 48 heures, que pendant ce tems toute communication me seroit interdite, et ne me fut pas meme permis d'ecrire au president de l'Assemblée constituante. Mais on sera bien etonné quand on saura que ce courier extraordinaire, choisy par Pankouke et ses adherans, mit cinq jours pour venir de Douay à Paris, tandis que ce voiage est l'affaire de douze heures. Le departement fit bien mieux que cela, il n'envoia pas les pieces de mon arrestation, mais une simple lettre d'avis. Enfin il me fallut 14 jours avant que le comité de recherche, au fait de mon affaire, eut ordonné mon elargissement. Au sortir de ma prison, je me rendis à Paris. Le comité des recherches de l'Assemblée consti-

tuante, présidé alors par le citoyen Voixdel, après avoir pris la plus grande connoissance de tous les faits raporté dans l'interrogatoire que le comité de sureté générale m'a fait subir, blama la conduite du departement de Douay et de la municipalité de Valenciennes, m'engaga à continuer mon operation et ordonna à la municipalité de me laisser agir librement. Je retournai à Valenciennes; l'expedition sur Mons devenoit impraticable. Pendant le tems de mon arrestation, Vandernoot avoit fait garnir tous les postes, la municipalité avoit fait arrêter 17 de mes officiers et, profitant de mon arrestation et de leur absence, d'Aremberg avoit semé la discension dans les confédérés. Je fus forcé de renoncer à mon projet, vu les inconveniens que je viens de dire. Le comité avoit fait des depenses énormes et mes facultés ne me permettant plus de les continuer, j'ai soldé celle qui etoient faite et donné ma demision de mon commendement.

Je retournai à Paris où je n'ai cessé de rendre des services à la Revolution depuis la fin de 1790; j'ai encore soutenu à mes propres frais plusieurs confederés belges qui s'y étoient refugié.

Lorsque Dumouriez fit declarer la guerre à l'Autriche, je le fit denoncer aux Jacobins par un des officiers belges qui avoit servi sous mes ordres, qui fut trouver le citoyen Robespierre, auquel je parlai moi-même. Le motif qui me faisoit dénoncer Dumouriez étoit bien simple, je connaissoit, comme on l'a deja vu, sa conduite comme agent subalterne dans la Belgique, je le voiois comme ministre declarer la guerre, tandis qu'il scavoit que l'armée du nort n'étoit pas en etat d'agir et qu'il etoit important de la mettre en mouvement avant que les Pays-Bas fussent couvert par les troupes autriciennes. Les forces de la maison d'Autrice dans la Belgique étoient peu considerables et les troubles qui avoient existé avoit forcés le general autrichien à dissiminer ses forces dans toute la Belgique, qu'il étoit impossible de les rassembler par un corps d'armée suffisante à s'opposer aux armées françoises et laisser dans l'interieur des forces pour contenir les patriotes. Si Dumouriez donc avoit été un ministre loial, il n'auroit proposé la guerre que lorsque l'armée du nort, prest à agir dans le moment, eut pu envahir les Pays-Bas. Au contraire, en la declarant dans un moment où les forces françaises n'etoient point prest, il ne faisoit qu'avertir la maison d'Autriche du danger qu'elle couroit et lui donnoit le tems de se preparer aux attaques de la France. Cette raison fut cause de la denonciation contre Dumouriez.

Quelques zelés patriotes Brabançon qui avoient été anciennement attachés à la confederation Belgique m'avoient envoyé l'etat des troupes de la Belgique et de leur demembrement, d'après lequel et les connoissances locales que j'avois j'avois fait un plan de campagne qui consistoit à faire entrer à la fois quatre armées dans la Belgique, l'une de 15,000 hommes du costé de Dunkerque, la seconde de 30,000 par Lille, la troisième aussi de 30,000 par Vallenciennes et la quatrieme de 20,000 par Lonwi. Ces quatre armées auroient empêché les Autri-

chiens, vu le disloquement de leurs troupes, de ralier un corps de 10,000 hommes et on peût dire que la Belgique auroit été prise sans coup ferir. Les forces de la maison d'Autriche dans la Belgique ne se montoit alors qu'à 45,000 à 46,000 hommes, comme conste par l'etat dont j'ai parlé cy-dessus et que j'ai remis dans le tems au citoien Berthier, premier commis des Bureaux de la guerre.

Que l'on juge de mon etonnement lorsque j'ai vu Dumouriez faire executer mon plan de campagne en parodie, puisque au lieu de quatre armées portés dans mon plan, il fit entrer 2 à 3,000 hommes par Dunkerque, une deuxième de 40,000 sous les ordres de Theobald Dillon et une troisième de six à huit mil hommes sous les ordres de Biron par Mons. Quand à la quatrième, du costé de Givet, elle resta dans l'oubli. Le citoyen Lacroix se rapellera tous ces faits, car à cette époque, je lui fis connoitre ici plusieurs deputés belges qui etoit venu me solliciter pour me mettre à leur teste et servir d'avant-garde à l'armée françoise. Dumouriez, tout en me promettant de m'emploier, m'eloigna toujours; cela ne m'empecha pas d'envoier à Valenciennes le nommé Vanier, connu du citoyen Lacroix, ainsy que plusieurs autres Belges auxquels j'ai fournis des secours et qui ont coopéré à la formation des chasseurs belges qui ont rendu des services signalés dans la dernière campagne.

L'on ne doit point être étonné de la conduite que j'ai tenu; ceux qui ne voudront pas croire à mon civisme ne se refuseront peut-être pas à croire à mes vues d'intérest personnel, et certes j'en avois un bien grand dans la conqueste de tout mon patrimoine en Brabant, qui, comme tout le monde scait, est un objet de plusieurs millions.

Si j'ai tonné contre les ministres et contre le pouvoir executif, c'est qu'ils ont fait des fautes impardonable que la Convention même a reconnu puisqu'elle les a remplacés. J'ai été la victime de mon patriotisme, car Barère et Chayette[1] la denonciation qu'il a faite contre moy le premier juin dernier à la tribune de la Convention de l'autorité du ministre Lebrun, tandis que dans le meme moment j'ai exposé[2] pour la chose publique.

Un certain Gadolle, agent du pouvoir executif dans la Belgique, favorisé de Le Brun, me denonça publiquement dans ma section au mois de mars dernier, sa denonciation portoit sur les mêmes faits sur lesquels j'ai été interrogé par votre Comité. L'assemblée générale nomma sur le champ huit commissaires qui visiterent mes papiers, firent toutes les informations sur mon existence et mes liaisons. Le resultat fut : Gadolle reconnu calomniateur et malgré que l'assemblée générale envoia une deputation au ministre Le Brun pour lui faire sentir l'indignité du dénonciateur et les intrigues personnels dont il fut convaincu, le ministre ne lui en continua pas moins sa confiance. A la vérité, quelque tems apres le Comité de seureté generale de la

1. Il manque ici quelques mots.
2. Sans doute : « j'ai exposé ma vie ».

Convention aiant sçu que Gadolle etoit un emissaire de Roland l'a fait poursuivre et mettre le sellé chez lui; ce Gadolle étoit anciennement un piqueur de la maison de Condé.

Le 27 mai dernier, la fameuse commission des Douze fit aussi mettre les scellés sur mes papiers, parceque j'avois parlé contre elle dans ma section.

Le quatre juin dernier, le Comité de Sureté générale de la Convention, sur la denonciation mensongere d'une femme sans aveu et reconnu depuis pour une des moucharts de Rollant, qui allegué (*sic*) à peu près les mêmes faits dont il est question aujourd'hui, me fit mettre en etat d'arrestation et les scellés sur mes papiers. Les témoignages que ma section rendit sur mon compte à cet époque sont connu du Comité de Sureté generale. En un mot, j'ai toujours eté persécuté, mais je n'ai jamais cessé d'être patriotte; j'ai constament triomphé sur mes calomniateurs, je conte que la justice du comité me rendra la liberté que j'ai acquise par tout les sacrifices que j'ai faits et de ma personne et de ma fortune, comme l'attestera de nouveau ma section si le Comité le trouve convenable. J'ai provoqué par tous les moiens qui étoient en mon pouvoir la Constitution que nous avons acceptés, je mourai s'il le faut en la deffendant, mais je prie le Comité de me faire jouir personnelment de la liberté que je me suis reservé dans l'acte constitutionnelle dont je fais partie (*sic*) en retirant le garde qui est attaché à ma personne.

Je prie le Comité d'etre convaincu de la verité de tous les faits énoncés dans ce memoire; d'ailleurs la plus grande partie et le plus important sont publique.

C'est en octobre et novembre 1792 que nous constatons pour la première fois la présence de Guzman à Paris et sa participation aux affaires publiques en qualité de commissaire de la section des Piques : le 28 octobre, il s'occupe, avec le citoyen Longchamp, à la tribune des Jacobins, des « abus pouvant résulter de la suppression du numérotage et signature des assignats », et, le 2 novembre suivant, il fait une proposition comme vice-président de l'assemblée primaire de la section des Piques à l'assemblée générale permanente, à l'effet d' « inviter les volontaires des départements à assister aux séances des sections jusqu'à ce que leur destination soit ordonnée[1] ».

Au mois de mars de l'année suivante, il se dénonce de nouveau comme habitant Paris, et en donnant exactement l'adresse de sa demeure, dans une lettre au ministre des Affaires étrangères Lebrun, à propos d'une brochure de propagande destinée à convertir les Espagnols aux principes de la Révolution. Menéndez Pelayo, à qui

1. Plaquettes imprimées, s. d., à l'imprimerie de la section des Piques (M. Tourneux, *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, t. II, p. 339).

j'avais communiqué cette lettre lorsqu'il préparait son édition des œuvres de D. José Marchena, l'a publiée en partie, croyant à tort qu'elle s'appliquait à un *Avis aux Espagnols*, en langue espagnole, dudit Marchena[1]. En fait, comme nous l'apprend la correspondance de Lebrun avec le citoyen Carles à Bayonne et avec Guzman, il s'agit d'une première traduction de l'*Avis aux Espagnols* par Condorcet. A la date du 25 décembre 1792, Lebrun remercie Carles d'avoir fait traduire et publier à six mille exemplaires l'*Avis* de Condorcet et ajoute : « Je m'étois occupé déjà de faire faire une semblable traduction de cet ouvrage, parce que je sens la nécessité de le répandre et qu'il ne pourroit jamais l'être trop à mon gré[2]. » A quoi Carles répond de Bayonne le 15 mars 1793 : « Je vous envoie les douze exemplaires de la nouvelle traduction de l'*Avis aux Espagnols* par Condorcet. Vous la trouverez, je l'espère, incomparablement supérieure à celle que vous aviez fait faire[3]. » Sept jours auparavant, le 8 mars, Le Brun avait répondu à Guzman : « J'ai reçu, Citoyen, la lettre par laquelle vous me faites quelques observations sur la brochure qui a pour titre *Aviso à los Españoles*. Cette traduction que vous trouvez inexacte et d'un mauvais stile en espagnol n'est pas celle que j'ai adopté; il y en a une autre très bien faite qui paraît à Bayonne et dont il sera fait usage[4]. » Voici maintenant les critiques de Guzman, qui ne manquent pas d'une certaine justesse. Cette lettre est la première pièce originale et signée de sa main que nous possédions de Guzman :

Citoyen Ministre!

Le hazard m'a mis aujourd'hui entre les mains une brochure qui sort de Vos Bureaux, qui a pour titre *Aviso à Los Espanoles*, je croirais donner une preuve d'incivisme si je passais sous silence mes observations sur une brochure destinée sans doute à éclairer les espagnols.

1° On peut dire avec vérité qu'elle n'est pas du tout écrite en espagnol, les contre sens, les fautes d'ortographe et les barbarismes sont en si grand nombre qu'on est reduit, après l'avoir lue, a se demander à soi même se qu'on a voulù dire; quant au peuple, il est des faits qu'il n'y entendra rien, les gens instruits, s'ils ont la patience de la lire, n'auront pas le courage de la soutenir.

2° Je crois que l'auteur ne conait pas parfaitement bien l'Espagne; s'il l'avait connue, il aurait cherché a parler au peuple le langage qu'il

1. *Obras literarias de D. José Marchena*, Séville, 1896, t. II, p. XLIV.
2. Arch. des Affaires étrangères, Espagne, vol. 634, pièce 170.
3. Arch. des Affaires étrangères, Espagne, vol. 635, pièce 239.
4. Mêmes archives, Espagne, vol. 635, pièce 217.

entend, il aurait pû lui rappeller la source de ses maux et de sa pauvreté, il lui aurait fait toucher par des raisonnemens à sa portée que la Cause de tous ses malheurs tient aux maximes de gouvernement, lequel employe tous les moyens qui sont en lui pour les vexer, car c'est toujours l'interet personnel qui touche de près le peuple.

Je dirai qu'à l'égard de la noblesse espagnole, l'auteur employe aussi des raisonnemens peu fait pour la toucher, tandis qu'il aurait pû par des Causes communes réunir ces deux parties contre le Souverain.

C'était sur des objets relatifs à celui-ci que j'avais eu l'honneur de vous demander une audience. Vous me l'avez accordée, je me suis présenté plusieurs fois aux heures que vous m'aviez indiquées, mais je n'ai jamais pû parvenir jusques-à-Vous; encore un mot sur cette brochure, Citoyen Ministre, rapportez Vous en à un espagnol qui connait le gouvernement, les espagnols, leur langue et leurs passions, qui aime la revolution française, puisqu'il s'est fixé parmi Vous et qui Vous assure que cette brochure produira des effets contraires à ceux qu'on en attend.

Je suis avec fraternité.

GUZMAN.

Paris, le 4 mars l'an 2e de la Republique.

Rue neuve des Mathurins no 36[1].

Il n'y a pas lieu de s'arrêter aux prétendues relations entre Guzman et Marat, qui ne reposent que sur des propos dont rien ne garantit l'exactitude. On a dit, par exemple, que Guzman porta sur lui jusqu'à sa mort, dans une enveloppe de taffetas noir, le billet de Marat, dont Dulaure a publié un fac-similé dans le tome II de ses *Esquisses historiques des principaux événements de la Révolution française* et qui commence par les mots : « Les barbares, mon ami, ne m'ont pas voulu laisser la douceur de mourir dans vos bras. » Aucun indice ne donne à entendre que ce billet ait été plutôt adressé à notre Espagnol qu'à bien d'autres.

La période violente et tragique de Guzman s'étend du mois de mai 1793 au mois d'avril 1794. Comme son tempérament méridional et sa vie aventureuse l'y portaient naturellement, il s'affilia au parti de la Commune, mais sa qualité d'étranger, que n'effaçait pas, parait-il, la naturalisation de 1781, le rendit suspect à plusieurs de ceux qui avaient l'occasion d'observer ses allures et de connaitre ses accointances. Le 27 mai 1793, dans l'assemblée générale de la section des Piques, Guzman, qui ne craignait pas ses accusateurs, vient annoncer que le citoyen La Fosse, assesseur du juge de paix de la section, était venu apposer les scellés sur ses papiers; il proteste de

1. Arch. des Affaires étrangères, Espagne, vol. 635, pièce 194.

son civisme, demande qu'on le vérifie et propose à l'assemblée de le faire mettre en arrestation par son comité révolutionnaire, attendu que sa personne doit être aussi suspecte que ses papiers. Là-dessus, divers membres de l'assemblée ayant demandé la division des propositions, il est passé à l'ordre du jour sur celle de l'arrestation et donné acte à Guzman, sur sa demande, de ses déclarations et propositions[1]. Maintenu en liberté, il peut, deux jours plus tard, adresser au Comité de Salut public une apologie de sa conduite :

Citoyen Ministre !

Avant hier 27 à 4 heures après midi, l'assesseur du juge de paix et le greffier de la Section des piques se sont presenté chez moi mùni d'un ordre de la Commission des 12 pour mettre le scellé sur mes papiers, je joins ici copie du procès verbal. L'ordre de la Commission, oûtre qu'il n'a point passé par le canal du Ministre pour son éxécution, porte de mettre le scellé sur les papiers du Citoyen Guzman, *demeurant rue neuve des Capucines*. Si j'eu été moins patriote, je me serois opposé à son éxécution, car l'ordre lancé contre les papiers de Guzman *rue neuve des capucines*, ne doit pas être exécuté chez Guzman *rue neuve des* Mathurins.

Je me suis rendu le soir même dans ma Section, j'ai fait part à l'assemblée générale de la démarche qui avait été faite chez moi (ci-joint l'extrait des deliberations). Vous y verrez, Citoyen Ministre, que craignant que la Commission des 12, occuppée de grandes affaires qui interessent la Republique, n'eut oublié de s'assurer de ma personne, j'ai proposé moi-même à l'assemblée de me rendre en état d'arrestation, car il me semblait que si mes papiers sont suspect au point de necessiter un scellé, ma personne devait l'être aussi.

Toujours guidé par le patriotisme le plus pur, souvent cruellement persécuté, mon courage et mon civisme ne se sont jamais ralentis; depuis deux fois 24 heures je cherche dans ma tête quel peut être la cause de cette demarche; un patriote de ma section m'a dit avant hier qu'on avait cherché à le séduire par l'appas de l'argent, pour qu'il rendit compte des differentes motions qui seraient faites dans l'assemblée générale. Ce que ce patriote a rejetté avec horreur aura sans doute été accueilli par quelques malveillans. Lorsque la Commission des 12 envoya l'ordre à l'assemblée générale pour qu'on lui apporta les registres de ses déliberations, j'étois secretaire et je soutint pendant longtemps que nous ne devions obeir à la Loi que lorsqu'elle nous était connue, que la Commission ne pouvait et ne devait user de ses droits avant que son existence ne nous fut connue par la Loi même, celle donc de son institution ne nous était connue que par la Commission elle même et certes cette marche était irrégulière. Après une longue discussion, deux membres annoncerent que la Loi avait

1. Archives nationales, BB^3 30.

été publiée, je retirai alors ma motion et l'assemblée arréta l'envoy des registres; je me rappelle ce fait comme le seul qui étant venu à la connoissance de la Commission aye pú provoquer l'ordre du sçellé de mes papiers. Quoi qu'il en soit, Citoyen Ministre, j'ai moi même porté le lendemain les Registres de ma Section à cette Commission, mes papiers sont depuis deux fois 24 heures sous le cachet du soupçon, non aux yeux des patriotes qui me connaissent, mais à ceux de l'aristocratie qui pourraient peut-être se flater que je partage leur sentimens, lorsqu'ils ignorent la nature de l'autorité qui m'oprime.

Je vous demande donc d'envoyer une Commission pour la levée des sçellés de mes papiers afin que le recollement en soit fait; je m'adresse à Vous, Citoyen Ministre, car je suis d'autant plus embarrassé que les membres de la Commission des 12 ont tous donné leur demission. Je suis, avec fraternité, Citoyen Ministre, votre Concitoyen.

GUZMAN.

Paris, le 29 may l'an 2e de la Republique française[1].

Guzman eut son moment de gloire — de gloire bien éphémère — le 31 mai. Ce jour-là, il paya vraiment de sa personne, et, s'il n'est pas prouvé qu'il fût de ceux qui pointèrent des canons contre la Convention, il fit au moins sonner le tocsin; de là le sobriquet de *Tocsinos* ou de *Don Tocsinos* que lui octroyèrent alors quelques plaisants et qu'il porta par la suite. Sébastien Mercier, l'une des victimes de l'émeute et qui, comme membre protestataire de la Convention, fut arrêté après le 31 mai et envoyé à la prison de la Force, nous a bien dépeint, dans trois chapitres de son *Nouveau Paris*, l'impression que lui produisirent Guzman et les autres étrangers qui avaient pris part au complot : « Si l'on pouvait », dit-il, « douter un instant de la part active que les étrangers ont eue dans nos affaires, en soudoyant plusieurs chefs des jacobins et en poussant les autres aux crimes, il ne faudrait que jetter les yeux sur le Comité central de l'évêché qui se trouve formé tout à coup comme par enchantement, qui se dit investi des pouvoirs illimités de toutes les sections de Paris... La plupart des membres qui composoient ce Comité n'étoient pas Français; on y remarquoit ce Guzman Espagnol dont j'ai tiré tant d'aveux lors de ma captivité, et qui s'intéressoit à mon sort au point qu'il voulut me sauver, en me séparant de mes collègues, ce que je refusai constamment...[2]. » Plus loin, au chapitre XXV (*Commune de Paris*) : « L'esprit de Paris fut alors de rendre la Commune indépendante de toute autre espèce de pouvoir,

1. Archives nationales, BB[3] 30. La signature de la lettre est autographe.

2. *Le Nouveau Paris par le Cit. Mercier*, ch. XXI. *Le Comité central de l'Évêché.*

d'en faire le centre de sa domination et la souveraine de la République... La tourbe de la population prit le dessus et fut soulevée : Chaumette en devint le roi... L'Espagnol Guzman étoit son ministre, et il m'a avoué, confessé dans les prisons de la Force et devant témoins, que l'insurrection du 31 mai et des jours suivans avoit été dirigé par la Commune contre la représentation nationale toute entière et qu'on auroit fait disparoître également les chefs des jacobins, Robespierre, Marat et les Girondins. » Plus loin encore, au chapitre CCXI (*Hébertistes*), il insiste sur l'ampleur du projet et sur la participation de l'élément étranger : « Et quel étoit le but des chefs de la Commune? De dissoudre, d'anéantir la totalité de la Convention pour usurper tous les pouvoirs. Robespierre et Marat tomboient le même jour. J'en ai tiré l'aveu de l'Espagnol Guzman. Nous l'appelions *Tocsinos*, par allusion au tocsin du 31 mai, qu'il avoit fait sonner; il m'a dit plusieurs fois, en échange de quelques confidences, que l'insurrection dont il étoit un des fauteurs avoit été dirigée contre la représentation toute entière. J'en instruisis sur-le-champ mes collègues détenus. Il nous étoit démontré que les Montagnards, non moins aveugles que féroces, n'avoient jamais connu le danger imminent qu'ils avoient couru eux-mêmes dans ces terribles journées; ils eurent soif depuis du sang des 73, tandis que c'étoient nous qui, par notre généreuse et ferme protestation, avions porté les premiers coups aux trahisons du Suisse Pâche, de l'Autrichien Proly et des Belges Péreira et Dubuisson, de Marat, Neufchâtellois, de l'ex-capucin Chabot, tous étrangers ou sur le point de le devenir... »

Dès les premiers jours de juin commencent à pleuvoir les dénonciations : Guzman, porté un instant en triomphe, devient un vulgaire suspect. Ainsi Barère le dénonce dans son rapport du 2 juin à la Convention et en s'étonnant qu'un Espagnol pût avoir été admis dans la Commune de Paris[1]; la naturalisation de 1781 ou ne lui était pas connue, ou lui paraissait peut-être contestable et en tout cas sans garantie suffisante. Ce qui étonne davantage, c'est de trouver parmi les dénonciateurs précisément un de ces étrangers de l'entourage de Guzman, le juif portugais Péreira, mais que Mercier tenait pour belge : « Le c. Pereyra, demeurant rue Saint-Merry, au Bonnet de la Liberté, n° 413, dénonce le c. Gusman, membre du

1. « J'ai demandé au maire de Paris comment un Espagnol pouvait avoir obtenu un caractère de représentation dans la ville de Paris. Le maire m'a promis de prendre sur ce fait les informations nécessaires, et Gusman n'a pas reparu au comité » (*Gazette nationale* ou le *Moniteur universel*, du mercredi 5 juin 1793).

Comité révolutionnaire, comme un homme suspect. On arrête qu'il sera mis provisoirement en arrestation à la Mairie, dans une chambre particulière; il a remis un pistolet de poche et un sabre[1]. » Cette note non datée est confirmée par la décision suivante du 4 juin tirée du *Registre des arrestations :* « Le Comité, après avoir pris connoissance de son arrêté précédemment pris concernant le citoyen Gusman, le (*sic*) procès-verbal de son arrestation et de l'apposition de scellés faite sur ses papiers, arrête que le d. Gusman demeurera provisoirement en état d'arrestation sous la garde d'un gendarme et que le c^n^ Magnon, secrétaire commis du Comité, se transportera au domicile du citoyen Gusman pour procéder à l'inventaire des papiers en présence de deux commissaires pris dans le Comité révolutionnaire de la section et en rendra compte au Comité pour être statué ainsi qu'il appartiendra[2]. » Il y a lieu de croire que le Comité fut aussi impressionné par une autre dénonciation, qualifiée un peu légèrement par M. Oliver de vengeance de femme et de commérage de quartier. A vrai dire, la déclaration de la citoyenne Denise-Élisabeth Cavillier, qui demeurait rue des Mathurins, à peu de distance du domicile de Guzman, est peut-être entachée d'inexactitudes et même de calomnies, mais nous n'en savons rien. Accordons-lui au moins qu'elle ne s'est pas trompée sur la date de la première arrivée de Guzman à Paris, puisqu'elle dit : « il y a environ vingt ans », et que nous savons que Guzman quitta son pays en 1773. La multiplicité des détails aussi de cette déposition prêche assez en sa faveur; en tout cas, ces détails ne manquent pas d'intérêt et pourraient un jour ou l'autre se prêter à des vérifications et mettre sur la piste de nouvelles données sûres :

Comité de surveillance du département de Paris.
Seant rue de la Convention Nationale, n° 18, vis-à-vis Saint-Roch.

De la République Française, une et indivisible.

MUNICIPALITÉ DE PARIS.

Comité de Sureté Générale et de Surveillance de la Convention Nationale du 3 juin 1793, l'an 2^e^ de la Republique française, une et indivisible.

S'est présenté au Comité la C^ne^ Denise Elisabeth Cavillier demeurant rue Neuve des Mathurins, n° 43, Section des piques (le n° de la Section est 683 ou 684), laquelle a declaré que le nommé *Gusman*,

1. Archives nationales, BB^3^ 80. Dossier 6.
2. Archives nationales, AF^*^ II, 288.

qui s'est fait passer pour espagnol dans sa section, s'est fait connoitre il y a environ vingt ans pour un Baron allemand, sous le nom de Baron Defrey, qu'il demeuroit alors rue de la Roquette faubourg S[t] Antoine, vis a vis l'hotel De Montalembert chez le Citoyen Bauze, que depuis il a été demeurer chez le Citoyen Vasson, rue de Baffroy, qu'il a fait des escroqueries aux Citoyennes Beauze ainsy qu'au C[n] Vasson de chez lequel il a eté obligé de sortir; qu'il ecrivit a l'epoque de cette sortie a la Citoyenne mere de la declarante pour lui demander azile, qu'il prit alors le nom de chevalier de Saphano, que la mere de la declarante le logea rue S[t] Bernard chez la veuve Chapelle peintre, dans un appartement qu'elle meubla richement, le nouri et fourni a tous ses besoins, qu'il se disoit alors fils de *Clement Auguste de Baviere, electeur de Cologne*, qu'il etoit protegé par Sartine, le ci devant archevêque de Paris de Beaumont, qu'il l'a été aussi par Juigné et par le nonce du Pape ainsy que par Cristine abbesse de Remiremont et par beaucoup d'autres ci-devant, que le pere de la declarante s'etant aperçu des intrigues de ce particulier ne douta plus que ce ne fut un avanturier qui ne pouvoit être que très suspect, surtout d'après les divers escroqueries qu'il avoit faite, qu'en consequence il fit soit auprès de Sartine, soit auprès de Le Noïr et de plusieurs Commissaires de police differentes déclarations.

Pour copie conforme : BRUN,
S[re] Greffier[1].

Malgré tout ce qui pouvait résulter de fâcheux des témoignages de Péreira et de la citoyenne Cavillier, le Comité estima le 5 juin qu'il n'y avait pas lieu de maintenir l'arrestation de l'Espagnol : « Le Comité, sur le rapport qui lui a été fait par les commissaires du Comité révolutionnaire de la section des Piques du résultat de leur mission chez le citoyen Gusman, demeurant rue neuve des Mathurins, n° 36, lecture faite du procès-verbal par eux dressé ce jourd'huy à son égard, arrête que led. citoyen Gusman sera à l'instant remis en liberté et que le gendarme chargé de sa personne sera tenu de se retirer[2]. »

Au mois d'août, nouvelle alerte : Guzman redevient suspect et dangereux. A la date du 29, nous lisons, dans le Registre des arrêtés généraux du Comité de Sûreté générale, que le Comité « arrête que Gusman, Espagnol de naissance et de présent à Paris, sera conduit sans délai au lieu ordinaire de ses séances pour y être entendu sur des faits importants et charge le citoyen Feneaux de l'exécution du présent arrêté[3]. » Puis, le 31, le même Comité arrête « que le citoyen André-Marie Gusman, naturalisé françois depuis

1. Archives nationales, W 342, n° 648, 1[re] partie, n° 43.
2. Archives nationales, AF[II] 11, 288.
3. Archives nationales, AF[II] 11, 286.

1781 et né en Espagne, sera gardé à vue dans son domicile par un gendarme, par voye de police de sûreté générale, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné[1] ». La teneur de ce dernier arrêté nous montre que le Comité avait admis la validité de la naturalisation de Guzman.

Pendant plusieurs mois, nous n'entendons plus parler de notre Espagnol; du moins sa trace se perd, les documents d'archives cessant de le mentionner. Combien de temps dura cette arrestation du 31 août 1793? Rien ne nous permet de le savoir. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il se mêla de plus en plus aux Dantonistes et aussi au monde interlope des agioteurs et des étrangers louches. Saint-Just, en son rapport lu à la tribune de la Convention le 1er avril 1794 et se référant à l'année antérieure, dit : « Dans ce temps même, Danton dîna souvent rue Grange-Batelière avec des Anglais; il dînait avec Gusman, Espagnol, trois fois par semaine et avec l'infâme Saint-Amarante, le fils de Sartine et Lacroix. C'est là que se sont faits quelques-uns des repas à cent écus par tête[2]. » Ce même jour, Guzman, impliqué dans le procès des Dantonistes, fut amené de Sainte-Pélagie, où il avait été écroué, et comparut pour un premier interrogatoire devant un juge du Tribunal révolutionnaire. A la demande sur ses noms, âge, profession, pays et demeure, il répondit : « se nommer André-Marie Guzman, âgé de quarante-un ans, naturalisé Français depuis 1781, ancien colonel à la suite de la cavalerie, né de Grenade en Espagne, demeurant rue neuve des Mathurins, n° 36 ». A une seconde question, s'il a conspiré contre la République, il se montra fort étonné et dit qu' « il a tout sacrifié pour servir la République ». Il dit ensuite qu'il avait fait choix du citoyen Gatrey pour son défenseur[3]. Le lendemain 2 avril, une communication fut adressée par le Comité de surveillance du département de Paris à l'accusateur public près le Tribunal révolutionnaire : « Les membres du Comité de surveillance du département, qui l'étoient du Comité central révolutionnaire, croient de leur devoir de te prévenir que Gusman, traduit au Tribunal révolutionnaire et qui s'étoit glissé au Comité central révolutionnaire au 31 mai, en a été chassé, y a esté désarmé et arrêté comme un intriguant bien suspect[4]. » A l'audience du même jour, au Tribunal révo-

1. Archives nationales, AF* II, 286.

2. *Gazette nationale* ou le *Moniteur universel*, du 12 germinal an II (1er avril 1794, vieux style).

3. Archives nationales, W 342, n° 648, 3e partie, n° 46. Le greffier, qui assistait le juge Gabriel Deliege, se nommait Anne Ducray : M. Oliver s'est imaginé bien à tort que ce prénom désignait une femme.

4. Archives nationales, W 342, n° 648, 1re partie, n° 42.

lutionnaire, eut lieu le grand interrogatoire qu'il convient de reproduire in extenso :

Le président à Gusman. — Ne vous êtes-vous pas, sous quelques prétextes spécieux, introduit dans le comité central?

R. — Le fait est vrai, mais on a connu dans le tems les motifs qui me faisoient agir; ils n'étoient que louables : toute ma section attestera au besoin la manière dont je me suis comporté dans la journée du 31 mai et à toutes les époques où la liberté étoit menacée, où la sûreté sembloit en quelque façon compromise. J'ai reçu différentes missions, dont je me suis acquitté à la satisfaction des vrais patriotes, et personne ne peut me faire le moindre reproche avec fondement.

D. — N'avez-vous pas été chassé des armées, comme un homme suspect?

R. — Je ne contesterai pas le fait, mais je dirai que cette expulsion prenoit sa source dans un propos calomnieux qui m'étoit imputé. On m'accusoit d'avoir dit que les volontaires n'étoient pas de bonnes troupes. Sur cette inculpation, je fus arrêté; je donnai des explications suffisantes, qui furent appuyées de toute ma section, et je fus élargi.

D. — N'avez-vous pas semé de l'argent au peuple?

R. — Je n'ai fait ni pu faire ces distributions d'argent au peuple, parce qu'à la date à laquelle elles sont portées, j'étois incarcéré.

Ennemi juré des contre-révolutionnaires, tous m'ont attaqué, m'ont poursuivi; j'ai été dénoncé par Lebrun, qui avoit fait imprimer en Espagne une brochure contre-révolutionnaire et la faisoit distribuer, et je l'ai confondu. J'ignore pour quelle raison je figure dans cette affaire, sur-tout lorsque Barrère a déclaré n'avoir aucun grief contre moi.

D. — N'avez-vous pas demeuré rue de Roquette? N'avez-vous pas porté le nom de baron Frey, et n'étiez-vous pas noble d'extration, grand de la première classe en Espagne?

R. — Ma demeure n'a jamais été rue de la Roquette; jamais je me suis appellé le baron Frey; ma naissance m'avoit, à la vérité, placé parmi les premiers grands d'Espagne, mais je n'en soupirois pas moins pour la liberté, je me sentois l'âme faite pour goûter cette précieuse liberté, et c'étoit dans l'espoir dans jouir que j'étois venu en France[1].

Si les déclarations de Guzman dans cet interrogatoire ont toutes la valeur de celle qui concerne ses rapports avec Lebrun, et qui est manifestement contraire à la vérité, on ne saurait s'étonner beaucoup que le Tribunal n'en ait pas tenu grand compte. Il n'est pas

1. *Bulletin du tribunal révolutionnaire établi au palais, à Paris, par la loi du 10 mars 1793, pour juger sans appel les conspirateurs,* n° 24, p. 94.

surprenant non plus qu'il ait négligé de prendre au sérieux ses professions de foi patriotiques et républicaines. Guzman prétend que, quoique né parmi les premiers grands de son pays, il soupirait pour la liberté et qu'il vint en France dans l'espoir d'en jouir. Peut-être eût-il mieux fait de dire qu'il soupira d'abord pour l'héritage de son arrière-grand-père et qu'il ne songea à la liberté qu'après avoir vu ses espérances s'envoler en fumée; mis en possession de bonnes terres et de bons revenus en Brabant, il aurait sans doute pensé que la liberté pouvait attendre encore un peu. Quoi qu'il en soit, le Tribunal admit qu'il avait existé une conspiration « tendante à diffamer et à avilir la représentation nationale, et à détruire, par la corruption, le gouvernement républicain », et, faisant droit au réquisitoire de l'accusateur public, condamna Fabre d'Églantine, Lacroix, Danton, Delaunay, Camille Desmoulins, Philippeaux, Hérault-Séchelles, Chabot, Bazire, Sahuguet d'Espagnac, Guzman, Deidericksen et les frères Frey à la peine de mort. Les considérants qui visent spécialement Guzman le classent parmi les étrangers compromis dans des affaires d'argent très louches : « Gusman, banquier, habile dans le système de l'agiotage et en connaissant toutes les manœuvres et toutes les ruses, agiotait, intriguait pour l'association et faisait passer chez l'étranger les fonds amassés par le brigandage de ces lâches mandataires du peuple, afin, comme ils ne craignaient pas de le dire, de se ménager une ressource dans le cas d'une contre-révolution qu'ils préparaient eux-mêmes par leurs crimes...[1]. » Cette accusation d'agiotage et de maniement d'argent paraît confirmée par le passage d'un rapport sur les maisons de jeu de Paris qui a été annexé aux Mémoires de Barras et où l'on représente Guzman comme l'associé d'un ancien officier de la maison du roi, appelé Descarières, qui tenait le tripot dit *Maison-Égalité*, n° 129[2]. André-Marie de Guzman mourut guillotiné le 5 avril 1794 avec les autres Dantonistes. La défroque qu'il laissa, et qui fut inventoriée neuf jours après sa mort, se composait d'un pantalon de toile de coton blanc, d'un autre pantalon rayé rouge et blanc, d'un peignoir, d'une robe de chambre de bazin blanc et de cinq serviettes[3].

Si l'on cherchait à se former une idée d'ensemble du caractère d'André-Marie de Guzman, d'après les divers témoignages qui ont été ici assemblés, on arriverait difficilement à quelque chose de bien

1. Jugement des Dantonistes, dans Robinet, *le Procès des Dantonistes*, Paris, 1879, p. 522.

2. *Mémoires de Barras*, publ. par Georges Duruy, t. III, p. 294.

3. Archives nationales, W 534, n° 2. Cette pièce m'a été obligeamment signalée par M. Tuetey, conservateur honoraire des Archives nationales.

avantageux. Quoique un publiciste de l'époque l'ait qualifié de « tête forte et pensante[1] », sans nous dire d'ailleurs pourquoi, il semble difficile d'admettre qu'il se soit élevé au-dessus de tant d'hommes d'intrigue que la Révolution attira, qui se mêlèrent à ses désordres et à ses excès et eurent la fin que pour la plupart ils avaient méritée. Vraiment, on ne saurait le plaindre beaucoup d'avoir passé, à son tour, sous le couteau de la guillotine, qui trancha des têtes plus précieuses, car, après tout, qu'était-il venu faire en cette galère? Son frère cadet, François-Xavier, dont la moralité ne paraît pas avoir été très supérieure à la sienne, se mêla aussi à une révolution et à des actes insurrectionnels, mais qui eurent pour objet la lutte contre l'envahisseur et l'indépendance de la patrie : par là, il a pu racheter en une certaine mesure les fautes graves qui lui ont été imputées[2]. André-Marie de Guzman, lui, reste comme un exemple curieux de la séduction qu'exerça la France à la fin du XVIII[e] siècle sur certains esprits agités et mécontents qui crurent, peut-être de bonne foi, défendre les droits de l'humanité en soignant leurs intérêts personnels; mais c'est tout. En somme, il n'a pas mérité beaucoup mieux que cette oraison funèbre du citoyen Payan, qui, en rendant compte à la Commune de Paris de sa condamnation, conclut en ces termes : « Cela doit nous apprendre combien nous devons nous méfier des étrangers, et surtout de ceux qui se veulent mêler de nos affaires. »

A. MOREL-FATIO.

1. C.-A. Dauban, *les Prisons de Paris sous la Révolution*, Paris, 1870, p. 457.

2. Il y a actuellement en Espagne une tendance à réhabiliter ce comte de Tilly. Voir, par exemple, Julio Somoza de Montsoriu, *Las Amarguras de Jovellanos*, Gijon, 1889, p. 396, à propos d'une lettre du comte de Montijo qui traite Tilly d'homme chargé de crimes et indigne de s'asseoir à côté de Saavedra et de Jovellanos. Il serait intéressant de connaître sur ce point l'avis de D. Manuel Gómez Imaz, auteur de *Sevilla en 1808* et très compétent dans la matière.

KARAGEORGES

SON ARMÉE, SES ADVERSAIRES

I.

Avec le protopope Matia Nénadovitch, nous sommes arrivés à la nuit où, de Valiévo qui brûle, ses paroissiens et soldats voient d'autres flammes rougir l'horizon[1]. « Karageorges a pris Roudnik ! », se crient-ils de groupe en groupe. Ce Karageorges, Saint-René Taillandier nous l'a esquissé à grands traits[2], mais sans rien dire de ses compagnons d'armes. Nous voudrions montrer d'où ils ont surgi, le chef et les soldats ; comment ils se sont armés, groupés, et contre quels ennemis ; leur épopée ne perdra rien à devenir un peu plus de l'histoire[3].

On se rappelle le projet, formé par les janissaires de Belgrade à la fin de 1803, d'assurer leur autorité par le massacre des Serbes notables. Parmi ces victimes désignées, il y avait des *knézes*, chefs de district, des *kmétes*, chefs de villages, des popes, des moines, voire de simples paysans. C'en était un que Georges Pétrovitch, ou, comme on disait le plus souvent, le *noir Georges*, Karageorges ou Tsernigeorges[4]. Issu d'immigrés monténégrins, il avait été sous-officier dans les corps francs des Autrichiens ; licencié après la paix de Sistova, il avait erré quelques mois avec des haydouks, puis s'était établi marchand de porcs dans son village de Topola, et nous le voyons, vers 1802, officier dans les milices de Moustafa-Pacha. Dès ce temps, sa bravoure, son expérience de la guerre, sa taille de géant l'ont rendu assez populaire pour qu'il puisse, après le meurtre de Moustafa, prendre dans son district ce rôle de préparateur de la révolte qu'assumaient ailleurs des knézes ou des popes. La légende

1. *Revue historique*, t. CXVIII, p. 54 : *les Origines de la liberté serbe*.
2. *La Serbie*. Paris, 1872.
3. Nous ne croyons pas nécessaire de citer ici tous les travaux serbes que nous avons utilisés. Le plus récent, et aussi le plus important, est l'*Histoire de Karageorges*, de M. Milenko Voukitchévitch (vol. I et II ; Belgrade, 1910-1912).
4. *Kara*, mot turc ; *tserni*, mot serbe.

le montre courant le pays, excitant les incertains et les timides; plus tard, des villageois reconnaîtront avec surprise dans le « Chef Suprême » l'inconnu qui, la nuit, sur un chemin désert, les avait effrayés par ses propos hardis. Est-il passé, dès ce temps, de la parole à l'acte, on le dit; le seul fait sûr est qu'en novembre 1803, à Orachats, près de Topola, il est un des convives de la noce où, tandis que les jeunes gens dansent le *kolo*, les pères, à l'écart, délibèrent sur la prochaine révolte.

Le mois d'après, par deux fois, le *mouslim*, le juge musulman de Roudnik, le convoque devant lui. Comme il se garde bien de répondre à ces appels, le 27 janvier, à l'aube, des cavaliers turcs paraissent devant sa chaumière et le réclament. « Il est allé chercher du *raki*, répond sa femme, dame Hélène; il va revenir. » Il revient, en effet, avec son « long fusil » et ses porchers, et le compte des Turcs est vite réglé. Mais il en viendra d'autres et l'on apprend déjà qu'ailleurs ils ont mieux réussi leur coup, qu'ici tel knéze a été égorgé, là tel pope! Georges gagne la forêt voisine, et d'abord il y est seul avec son vieux camarade, le haydouk Stanoyé Glavasch, mais la terreur même qui règne partout leur envoie des recrues; pour périr, ne vaut-il pas mieux que ce soit en combattant? « Le premier jour, nous étions quatre, racontera-t-il plus tard; le troisième, neuf; le septième, trois cents; le dixième, deux mille », armés qui d'un fusil, qui d'une hache ou d'un bâton; le premier Turc abattu lui fournira le reste! En attendant, Georges renvoie les plus vieux de ces volontaires au village garder les femmes et les enfants; avec les autres, il attaque et détruit aux alentours les *hans*, les postes fortifiés des Turcs; puis, le 8 février, il réunit à Orachats les notables qui, dans le district, ont survécu au coup d'État des dahis.

Avec cette réunion, nous entrons dans l'histoire documentée; on sait qui y a assisté, popes, moines, chefs de district, de village ou de bande, et aussi le sujet de leur discussion. Dans les récits qu'a rassemblés M. Voukitchévitch, c'est Georges qui a ouvert la séance. « Il vous faut un chef, dit-il, un vrai chef, ou tout laisser là. » — « Sans doute, lui répond le vieux pope Atanase; ce chef, ce sera toi. » — « Moi! s'exclame Karageorges; vous suivre, oui, mais quant à vous conduire... Tenez, voici Stanoyé Glavasch, voilà des knézes, vous avez du choix! » Mais Stanoyé s'excuse : « Je suis haydouk. On dira au village : « Cet haydouk n'a ni feu ni lieu; que les Turcs viennent, il rentrera dans sa forêt. Mais nous, que feronsnous de nos maisons? Prenez un de vous, je lui obéirai. » Le knéze d'Orachats, Todor, refuse aussi : « Un knéze ne peut pas commander à des haydouks. Et puis, si les Turcs l'emportent, qui donc intercéderait pour vous, à ma place? » On en revient à Karageorges

qui résiste encore. « Vous ne connaissez rien à la guerre, vous lâcherez pied. » — Non, crie la foule; nous te suivrons à travers le feu et l'eau! » — « Mais je suis dur, violent. Qui trahira, qui désobéira, je le tuerai! » — Là-dessus toutes les mains se lèvent pour ce chef qui se fera obéir. Atanase s'avance, un camail sur les épaules, la croix et l'Évangile en mains; il exhorte le peuple au courage, à la discipline, lit des prières que tous reprennent en chœur et reçoit enfin le serment que chacun prête en baisant la croix. « J'avais été haydouk, raconte un témoin de cette scène, et je m'étais endurci le cœur à ce métier. Pourtant, après que Georges eût accepté d'être notre chef et que le vieux prêtre, tout blanc comme un agneau, eût demandé la victoire au ciel, je sentis mes cheveux se hérisser; il me sembla que j'avais des ailes, que Dieu lui-même descendait combattre avec nous! »

Vox populi vox Dei! Mais pourquoi a-t-elle parlé si tard? Pourquoi ces refus successifs? Il semble bien, en dépit de l'unanimité finale, qu'il y ait eu deux courants dans l'assemblée. Personne ne s'y choquait des défauts de Karageorges, de la brutalité dont il s'accusait lui-même, du manque de culture dont on sourira plus tard à Belgrade; presque tous subissaient le prestige de sa force, de sa taille, de son courage, de la légende qui l'auréolait déjà; il était enfin l'homme des paysans parce qu'il était l'un d'eux, et celui des haydouks pour avoir jadis mené leur vie, mais justement pour cela il n'était pas celui des knézes qui se le rappelaient, après la paix de Sistova, dans ces bandes de soldats licenciés qu'ils avaient fait pourchasser par leurs pandours[1]; que ce vagabond de la veille devînt leur chef, même après avoir soulevé le peuple et battu les Turcs, cela leur semblait étrange et peu rassurant. C'est sans doute pour cela que Georges s'est fait prier; il fallait que chacun le reconnût l'homme nécessaire.

Cette question, souvent discutée au temps où il y avait en Serbie deux dynasties rivales, n'a d'intérêt aujourd'hui que parce qu'elle en pose une autre; quelle est l'origine, la nature du pouvoir, non seulement de Karageorges, mais encore des autres chefs qui, soulevés à peu près en même temps dans les autres districts, se sont groupés autour de lui parce qu'il était le chef de la Choumadia, mais semblent parfois ses confédérés plutôt que ses subordonnés?

Pour les Turcs et leurs amis, pour l'agent français près de Pasvan-Oglou, l'adjudant général Mériage, par exemple, la réponse à cette question n'était pas douteuse; les chefs serbes et Karageorges

1. On sait que ce mot, en pays yougo-slave, veut dire garde-champêtre ou gendarme.

lui-même se sont imposés au peuple par leurs *momtsi*[1], leurs hommes à tout faire — nous dirions aujourd'hui leurs *komitadjis* — et certains alliés des Serbes ne sont pas loin de cette opinion, quand ils affirment, comme le maréchal russe Prozorovski, que ces voïvodes sont tous d'anciens chefs de brigands. A cela les Serbes répondent que leur révolte a été l'œuvre de tout le peuple et qu'il a librement choisi ses chefs, mais une remarque de Nénadovitch est presque l'aveu du contraire. Au début, dit-il, tous les chefs étaient de la classe aisée, parce que, seule, elle avait le moyen d'engager des *momtsi*. Alors, si ce sont les *momtsi* qui font l'autorité, la révolte prend le caractère que lui attribuaient les Turcs.

La vérité est que nulle part — en Serbie pas plus qu'ailleurs — les initiatives ne viennent du peuple. Au début, les knézes, les popes, les moines l'ont entraîné, parce qu'ils avaient et des ressources et la confiance générale; pour la même cause, la révolte engagée, les chefs héréditaires de la Kraïna et du Stari Vlah[2] ont pu lui amener leurs hommes. Mais, dès le lendemain du massacre des notables, en beaucoup d'endroits, des « hommes de main » ont pris la place des chefs disparus, et presque aussitôt ils ont eu des *momtsi;* pour en attirer, la réputation d'un chef heureux et l'espoir du butin suffisaient. Que ces *momtsi* aient consolidé le pouvoir d'un haydouk tel, par exemple, que Milenko Stoïkovitch, ce n'est pas douteux; mais pour écarter l'idée qu'ils l'aient imposé, il suffit de se rappeler à quel point Milenko était populaire. Le peuple l'a suivi, comme il a suivi Katitch Yanko ou Sindjélitch, également haydouks, parce que pour la guerre il fallait des hommes de guerre. « Faites le nécessaire, vous qui savez; nous obéirons », c'est la phrase des assemblées populaires.

D'autre part, il ne faut pas se représenter les *momtsi* comme le faisaient les Turcs. A côté des volontaires du tout premier jour, il y a très vite des *oupisnitsi* — inscrits ou conscrits — tirés des familles capables de les équiper et de leur payer, en cas de blessure, le chirurgien-barbier; ils deviennent, les uns et les autres, une troupe régulière, permanente, telle qu'il en faut une dans une guerre à peu près sans trêve. Les chefs les payent de leur poche, c'est vrai, parce qu'il n'y a pas encore de budget; mais ils aimeraient mieux les traiter en « gardes d'honneur »; il faut que les *momtsi* s'en défendent. Matia conte qu'un jour il a trouvé Karageorges d'une humeur de dogue — les Serbes disent « rage de serpent »; — ses *momtsi* l'ont quitté. Matia court après eux, les rattrape. « Que c'est mal, leur

1. *Momak*, pluriel *momtsi*. Jeune garçon.
2. Régions du Timok et d'Oujitsé.

dit-il, d'avoir abandonné votre chef! » — « Mais nous voulons bien le suivre à la guerre, répondent-ils; seulement, quand on ne se bat plus, il faut vivre. » Matia retourne au patron, le décide à donner six ducats par homme et par mois, et les *momtsi* reviennent, pas très fiers. « Ne pensons plus au passé, leur dit Karageorges; seulement, une autre fois, prévenez-moi. » Et cette douceur, qui ne lui est pas habituelle, montre bien le cas qu'il faut faire des *momtsi*.

Après eux, d'autres mercenaires, les *bekiari*, complètent ce qu'on peut appeler l'armée permanente de la révolte. Valaques, Albanais, Bulgares, jadis « cosaques » avec les Russes, ou « kirdjalis » avec les Turcs, parfois transfuges du Gouchanats-Ali dont nous parlerons tout à l'heure, ils sont braves, mais si pillards et si peu disciplinés qu'en dépit de « leur disposition à traiter en frère quiconque combat avec eux », les Serbes sont souvent obligés de s'en défaire[1]. Ils rognent leur solde; puis, pour qu'ils ne la relèvent pas aux dépens des paysans, on les relègue à la frontière; parfois on les supprime sommairement, et leur élimination à peu près complète sera même, pour certains contemporains, une cause de la débâcle de 1813.

En fait, *bekiari* et *momtsi* n'ont jamais été que la moindre partie de l'armée; ses gros contingents lui sont toujours venus des villages, d'abord de la Choumadia, ensuite de tout le pachalik de Belgrade et même des districts voisins. Il est d'ailleurs difficile de dénombrer ces contingents. Sous le joug turc, les Serbes s'étaient multipliés, dit-on, comme les Hébreux en Égypte, mais la guerre et la peste les décimaient périodiquement. En 1802, les knézes ne trouvaient que 38,000 familles dans le pachalik, peut-être parce que leur recensement devait servir de base à l'impôt; trois ans plus tard, on en compte 20,000 de plus, et l'agent russe Paulucci, en 1808, parle de 800,000 Serbes, que Voutchinitch, l'envoyé serbe auprès de Napoléon, réduit à 350,000, en ajoutant toutefois que chaque jour des fugitifs des pays voisins les renforcent. En somme, c'est avec une population égale à celle des départements du Jura ou de la Haute-Saône que la Serbie a fait la guerre à l'empire turc; elle n'a pas 60,000 hommes de quatorze à soixante ans. Et puis, même en Serbie, tout homme n'est pas un soldat.

Certes, le raya contemporain de Karageorges n'est ni moins brave ni moins vigoureux que nous voyons ses descendants; il est animé de la même ardeur nationale et surtout religieuse, mais il est un raya. Ses fils auront des souvenirs de victoire; à lui, les chants

1. Rapport de M. de Bois-le-Comte. (Archives des Affaires étrangères, Paris.)

populaires ne retracent que les images d'un héroïsme inutile depuis quatre siècles ; il a peine à croire au succès, surtout sans alliés. C'est bien pour cela que Matia Nénadovitch traîne partout, les premiers jours, son canonnier *schvab* et son Deli-Ahmed, soi-disant envoyés, l'un de l'Empereur, l'autre du Sultan. Karageorges, lui, applique sans phrases le règlement sur les milices, œuvre des knézes et de Moustafa-Pacha, et que les dahis eux-mêmes ont appliqué[1]. Avec ses *momtsi*, il parcourt les villages, réclamant de chaque feu au moins un soldat, menaçant du pal les réfractaires. La chronique n'en cite d'ailleurs que fort peu ; le plus notable est un certain Thomas qui a conseillé à ses voisins de ne pas s'encanailler avec des haydouks ; on lui enrôle son fils, et, pour l'habituer aux mauvaises compagnies en même temps que pour le compromettre devant les Turcs, on lui en pend un dans sa cour !

Les hommes levés, il faut les armer ; beaucoup de fusils ont été confisqués par les janissaires, et quant à la poudre on n'en a pas du tout. Heureusement on peut s'en procurer, à Semlin, contre des cochons serbes, et vers 1808 les révoltés auront leur propre fabrique installée près de Valiévo par le traducteur de *Télémaque*, Jivkovitch. Cependant les paysans ramassent, après chaque rencontre, les fusils que les Turcs ont abandonnés ; les combats contre les Bosniaques leur vaudront aussi des kandjars, des yatagans, des lances, des masses d'armes, des cottes de mailles. Ils se partagent ce butin, oriental ou moyenâgeux, en commençant naturellement par qui est déjà pourvu. Aux voïvodes, à leurs *momtsi*, les fusils les plus bruyants, les chevaux arabes, les lames gravées de versets du Coran, les caftans brodés d'or, les turbans et les aigrettes qui font s'exclamer les femmes : « On dirait de vrais janissaires ! » Les paysans, eux, héritent des vieux mousquets qu'ils garderont jusqu'au jour où des armes plus efficaces leur viendront de l'étranger. D'Autriche d'abord : à Semlin, les Autrichiens en vendent volontiers, par l'entremise des juifs, quitte à dire parfois, l'argent touché, que leur neutralité leur interdit de livrer cette marchandise. On les accuse aussi d'y mettre la marque russe de Toula, pour ne pas se compromettre et compromettre autrui ; mais le fait est que de bonne heure les Serbes ont reçu de vrais fusils de Toula. Jusqu'en 1812, ces envois de Russie seront fréquents, et d'ailleurs au profit surtout des chefs, si, comme le prétend l'agent russe à Belgrade, Rodofinikine, ils vendent à leurs soldats ce qu'ils devraient leur distribuer.

Ce qui a manqué le plus aux révoltés, c'est l'artillerie. Au début, Karageorges a employé des canons de bois dont l'effet a été médiocre ;

1. Voir *Revue historique*, t. CXVIII, p. 67.

Nénadovitch avait, lui, ce petit canon de fer de l'évêque de Temesvar, Stratimirovitch, qui n'avait servi jusqu'alors qu'à sonner les grandes fêtes. Il a joui d'une popularité semblable à celle, un siècle plus tard, des *Frantzousi*, des « 75 » fournis par le Creusot; quand les insurgés fléchissent, devant Belgrade, sa voix les ramène au combat. — « Entendez-vous? C'est notre canon, notre canon qui tire! » — et, par contre, il démoralise l'adversaire; après la prise de leur ville, les Turcs d'Oujitsé viennent le tâter et pleurent de constater qu'il est vraiment en fer. Plus tard, les Serbes en ont beaucoup d'autres, pour la plupart trouvés à Belgrade, mais qui leur servent peu : « Nous avons de vieux canons de campagne ou de forteresse, écrit Karageorges à la fin de 1806, mais pas en bon état. Quant aux artilleurs, nous n'en avons que trois, mais nous en formons d'autres. » Il semble qu'on ne les ait pas formés vite, car, en 1813, les Serbes ont de nombreuses batteries qui leur viennent des Russes, mais elles font moins de besogne utile que le joujou de 1804.

En même temps que l'armement, l'organisation s'améliore. Nous avons vu, au début, les bandes se former spontanément ou presque, puis Karageorges activer leur recrutement avec ses *momtsi*. Plus tard, les levées prennent l'aspect de notre mobilisation générale : « Notre *gospodar*, raconte Pierre Sokitch, envoyait ses ordres aux *oberknézes*, et ceux-ci aux capitaines et aux *boulioubachas* qui rassemblaient le peuple » à raison, généralement, d'un soldat par feu. Aussitôt le Tatar arrivé — Tatar et courrier sont synonymes — les paysans dont le tour est venu de quitter leur champ prennent leur fusil, empilent dans leur sac en tapisserie les galettes de maïs et les tranches de viande fumée que varieront à l'occasion les cochons rencontrés sur la route. Puis les cartouches rangées, elles aussi, dans une *torba*, la troupe se réunit devant l'église et part, boulioubacha en tête, vers le chef-lieu, Valiévo, Chabats, Belgrade, Semendria, Kragouyévats, selon les régions, et de là, en colonnes de 4 ou 5,000 hommes, ils se dirigent vers la frontière la plus voisine ou la plus menacée.

D'ordinaire, la cavalerie ouvre la marche, et comme les *momtsi* qui la forment sont parés des dépouilles des Turcs et portent la lance comme les Bosniaques, on croirait voir des beys ou des spahis, sans la queue qui leur pend sur le col, à l'autrichienne. Puis vient la masse compacte des piétons; ces houppelandes blanches annoncent les contingents de l'est et du sud, ces vestes et ces culottes de gros drap brun, ceux du nord et de l'ouest; çà et là, dans cette forêt mouvante de hauts bonnets de fourrure, éclate la note claire d'une *chaykachka*, le bonnet bleu d'un illustre régiment serbe d'Autriche. Tout ce monde avance au son du tambour — il y en a

une école à Topola — ou parfois en chantant et sous des étendards improvisés par la fantaisie des chefs, ou tirés des églises qui les employaient à des fêtes plus pacifiques. Voici celui de Nénadovitch, dont le rouge, le bleu et le blanc sont encore les couleurs nationales de la Serbie; celui de Karageorges, vert et blanc, avec l'inscription : « Comprenez, peuples, et repentez-vous, car Dieu est avec nous! » ; celui de Katitch Yanko, vert et rouge, avec l'image de saint Nicolas et de l'archange Michel. A ces étendards personnels s'en ajouteront, par la suite, d'autres d'un sens plus général; on voit sur l'un l'emblème légendaire des vieux Triballes — la tête de sanglier percée d'une flèche — sur l'autre la croix serbe avec les quatre *S* de la devise nationale[1] logés dans ses angles. Enfin la Russie en enverra de compliqués et somptueux où l'aigle noir couronné d'or des rois serbes d'autrefois voisine, entre des devises pieuses, avec saint Georges et saint André.

Après les fantassins viendront — mais seulement en 1812 — des canonniers revêtus du sombre uniforme russe, puis des *regoulachi* dressés à l'européenne; et enfin les bagages, caissons, chariots chargés de l'autel de campagne et du mobilier de chapelle offert par l'archevêque Stratimirovitch, chariots de vivres conduits par les gens des *zadrouga*, les communautés familiales où la levée d'un homme par feu a laissé des disponibles. Ces chariots repartiront, après la bataille, avec les blessés ou le butin et reviendront de quinze jours en quinze jours, avec de nouveaux approvisionnements.

Pour « articuler » cette longue colonne, toute une hiérarchie de gradés s'échelonne du voïvode au simple soldat. Quelques-uns sont des officiers ou sous-officiers qui, pour servir la cause nationale, ont déserté des régiments serbes d'Autriche, mais la plupart sont des paysans aisés que leur influence locale a désignés pour un grade. Parmi ces derniers, l'aspect oriental domine. « On a conservé, écrit le major russe Gramberg, les habits des Turcs et leurs charges militaires, comme *boyouk-bacha*, commandant de deux mille hommes, *bimbacha*, commandant de mille, *toptchi bacha*, capitaine d'artillerie, *baïraktar*, enseigne. » A la longue seulement, sous l'influence des frères d'outre-Save, on voit apparaître des *fendrik* (fähnrich) et des *koplari* (kapral), porte-enseigne et caporaux dont les uniformes mêlent l'Europe et l'Orient.

Ce mélange est partout dans l'armée de Karageorges. De bonne heure, en effet, il a songé à donner à ses paysans l'instruction militaire qu'il avait reçue lui-même; dès 1805, nous voyons ses troupes s'exercer, devant Belgrade, sous les ordres de l'ex-capitaine autri-

1. *Sama sloga Srbina spasava.* C'est l'union seule qui sauve les Serbes.

chien Raditch-Pétrovitch qui, pour avoir combattu les Français en Italie, doit être au courant des meilleures méthodes. Un peu plus tard, des instructeurs russes s'ajoutent aux Serbes d'Autriche, et nous verrons Karageorges, peut-être peu satisfait d'eux, s'efforcer de faire venir des Français[1] et finalement créer, à Topola, une sorte d'École militaire.

Ces efforts, certains étrangers les blâment. « Si les Serbes commencent à s'instruire, écrit Radofinikine, ils perdront les qualités qu'ils ont et n'en gagneront pas d'autres. » Ce qu'il en dit là provient surtout de sa crainte que, par la création de troupes régulières, Karageorges n'acquière plus d'autorité sur certains voïvodes qui sont à sa dévotion, à lui, Rodofinikine; mais c'est vrai pourtant qu'en passant de son ordre spontané à un ordre appris, une armée perd de sa valeur, du moins pendant un temps. En a-t-il été ainsi de l'armée serbe?

De son instruction proprement dite, nous ne pouvons guère juger; elle était, en tout cas, plus avancée que celle de ses adversaires. Quant à sa discipline, il semble qu'elle ait toujours été forte. On nous parle, au début, de réfractaires, de haydouks, comme Djourtchia, qui entendent faire la guerre à leur façon et à leur profit; mais ils sont rares et vite punis. Plus tard, les brutalités de quelques instructeurs provoquent des plaintes — on ne traite pas un paysan serbe comme un Allemand — et certains contingents menacent de se révolter si, pendant qu'ils sont dans les tranchées, les chefs s'en vont au village caresser leur femme et celle d'autrui. Malgré tout, l'armée est bien dans la main de Karageorges, mais quelques voïvodes n'y sont pas. De là des tiraillements, politiques plutôt que militaires, qui préparent, pour 1813, la chute de Karageorges et le triomphe passager des Turcs.

II.

Sur les forces de ceux-ci, les contemporains ne sont pas d'accord[2], et le fait est qu'elles ont fort varié. Nous avons vu les janissaires du pachalik de Belgrade peu nombreux quand ils réussissent, en 1802, à se débarrasser de Moustafa-Pacha; leur premier soin, vainqueurs, doit être de se renforcer d'aventuriers bosniaques[3]. Ceux-ci périront dans les *hans* où ils tiennent garnison et alors tout ce que les dahis

1. Cf. Paul Boppe, *Documents inédits sur les relations de la Serbie avec Napoléon Ier*. Belgrade, 1888.

2. Pour cette partie de notre étude, nous avons utilisé surtout les relations des envoyés français dans les Balkans, publiées par M. Gavrilovitch (*Ispisi iz pariskikh Arkhiva*. Extraits des archives de Paris. Belgrade, 1905).

3. *Revue historique*, article cité.

peuvent envoyer contre Karageorges, en mars 1802, c'est six cents cavaliers. Le reste de leur monde leur est nécessaire dans Belgrade pour surveiller tant les musulmans que les chrétiens.

C'est en effet la grande faiblesse des dahis, en ces premiers jours de lutte, que la population musulmane des villes se battrait plus volontiers contre eux que pour eux ; mais même quand cette désunion aura cessé, les musulmans seront peu nombreux. A Valiévo, où Nénadovitch assure qu'il y avait 2,000 maisons turques, son récit nous y montre beaucoup moins de combattants. A Oujitsé, dans la région la plus musulmane de la Serbie, les défenseurs arment, pour faire nombre, jusqu'à des tziganes. A Chabats, la résistance ne dure que grâce à des secours de Bosnie. Au surplus, les musulmans des villes serbes sont pour la plupart des artisans ; nombreux ou non, ils ne sont bons qu'à la défense de leurs villes. Or, elles succomberont fatalement, une fois bloquées, si les dahis n'ont en campagne une armée pour les secourir.

Ils essayent de s'en faire une, au début, en appelant « contre les haydouks », comme ils disent, les paysans de divers districts, avec leurs knézes ; mais il leur faut bientôt renvoyer ces auxiliaires peu sûrs et en chercher d'autres, des musulmans, mais lesquels ? Des Albanais recrutés isolément n'arriveront pas jusqu'à Belgrade ; une « grande compagnie » engagée en bloc viendra, ou des pachaliks fidèles à la Porte — et les dahis savent le peu que vaut leur pardon officiel — ou des pays rebelles, de chez Pasvan-Oglou, par exemple, et ce sera pour lui livrer Belgrade. Il faut pourtant des secours, coûte que coûte, et les dahis acceptent, en avril, celui de Gouchanats-Ali.

Après avoir été lieutenant de Pasvan-Oglou, ce chef de bande écumait la Roumélie pour son compte, avec 2,000 *kirdjalis*, quand lui parvint la nouvelle de troubles en Serbie. Il s'y dirigea aussitôt, et le dahi Koutchouk-Ali, en quête de renforts, le rencontra dans la vallée de la Morava ; c'eût été une heureuse aubaine s'il n'y avait eu lieu de le craindre en secret accord avec Pasvan-Oglou. En tout cas, le dahi n'était pas en état de se passer des kirdjalis ; il les ramena donc avec lui dans Belgrade, mais leur y ferma les portes de la citadelle. Pendant dix-huit mois, Gouchanats va rester là, entre Serbes et janissaires, bataillant avec les uns, intriguant avec tous, rêvant de se faire pacha de Belgrade, fût-ce au prix de cinq ou six trahisons, et sans autre effet sur les événements que de retarder la prise de la ville par Karageorges jusqu'en novembre 1806.

En somme, il n'était pas difficile aux Serbes de venir à bout de ces adversaires plus ou moins divisés ; mais, leur pays reconquis, il fallait le défendre contre les voisins, et d'abord contre les *begs* de

Bosnie que rendaient redoutables et leurs traditions guerrières et leur fanatisme et leur nombre. Ceux-ci pouvaient lever, en effet, cinquante ou soixante mille hommes, auxquels se joindraient, en cas de guerre sainte, les 78,000 janissaires du pacha de Travnik, dont, il est vrai, « 16,000 seulement étaient astreints à un service régulier[1] ». C'était plus, en tout cas, qu'il n'en fallait, au début, pour submerger la Serbie.

Ce qui la sauve, c'est d'abord que les begs méprisent les parvenus que sont les dahis, et qu'ensuite la cause des musulmans d'ailleurs, fût-elle celle du Sultan, les intéresse peu. « De toutes les provinces de l'empire turc, constate en 1808 l'ambassadeur Sébastiani, la Bosnie est celle qui entretient le moins de rapports avec sa capitale. » Il en vient pourtant des ordres, de cette capitale, mais s'ils sont gênants, les Bosniaques écrivent à leur protectrice, la sultane-validé. « Ils font destituer leur vizir dès qu'il montre de la fermeté et l'envie de connaître les ressources de son gouvernement. Dans cette occasion, il a contre lui les pachas à deux queues, les Ridjals et les trente-six capitaines héréditaires... » Il en est de même en Herzégovine. « Koukavitsa-Pacha voulut entrer de vive force à Mostar et s'y faire payer le *miri;* les habitants le massacrèrent. » Sauf à Travnik, leur résidence, les pachas n'ont qu'une « autorité d'opinion », d'autant plus mince qu'Osmanlis, Syriens, Albanais, tous issus du trafic des charges, ils ne savent rien des coutumes et de la langue du pays; les Bosniaques, de leur côté, n'ont appris du turc, dit-on, que *yoq! yoq!* non! non!

L'ordre arrive-t-il de mobiliser cette république musulmane, le pacha fait lire, dans les mosquées, le *fetva* qui proclame la guerre sainte, puis, sur la place publique de Sarayévo, « il plante ses trois queues, qu'on arrose du sang des agneaux »; sur quoi, des janissaires s'inscrivent pour partir, et la foule les paye de leur zèle en « sérénades barbares ». Mais la plupart attendent, pour bouger, l'arriéré de leur solde ou l'approche de l'ennemi. Les « capitaines héréditaires », de leur côté, attendent le pacha, qui en est encore à demander aux richards de Sarayévo, sans succès, de l'argent pour se faire fondre des canons. Bref, chacun vaque à ses affaires. « Un firman a défendu aux agas de mettre leurs chevaux à l'herbe afin d'aller plus tôt à la guerre. Les chevaux sont à l'herbe et ceux du pacha aussi...[2]. »

Cette inertie s'explique, non seulement par de vieilles habitudes, mais encore par les sentiments complexes des Bosniaques. Assuré-

1. Correspondance de David, consul français à Travnik.
2. Ibidem.

ment, une révolte de rayas est d'un fâcheux exemple, mais il est pourtant des voisins plus dangereux que ces rayas. On dit que les Français de Dalmatie vont fournir au Sultan des officiers et des canons; que s'en suivra-t-il, sinon le *nizam djédid*, l'ordre nouveau selon lequel les pachas obéiront à la Porte et les « kapétanes » aux pachas? Mieux vaut encore que les Serbes soient libres. Puis les Français deviennent les alliés des Russes, et les begs en concluent qu'il faut, plus que jamais, ouvrir l'œil. « Osman-Kapétane, le plus puissant des seigneurs bosniaques, et quatre ou cinq autres ont répondu aux sommations du vizir qu'ils ne pourraient lui envoyer qu'un petit nombre d'hommes, parce qu'ils auraient besoin de leurs troupes si les Français venaient en Bosnie. »

Mais tout le monde n'est pas aussi sage. D'abord, il y a des gens que la révolte atteint dans leurs intérêts; certains begs y perdent les redevances de leurs villages des bords de la Drina; d'autres songent au butin, aux femmes, aux enfants qu'on pourrait ramener de Serbie. L'appel à la guerre sainte, enfin, agit sur les masses, et les chefs les plus obéis ne le seraient plus s'ils refusaient longtemps à leurs hommes l'occasion d'une belle chevauchée. On voit donc, au printemps, près de Zvornik, sur la basse Drina, se réunir, à côté des janissaires équipés à la turque et des mamelouks qui sont les *momtsi* du pacha, des milliers de cavaliers casqués et cuirassés comme au moyen âge. Derrière les *krayichnitsi*[1], au turban hérissé de plumes, « dont chacune montre qu'on a tué un giaour et rapporté sa tête », cette cohue passe le fleuve, sous les yeux du pacha qui croit la commander, se répand dans les campagnes, brûle des villages, coupe des têtes, jusqu'au jour où Karageorges est accouru. Alors, ce sont des tentatives de surprise, des combats singuliers où les Serbes, même vainqueurs, n'ont pas toujours le plus beau rôle — ils n'entendent rien aux usages de la chevalerie — et enfin la grande mêlée, celle de Michar, par exemple, qui se termine par la fuite des envahisseurs vers Chabats et la Drina. A moins pourtant que la bataille ne soit inutile; si la guerre traîne et si les vivres ou le butin se font rares, les Bosniaques se rappellent que de vieux privilèges limitent à deux mois leur service d'ost; sans attendre l'ordre du pacha, ils s'en retournent chez eux, par petites troupes qui pillent tout, même en Bosnie, et bientôt, « laissant le mousquet pour la pipe », ils laissent aussi les Serbes libres de courir à la rencontre des autres armées musulmanes.

De ces autres armées, ils n'ont pas eu à se préoccuper au

1. Gens de la Kraïna, de la frontière de Croatie.

début; en 1804, la Porte les croyait révoltés simplement contre les dahis, et ne l'eût-elle pas cru, qu'il en aurait été de même; tous les témoignages s'accordent sur son impuissance. Mécontentement des villes, lourdeur des impôts destinés soi-disant à payer les troupes licenciées depuis Sistova, désordre de celles-ci qui se payent elles-mêmes en pillant jusque dans Stamboul, batailles dans les rues, incendies fréquents, tout cela est encore peu à côté de la dévastation des provinces. « Elles fourmillent, écrit en 1799 un agent de Thugut, d'une populace prête à se livrer au pillage. » L'année d'après, il est commencé. « La Roumélie est toute en combustion. » Puis, en 1801, « tout le pays est dévasté jusqu'à Nich »; en 1802, « les chemins continuent d'être infestés par des brigands auxquels se sont jointes les troupes débandées de Gurdgi-Osman-Pacha ». A leur tour, les agents français notent que « les villages sont livrés à des horreurs infinies[1] »; enfin, que les capitales sont bloquées, les courriers de Constantinople n'atteignent même plus Andrinople; et enfin, en 1809, que « toute la Roumélie ressemble, de l'aveu même des Turcs, à une forêt remplie de brigands ennemis les uns des autres[2] ». Cependant, un chef tatar se taille un sultanat près de Silistrie; de Nicopolis à Varna, Tersenik-Oglou gouverne la Bulgarie orientale, avec ou sans l'aveu de la Porte; Pasvan-Oglou en a conquis l'autre moitié. En Albanie, Ali-Pacha guerroye contre les pachas voisins; en Égypte, Méhémet-Ali commence sa fortune; les Wahabites, en Arabie, sont maîtres des villes saintes. Si les Serbes sont des révoltés, ils le sont en nombreuse compagnie, et nul n'imagine encore qu'ils soient plus dangereux que les autres mutins.

En 1805, pourtant, la situation s'améliore. Les pachas de Roumélie ont fini par marcher contre Pasvan-Oglou et le battre; puis il meurt, en 1806, et dès lors, l'autorité de la Porte à peu près rétablie à Viddin, la Serbie est découverte à l'est comme à l'ouest et au sud : la guerre sainte est proclamée et tous les musulmans de la Turquie d'Europe appelés aux armes pour un assaut qui se donnera sur le Timok comme sur la Drina et la Morava. Heureusement, il en est de la Turquie comme de la Bosnie! Taxé à 13,000 hommes, Tersenik-Oglou chasse de chez lui les messagers du sultan; Ibrahim, pacha de Scutari, n'ose amener, contre d'autres chrétiens, ses Albanais catholiques; Ali, pacha de Janina, s'excuse sur le voisinage des Français; le pacha de Leskovats coupe les vivres à ses collègues; tous réclament, pour s'équiper, des subsides qui ne leur suffisent

1. Voir l'article de M. Louis Leger sur l'évêque Sofroni et la Bulgarie de ce temps. *La Bulgarie*. Paris, 1885.
2. Dépêche de David.

jamais. De leur côté, les janissaires refusent de faire campagne à côté des bataillons réguliers du *nizam-djédid;* quand les deux troupes se rencontrent, à Andrinople, il y a bataille en règle.

N'empêche qu'une fois réunie à Sofia, l'armée est imposante. De loin, ses innombrables feux enfument l'horizon et cachent presque la forêt des étendards et des queues de cheval qui se dressent au-dessus des tentes; de près, le bruit des tambours, le hennissement des chevaux, des chameaux, les cris des soldats assourdissent le « Franc » qui, dans la cohue, cherche le quartier d'un chef. L'adjudant général Mériage nous décrit, avec un étonnement ironique, celui d'Ismaël, le plus puissant des begs macédoniens : « Vingt gouverneurs, ses subordonnés, y occupent des tentes doublées de satin, avec des sofas magnifiques. Chacun a ses gens et ses chevaux autour de lui, sans autre ordre, de sorte qu'on ne peut circuler. »

Le camp levé, le désordre augmente. Selon l'usage, les coureurs de l'armée pillent les villages à droite et à gauche de la route. Les chariots de provisions étant pour les chefs, les soldats doivent vivre sur le pays. Mais il est d'accès difficile; les chemins y finissent dans les bois ou devant des retranchements qu'il faut forcer. Les assauts furieux se succèdent, réussissent parfois, mais au prix de quelles pertes! — ou, le plus souvent, ils sont repoussés assez longtemps pour que Karageorges arrive avec des réserves. Alors, pour les Turcs déjà décimés, c'est la défaite, ou la famine, ou la retraite, ou les trois à la fois. Ibrahim-Pacha, repoussé, voit ses soldats vendre leur fusil pour avoir du pain, puis s'en aller; il n'a plus qu'à les suivre.

Les Serbes devront arrêter ces attaques jusqu'en 1812, sans que le nombre de leurs adversaires décroisse, malgré la guerre que les Turcs soutiennent contre la Russie; il semble au contraire qu'elle les multiplie, les aguerrisse et leur apprenne à concerter leurs mouvements. Quand elle est finie, en 1813, toutes les forces musulmanes refluent vers la Serbie, et cette vague de deux cent mille hommes ou plus — qui les compterait? — la submerge, mais sans l'abattre. On le verra bien en 1815.

Que conclure de cette revue des armées? Les contemporains hésitaient; la plupart s'étonnaient que la petite Serbie pût résister; quelques-uns, qu'elle ne triomphât pas plus aisément. Parmi ces derniers, notre Mériage jugeait de haut Karageorges; un chef de brigands, Dély-Quadri, n'avait-il pas forcé la Porte à le faire pacha! Mais cette comparaison désobligeante est de 1806; plus tard, en voyant les Turcs tenir tête aux Russes, Mériage eût autrement parlé.

Il est certain que, devant la révolte, la Porte a été lente à s'émouvoir, lente à s'armer; que la diversion russe a aidé les Serbes — non sans les paralyser parfois. Pourtant la disproportion des forces était telle qu'ils auraient bientôt succombé, si quelque supériorité ne l'avait compensée. Nous avons constaté celle de leur organisation. Le système des Turcs était celui de la nation armée, mais comme au moyen âge, avec des féodaux et des mercenaires. Du côté serbe, c'était aussi la nation armée, mais comme de nos jours; les créateurs de la *landwehr* et du *landsturm* n'ont rien trouvé d'essentiel qui n'eût été fait en Serbie.

La nouveauté y a été, du reste, moins la « militarisation » des masses — de temps immémorial, dans les tribus de la montagne, tout homme était soldat contre le Turc — que son extension à des rayas asservis depuis des siècles. Que ces rayas aient obéi à des voïvodes, qu'ils soient devenus des soldats, et ces soldats une armée, c'est là le fait qui consternait les Turcs. On se rappelle qu'en 1802, le sultan Sélim avait menacé les janissaires d'une armée des rayas, mais personne n'y croyait, pas même Sélim[1]. Or, en 1805, Békir-Pacha la trouve devant Belgrade, cette armée qui le salue de ses salves. « Il n'avait plus une goutte de sang à la figure, écrit Matia, ni lui ni ses begs! » Or, ils ne courent aucun danger; ce qui les épouvante, c'est la transformation des Serbes : quel exemple pour les rayas encore soumis!

Or, ils n'ont pas bougé, ces autres rayas, ni en Macédoine ni en Bulgarie; il faut donc croire que les Serbes avaient en eux quelque chose qui manquait ailleurs. Qu'est-ce, sinon leur tradition séculaire de luttes et de sacrifice? En dépit de quelques timidités et de découragements d'un jour, le sentiment de la nation était celui qu'exprimait, en 1806, un chef obscur, Vàssa Protitch : « Nous savons que les Turcs sont trois contre un, mais nous nous sommes donné parole de lutter jusqu'au bout; nous mourrons tous avant que nos enfants fuient. Pourvu seulement que nous ayons des munitions!... » Ces paroles, la Serbie les répète encore aujourd'hui[2], et les soldats du roi Pierre nous aident à comprendre l'héroïsme de leurs aïeux.

Émile HAUMANT.

1. Voir *Revue historique*, article cité.
2. Écrit en octobre 1915.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE GRECQUE.

(1911-1914.)

(3e article[1].)

VIII. Histoire générale. — La grande histoire d'Eduard Meyer a un succès tout à fait exceptionnel. La deuxième édition du premier volume, qui comprend deux tomes, a été enlevée rapidement; une troisième est devenue nécessaire. La partie introductive, où sont exposés les éléments de l'anthropologie sociale (voir t. CI, p. 130-131), est reproduite avec de simples changements de style et quelques additions dans les notes. Mais la partie qui traite des civilisations antérieures au XVIe siècle av. J.-C. (voir t. CIV, p. 340-341) a subi des remaniements plus profonds et s'est augmentée encore d'environ cent pages. Dans le livre I (Égypte), l'auteur a dû tenir compte des renseignements fournis par les vieilles nécropoles de Nubie et des travaux récents sur les décrets de Coptos. Il a fait entrer dans le livre II (Babylonie et Sémites) la nouvelle liste des rois dressée par le P. Scheil, la nouvelle chronologie qui découle, jusqu'à la période cosséenne, d'une date astronomique établie par Kugler et quelques-uns des résultats obtenus par Thureau-Dangin. Dans le livre III (peuples de l'Orient et du Nord), il se sépare plus complètement d'Evans pour tout ce qui concerne l'histoire de la Crète minoenne. Cette troisième édition est donc assez différente de la deuxième[2].

C'est naturellement sous sa dernière forme que l'ouvrage de Meyer se présente dans la traduction française entreprise par l'éditeur Geuthner. Maxime David, le traducteur de l'Introduction, s'est fait une loi de suivre le texte original d'aussi près qu'il était pos-

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXX, p. 86-120; t. CXXI, p. 109-154.

2. **Eduard Meyer, *Geschichte des Altertums*. Dritte Auflage. Erster Bd. Erste Hälfte : *Einleitung, Elemente der Anthropologie*. Zweite Hälfte : *Die ältesten geschichtlichen Völker bis zum sechzehnten Jahrhundert*. Stuttgart-Berlin, Cotta, 1910, 1913, in-8°, XII-252, XI-990 p.**

sible ; il en arrive, dans son zèle, à remplacer les mots allemands par des expressions qui ont à peine la tournure française et se pressent dans des phrases qui ne l'ont plus du tout. Alexandre MORET a traduit la partie relative à l'Égypte avec toute la compétence désirable[1].

Julius BELOCH publie aussi une seconde édition de sa *Griechische Geschichte*. C'est une œuvre toute nouvelle qui voit le jour. La plus grande partie du texte primitif est conservée sans doute, mais encadrée tout autrement ou fondue dans une multitude de développements inédits. Les dix premiers chapitres de l'ancien tome I, qui allait des origines à l'expédition athénienne en Sicile, ont fourni la matière de deux tomes (I^{1} et I^{2}). Selon un plan déjà adopté pour les tomes III^{1} et III^{2} de la première édition, l'un de ces deux tomes donne l'exposé systématique de l'histoire grecque jusqu'aux guerres médiques, et l'autre renferme une série de dissertations relatives à la même période. Les sept derniers chapitres de l'ancien tome I et les deux premiers de l'ancien tome II se sont maintenant élargis jusqu'à donner un tome II^{1}, qui comprend le v^e^ siècle jusqu'à la chute d'Athènes. Dans le nouveau travail, la répartition des matières est bien plus logique et gagne remarquablement en clarté. Ainsi, les considérations sur le mouvement des idées font suite au chapitre sur la poésie, l'art et la science, tandis qu'elles en étaient séparées assez maladroitement par le récit de la guerre du Péloponèse. Le scepticisme de l'auteur à l'endroit des opinions communément admises sur les questions d'origine n'a pas désarmé ; mais il a dû modifier ses moyens de critique pour les adapter aux plus récentes découvertes. Sa chronologie a pour fondements de fortes études sur les listes de rois et de magistrats. Par de profondes raisons de méthode, Beloch s'est confirmé dans son projet d'envisager, non pas quelques individualités puissantes, mais un peuple entier, dans toutes les manifestations de la vie collective et spécialement de la vie économique ; tout ce qu'il a dit à ce sujet est mis en valeur par un nombre croissant de détails toujours plus sûrs et par des recherches personnelles sur la métrologie. Le style a gardé ses précieuses qualités, une netteté limpide, une brièveté nerveuse. Beloch a voulu empêcher son œuvre de vieillir ; il l'a remise en état de satisfaire et de charmer une nouvelle génération de lecteurs[2].

1. Ed. Meyer, *Histoire de l'antiquité*. T. I : *Introduction à l'étude des sociétés anciennes (Évolution des groupements humains)*, trad. par Maxime David. T. II : *l'Égypte jusqu'à l'époque des Hycsos*, trad. par Alexandre Moret. Paris, Geuthner, 1912, 1914, gr. in-8°, VIII-284, XXIV-388 p.

2. Karl Julius Beloch, *Griechische Geschichte*. Zweite neugestaltete Auflage.

Le meilleur manuel d'histoire grecque en un volume qui existe aujourd'hui est celui de Bury. Il est très clair; il est complet autant que possible; il vulgarise les résultats les plus certains de l'érudition moderne et les idées propres de l'auteur sous une forme aisée, souvent attrayante; enfin, il est abondamment muni de figures, de cartes et de plans : c'est l'ouvrage d'un homme remarquablement intelligent. Il ne faut donc pas être surpris qu'édité en 1900, il ait été réimprimé sept fois jusqu'en 1912. En 1913, Bury l'a remanié. Dans l'ensemble, les changements sont peu nombreux et sans grande importance. Mais les récits des batailles de Salamine et de Platées ont été refaits, et la plus grande partie du chapitre I, celle qui précède la période homérique, tient compte pour la première fois des découvertes qui ont fait connaître la civilisation crétoise et renouvelé toutes les notions sur la civilisation mycénienne[1].

On a souvent regretté que les étudiants et le public lettré de France, de Belgique et de la Suisse romande n'eussent pas à leur disposition l'équivalent de ce que sont ailleurs les manuels d'Ed. Meyer, de Beloch et de Bury. Eug. Cavaignac a voulu combler cette lacune. A-t-il réussi? Nous n'avons pas encore entre les mains l'ouvrage complet; nous pouvons toutefois nous en faire une idée dès à présent. L'auteur ne borne pas ses efforts à la Grèce; c'est une histoire générale de l'antiquité qu'il se propose de nous offrir. Il la divise en trois volumes : le premier depuis les temps les plus reculés jusqu'à la bataille de Salamine; le second pour l'Athènes du V^e^ et du IV^e^ siècle; le troisième pour la période hellénistique et romaine jusqu'à la fin du II^e^ siècle. Les deux derniers volumes ont paru; le premier, pour lequel il convenait de laisser mûrir le travail de préparation, doit suivre bientôt. Malheureusement, Cavaignac ne nous apporte pas pour les siècles classiques la synthèse claire et sûre, de compréhension facile et de lecture agréable, qu'on pouvait espérer. La distribution des chapitres est quelquefois étrange : par exemple, au tome II, le récit de la guerre du Péloponèse en trois chapitres (VI-VIII) s'insinue par deux fois entre les chapitres consacrés à *l'Empire athénien* et à *la Démocratie athénienne* (IV, IX) et entre les chapitres intitulés *Athènes et l'art grec* et *Athènes et la science grecque* (V, X); plus loin, les considérations sur le régime de la monarchie

Erster Bd. : *Die Zeit vor den Perserkriegen;* erste, zweite Abteilung. Zweiter Bd. : *Bis auf die sophistische Bewegung und den Peloponnesischen Krieg;* erste Abteilung. Strassburg, Trübner, 1912, 1913, 1914, in-8°, VI-446, X-409, VIII-432 p.

1. J. B. Bury, *A history of Greece to the death of Alexander the Great.* New edition. London, Macmillan, 1913, in-12, XXV-909 p., avec 210 fig. et 7 cartes et plans.

macédonienne viennent après le récit de la conquête, qu'elles ne servent donc plus à expliquer. Cavaignac connaît généralement les principaux travaux d'érudition relatifs à l'histoire grecque ; mais, quand il en expose les résultats, on a souvent quelque peine à saisir la suite des idées et même des faits. Sur le fond des choses, on doit faire à Cavaignac des reproches graves. Les erreurs de détail fourmillent. L'auteur a le désir très louable de faire à l'histoire économique une grande part et d'y introduire la préoccupation moderne de la statistique ; mais ce désir tourne en passion et lui fait tirer des chiffres précis d'indications vagues qui ne les contenaient pas. Il a surtout une haine de la démocratie athénienne qui ne lui permet pas de la juger avec sérénité, ni parfois de la comprendre. En somme, l'ouvrage de Cavaignac ne peut être consulté qu'avec les plus grandes précautions[1].

La grande collection des manuels fondée par Ivan von Müller est maintenant dirigée par Pöhlmann. Elle se renouvelle rapidement. C'est sous la nouvelle direction qu'ont paru la troisième édition du traité d'épigraphie par Larfeld (voir t. CXXI, p. 129) et la sixième édition de l'histoire littéraire par Christ (voir *ibid.*, p. 141). Pöhlmann a donné lui-même la cinquième édition de son abrégé d'histoire grecque, cinq ans seulement après la quatrième. Nous avons expliqué naguère (voir t. CIV, p. 339-340) les causes de ce légitime succès. L'auteur se sent encouragé par le public à persévérer dans la voie qu'il s'est tracée. Il continue de se tenir au courant des travaux les plus récents et fait ressortir toujours davantage l'esprit de l'histoire grecque. De là résultent de nombreux remaniements. Presque tous les chapitres gagnent par-ci par-là quelques lignes, sinon quelques paragraphes. Le chapitre x, sur la décomposition intérieure des cités grecques et la seconde génération de tyrans au IV^e^ siècle, est à peu près doublé. Un chapitre nouveau, le V^e^, ajoute au tableau de la Grèce avant les guerres médiques des vues intéressantes sur la *polis* hellénique et la liberté de penser. Au point où il en est arrivé, Pöhlmann a jugé pouvoir supprimer dans le titre le mot, trop modeste à son gré, de *Grundriss*[2].

La plupart des grands manuels qui ont paru soit dans la collection von Müller, soit dans la collection Hermann ont le défaut de

1. Eugène Cavaignac, *Histoire de l'antiquité*. II : *Athènes (480-330)*. III : *la Macédoine, Carthage et Rome (330-107)*. Paris, Fontemoing, 1913, 1914, in-8°, XV-512 p. avec 1 carte, XXIV-486 p. avec 1 carte.

2. *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* begründet von Iwan von Müller, fortgeführt von Robert von Pöhlmann. Dritter Bd., 4. Abteilung : *Griechische Geschichte*, von Robert von Pöhlmann. Fünfte umgearbeitete Auflage. München, O. Beck, 1914, gr. in-8°, VII-377 p.

convenir plutôt au savant pressé de se renseigner sur une question qui n'est pas de sa spécialité qu'au débutant désireux de s'initier modestement à une discipline. GERCKE et NORDEN ont voulu servir de guides aux meilleurs élèves des gymnases et aux conscrits des Universités, sans doute aussi aux professeurs à qui manquent les moyens d'information. Embrasser d'un large coup d'œil les résultats acquis, indiquer les textes anciens et les ouvrages modernes qui permettent d'aller plus loin dans chaque direction, préciser les problèmes qui restent actuellement sans solution, voilà le but qu'ils se sont proposé. Ils ont choisi pour collaborateurs des hommes d'une compétence reconnue : pour l'histoire grecque LEHMANN-HAUPT et BELOCH, pour les institutions grecques Bruno KEIL, pour la vie privée PERNICE, pour la littérature BETHE et WENDLAND, pour l'art WINTER, pour la religion Sam WIDE, pour les sciences exactes et la médecine HEIBERG, etc. Le succès a été tel que la première édition de chaque volume a été épuisée au bout d'un ou deux ans, ce qui a permis d'introduire de notables améliorations dans toutes les parties de l'ouvrage (voir, par exemple, dans la seconde édition, l'étude de Bruno Keil sur le droit de cité)[1].

En même temps qu'elle a entrepris de faire connaitre l'antiquité aux étudiants comme leur futur champ d'exploration, la maison Teubner a voulu offrir au grand public un ouvrage de haute vulgarisation à la mode anglaise. Le premier volume, consacré à la civilisation hellénique, a paru en 1905 (voir t. CI, p. 132); il en est déjà à la troisième édition et a bien profité des fouilles faites dans les dernières années depuis la Crète jusqu'à Thermos. Le second, publié en 1913, comprend trois périodes, celles de l'hellénisme, de la république romaine et de l'empire romain. Les auteurs se sont partagé la tâche selon leur compétence : la vie publique, privée et religieuse à POLAND; les lettres et les sciences à R. WAGNER; les arts à

1. *Einleitung in die Altertumswissenschaft*, hrsg. von Alfred Gercke und Eduard Norden. Leipzig-Berlin, Teubner, 3 vol. in-8°. I. Bd. : 1° *Methodik* (A. Gercke); 2° *Sprache* (P. Kretschmer); 3° *Griechische und römische Literatur* (E. Bethe, P. Wendland, E. Norden); 4° *Antike Metrik* (E. Bickel). 1re éd., 1910, XI-588 p.; 2e éd., 1912, XII-632 p. — II. Bd. : 1° *Griechisches und römisches Privatleben* (E. Pernice); 2° *Griechische Kunst* (F. Winter); 3° *Griechische und römische Religion* (S. Wide); 4° *Geschichte der Philosophie* (A. Gercke); 5° *Exacte Wissenschaften und Medizin* (J. L. Heiberg). 1re éd., 1910, VII-432 p.; 2e éd., 1912, VIII-442 p. — III. Bd. : 1° *Griechische Geschichte bis zur Schlacht bei Chaironeia* (C. F. Lehmann-Haupt); 2° *Griechische Geschichte seit Alexander* (K. J. Beloch); 3° *Römische Geschichte bis zum Ende der Republik* (K. J. Beloch); 4° *Die römische Kaiserzeit* (E. Kornemann); 5° *Griechische Staatsaltertümer* (B. Keil); 6° *Römische Staatsaltertümer* (K. J. Neumann). 1re éd., 1912, VIII-428 p.; 2e éd., 1914, VII-500 p.

Baumgarten. L'ouvrage n'en a pas moins une unité solide, due à la netteté du plan et à une ferme entente sur la méthode à suivre. Les idées essentielles sont confirmées par des faits précis et nuancés, de préférence par des emprunts aux ouvrages les plus récents, aux découvertes papyrologiques et aux publications de fouilles, à l'exclusion des détails banals et faussés par l'usage. Le texte se rehausse d'une illustration soignée, abondante et accompagnée de légendes explicatives qui sont des modèles du genre[1].

C'est une heureuse idée qu'on a eue de publier une série de leçons faites à l'École des Hautes-Études sociales sur l'expansion de la civilisation grecque jusqu'à la conquête romaine. Il ne faut pas s'attendre, dans un livre composé sur un sujet aussi vaste par neuf auteurs, à des vues d'une unité parfaite et d'une constante originalité. Cependant, les idées essentielles y sont souvent exprimées d'une façon personnelle. Cinq chapitres, sur treize, sont d'Ad. Reinach. Ce sont les plus longs : ils prennent plus de la moitié du volume. On y trouve, comme toujours chez cet auteur, un bouillonnement d'érudition où à l'excellent il se mêle de tout. Ces cinq chapitres traitent des sujets suivants : les migrations des Achéo-Éoliens et les bases historiques de l'*Iliade* (XIII^e-X^e siècle) ; la formation des trois nations grecques, Éoliens, Ioniens et Doriens, et les bases historiques de l'*Odyssée* (X^e-VII^e siècle) ; l'hellénisation de l'Occident (VIII^e-VI^e siècle) ; le grand essor de l'hellénisme par la conquête d'Alexandre ; le morcellement de l'empire grec avec ses conséquences, recul de l'hellénisme aux frontières et affaiblissement de l'hellénisme à l'intérieur. Les autres chapitres sont presque tous très bons. G. Leroux étudie l'Ionie et la colonisation grecque en Orient (ch. III) ; J. Hatzfeld, l'hellénisme entre la Perse et Carthage, le premier empire athénien et le premier empire syracusain (ch. V) ; A. Jardé, le recul et la reprise de l'expansion hellénique après les guerres médiques, le second empire athénien et le second empire syracusain, la formation de la Macédoine (ch. VI) ; Alfred Croiset, la transformation morale de l'hellénisme d'Alexandre à Auguste (ch. IX) ; V. Chapot, l'hellénisme en Asie Mineure et en Perse, la culture irano-babylonienne en face de la culture hellénique (ch. X) ; P. Jouguet, l'hellénisme en Égypte et la civilisation alexandrine (ch. XI) ; Th. Reinach, l'hellénisme en Syrie et la culture grecque

1. Fritz Baumgarten, Franz Poland und Richard Wagner, *Die hellenische Kultur*. 3. stark vermehrte Auflage. Leipzig-Berlin, Teubner, 1913, in-8°, XII-579 p., avec 479 fig. dans le texte et 13 pl., dont 9 en couleurs. — *Die hellenistisch-römische Kultur*. 1913, XIV-674 p., avec 440 fig. dans le texte, 11 pl. et 4 cartes et plans.

en face du judaïsme (ch. XII) ; enfin G. COLIN, l'hellénisme en Occident et la culture latine en face de la culture hellénique (ch. XIII)[1].

R. W. LIVINGSTONE essaie de préciser, à l'usage du grand public comme des étudiants, les traits essentiels du génie grec. Ce sont, à ses yeux, le goût de la beauté, l'amour de la liberté, le sens de la réalité, la croyance à l'humanisme, c'est-à-dire à la valeur de l'activité humaine. Deux écrivains réunissent tous ces caractères : Pindare et Hérodote. Ce qui distingue l'humanisme des Grecs, comparé à celui des modernes, c'est la « note de santé et de diversité ». Aussi l'esprit hellénique arrive-t-il à sa pleine maturité vers 460, et il se manifeste d'une façon éminente, au moment où la décadence va commencer, dans les tragédies d'Euripide. Déjà Platon n'est plus aussi purement grec; au fond, il est le héraut de l'orphisme, et Nietzsche n'a pas eu tort de voir en lui un chrétien avant le christianisme. L'auteur a observé avec justesse que le plus complet épanouissement de l'hellénisme est contemporain de Périclès ; peut-être aurait-il dû marquer avec plus de netteté la raison profonde de ce fait, qui est que jamais l'équilibre n'a été plus parfait entre l'individualisme et la solidarité sociale que dans la *polis* athénienne avant la fin du v[e] siècle[2].

Depuis la mort de Saglio, qui avait attaché son nom et consacré sa vie au *Dictionnaire des antiquités* (7 décembre 1911), son œuvre de prédilection n'a point périclité aux mains de son ancien collaborateur Edmond POTTIER, à qui s'est adjoint Georges LAFAYE. L'année 1912 a vu paraître un fascicule; 1913, deux; 1914, un; et la guerre n'a pas interrompu le cours régulier de cette publication. Dans les quatre fascicules qui vont de la lettre T à l'article *Vasa*, on peut mentionner : pour les institutions, les articles *Tagos* et *Tamias* par Albert MARTIN, *Télè* par Ch. LÉCRIVAIN, *Tétrapolis*, *Thesmothétai* et *Thètès* par G. GLOTZ, *Tétrarchia* par V. CHAPOT, *Théôroi* par Ch. MICHEL, *Timouchoi* par M. CLERC, *Triérarchia* par Maurice BRILLANT; pour le droit, *Testamentum*, *Traditio* et *Transcripto* par L. BEAUCHET, *Testimonium* par LÉCRIVAIN; pour la vie militaire, *Tormentum* par LAFAYE, *Tropaeum* et *Tuba* par Ad. REINACH, *Turris* par H. GRAILLOT et H. FRÈRE; pour la numismatique, *Talentum*, etc., par BABELON;

1. *L'hellénisation du monde antique*. Leçons faites à l'École des Hautes-Études sociales par V. Chapot, G. Colin, Alfred Croiset, J. Hatzfeld, A. Jardé, P. Jouguet, G. Leroux, Ad. Reinach, Th. Reinach (*Bibliothèque générale des sciences sociales*). Paris, Alcan, 1914, in-8°, X-387 p.

2. R. W. Livingstone, *The greek genius and its meaning to us*. Oxford, Clarendon press, 1912, in-8°, 250 p.

pour la vie économique, *Taberna*, *Textrinum*, *Tignarius*, *Tinctor*, *Tonsor* par CHAPOT, *Trapézita* par LÉCRIVAIN; pour l'architecture, *Tectorium*, *Tectum* et *Tegula* par JARDÉ, *Thermae* par Fr. BENOIT, *Thesaurus* par SORLIN-DORIGNY, *Tholus* par CHAPOT, *Tympanum* par le regretté AVEZOU; pour le théâtre, *Theatrum*, *Théôrikon* et *Tragoedia* par O. NAVARRE; pour la céramique, *Vasa* par Ch. DUGAS et POTTIER; pour la musique, *Tibia* par Th. REINACH; pour le culte, *Taurobolium* par ESPÉRANDIEU, *Taurokathapsia*, *Thargelia*, *Thesmophoria*, etc., par Em. CAHEN, *Télesphorus* par DARIER, *Téménos* et *Templum* par SORLIN-DORIGNY, *Thiasos* par LÉCRIVAIN, *Thyiades* par PERDRISET, *Thyrsus* par Ad. REINACH; pour la mythologie, *Telchines* par DARIER, *Tellus Mater* par HILD, *Theseus* et *Ulysses* par SÉCHAN, *Thétis* par A. LEGRAND, *Triptolemus* par Georges NICOLE, *Triton* par André BOULANGER; enfin, pour la vie privée, un très grand nombre d'articles par LAFAYE, CHAPOT, BESNIER, Salomon REINACH, etc., etc. Les articles *Theatrum*, *Tibia*, *Vasa* sont à mettre hors de pair[1].

Dans la direction de *Real-Encyclopädie* (voir t. CIV, p. 340; t. CVIII, p. 103), il y a eu un changement, comme dans celle du *Dictionnaire des antiquités* et à peu près en même temps : en 1912, Wissowa a cédé la place à Wilhelm KROLL. La publication marche à grands pas et garde toute sa valeur. En deux ans ont paru trois demi-volumes, avec un fort supplément, et l'on est arrivé à la fin de la lettre H. Presque tout est bon. Nous avons signalé déjà (voir t. CXXI, p. 143) les articles d'historiographie par JACOBY. D'autres, en grand nombre, méritent de retenir l'attention : institutions, γνώμη, γραμματεῖς (SCHULTESS), γυμνασίαρχος (ŒHLER), *Hellenotamiai* (SWOBODA); armée, ἑταῖροι (PLAUMANN), *Hieromnemones* (HEPDING), ἱππεῖς (LAMMERT); agonistique, *Gymnasium*, *Gymnastik*, *Halma* (JÜTHNER); vie privée, *Gold* (BLÜMNER), *Haartracht* (BREMER), *Haus* (FIECHTER), *Hetairai* (K. SCHNEIDER), *Hund* (ORTH); lettres, *Homeros* (WITTE), *Homeridai*, *Hesiodos* (RZACH); sciences, *Groma* (SCHULTESS), *Heron* (TITTEL), *Hippokrates* (GOSSEN), *Horologium* (REHM); mythologie, *Gorgo*, *Gryps* (ZIEGLER), *Harpyien* (SITTIG), *Hekate*, *Hektor*

1. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, fondé par Daremberg et rédigé sous la direction d'Edmond Saglio, continué par E. Pottier et G. Lafaye. Paris, Hachette, in-fol., 46e fasc. (*Tabella-Textrinum*) avec 136 grav., 1912. — 47e fasc. (*Textrinum-Tibia*) avec 138 grav., 1913. — 48e fasc. (*Tibia-Triumphus*) avec 105 grav., 1913. — 49e fasc. (*Triumphus-Vasa*) avec 222 grav., 1913. — Sur le 50e fascicule, qui vient de paraître, cf. *Rev. histor.*, t. CXIX, p. 402.

(Heckenbach), *Helene* (Bethe), *Helios* (Jessen), *Hephaistos* (Malten), *Herakles* (Zwicker), *Hera*, *Hermes* (Eitrem), *Hermes Trismegistos* (Kroll), *Hestia* (Süss), *Horai* (Stengel); culte et religion, *Gnosis* (Bousset), *Gymnopaidien* (Hiller von Gaertringen), *Haaropfer* (Sommer), *Heliopolis* (Pieper), *Heliopolitanus* (Dussaud), *Heros* (Eitrem), *Hiereis* (Ziehen et Plaumann), *Hierodouloi* (Hepding)[1].

On a bien fait de réunir les « petits écrits » d'Usener. Ce remarquable connaisseur de l'antiquité a déposé le meilleur de sa pensée dans des articles et des mémoires qui séparément perdaient un peu de leur valeur. Les maîtres qui se sont chargés d'une tâche aussi pieuse qu'utile ont laissé de côté les simples comptes-rendus, quand ils n'apportaient rien de nouveau; ils n'ont pas cru non plus devoir remettre au jour les travaux parus dans le recueil des *Vorträgen und Aufsätze* qui date de 1907, ni le mémoire sur la « Trinité » qui sera publié à part. Ils ont ajouté au texte primitif de l'auteur les annotations qu'il y avait jointes lui-même postérieurement et se sont bornés pour leur part à rajeunir les références et les indications bibliographiques. Ils ont composé ainsi quatre volumes. Nous ne dirons rien du premier, consacré à la philosophie et à la rhétorique grecques, à la grammaire et à la critique des textes, ni du second, qui renferme les travaux relatifs à la langue et à la littérature latines. Mais les deux derniers montrent assez ce que les sciences historiques doivent à la vaste érudition de l'intelligent polygraphe qu'était Usener. Dans le tome III, Radermacher a consacré ses soins à la littérature; Koepp à l'archéologie et à l'épigraphie; Wilhelm à la chronologie; Kroll à l'histoire des sciences. Nous y mentionnerons les recherches sur les sources de Diogène Laërte (VII), sur l'histoire du théâtre athénien (XIII), sur Stéphanos, le dernier mathématicien d'Alexandrie avant l'invasion barbare (XIV); un article sur un épigramme de Cnide qui intéresse l'histoire d'Antigone Gonatas (XVII); une étude intitulée *de Iliadis carmine quodam Phocaico*, où Usener attribue témérairement aux Phéniciens le motif du cerf ou du taureau déchiré par un lion et place à Phocée, centre de l'importation phénicienne, la patrie du poète qui faisait allusion à ce motif dans le chant XI de l'*Iliade* (XVIII); enfin des essais chronologiques sur l'ennaétéride et sur le cycle de Méton, sur la façon de compter

1. Paulys *Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*. Neue Bearbeitung begonnen von Georg Wissowa, unter Mitwirkung zahlreicher Fachgenossen hrsg. von Wilhelm Kroll. Stuttgart, Metzler, in-8°. XIV. Halbband (*Glykyrrhiza-Helikeia*), 1912, col. 1473-2880. — XV. Halbb. (*Helikon-Hestia*), 1912, col. 1-1312. — Supplement, 2. Heft, 1913, col. 1-520. — XVI. Halbb. (*Hestiaia-Hyagnis*), 1913, col. 1313-2628.

les jours de la troisième décade du mois et sur le jour supprimé dans les mois creux (XXI). Le tome IV, où Wünsch a rassemblé les travaux d'histoire religieuse, est celui qui présente le plus d'unité et qui fait peut-être le mieux ressortir la forte personnalité d'Usener. On y trouve des articles fameux sur Callonè (I), sur les légendes qui ont fourni la matière de l'épopée grecque (IX), sur les synonymes divins (X), sur les dieux et les héros jumeaux (XII), sur les mythes du déluge (XIV), sur les usages rituels du lait et du miel (XVII), sur les actes sacrés (XIX), sur le dieu Kéraunos (XXII)[1].

PÖHLMANN a publié une seconde série de mémoires dans le recueil qu'il intitule *Aus Altertum und Gegenwart* (voir t. CVIII, p. 101-102). Deux de ces études se rapportent à la Grèce et ont pour sujet, l'une « le problème de Socrate » (p. 1-117), l'autre « l'histoire des Grecs et le XIX^e^ siècle » (p. 277-322). — L'auteur s'efforce à débarrasser la personnalité de Socrate des légendes qui l'obscurcissent; il procède plus radicalement encore que ne l'ont fait avant lui E. Schwartz dans ses *Charakterköpfe der antiken Literatur* et Ed. Meyer dans sa *Geschichte des Altertums*. Non seulement Socrate n'est pas un Christ païen, mais il n'est même pas un prophète du mode oriental. Quand il parlait de son démon, il ne se donnait pas pour un fondateur de religion et ne se croyait nullement possédé d'une inspiration surnaturelle. Son enseignement ne voulait pas être un objet de croyance, mais une excitation au libre examen. Il n'apportait point de révélation, mais poussait à la recherche indépendante et personnelle de la vérité. Il travaillait pour la science, non pour la foi. — En examinant les diverses façons dont on a compris la Grèce antique au XIX^e^ siècle, Pöhlmann montre comment elles ont évolué : il parcourt l'histoire de l'histoire grecque. D'une conception purement esthétique et romantique, on est passé à une conception politique; mais le libéralisme de Grote n'a pas résisté à la critique de Burckhardt, et l'explication suprême des faits se trouve dans le matérialisme historique. Si Pöhlmann veut dire qu'on a trop négligé les questions économiques, il a raison; s'il se pose rétrospectivement en grand prêtre d'une religion grossièrement matérialiste, il va trop loin : il y a tout de même autre chose que les satisfactions du « ventre » dans le libre génie de la Grèce[2].

1. *Kleine Schriften* von Hermann Usener. Berlin-Leipzig, Teubner, in-8°. III. Bd. : *Arbeiten zur griechischen Literaturgeschichte, Geschichte der Wissenschaften, Epigraphik, Chronologie* (L. Radermacher, F. Koepp, W. Kroll, A. Wilhelm), 1914, VI-546 p. — IV. Bd. : *Arbeiten zur Religionsgeschichte* (R. Wünsch), 1913, VII-516 p.

2. Robert von Pöhlmann, *Aus Altertum und Gegenwart*. Gesammelte Abhandlungen. Neue Folge. München, O. Beck, 1911, in-8°, V-322 p.

Nous ne reviendrons pas sur les *Mélanges Holleaux* dont on a déjà parlé aux lecteurs de la *Revue historique* (voir t. CXVI, p. 222) et dont nous avons nous-même montré l'intérêt au point de vue épigraphique (voir t. CXXI, p. 117).

Un autre recueil, intitulé *Entaphia*, a été publié en mémoire d'un jeune savant mort avant l'âge, Emilio Pozzi, par ses maîtres et ses camarades de l'Université de Turin. Il renferme plusieurs mémoires qui méritent l'attention et que nous analyserons à mesure que se présenteront les sujets qu'ils traitent[1].

IX. Histoire particulière. — Après avoir contribué à faire connaître en France les antiquités préhelléniques par une série de solides articles, René Dussaud publiait en 1910 un ouvrage où il essayait de présenter un tableau plus systématique de ces civilisations lointaines. Il a été amené par le succès même de son entreprise à la renouveler en 1914 dans une seconde édition, qui marque un progrès nouveau. Les cinq premiers chapitres de ce livre sont consacrés à des descriptions archéologiques de la Crète, des Cyclades, de Troie, de la Grèce continentale, de Cypre. L'historien n'y trouvera pas son travail tout fait; mais il pourra y recueillir une quantité de matériaux déjà élaborés et classés, quelquefois même réunis à pied d'œuvre. Les derniers chapitres lui offriront d'intéressantes synthèses sur l'influence égéenne en Égypte et en Syrie, sur les cultes et les mythes, sur la navigation, l'écriture, la langue et la race des peuples égéens, enfin sur la valeur documentaire des poèmes homériques. Dussaud excelle à renouveler dans le détail les idées des autres par une étude directe et personnelle des monuments. Si l'on ne peut pas dire qu'il mette aux mains des profanes le fil qui leur permettra de se guider facilement dans le labyrinthe préhistorique, il en aura du moins, sur un grand nombre de points isolés, enseigné les détours et dissipé les ténèbres[2].

Les travaux sur la céramique crétoise n'ont pas manqué jusqu'ici, et non seulement ils intéressent l'histoire de l'art, mais ils fournissent un élément capital pour la chronologie de la période préhistorique. Pourtant il n'existait pas, sur un sujet aussi rebattu, d'ouvrage spécial et systématique. Reisinger a comblé cette lacune. Dans un mémoire d'une lecture aisée, il émet des idées personnelles

1. *Entaphia* in memoria di Emilio Pozzi la Scuola torinese di storia antica. Torino, Bocca, 1913, in-8°, XI-251 p.

2. René Dussaud, *les Civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée*. 2e édit. revue et augmentée. Paris, Geuthner, 1914, gr. in-8°, X-482 p., avec 325 gravures et 18 pl. hors texte, dont 5 en couleurs.

non sans hardiesse. Il réagit contre la classification d'Evans, trop artificielle avec ses trois triades; il n'admet pas non plus tous les synchronismes proposés par Fimmen (voir t. CIV, p. 342). Dans le Minoen Ancien, il ne reconnait pas de différence marquée entre la deuxième et la troisième sous-période; il rejette la fin du Minoen Moyen au commencement du Minoen Récent. Bref, il dresse un tableau où il distingue dans le Minoen I deux styles, dans le Minoen II deux styles, dont le second est celui de Camarès, dans le Minoen III trois styles, dont le deuxième est celui du « palais ». En étudiant la diffusion des vases crétois et les tentatives d'imitation faites dans divers centres, il fait ressortir la supériorité des céramistes crétois. Une savante confrontation lui permet d'établir que les plus belles œuvres à couverte brillante sont contemporaines des pauvres pots à teintes mates qu'on fabriquait partout ailleurs qu'en Crète, dans les autres îles et sur le continent[1].

Jacob Thômopoulos a écrit un gros ouvrage qui a dû lui coûter bien de la peine. D'un seul coup, il prétend expliquer d'après l'albanais la langue des Pélasges et, généralement, des peuples dont l'écriture n'a pu être déchiffrée jusqu'ici. Du moins, il réunit un grand nombre de documents rares et disséminés et en donne des fac-similés estimables : c'est la seule utilité de son travail. Il est bien regrettable qu'on ne puisse pas adopter les conclusions que voici : « Les pierres ont parlé et nous ont appris la langue des divins Pélasges. Les inscriptions étéocrétoises et l'inscription pélasgique de Lemnos sont écrites dans la même langue helléno-pélasgique, qui ressemble à l'albanais d'aujourd'hui et a une étroite parenté avec le hittite. Pélasgiques aussi le lycien, le carien et l'étrusque. L'État minoen en Crète, comme l'État hittite en Asie Mineure, était pélasgique. Les Albanais sont un peuple composé d'éléments helléno-pélasgiques. » Et le basque? Jacob Thômopoulos n'a pas songé au basque; c'est dommage[2]!

Les Anglais, dont les belles fouilles ont fait revivre la civilisation minoenne, se sont aussitôt mis en devoir de la rapprocher des poèmes homériques : on connait les travaux d'Evans, de Ridgeway, de Lang et de Burrows (voir t. CI, p. 132-133; t. CVIII, p. 105). Ce mouvement n'a pas cessé.

1. Ernst Reisinger, *Kretische Vasenmalerei vom Kamares- bis zum Palaststil*. Leipzig, Teubner, 1912, in-8°, VI-52 p., avec 22 fig., 2 pl. et un tableau.

2. Jacob Thômopoulos, Πελασγικά, ἤτοι περὶ τῆς γλώσσης τῶν Πελασγῶν. Ἀρχαῖαι Πελασγικαὶ ἐπιγραφαὶ Λήμνου, Κρήτης, Λυκικαί, Καρικαί, Ἐτρουσκικαί, ἑρμηνευομέναι διὰ τῆς σημερινῆς Πελαγικῆς, Ἀλβανικῆς καὶ τῆς Ἑλληνικῆς. Athènes, Sakellarios, 1912, in-8°, CI-871 p., grav. et pl.

Gilbert Murray complète dans une seconde édition l'ouvrage qu'il avait publié en 1907 sur les origines et le développement de l'épopée. Partisan de la théorie wolfienne, il l'appuie d'arguments empruntés à l'archéologie et à l'histoire des religions. L'épopée naît dans les pays où de la civilisation préhellénique, presque anéantie par les invasions, il ne subsiste que le culte régénérateur de l'Aidôs et de la Némésis. Elle reflète des mœurs primitives; toutes les expurgations qu'elle a subies dans le cours des temps n'y font rien. L'armement et la tactique, l'usage du bronze et du fer, les rites funéraires, les autels et les temples, les coutumes matrimoniales, la maison et le palais, tout indique qu'elle s'est formée peu à peu dans des sociétés en pleine voie de transformation. Les légendes qu'elle a recueillies et les héros qu'elle a célébrés viennent de la Thessalie, de la Béotie et du Péloponèse. Les poètes dont les chants se sont perpétués ont vécu d'abord dans la grave Éolide, puis dans l'Ionie riante et enjouée[1].

Walter Leaf s'est réservé l'*Iliade* comme domaine. Il est, pour ainsi dire, l'éditeur attitré de l'*Iliade* pour la Grande-Bretagne; il a publié jadis un *Guide pour les lecteurs anglais de l'Iliade*. L'ouvrage qu'il vient de faire paraître pourrait être intitulé : « Guide pour les géographes et les historiens lecteurs de l'*Iliade*. » Dans les premiers chapitres, il parle du site, des ruines, de la description homérique, de la région, et il en parle en connaisseur, non seulement d'après Schliemann et les autres explorateurs, mais d'après des observations faites sur les lieux. Pourtant ce sont les derniers chapitres qui exposent les idées les plus personnelles et qui offrent le plus d'intérêt. La guerre de Troie est un événement historique dont les causes sont, avant tout, économiques. Pour la première fois dans l'histoire du monde se pose la question des détroits. La Propontide était, d'Europe en Asie, le chemin des invasions et, du Pont-Euxin à la mer Égée, la grande route du commerce. A l'autre extrémité de l'Asie Mineure, la Lycie concentrait les produits asiatiques, et ses marchands les faisaient passer le long de la côte dans la direction du nord jusqu'au golfe d'Adramytte. De là on n'osait doubler le cap Lecton et se risquer en pleine mer. Une route de caravanes s'était établie pour le transport de Pédasos (Assos) à Troie. Troie ne recevait donc pas seulement les marchandises des pays voisins, Carie et Méonie. Tous les ans, les Lyciens s'embarquaient au

1. Gilbert Murray, *The rise of the greek epic*. Being a course of lectures delivered at Harvard University. 2d ed. revised and enlarged. Oxford, Clarendon press, 1911, in-8°, 368 p.

printemps avec des chargements de denrées égyptiennes et phéniciennes, passaient les mois d'été à Troie et s'en retournaient avec les vents étésiens. Il y avait à Ilion une foire annuelle où les Grecs rencontraient les producteurs du pays qui venaient vendre leurs chevaux, leurs mulets et leur bois, mais aussi des gens de toutes les nations qui étaient en rapport avec les Troyens, des Lyciens, des Thraces, des hommes du Pont-Euxin. Le roi de la ville, établi sur l'Acropole avec une garnison, exigeait des droits de tous les forains. A la fin, les Achéens voulurent disposer de ce marché librement, sans rien payer. Impossible d'emporter la citadelle de vive force; ils en firent le blocus, ils la coupèrent de la mer, où dominaient leurs vaisseaux. Ce ne fut jamais un siège : l'investissement n'était pas complet, puisque renforts et vivres ne cessaient de pénétrer dans la ville. Il s'agissait de réduire par l'épuisement économique une cité dont toute la prospérité se fondait sur le commerce. Pour empêcher les Lyciens de continuer à l'enrichir, on dévasta toute la région où passaient leurs caravanes jusqu'à Pédasos. Plus que tous les autres Achéens, les Rhodiens en voulaient à leurs voisins et concurrents directs. La guerre générale des Achéens contre les Troyens est en même temps une guerre particulière des Rhodiens contre les Lyciens. Ceux-ci se portent au secours de Troie avec leurs deux rois, et l'un d'eux, Sarpédon, engage un duel avec le chef de Rhodes, Tlèpolémos. Prise par les Grecs, Troie ne se releva jamais de ce coup, parce qu'elle n'avait plus sa raison d'être une fois que les Grecs occupèrent l'Hellespont. Sestos et Abydos lui enlevèrent toute importance, et le courant du commerce se porta du Pont-Euxin en Grèce. La guerre de Troie fut donc une nécessité historique, imposée par des conditions géographiques et économiques : maîtres de la Grèce et de Rhodes, les Achéens devaient abattre Troie et le royaume de Lycie. C'est dans la même atmosphère, sinon au même moment, que naquirent la légende des Argonautes, l'*Iliade* et l'*Odyssée* : elles rappelaient également l'expansion de la race dans les mers d'Orient et d'Occident[1].

Chadwick, connu par ses études sur les institutions anglo-saxonnes, a écrit sur l'âge héroïque un livre qui rappelle à bien des égards celui que d'Arbois de Jubainville a placé dans son *Cours de littérature celtique* sous le titre de *la Civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique*. Il compare Homère à Beowulf, Finn et Déor, et les héros de l'épopée grecque à ceux que célébra la Ger-

1. Walter Leaf, *Troy, a study in homeric geography*. London, Macmillan, 1912, in-8°, xvi-406 p., avec 8 fig. dans le texte, 26 pl. et 6 cartes et plans.

manie du IIIe au VIe siècle. Après avoir brossé les deux tableaux à larges traits, il les rapproche pour noter les ressemblances qu'y présentent la société, le gouvernement et la religion[1].

Les Allemands, qui s'étaient longtemps attardés à rajeunir leur philologie avec les découvertes déjà vieilles de Schliemann, se sont aperçus qu'il est temps d'exploiter à leur tour les filons nouveaux. Les trouvailles de Crète et d'Argolide leur servent surtout à réagir de plus en plus vigoureusement contre l'hypothèse pluraliste et à fortifier leur croyance de néophytes en l'unité des poèmes homériques. Telles sont les idées que soutient BELZNER, lorsqu'il s'efforce, avec une érudition qui ne semble pas toujours très solide, d'éclairer l'*Odyssée* par l'archéologie préhistorique et d'en déterminer le milieu social ou, pour parler comme lui, « das kulturelle Moment[2] ». — La même théorie trouvera encore un appui dans un ouvrage de H. SPIESS. Avec une connaissance approfondie des épopées et sous une forme attrayante, il étudie la psychologie des héros homériques. Il peint des portraits en pied avec une grande finesse de touche, faisant ressortir, par exemple, des différences ethniques entre Achéens et Troyens. L'unité de caractère pourrait fournir un argument en faveur de l'unité de composition; mais vraiment est-elle si rigoureuse et a-t-elle toujours existé[3]?

Une autre question qu'ont complètement renouvelée les fouilles des quinze dernières années, c'est la question tant débattue des relations entre l'Orient et la Grèce. La théorie phénicienne de Helbig et de Bérard était à peu près abandonnée; F. POULSEN la reprend, en l'accommodant aux données des découvertes récentes, en remontant des Phéniciens eux-mêmes aux Hittites du IIe millénaire. C'est du IXe au VIIe siècle, à une époque que ses études antérieures sur la poterie archaïque lui ont rendue familière, qu'il place la grande expansion de l'art industriel qui avait son centre à Sidon et à Tyr. Mais, d'après lui, la Palestine et la Grèce ne furent pas les seuls pays où pénétrèrent les produits phéniciens : Nimroud, Cypre et l'Italie témoignent de la même influence. Les monuments assyriens offrent le grand avantage de fournir une date approximative, de même que la comparaison avec des objets grecs fixe l'époque des trouvailles italo-étrusques. On sent quelle est l'importance de

1. H. Munro Chadwick, *The heroic age* (*Cambridge archæological and ethnological Series*). Cambridge, University press, 1912, in-8°, XI-474 p.

2. E. Belzner, *Homerische Probleme*. I. *Die kulturellen Verhältnisse der Odyssee als kritische Instanz*. Mit einem Nachwort (*Aristarchea*) von A. Rœhmer. Leipzig, Teubner, 1911, in-8°, VI-202 p.

3. Heinrich Spiess, *Menschenart und Heldenthum in Homers Ilias*. Paderborn, Schœningh, 1913, in-8°, IV-314 p.

pareilles discussions tant pour l'histoire que pour l'archéologie; mais toutes les combinaisons de l'auteur, si savantes qu'elles soient et avec quelque vivacité qu'il les soutienne, ont le tort de ne pas tenir assez compte de la filiation naturelle qui s'établit aujourd'hui, en dépit de différences flagrantes, entre l'art préhellénique en décadence et l'art grec à ses débuts. Le travail de Poulsen aura du moins servi à serrer de plus près la question, à marquer des rapports nouveaux, à réagir contre certains excès du panminoïsme, enfin à mettre sous les yeux des archéologues hellénistes des figures bien choisies de provenance orientale ou étrusque. Et, quoi qu'on pense des origines, on consultera son ouvrage pour y trouver, sur l'art du VII^e^ siècle, un tableau d'ensemble qui ne manque pas de vigueur; on y cherchera une bonne interprétation des poèmes homériques et hésiodiques par l'archéologie, en ce qui concerne la décoration artistique, le costume et les mœurs[1].

Tandis qu'on essaie péniblement, par des fouilles patientes, de rendre à la lumière le peuple presque évanoui des Hittites, W. LEONHARD prétend les rappeler à la vie d'un coup de baguette magique. Il veut retrouver leur histoire dans la légende grecque des Amazones. L'idée n'est pas absolument neuve; mais ici elle est exploitée avec méthode et à fond. Si l'on dégage les données de la littérature, du folklore et de la numismatique des apports tardifs ou douteux, de façon à obtenir comme résidu la tradition primitive, tout alors rappelle les Hittites : les aires géographiques et archéologiques coïncident; des deux côtés, on est ramené à la même époque, la seconde moitié du II^e^ millénaire; la civilisation présente des traits identiques, fondation de villes, construction de temples, costume, armement, culte et mythologie. Mais comment est-on arrivé à se figurer les Amazones comme un peuple de femmes? Les institutions sociales et les idées religieuses suffisent à expliquer cette étrange conception : elle perpétue le souvenir lointain et confus d'une corporation asiatique qui comprenait des prêtres et des prêtresses et qui, après l'invasion des Cimmériens et peut-être dans leur opinion, passa pour un groupe ethnique. Tout cela est intéressant comme un roman historique. Est-ce de l'histoire? Oui, si l'on s'en tient à de curieux rapprochements et si l'on accueille par le doute méthodique les conclusions que l'auteur veut nous imposer[2].

Il n'est rien, je crois — sauf peut-être certains chapitres d'Ed.

1. Frederik Poulsen, *Der Orient und die frühgriechische Kunst.* Leipzig-Berlin, Teubner, 1912, in-8°, VIII-195 p., avec 197 grav.

2. Walther Leonhard, *Hettiter und Amazonen, Die griechische Tradition über die « Chatti » und ein Versuch zu ihrer historischen Verwertung.* Leipzig, Teubner, 1911, in-8°, X-252 p., avec une carte.

Meyer — qui fasse mieux comprendre les rapports de la Grèce asiatique avec les peuples orientaux que le livre de M. R. Hall sur « l'histoire ancienne de l'Orient ». Pour indiquer plus nettement son dessein, il commence par la Grèce primitive et, dans son premier chapitre, il critique Hérodote à la lumière de la science moderne. Il n'observe donc pas l'ordre chronologique, puisqu'il passe ensuite à l'Égypte, à l'empire hittite, à la Syrie et à la Babylonie. On peut trouver à redire à ce plan. Est-il bien logique de rejeter les peuples qui ont laissé des documents écrits après celui dont les origines ne nous sont révélées que par des monuments muets? Quand on parle d'un seul pays, on ne peut pas faire autrement. Mais ici on a précisément la chance, en suivant le cours des temps, d'expliquer parfois l'inconnu par le connu ; il fallait donc le suivre. Toujours est-il que Hall rend un signalé service aux historiens de la Grèce en leur montrant ce qui se passait dans cet Orient dont l'influence a été si grande sur les Grecs, en leur rendant compte des relations internationales qui préparaient la grande crise des guerres médiques. Le récit, clair, sobre, dénote une étude approfondie de tous les travaux relatifs à tant de civilisations diverses[1].

Si l'on n'est pas encore parvenu à déchiffrer la langue lycienne et à lire les inscriptions réunies dans les *Tituli Asiae Minoris*, Sundwall s'est dit avec raison qu'on pouvait toujours faire un travail méthodique sur les noms lyciens et, en général, les noms propres de l'Asie Mineure. S'il ne s'agissait que de linguistique, nous pourrions passer outre; mais la personnalité scientifique de l'auteur et la publication de son ouvrage dans les suppléments de la *Klio* suffisent à nous dire combien les historiens peuvent trouver à prendre dans les commentaires qui accompagnent ces listes de noms, de racines et de suffixes. Dans les questions d'origine, les disciplines sont inséparables. Sundwall constate dans la population primitive de l'Asie Mineure une parenté de langue, ce qui ne l'empêche pas de distinguer des particularités dialectales chez les différents peuples. Il porte un coup sérieux à l'autorité d'Hérodote (I, 173), qui affirme que les Lyciens portent le nom de leur mère et ne tiennent compte que de la parenté en ligne maternelle. Les inscriptions lyciennes révèlent, au contraire, l'hérédité du nom et l'indication de la parenté en ligne paternelle. On remarquera encore quelques renseignements sur les noms des dieux et des héros. Enfin, on ne devra pas négliger

1. M. R. Hall, *The ancient history of the Near- East from the earliest times to the battle of Salamis*. London, Methuen, 1913, XIII-602 p., avec 33 pl. et 14 cartes.

les analogies notées par l'auteur, en matière de conclusion, avec les noms thraco-phrygiens et iraniens[1].

Sur Cyrène, on consultait jusqu'à ces derniers temps un excellent mémoire de Studniczka. Cependant, l'ethnographie et la religion, c'est-à-dire précisément ce qui intéresse le plus l'histoire, y étaient sacrifiées à l'archéologie, et la partie archéologique était elle-même un peu désuète depuis les fouilles de Hiller von Gaertringen dans la métropole de Cyrène, Thèra. MALTEN a donc bien fait de reprendre le sujet. Il possède à fond tous les documents littéraires et autres; il sait les interpréter avec méthode et sagacité, malgré leurs discordances et leurs obscurités; il réussit à dégager de recherches minuscules, bien dirigées, un tableau général d'histoire politique et religieuse. Dans la première partie, il étudie la légende de la nymphe Cyrène, de façon à reconstituer le personnage tel qu'il figurait primitivement dans les *Ées* hésiodiques et à le suivre dans ses transformations. Dans la seconde, il passe des traditions sur Euphèmos et sur les Battiades à l'histoire de la colonisation thèréenne en Libye et de la ville qui en est résultée. Ses conclusions sont très nettes. Les premiers colons qui s'établissent chez les Asbystes de Libye ne sont pas des Minyens de Béotie ayant passé par Thèra, mais des Pélopiens ou Prédoriens du Péloponèse, mêlés d'éléments thessaliens. Ils apportaient avec eux des démons chtoniens, Euphèmos et Aristaios, à qui s'adjoignit plus tard le héros béotien Actaion. En 631 arrivèrent les Doriens de Thèra, qui soumirent les anciens habitants et se donnèrent Euphèmos pour ancêtre. Leur chef Aristotélès devint roi sous le nom de Battos et fonda la dynastie des Battiades. Sur ces faits se greffèrent des traditions conservées par les *Ées*, composées vers la fin du VII^e^ siècle, et par Pindare. Quant à Cyrène, c'est le nom de la nymphe attachée à la source Cyrè et devenue l'éponyme de la ville. Après l'arrivée des Doriens, elle dut entrer en relations avec leur dieu Carneios et, plus tard, avec Apollon[2].

Le vieux et toujours indispensable ouvrage de Lenormant sur la Grande-Grèce aura besoin d'être refait quand seront terminées les fouilles entreprises dans la région par les Italiens. BIJVANCK n'a pas cru devoir attendre ce moment. Son travail sera donc très vite

1. Joh. Sundwall, *Die einheimischen Namen der Lykier nebst einem Verzeichnisse kleinasiatischer Namenstämme* (*Klio*, XI. Beiheft). Leipzig, Weicher, 1913, in-4°, VII-309 p.

2. Ludolf Malten, *Kyrene. Sagengeschichtliche und historische Untersuchungen* (*Philol. Untersuchungen* hrsg. von A. Kiessling und U. von Wilamowitz-Mœllendorff, Heft XX). Berlin, Weidmann, 1911, in-8°, IX-222 p.

démodé. Pour l'instant, il est bon. Il témoigne de connaissance étendues. Il nous parle des colonies grecques depuis les origines mycéniennes jusqu'à la fin du VI^e^ siècle. Comme ses documents sont en grande partie des monuments archéologiques, il s'occupe surtout du commerce. Mais il ne néglige ni les légendes relatives aux fondations de villes, ni l'histoire des relations avec les métropoles et avec les indigènes. Les questions chronologiques et topographiques sont traitées avec soin. L'auteur écrit en latin ou à peu près[1].

Dans une nouvelle collection qu'il a fondée avec G. de Sanctis, L. Pareti donne un recueil de mémoires sur l'histoire de la Sicile hellénique et de la Grande-Grèce. Voici l'analyse de ces douze essais, dont huit sont inédits. — I. Dorieus, Pentathlos et Hèraclès dans la Sicile occidentale. Sur l'expédition de Dorieus, nous avons comme sources connues les récits d'Hésiode, de Timée, de Justin et de Pausanias; on peut y joindre la légende de la lutte mythique entre Éryx et Hèraclès, la Gérionéide de Stésichore et les additions de Timée aux notices d'Antiochos sur Pentathlos. — II. Sur la chronologie sicilienne du commencement du V^e^ siècle. On admet généralement, d'après Hérodote, Aristote, Diodore et le marbre de Paros, les dates suivantes pour les tyrans de Sicile : Cléandros 505-498, Hippocrate 498-491, Gélon à Géla 491-485, Gélon à Syracuse 485-478/7. Mais une discussion serrée des textes amène à placer l'entreprise d'Hippocrate contre Zanclè vers 493-491, la guerre contre Syracuse en 491/0, la reconstruction de Camarina vers 490-488, et les dernières entreprises du même tyran plus tard encore; si bien que l'on est obligé de faire commencer la tyrannie de Cléandros en 500 ou 499, celle d'Hippocrate en 493 ou 492, celle de Gélon en 485. Ces dates sont confirmées par la numismatique : il n'existe pas à Géla, antérieurement à 485, de monnaies qui correspondent à celles que Syracuse frappa en l'honneur de Gélon de 485 à 480. — III. Le nom de Messine et les Messéniens du Péloponèse. La substitution du nom de Messine à celui de Zanclè eut lieu en 486. C'est le tyran de Rhégion Anaxilas qui, maître de Zanclè, y introduisit des Messéniens exilés depuis l'époque de la bataille de Marathon. — IV. Les antécédents de la bataille d'Himère. Après les luttes de Dorieus et de ses alliés contre les Élimes et les Carthaginois, on voit Sélinonte s'allier à Carthage par haine d'Agrigente et de Géla. Anaxilas de Rhégion, adversaire de Géla, pousse les Samiens à Zanclè, fait alliance avec Térillos d'Himère et se rapproche à son

1. A. W. Bijvanck, *De Magnae Graeciæ historia antiquissima*. Dissert. de Leyde. Hagae comitis, 1912, VIII-155 p., avec 3 fig. et 2 cartes.

tour des Carthaginois. Enfin Syracuse et Mégare Hyblaea, également ennemies de Géla, s'entendent avec Sélinonte et les Chalcidiens de Rhégion. C'est alors (485) que Gélon se rend maître de Géla et conclut un accord avec Théron d'Agrigente. Avec la même énergie, ils tombent tous les deux sur les coalisés. Théron enlève Himère à Térillos (485), Minoa à Sélinonte; Gélon s'empare de Syracuse et de Mégare (vers 482). Désormais, toute leur politique est tournée contre les Carthaginois, protecteurs des Élimes et de Sélinonte, de Rhégion et de Zanclè. — V. Théognis de Mégare. Selon la théorie de Beloch, c'est de la Mégare sicilienne que parle le poète; il chantait, non pas vers la fin du VI^e^ siècle, mais encore en 480/79. — VI. La bataille d'Himère. Étude des sources : il faut distinguer dans le récit d'Hérodote les sources grecques des sources siciliennes; Éphore, pour grandir le rôle de Gélon, a imaginé l'alliance de la Perse et de Carthage; plus tard, le récit de Timée et de Diodore est venu soulever des difficultés nouvelles. La critique réduit nos connaissances sur la campagne de 479 à des éléments très simples. Si Gélon ne fut pas trop exigeant dans les négociations de paix, c'est que les annexions territoriales ne pouvaient profiter qu'à son allié Théron. — VII. Les trépieds des Deinoménides. Il s'agit des offrandes consacrées à Delphes et qui ont soulevé tant de controverses. Gélon commémora la victoire d'Himère par un grand trépied et une Nikè d'or de 16 talents; Hiéron fit de même après la victoire de Cumes (474); vers la même époque, avant 468, deux autres trépieds de moindre valeur furent dédiés par Polyzélos et Thrasybule. Étant donné que chaque offrande représentait la dîme de la dîme du butin, les quatre trépieds qui pesaient en tout un peu plus de 50 talents sont le produit d'un butin pesant 8,700 kilogrammes d'or valant 27 millions, et le trépied de Gélon permet d'évaluer le butin d'Himère à 2,773 kilogrammes d'or ou 8,600,000 lire. — VIII. Contribution à l'histoire et à la topographie de Géla. Détruite en 282 par les Mamertins, la ville ne se releva pas de ses ruines; elle fut remplacée à l'époque romaine par Phintia. — IX. Les cultes de Sélinonte et de Mégare Hyblaea. Par l'intermédiaire de sa métropole directe, Mégare Hyblaea, Sélinonte a emprunté ses principales divinités à la vieille Mégare Nisaea. On peut donc suppléer au silence des documents sur la vie religieuse de Mégare Hyblaea : elle seule a pu transmettre à sa fille les cultes de sa mère. Il y a là une méthode qui peut trouver son application dans mainte colonie de Grande-Grèce ou de Sicile. — X. L'étymologie de Rhégion la Chalcidienne dans Strabon et l'élément samnite dans le Bruttium. Mémoire qui a trait à l'époque romaine et qui examine les emprunts de Strabon à Posidonios. — XI. La chronologie des

premières colonies grecques en Sicile. La liste chronologique dressée par Antiochos de Syracuse et adoptée par Thucydide ne tient pas assez compte de la colonisation chalcidienne et mégarienne. Ne pouvant nier la priorité de Naxos sur sa patrie, le Syracusain la réduit à un an. En réalité, si la fondation de Syracuse date de 733/2, celle de Naxos est à remonter d'un demi-siècle au moins. Éphore confère une antiquité plus haute encore à Cumes et à Zanclè qu'à Naxos, et, à l'époque romaine, on ira jusqu'à fixer l'origine de ces colonies au XI^e^ siècle; mais l'existence de Cumes présuppose celle de Naxos. De même, l'archéologie démontre que les Chalcidiens précédèrent les Corinthiens en Occident. Après la période mycénienne, la plus ancienne céramique qu'on ait trouvée sur la côte, de Syracuse à Sélinonte, est du type protocorinthien; mais, dans cet intervalle d'un siècle et demi, à la fin de la II^e^ période sicule et au commencement de la III^e^, les indigènes se réfugiaient à l'intérieur pour s'abriter des pirates grecs et recevaient de la poterie protogéométrique des Chalcidiens établis à Naxos. Le protogéométrique de Cumes précède également le protocorinthien des colonies doriennes. Les fouilles confirment donc la tradition. — XII. Les Galéôtai, Mégare Hyblaea et Hybla Géléatis. De même qu'il existait une Hybla Géléatis et une Hybla Hèraia, il y en avait une autre qui précéda Mégare Hyblaea et lui donna son surnom. Les hypothèses de Ciaceri et de Pais sur l'épithète Hyblaea, sur l'établissement des Hybléens Géléatides à Mégare Hyblaea, sur l'identité des Galéôtai avec les devins de la déesse Hyblaea ne résistent pas à un examen sérieux[1].

La ville sicilienne de Henna a fourni un sujet intéressant à Rossbach. Cette ville était située au centre de la région des céréales. Elle eut donc son importance au temps de l'indépendance grecque et sous la république romaine. Le récit historique est complété par des recherches de topographie et par une étude sur les cultes. On adorait surtout les divinités agraires de la mort et du printemps (Dèmèter, Triptolème, Lycurgue, Kaineus, Mars, etc.)[2].

Depuis que Salomon Reinach avait mis à la disposition des savants occidentaux les *Antiquités de la Russie méridionale* de Kondakov et Tolstoi (1892), les historiens qui ne savent pas le

1. L. Pareti, *Studi siciliani e italioti* (*Contributi alla scienza dell' antichità* pubbl. da G. de Sanctis e L. Pareti, vol. I). Firenze, Seeber, 1914, in-8°, 356 p., avec 3 pl.

2. Otto Rossbach, *Castrogiovanni, das alte Henna in Sizilien.* Nebst einer Untersuchung über griechische und italische Todes- und Frühlingsgötter. Leipzig, Teubner, 1912, in-8°, IV-47 p., avec 9 grav.

russe n'avaient qu'une source où puiser des renseignements sur la masse de matériaux que les fouilleurs exhument sans cesse dans les régions du Pont-Euxin : les précieux rapports publiés tous les ans depuis 1904 par Pharmakowski dans l'*Archæologischer Anzeiger*. Il devenait indispensable de fondre les résultats acquis par les archéologues russes et les érudits de toutes nations dans un ouvrage d'ensemble sur la colonisation grecque en pays scythe. C'est ce qu'a fait Minns dans un ouvrage qui mêle l'agréable et le beau à l'utile. Il se propose d'étudier les rapports des Grecs et des Scythes dans les pays compris entre le Danube et le Caucase. Nul ne se plaindra qu'oublieux du cadre qu'il s'était tracé, il en soit sorti à la fois dans le temps, en consacrant un chapitre à la civilisation préscythique de Tripolje, et dans l'espace, en poussant une pointe jusqu'en Sibérie. Ce sont libéralités supplémentaires; car du sujet même rien n'est omis. L'auteur décrit le pays tel qu'il est et tel que le représentait Hérodote; il donne des détails sur les habitants, leurs coutumes, leurs idées religieuses, leurs cultes, leurs modes de sépulture; il insiste longuement sur les arts; il indique les voies commerciales qui s'ouvraient à l'activité des colons; enfin il écrit l'histoire des principales villes, Tyras, Olbia, Chersonèse, Théodosie, Nymphaeum, et celle du royaume bosporan. On pourrait reprocher à Minns de passer rapidement à côté de problèmes compliqués : on chercherait vainement dans son ouvrage des lumières définitives sur les rapports des civilisations préhistoriques, sur l'emplacement des diverses peuplades, sur les influences réciproques de l'Iran et de l'Ionie, du goût indigène et de la technique importée. A certains moments, on se demande même si l'auteur soupçonne l'existence de ces problèmes ou du moins s'il en connaît bien les termes; car il lui arrive d'adhérer à des théories quelque peu contradictoires. Mais on aurait mauvaise grâce à lui imputer à crime de n'avoir pas toujours voulu se faire des opinions personnelles pour nous les imposer. Avec une conscience admirable, il a réuni d'innombrables documents dont les uns sont conservés dans des musées lointains et dont les autres, dispersés dans des recueils hétéroclites, dans des revues souvent inaccessibles, sont, de plus, incompréhensibles à la plupart des savants occidentaux. En vérité, c'est un devoir élémentaire de reconnaissance de dire chaleureusement à Minns : « Merci[1] ».

Guido Porzio n'est pas un timide. Quelle vigueur à sabrer les textes

1. **Ellis H. Minns, *Scythians and Greeks. A survey of ancient history and archæology on the North coast of the Euxine from the Danube to the Caucasus*. Cambridge, University press, 1913, in-4°, XL-720 p., avec 351 fig. dans le texte, 9 cartes et plans et 9 pl. de numismatique.**

et quel dédain pour ceux qui les ont ménagés! D'après lui, toute l'histoire de Corinthe aux temps archaïques n'est qu'un tissu de légendes à tendances politiques ou morales. L'invasion dorienne? Pure invention. Les rois et les tyrans? Fables. La généalogie des Bacchiades? Néant. Aussi, quelle confiance accorder à un poète de cour comme Eumélos, à un ramasseur de légendes comme Hérodote, à des phraseurs comme les élèves d'Isocrate, à un théoricien comme Aristote, voire même à la chronologie alexandrine? Corinthe n'était-elle pas tout simplement sujette d'Argos au temps d'Homère, comme sous Phidon? Eh! oui, on ne dira jamais trop de mal des historiens rhéteurs. Tout de même l'érudition alexandrine n'était pas aussi complètement dépourvue de documents que Porzio veut bien le dire, et les listes des vainqueurs aux fêtes athlétiques lui fournissaient de sérieux éléments de chronologie pour l'ère des Cypsélides. S'il est vrai que les Grecs ont trop souvent, au gré de la passion politique, loué ou flétri tous les tyrans indifféremment, on peut néanmoins essayer de caractériser un Cypsélos et un Périandre. Des légendes mêmes, si on les examine froidement, il reste toujours quelque chose[1].

Ferrabino a publié dans les *Entaphia* consacrés à la mémoire de Pozzi l'histoire de la Thessalie depuis le commencement du vi^e^ siècle jusqu'à la fin du v^e^. C'est un tableau brillant et dont les parties géographiques et chronologiques sont étudiées avec un soin spécial dans des appendices. Vers 590, la guerre de Crisa nous présente pour la première fois le spectacle d'une Thessalie fortement organisée. Elle n'aurait pas réussi à l'emporter, si elle n'avait pas déjà commandé aux peuples Périèques, Perrhèbes et Magnètes du Nord et de l'Est, Maliens, Œtéens, Ænianes et Dolopes du Sud, et surtout si aux trois districts éoliens de la plaine centrale, la Thessaliôtis, l'Hestiaeôtis et la Pélasgiôtis, n'avait pas été déjà rattachée la région plus dorisée de l'Achaïe Phthiotide. Il existait donc dès cette époque une tétrarchie capable de faire prévaloir une politique impérialiste. Elle avait à sa tête un tage dont les pouvoirs étaient absolus en temps de guerre. Le tage Eurylochos, le vainqueur de Crisa, était de Larissa en Pélasgiôtis et appartenait sans doute à l'illustre famille des Aleuades; après lui, un Scopade de Crannon, également en Pélasgiôtis, renforça la constitution fédérale et la domination sur les pays tributaires; enfin, Cléomachos de Pharsale en Thessaliôtis prit une part éclatante à la guerre lélantique et assura le succès de Chal-

1. Guido Porzio, *I Cipselidi. La storia interna della tirannide corinzia nuovamente esaminata.* Bologna, Zanichelli, 1912, in-8°, 302 p.

cis. Mais la Thessalie se heurtait maintenant aux Béotiens; elle fut écrasée à Coressos vers 570. L'unité n'avait pas eu le temps de se consolider. Une période nouvelle commence, celle des seigneurs. Les Périèques cessent de fournir des contingents militaires et des contributions. Par une évolution lente, certains centres urbains se développent, où dominent de puissantes familles. Les Scopades aident les Échécratides de Pharsale à prendre la première place, tandis que les Aleuades tiennent une cour brillante et préparent par un nouveau partage des terres l'armée d'une dynastie future. Le tyran Hippias d'Athènes parvient un instant à unir les familles rivales et à obtenir l'envoi du tage Kinéas en Attique; mais une tentative contre la Phocide aboutit à un second désastre, celui d'Hyampolis. Cette fois, l'Achaïe se proclame autonome, la ligue se dissout. L'alliance perse, qui venge momentanément les Aleuades sur la Phocide et l'Achaïe, manque de faire exclure les Thessaliens de l'Amphictionie; l'alliance athénienne, en 461, ne donne aucun résultat. Les nobles avaient causé la ruine du pays. En 457, la trahison de la milice thessalienne, qui passe aux Spartiates, et l'expulsion de l'Échécratide Oreste annoncent une violente transformation de l'esprit public : la démocratie entre en scène. Petits propriétaires, pénestes et bourgeois des villes forment un parti nouveau. Son triomphe n'est pas complet : les Aleuades se maintiennent à Larissa, les Scopades à Crannon, les Échécratides sont remplacés à Pharsale par les Ménonides et les Aparides, les Jasonides s'élèvent à Phères. Mais un régime municipal se fonde, où toutes les classes ont le droit de vote, tandis que le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, celui-ci confié à des tages locaux, appartiennent à une minorité privilégiée. Désormais, l'État thessalien oscille entre Athènes et Sparte. Pendant la guerre du Péloponèse, il est menacé par le roi thrace Sitalkès. Sous le coup de la terreur, un noble de Pharsale, Daochos, est élu tage; mais la discorde continue. Les Spartiates s'établissent à Héraclée Trachinienne; en 424, Brasidas traverse la Thessalie sans autorisation; en 413, Agis soumet la Phthiotide. A la fin du v^e^ siècle, la Thessalie devait tout craindre des Macédoniens au Nord et des Béotiens au Sud[1].

La réaction générale contre l'hellénisme qui précède les guerres médiques a eu, on le sait, des causes économiques au moins autant que politiques. En Orient, comme en Occident, elle est menée surtout par les Phéniciens. LENSCHAU étudie à ce point de vue la révolte de

1. Aldo Ferrabino, Θεσσαλῶν πολιτεία, dans les *Entaphia* in memoria di Em. Pozzi, p. 69-128.

l'Ionie. Le roi des Perses protège systématiquement le commerce phénicien et lui permet d'organiser la concurrence contre les Ioniens jusque dans leur pays; la prise de Byzance par Darios leur ferme le Pont-Euxin; enfin la chute de Sybaris en 511/0 les exclut de l'Occident. C'est alors qu'a lieu la révolte de Milet. Aussi le premier soin des rebelles est-il de prendre Byzance, pour se rouvrir le chemin des colonies scythiques, et de soulever Cypre, pour tenir en échec Sidon et Tyr[1].

On ne cesse pas de publier des travaux de détail sur la seconde guerre médique. Il est donc nécessaire de temps en temps de reprendre l'étude générale de la grande lutte qui sauva la civilisation grecque. Après Hauvette, Grundy et Macan, Obst s'est chargé de cette tâche. Il commence par un aperçu où il expose en vingt-quatre pages ses conclusions; tout le reste du travail consiste en discussions justificatives. Si l'on veut lire un récit clair et succinct des faits qui se pressent entre l'avènement de Xerxès et la bataille de Mycale, c'est dans le premier chapitre d'Obst qu'il faut aujourd'hui le chercher. Tout n'y est pas incontestable sans doute. Il est bien difficile, par exemple, d'expliquer tous nos textes en réduisant les forces effectives de l'armée perse à 100,000 hommes; les chiffres admis par Macan, 300,000 fantassins et 60,000 cavaliers, semblent se rapprocher davantage de la vérité. Mais, dans l'ensemble, le tableau présenté par Obst inspire confiance et presque chaque partie est confirmée dans la suite par une forte argumentation[2].

Zimmern a écrit sur l'Athènes du v^e^ siècle un livre qui témoigne de lectures étendues et d'une vive intelligence. Aucun étalage d'érudition; pas de détails encombrants; des idées fermes et nettes qui se dégagent de faits bien choisis et bien présentés. Tout d'abord sont posés les principes de la démocratie athénienne. Toutes les forces sociales, l'opinion publique et la coutume familiale, la religion et la loi, la puissance des magistrats, de l'assemblée populaire et de l'empire tout entier tendent vers ce but suprême, le bonheur de tous les citoyens réalisé par la philanthropie. Mais l'auteur ne s'en tient pas aux considérations purement politiques, comme ferait un disciple attardé de Grote. Partisan de la méthode moderne, il montre comment l'idéal est déformé par les nécessités économiques. Mais son originalité consiste à ne pas confondre l'économie des cités antiques avec celle des grands États contemporains. Il aime les

1. Th. Lenschau, *Zur Geschichte Ioniens*, dans *Klio*, t. XIII (1913), p. 175-183.

2. Ernst Obst, *Der Feldzug des Xerxes* (*Klio*, XII. Beiheft). Leipzig, Weicher, 1913, in-4°, VIII-224 p.

comparaisons entre l'Athènes de Périclès et l'Angleterre d'aujourd'hui, mais pour indiquer les différences plutôt que pour incliner les esprits à une identification factice. La Grèce est un pays pauvre. Le taux élevé de l'intérêt y indique que les entreprises commerciales et industrielles ne disposent pas de sommes considérables. Le temps n'est pas loin où l'agriculture, la chasse, le brigandage et la guerre étaient les seuls modes d'acquisition, et la colonisation elle-même n'a fait que multiplier les cités à ressources restreintes. Que l'on considère la condition des artisans et des revendeurs, la propriété publique et privée, le régime monétaire, le commerce extérieur, la population, tout donne à l'économie de la cité un aspect assez chétif. Il faut donc qu'Athènes recoure à une économie impériale : c'est par la domination maritime, qui lui assure la liberté des relations commerciales, par un large emploi des métèques et des esclaves, par l'exploitation des mines qu'elle se donne les ressources et les finances dont elle a besoin. Mais elle en arrive alors à infliger à ses principes politiques un éclatant démenti. Contradiction d'où sortira la guerre du Péloponèse. Tout n'est pas nouveau dans le tableau présenté par Zimmern; mais il voit clair et dit bien[1].

On a beaucoup étudié ces temps-ci ce qui reste des comptes de construction établis pour les édifices de l'Acropole. Les articles de W. B. Dinsmoor dépassent en intérêt tous les travaux de ce genre. En examinant les comptes du Parthénon et des Propylées, il réduit à leur valeur réelle les griefs portés contre Périclès par Thucydide, fils de Mélésias, et par les cités alliées. Il est incontestable que les Hellénotames ont effectué sur les fonds fédéraux des versements destinés à embellir Athènes : pendant dix ans, de 447/6 à 438/7, ils contribuent aux dépenses du Parthénon; pendant cinq ans, de 437/6 à 433/2, ils s'occupent des Propylées. Mais à quel chiffre s'élève la subvention qui sort de leur caisse? Une restitution extrêmement vraisemblable la fixe pour l'an 444/3 à 42,675 drachmes 5 oboles. C'est, approximativement, le montant de l'*aparchè* que percevait, à cette époque, le trésor d'Athèna. La déesse avait bien le droit d'employer à sa guise les prémices qui lui étaient offertes. Et, s'il en est ainsi, l'*aparchè* étant le soixantième du tribut, les confédérés payaient alors 426 talents 4,550 drachmes, total inférieur de 7 % à la somme dont la fixation et la répartition ont valu à Aristide le surnom de Juste[2]. On peut s'en tenir aux conclusions de Dinsmoor,

1. Alfred E. Zimmern, *The greek commonwealth. Politics and economics in fifth-century Athens.* Oxford, Clarendon press, 1911, in-8°, 454 p., avec 2 cartes.

2. W. B. Dinsmoor, *Attic building accounts.* I : *The Parthenon*, dans l'*American journal of archaeology*, t. XVII (1913), p. 53-80. II : *The Erechtheum*,

en ajoutant à la série de ses textes les fragments rapportés presque aussitôt par Ant. Κέραμοπουλλος[1].

Ce n'est pas la modération, décidément, qui est la vertu dominante de Guido Porzio. En examinant les causes de la guerre du Péloponèse, il fait très justement une grande part aux intérêts commerciaux ; mais, d'après lui, l'idée de combattre le monopole d'Athènes n'explique pas seulement la conduite de Corinthe, elle inspire encore la politique de Sparte. C'est trop : *ne quid nimis*[2].

Les hétairies, ces associations qui jouèrent un rôle si important dans les luttes politiques d'Athènes à la fin du v^e^ siècle, avaient fourni en 1836 à Vischer le sujet d'un mémoire qui ne manquait pas d'intérêt. Depuis, les historiens s'étaient bornés à insister plus ou moins sur les résultats de cette étude. L'Américain Calhoun refait le travail à pied d'œuvre, en se servant de matériaux nouveaux et sans doute aussi en mettant à profit les expériences faites depuis un siècle dans le pays du *caucus*. Il rattache les hétairies athéniennes aux ἑταῖροι des temps homériques. Ces compagnons d'armes et ces commensaux qui se groupaient autour des chefs à Ithaque, en Phthiotide, à Troie ont fait plus tard en Attique la force de l'aristocratie. Réunis en groupes armés, ils furent longtemps aux prises les uns avec les autres. Mais, quand l'hétairie de Clisthènes l'eut emporté sur celle d'Isagoras, elles subirent toutes une transformation décisive : elles se pacifièrent. Quelques-unes, s'adaptant aux circonstances, soutinrent les chefs de la démocratie, Thémistocle, Périclès et Alcibiade ; la plupart se mirent au service du parti oligarchique. Les membres de ces clubs se réunissaient dans des banquets ; ils se liaient par des serments et quelquefois par des complicités sacrilèges. Thucydide (VIII, 54) dit brièvement que les hétairies intervenaient dans la vie publique, ἐπὶ δίκαις καὶ ἀρχαῖς. C'est au commentaire historique de ces deux mots que Calhoun consacre la plus grande partie de son travail. Pour se soutenir mutuellement en justice, les membres des clubs connaissaient toutes

Ibid., p. 242-265. III : *The Propylæa*, *Ibid.*, p. 371-398. — Cf. A. W. Woodward, *Some new fragments of attic building-records*, dans l'*Annual of the British school at Athens*, t. XVI (1909-1910), p. 187-205 ; L. D. Caskey, *Die Baurechnung des Erechtheion für das Jahr 409/8 v. Chr.*, dans les *Mitteilungen des archæol. Instit. in Athen*, t. XXXVI (1911), p. 317-343, avec 6 fig. ; W. Bannier, *Zur attischen Propyläenurkunden*, *Ibid.*, t. XXXVIII (1913), p. 225-230.

1. Antonios D. Kéramopoullos, Οἱ ἀπολογισμοὶ τῆς οἰκοδομίας τοῦ Παρθενῶνος, dans l'Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1914, p. 197-206.

2. Guido Porzio, *Atene, Corinto, Pericle, e le cause della guerra Peloponnesiaca*. Bologna, Zanichelli, 1911, in-8°, 106 p.

sortes de procédés : concours pécuniaires au moyen de cotisations, poursuites collusoires pour aboutir à un acquittement, contre-accusations, procès d'*antidosis*, travail exercé sur l'opinion publique, chantage pratiqué sur l'adversaire, assassinat, opposition à la *probolè* dans l'assemblée du peuple, corruption des jurés, production de témoins à décharge et de faux témoins, action des avocats, pression sur les avocats de la partie adverse ou sur les magistrats, enquête sur l'adversaire, etc. Pour assurer le succès de leurs manœuvres politiques, les sociétés s'entendaient dans des réunions préliminaires, publiaient des pamphlets, se groupaient à l'assemblée et au Conseil de manière à soutenir ou à intimider les orateurs et le bureau ; elles recouraient surtout à la brigue et à la corruption électorale ; dans les circonstances graves, elles organisaient une opération d'ostracisme ou faisaient appel à l'étranger. L'étude de Calhoun sur l'opposition au v^e^ siècle est bonne ; mais sa théorie sur l'origine des hétairies laisse bien des doutes[1].

En histoire comme en philologie, il arrive aux Allemands depuis quelques années de réagir contre les excès de la critique et de reconnaître que les historiens anciens, dont on faisait fi trop facilement, rapportent souvent, comme le prouvent les papyrus, des témoignages nombreux et contrôlés. Dans les études sur la fin du v^e^ siècle et le commencement du IV^e^, cette tendance amène à compléter Xénophon et Lysias en revenant à la tradition dont Diodore est le dépositaire. C'est ce qu'a fait O. Blanck dans une dissertation sur l'installation des Trente à Athènes en 404. Mais le succès de sa tentative n'est pas heureux. Il oublie trop que, s'il ne faut pas rejeter la tradition sans en examiner le bien-fondé, il ne faut pas non plus l'adopter sans lui demander ses titres. Sacrifier de propos délibéré Xénophon à Diodore ne vaut pas mieux que de faire résolument l'inverse[2].

Deux officiers supérieurs, l'un en Allemagne, l'autre en France, ont consacré de laborieux loisirs à une étude technique sur l'expédition des Dix-Mille.

Von Hoffmeister, après avoir fait en 1908 un premier voyage de Damas à Bagdad et à Ninive, a traversé l'Arménie en 1910. On peut se demander, à la lumière des événements actuels, si ce « General-leutnant », ou général de division, n'avait pas d'autre but, quand il parcourait en tous sens les sommets et les vallées de Tiflis à Trébizonde, que de suivre à la trace l'armée de Xénophon, d'examiner

1. George Miller Calhoun, *Athenian clubs in politics and litigation* (*Bulletin of the University of Texas*, n° 262). Austin, 1913, in-8°, 172 p.

2. Oskar Blanck, *Die Einsetzung der Dreissig zu Athen im Jahre 404 v. Chr.* Dissert. inaug. Freiburg i. Br. Würzburg, Stürtz, 1911, in-8°, VI-81 p.

les champs de bataille fameux dans l'histoire, de contempler les ruines de la vieille capitale Ani, de visiter le pittoresque couvent de Sumela aux cellules taillées dans le roc. En tout cas, ce soldat géographe et historien rend service aux hommes de cabinet qui désirent connaître avec précision la marche des Grecs dans les montagnes de l'Arménie et leur descente sur la côte : il relève bien des erreurs et comble bien des lacunes[1].

Le colonel Arthur Boucher s'est assigné la même tâche. S'il ne s'est pas assuré les avantages dus à une vision directe des lieux, il a mis à profit les cartes et croquis que lui ont communiqués les dominicains de Mossoul et les officiers russes d'Érivan ; il commente les documents tant anciens que modernes à la lumière de l'expérience acquise dans le commandement des troupes et le travail d'état-major ; il applique aux problèmes topographiques et militaires soulevés par l'*Anabase* les principes que lui ont appris des recherches précises sur la tactique grecque. La règle dont il ne se départit pas, c'est que l'itinéraire des Dix-Mille doit s'assujettir d'abord aux nécessités de la mobilisation et de la concentration, puis aux conditions où se meut le service des étapes et de l'approvisionnement. Il arrive ainsi à des conclusions originales sur des questions importantes. Il a des vues personnelles sur les premières marches exécutées par l'armée des Grecs au départ de Sardes. Pour observer les distances en parasanges données par Xénophon et ne pas fourvoyer l'armée dans des régions désertiques, il reporte le passage de l'Euphrate à Biredjik, bien en avant de Balis, point où on le fixe communément. En ce qui concerne la traversée de la Babylonie, il se sépare du colonel anglais Chesney. Dans la bataille de Counaxa, il explique d'après un plan nouveau et vraisemblable l'attaque lancée par Cyrus contre la garde royale. Mais c'est surtout dans la dernière partie de la retraite qu'il rompt avec les idées courantes. A partir de Kara-Kilissa, vers les sources de l'Euphrate oriental, les commentateurs font généralement faire aux Grecs un simple crochet dans la direction du Nord avant la descente sur Trébizonde, et même Hoffmeister les amène directement de Kara-Kilissa à Erzeroum. Mais on est alors forcé de rejeter le témoignage de Xénophon ou de donner une valeur arbitraire à ses indications en parasanges. Pour le colonel Boucher, le parasange n'est pas une étape de longueur

1. E. von Hoffmeister, *Durch Armenien*, eine Wanderung, *und der Zug Xenophons bis zum Schwarzen Meere*, eine militär-geographische Studie. Leipzig, Teubner, 1911, in-8°, VIII-252 p., avec 5 pl., 96 fig. dans le texte, 2 esquisses et 2 cartes.

variable, mais une unité qu'il évalue à environ cinq kilomètres. Il lui faut ainsi, entre les deux sources de l'Euphrate, un détour de 200 kilomètres : c'est dire que les Grecs durent contourner le mont Ararat et faire un immense détour par Khoi, Djoulfa, Érivan, Delijan et Kars avant d'atteindre Erzeroum. Dans toutes ces discussions, le colonel Boucher ne professe pas seulement la plus haute estime pour la véracité de Xénophon ; il admire encore ses talents militaires. L'homme de guerre vaut l'historien. En racontant sa campagne, il fait un véritable cours de tactique appliquée. Il a surtout le don divin, l'ascendant personnel ; il exerce une action directe sur ses hommes, parce qu'il leur inspire une confiance absolue ; par une communion constante avec ses subordonnés, il obtient d'eux une discipline volontaire et un héroïsme réfléchi. C'est un chef. Nous pouvons, en pareille matière, nous en fier au colonel Boucher : il a su montrer sur les bords de l'Yser qu'il s'y connaît[1].

Dans les récits traditionnels, Tibron fit, après les Dix-Mille, deux campagnes en Asie, l'une en 399, l'autre en 391. L'hypercritique ne se résigne pas aux doublets, *nunquam duo* : Ed. Meyer rejetait donc la première de ces expéditions, comme une pure invention de Diodore. L. Pareti combat cette hypothèse en s'appuyant sur l'historien d'Oxyrhynchos. Les raisons qu'il donne semblent fortes[2].

Immédiatement après Kahrstedt (voir t. CVIII, p. 108), Pokorny reprend les deux questions toujours sujettes à controverse : quelle est la chronologie de la période comprise entre l'avènement de Philippe de Macédoine et la paix de Philocrate? quels sont les principes qui guidèrent la politique de Démosthènes? Pour fixer les dates, il faut prendre pour point de départ les chapitres de Diodore sur la guerre sacrée (XVI, 23-31). Mais ce récit se compose, en réalité, de deux fragments parallèles mis bout à bout. Où convient-il d'opérer la coupure? Après le § 26, disait Kahrstedt ; après le § 27, réplique Pokorny. Et il arrive à enchaîner les événements d'après le système suivant, qui est à peu près celui d'Arnold Schaefer. Condamnation des Phocidiens par le Conseil amphictyonique, au printemps 356 ;

1. Colonel Arthur Boucher, *la Tactique grecque à l'origine de l'histoire militaire*, dans la *Revue des études grecques*, t. XXV (1912), p. 300-317. — Εἰς *et* ἐπί, *termes tactiques*, *Ibid.*, t. XXVII (1914), p. 369-383. — *L'Anabase de Xénophon* (*Retraite des Dix-Mille*), avec un commentaire historique et militaire. Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1913, in-4°, L-356 p., avec 48 cartes, plans et croquis.

2. L. Pareti, *le Imprese di Tibrone in Asia nel 400/399 e nel 391 av. Cr.*, dans les *Entaphia* in memoria di Em. Pozzi, p. 48-67.

commencement de la guerre sacrée, dans l'automne 355; mort de Philomélos, en août 354; succès d'Onomarchos, en 353; ses revers et sa mort, au début de 352; commandement de Phayllos, à partir de mai 352; sa mort, dans l'hiver 352-351; défaite de Phalaicos et chute de Chéronée, au printemps ou en été 351. Pendant ce temps, Philippe se rend maître d'Amphipolis, de Potidée et de Pydna en 357 et 356; il s'empare de Méthone dans l'été 353; vaincu en Thessalie dans l'automne 353, il bat Onomarchos au printemps 352; mais il est arrêté quelques mois après aux Thermopyles. La guerre sacrée traîne de 351 à 346, tandis que le Macédonien va guerroyer en Thrace (affaire d'Hiéron Teichos, 352/1) et fait le siège d'Olynthe (349-348). Dans ce milieu historique, Démosthènes a toujours eu l'attitude d'un patriote radical, malgré l'accusation de « médisme » que lui intente Kahrstedt. En 354, dans son discours *sur les symmories*, il est d'accord avec Eubule pour combattre l'intervention contre la Perse comme une maladresse dangereuse. S'il se sépare d'Eubule pour demander l'intervention en faveur de Mégalopolis (début de 352), c'est qu'il désire faire d'Athènes l'arbitre entre Thèbes et Sparte. En 351, il veut qu'on soutienne les Rhodiens contre Artémise, non pas pour faire plaisir au roi, mais parce qu'il cherche des alliés à sa patrie. S'il se déclare l'adversaire de Philippe à partir de 351, il n'a pas besoin pour cela, après la tentative sur les Thermopyles et l'affaire d'Hiéron Teichos, de songer aux intérêts de l'Asie, et ce n'est pas pour retenir l'armée macédonienne en Occident qu'il veut empêcher les négociations de 346 d'aboutir. Pokorny a eu raison de faire opposition le plus vite possible aux idées de Kahrstedt, qui auraient pu s'accréditer par le bénéfice de la prescription[1].

La bataille d'Issus est une de celles que les écrivains militaires ont toujours étudiées avec prédilection, quand ils s'intéressaient à l'antiquité. Le commandant Bourgeois a écrit à ce sujet un ouvrage considérable, dont il a offert le manuscrit à l'Institut et dont M. Dieulafoy a publié une analyse critique. Tous les documents anciens sont mis à contribution et contrôlés rigoureusement. Toutes les marches et tous les mouvements qui ont précédé la rencontre décisive sont décrits en détails. Aucun moment de l'action principale n'est négligé. Sur l'identification du Pinaros, la rivière près de laquelle se livra bataille, deux hypothèses ont cours : celle de Del-

1. Erich Pokorny, *Studien zur griechischen Geschichte im sechsten und fünften Jahrzent des vierten Jahrhunderts v. Chr.* Dissert. inaug. Greifswald. Buchdruckerei H. Adler, 1913, in-8°, XVI-169 p.

brück, qui tient pour le Payas, et celle du colonel Janke, qui se décide pour le Déli-Tchaï, situé à une dizaine de kilomètres plus au nord. Le commandant Bourgeois donne de fortes raisons en faveur du Payas[1].

Un élève d'Ed. Meyer, Carl Klotzsch, après avoir présenté à l'Université de Berlin une dissertation sur l'histoire de l'Épire jusqu'à la mort d'Alexandre le Grand, a repris le sujet en le menant jusqu'au moment où Pyrrhus entre en Italie (280). Avant la guerre du Péloponèse, les Chaoniens, peuplade belliqueuse venue d'Illyrie et dont une partie avait de bonne heure émigré dans l'Italie méridionale, étendaient leur domination sur l'ancien territoire des Thesprotes et, d'accord avec Corcyre, exerçaient sur les pays voisins une vague suprématie. Mais, après la catastrophe qui détruisit Ambracie en 426, une réaction nationale se produisit : une confédération de tribus indigènes avait pour chef le roi des Molosses ; cet État, qui comptait déjà au temps de Thémistocle, sous Admète, accrut rapidement sa puissance sous Tharyps, qui lui donna une plus forte centralisation. Le fils de Tharyps, Alkétas Ier, fut banni, au temps de l'hégémonie spartiate, par l'opposition philolaconienne ; mais il remonta sur le trône avec l'appui de Denys de Syracuse et s'y maintint en reconnaissant la suzeraineté de Jason de Phères. Il put rattacher la plus grande partie de l'Épire à l'ancienne confédération. Sous Arybbas, l'État récemment agrandi fut exposé à de terribles dangers : après une guerre civile, le roi eut à se défendre deux fois (en 351 et en 342) contre le gendre de son rival, Philippe de Macédoine, et perdit probablement alors sur la frontière septentrionale la Paravaea. Détrôné en 342, Arybbas eut pour successeur son neveu Alexandre Ier. Celui-ci se rapprocha de Philippe, son beau-frère, et, d'accord avec lui, fixa la politique qui devait prévaloir jusqu'au règne de Pyrrhus : il restreignit l'autonomie des tribus épirotes, consolidant à la fois le pouvoir royal et le lien fédéral, de façon à faciliter l'œuvre analogue de l'absolutisme macédonien. Il épousa Cléopâtre, la fille de Philippe et d'Olympias, et l'on sait que c'est pendant les fêtes données à l'occasion de ce mariage que Philippe fut assassiné. Alexandre le Grand resta fidèle à l'alliance, et, en 334, tandis que l'Alexandre macédonien partait pour l'Asie, l'Alexandre molosse débarquait en Italie. Il y succomba en 331/0. L'Épire est donc

1. Marcel Dieulafoy, *la Bataille d'Issus*. Analyse critique d'un travail manuscrit du commandant Bourgeois. Extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXIX. Paris, Impr. nationale, libr. Klincksieck, 1912, in-4°, 36 p., avec une carte.

définitivement entrée dans la sphère de la grande histoire. Il s'agit désormais pour elle de voir où est son avenir. Est-ce du côté de la Macédoine? Faut-il viser à la domination en Illyrie? Vaut-il mieux fonder un empire d'outre-mer en Occident? L'orgueil vindicatif d'Olympias, qui ne cherche qu'un point d'appui pour agir en Macédoine, et une longue série de guerres dynastiques épuisent l'Épire et retardent la solution du problème capital. Lorsqu'enfin Pyrrhus rend la paix à son royaume et reconstitue ses forces, il conclut une entente avec les Illyriens, puis se fait reconnaître comme roi de Macédoine et, en 280, s'élance sur l'Italie. C'est le contraire de la politique qu'il fallait suivre. En dédaignant d'être une puissance balkanique dans l'espoir d'être une puissance méditerranéenne, l'Épire se condamne à n'être ni l'une ni l'autre. L'ouvrage de Klotzsch est, comme on voit, d'un réel intérêt. Un des passages les plus curieux est celui où est décrite la survivance de l'économie naturelle dans une monarchie moderne qui commande à une population de cultivateurs et de pâtres (p. 158 et suiv.). Mais on suivrait l'auteur avec plus de plaisir et de profit, s'il ne nous égarait pas trop souvent dans des digressions qui ne sont pas sans rapport avec le sujet, mais auraient dû être rejetées dans les notes : à chaque pas, les arbres nous empêchent de voir la forêt[1].

C'est une histoire bien intéressante, mais bien difficile à écrire, que celle d'Athènes pendant la période hellénistique. La difficulté vient de ce que la cité déchue n'occupe plus qu'une toute petite place entre les grands États qui l'écrasent et se l'arrachent : par conséquent, s'il est impossible de suivre sa destinée sans parler des événements qui bouleversent le monde, il serait foncièrement faux, dans ce récit d'histoire universelle, de la faire sortir de l'arrière-plan où elle est reléguée. L'intérêt réside presque tout entier dans la grandeur intellectuelle, dans la primauté morale qui console Athènes de ses misères. Personne n'était plus capable que Ferguson d'éviter les traquenards et de mettre en valeur les beautés de ce sujet. Délié dans la discussion comme un avocat, vif et brillant dans l'exposition comme un artiste, il s'était préparé à sa tâche par d'importants travaux : on n'a pas oublié ses recherches sur les secrétaires, les archontes, les prêtres d'Asclèpios et les nomophylaques ou sur les conflits politiques au IIIe et au IIe siècle (cf. t. CI, p. 130, 135-136). Il trace les cadres de l'histoire athénienne en combinant les rivalités des partis avec les conflits des grandes puissances. Prise entre la Macédoine et l'Égypte et plus tard entre Rome et le Pont,

1. Carl Klotzsch, *Epirotische Geschichte bis zum Jahre 280 v. Chr.* Berlin, Weidmann, 1911, in-8°, VIII-240 p.

Athènes s'efforce à grand'peine de sauvegarder son apparente indépendance en oscillant sans cesse entre des prétentions impérialistes qui sonnent le creux, une neutralité semée de périls et des tentatives d'alliances forcément inégales. C'est la question des relations extérieures, jointe à celle des avantages économiques à exploiter, qui met aux prises trois factions : la démocratie radicale, la démocratie modérée et l'oligarchie des marchands. De là les périodes suivantes : 1° de 338 à 317, luttes de la démocratie contre la domination macédonienne, guerre Lamiaque, mort de Démosthènes, de Démade, de Phocion, restauration de l'aristocratie par Antipatros et Cassandre; 2° de 317 à 307, régime oligarchique de Dèmètrios de Phalère; 3° de 307 à 294, restauration de la démocratie par les modérés, avec Stratoclès de Diomeia, Habron des Boutadai et Dèmocharès de Leuconoè, le neveu de Démosthènes, alliance avec Dèmètrios Poliorcète; 4° de 294 à 261, discordes civiles; Athènes, pour se soustraire aux influences étrangères, se jette dans la guerre de Chrèmonides; elle capitule, et Antigone Gonatas donne le pouvoir aux aristocrates; 5° de 261 à 229, domination macédonienne, velléités d'indépendance qui ne tendent qu'à la neutralité, renaissance rurale dans la Mésogée; 6° de 229 à 200, régime démocratique, sous Eurycleidès de Kèphisia et son fils Mikion; premières relations avec Rome; 7° de 200 à 130, démocratie *tory*, influence prépondérante des Romains, rétablissement de la domination athénienne à Délos; 8° de 130 à 88, réveil des aspirations politiques, accord avec Mithradates, chute définitive d'Athènes. Dans cette narration, qui ne languit jamais, l'auteur aménage des haltes, où il fait passer sous les yeux du lecteur les différents aspects d'Athènes. Il nous montre la vie privée d'après la nouvelle comédie et apporte des idées souvent originales sur la condition de la femme et particulièrement de la courtisane, sur l'exposition des enfants et sur la conception du mariage en ces temps de transformation sociale. L'extension des relations commerciales et le succès des théories cosmopolites l'entraînent à examiner le développement des associations professionnelles et religieuses. Il nous trace de Délos un tableau dont tous les traits ne sont pas d'une parfaite justesse, mais dont l'ensemble donne une impression suffisamment exacte sous une forme très vivante. Sur les fêtes et leurs rapports avec les circonstances politiques, sur les migrations des cultes orientaux, sur le mouvement philosophique et la naissance des écoles épicurienne et stoïcienne, sur les grands faits et les grands noms des lettres, des sciences et des arts, nous trouvons des renseignements et des réflexions dont le ton piquant fait souvent valoir la profondeur. A vrai dire, on ne voit pas toujours très bien par

quel lien ces développements se rattachent à telle période plutôt qu'à telle autre et pourquoi l'auteur ne les a pas plutôt réunis en un ou plusieurs chapitres spéciaux. Mais ne nous plaignons pas. Ferguson est si intelligent et si habile[1]!

La Syrie est liée à l'Égypte d'une telle intimité que c'est en essayant de débrouiller l'histoire des Séleucides que Bouché-Leclercq s'était décidé jadis à écrire celle des Lagides, moins obscure et plus documentée. Mais aujourd'hui, fort des connaissances acquises par son long séjour à la cour des Ptolémées, rompu à la diplomatie de la période hellénistique, il a pu revenir aux notes qu'il avait amassées sur Séleucos Nicator et tous ses successeurs. Quoique légèrement aplanies, les difficultés devant lesquelles il avait reculé une première fois n'ont pas disparu. En suivant règne par règne les destinées des pays asiatiques pendant près de trois siècles, on se pose continuellement les mêmes questions. Comment ces souverains ont-ils pu lutter contre leurs voisins d'Égypte, contre la Macédoine où ils cherchaient à raviver leur propre puissance et dont ils redoutaient les prétentions à l'hégémonie, contre Rome aspirant à la conquête du monde? Comment sont-ils parvenus à maintenir l'unité d'un empire qui s'étendait de l'Inde à la mer Égée et du golfe Persique à la mer Caspienne? Comment, enfin, ont-ils réussi à concilier tant de civilisations différentes? A ces questions, le plan chronologique suivi par l'auteur ne permet de faire que des réponses momentanées et fragmentaires. Et cependant on se laisse prendre à l'intérêt des événements : on voit surgir deux personnages de premier plan, Séleucos Ier Nicator et Antiochos III le Grand; on voit les autres, les comparses, croupis dans une déchéance qui finit par la réduction de la Syrie en province romaine. On sent la dynastie ballottée sans cesse entre les deux solutions recommandées par le passé lointain des Achéménides, la suzeraineté sur des États vassaux à la manière de Cyrus ou la domination administrative de provinces sujettes selon le système de Darios. Enfin, peu à peu s'insinue dans l'esprit cette idée que l'établissement de cités grecques en Orient put bien répandre la civilisation hellénistique et contribuer à l'unité morale des nations, mais qu'elle fut aussi un ferment de dissolution ajouté à tant d'autres et activa le morcellement politique. « Il m'a paru », dit Bouché-Leclercq, « que les pages de cette histoire si tourmentée pourraient intéresser d'autres lecteurs que les érudits. » Il ne s'est pas trompé. Il offre, d'ailleurs, aux érudits un volume de

1. William Scott Ferguson, *Hellenistic Athens*, an historical essay. London, Macmillan, 1911, in-8°, XVIII-487 p.

discussions qui leur est spécialement réservé : on y constate sans peine qu'il n'affirme rien à la légère[1].

La publication des inscriptions d'Amorgos, de Ténos et de Délos a vivement attiré l'attention des historiens, depuis une quinzaine d'années, sur les Cyclades au IIIe siècle, sur le rôle qu'elles jouèrent entre les ambitions rivales de l'Égypte, de la Macédoine et de Rhodes, sur les batailles navales dont elles furent l'enjeu, sur les personnages qui les firent passer d'une domination à une autre.

Le *koinon* des Nèsiotes, ou confédération des Insulaires, était à peine connu avant les récentes découvertes de l'épigraphie. Depuis, il a été étudié par les historiens de la période hellénistique, Beloch, Niese et Bouché-Leclercq, par Delamarre à propos d'Amorgos, par Graindor à propos de Ténos, par les Déliens Homolle, Holleaux, Dürrbach et Pierre Roussel, enfin, à propos d'Antigone Gonatas, par Tarn. Le sujet valait un travail d'ensemble. W. Koenig s'en est chargé dans une dissertation qui a surtout le mérite d'être complète, mais qui, au reste, ne manque pas totalement d'intérêt, quoique certaines de ses conclusions aient déjà été justement contestées. Sur l'origine de la confédération, l'accord est fait. On la croyait naguère créée par Ptolémée Ier en 308; mais, comme l'a montré Dürrbach, les fêtes instituées par un décret fédéral en l'honneur de Dèmètrios Poliorcète prouvent qu'Antigone organisa la confédération l'année même où il enleva Délos aux Athéniens (315/4). Une trentaine d'années plus tard, la défaite de Dèmètrios permit aux Lagides d'établir leur protectorat dans l'île. On admet généralement que la prépondérance de l'Égypte finit par les défaites de Cos et d'Andros. Malheureusement, les dates de ces batailles navales sont fortement discutées. Koenig adopte pour la première l'an 258 (Beloch et Ferguson : 256); pour la seconde, il se déclare avec Niese pour l'an 243 (Ferguson : 242; Beloch : 227). Au reste, il ne croit pas que la thalassocratie égyptienne ait succombé en une ni même en deux fois : il est, sur ce point, de l'opinion que soutenaient avant lui Homolle, Delamarre et Holleaux et que confirma en même temps que lui V. Costanzi. D'après Koenig, la domination des Lagides s'affaiblit progressivement avant de disparaître; elle aurait encore subsisté, non seulement en 247, quand l'inscription d'Adoulis plaçait l'empire des Cyclades dans l'héritage de Ptolé-

1. A. Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides (323-64 av. J.-C.)* en deux parties. Seconde partie : bibliographie, notes et éclaircissements, table chronologique, généalogies dynastiques, etc.; index général. Paris, Leroux, 1913-1914, in-8°, IV-485-729 p., avec 4 pl. et 2 cartes.

mée III, mais en 204, quand le traité secret entre Philippe V et Antiochos III abandonnait au roi de Macédoine les possessions égyptiennes de la mer Égée. Au protectorat égyptien se serait substitué, non pas aussitôt un protectorat macédonien, mais à la longue le protectorat rhodien, organisé en 200. Quant à l'hégémonie de Rhodes, elle aurait survécu à la rude atteinte qu'elle reçut en 166, quand Délos fut cédée aux Athéniens. La suite des événements, telle qu'elle nous est présentée ici, n'emporte pas toujours la conviction. La puissance de la Macédoine s'est exercée dans les îles immédiatement après la bataille de Cos et, avec plus ou moins de vigueur, durant de longues années. D'autre part, Pierre Roussel fait remarquer que les inscriptions sûrement relatives à la confédération datent toutes de la première moitié du IIIe siècle. Enfin, aucun texte ne révèle l'action de Rhodes sur les îles après 166. — Les chapitres où Koenig décrit la constitution fédérale sont aussi complets que le comporte l'état des documents. L'assemblée (*synédrion*) est compétente dans les questions de paix et de guerre, de finances, de justice criminelle; elle décrète les fêtes fédérales et confère les distinctions honorifiques. Son bureau est constitué par les *prostatai*. Elle nomme le *tamias* ou trésorier. Le nèsiarque qui fonctionne au temps du protectorat ptolémaïque n'est pas le président de la confédération, mais simplement l'amiral égyptien qui commande le contingent des îles, comme au temps du protectorat rhodien le « commandant des îles et des forces navales insulaires ». La confédération ne paie pas tribut, mais se rachète en certaines occasions des obligations militaires par une contribution de guerre ou *eisphora*. L'*épistate* est un commissaire envoyé extraordinairement dans les îles en cas de dissensions civiles[1].

La date des batailles de Cos et d'Andros, qui ont ruiné l'hégémonie ptolémaïque au profit d'Antigone Gonatas, a fait l'objet d'un autre travail qui a pour auteur un élève de Gaet. de Sanctis, mort prématurément, Emilio Pozzi. Il s'élève contre le scepticisme de Koenig à l'égard des fêtes politiques célébrées à Délos et y cherche, au contraire, les prémisses de sa démonstration. Les Ptolémaia ont été fondés en 284, à l'avènement de Ptolémée II; les Philadelphia, en 268, en l'honneur d'Arsinoé Philadelphe; les Theuergésia en 246,

1. Werner Koenig, *Der Bund der Nesioten. Ein Beitrag zur Geschichte der Kykladen und benachbarten Inseln im Zeitalter des Hellenismus.* Dissert. inaug. Halle-Wittenberg. Halle, Wischan, 1910, in-8°, 98 p. — Cf. Vincenzo Costanzi, *Il dominio egiziano nelle Cicladi sotto Tolomeo Filopatore*, dans *Klio*, t. XI (1911), p. 277-283. — Pierre Roussel, *la Confédération des Nésiotes*, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XXXV (1911), p. 441-456.

à l'avènement de Ptolémée III. Or, dans l'intervalle, en 253, étaient fondés les Antigoneia et les Stratonikeia. Ici, ce n'est plus un avènement qui est fêté, c'est donc une victoire, et il en va de même des Paneia et des Sôtèria fondés en 245. Ces deux séries de fêtes étaient donc destinées à commémorer les deux grandes victoires d'Antigone Gonatas. La bataille de Cos fut livrée pendant la deuxième guerre de Syrie (260-250), exactement en 254/3. La puissance de Ptolémée s'étant relevée en 252 et dominant de nouveau à Délos en 249, il fallut, pour l'abattre, la troisième guerre de Syrie (246-242) et la bataille d'Andros (243/2). Le protectorat macédonien s'exerce définitivement à Délos de l'an 245 à la bataille de Cynoscéphales (197). Reste pourtant à savoir si, un an après la défaite de Cos, les Ptolémées pouvaient avoir complètement rétabli leurs affaires dans les îles[1].

Toutes ces questions, et bien d'autres encore, Tarn les groupe autour de la personne d'Antigone Gonatas. Il n'y a rien de factice dans cette conception. Le fils du Poliorcète a été le second fondateur de la monarchie macédonienne et le défenseur de l'hellénisme contre la barbarie des Celtes; il a même été une sorte de Marc-Aurèle, moins l'austérité, un philosophe aimant à s'entourer de philosophes et de poètes. Comme il a joué son rôle sur la scène politique de 294 à 240, c'est plus d'un demi-siècle d'histoire grecque qu'il porte sur ses robustes épaules. Il faut le suivre, avec Tarn, disant adieu à sa jeunesse studieuse à l'âge de vingt-cinq ans et se jetant dans la mêlée des ambitions, d'abord pour seconder son père (294), puis pour le remplacer pendant sa captivité (286) et après sa mort (283). Vainqueur des Béotiens (292), il s'épuise à prendre Athènes (286-282) et se fait battre par Pyrrhus et par Ptolémée Kéraunos (280). A la veille de perdre la Grèce entière, il est sauvé par Corinthe et sauve la Grèce du pillage celtique par la victoire de Lysimacheia (277). Roi de Macédoine par le droit de l'épée, il fait de Pella sa capitale. Il impose la paix à Antiochos, enrôle les débris des bandes gauloises avec des pirates, reprend la Thessalie, empêche la Grèce de s'unir au profit des Ptolémées et, chef de la ligue thessalienne, domine l'Amphictyonie de Delphes. C'est trop de bonheur en un temps où tout succès soulève des rivalités. Pyrrhus, qui n'avait pu obtenir son concours pour l'expédition d'Italie, lui enlève la Macédoine (273); Ptolémée, maître de la mer, lui prend Athènes

1. Emilio Pozzi, *le Battaglie di Cos e di Andro e la politica marittima di Antigono Gonata*. Extrait des *Memorie della R. Accademia delle Scienze di Torino*, t. LXIII (1913). Torino, 1913, in-4°, 69 p.

et l'Eubée. Mais il ne se laisse point abattre : il recouvre la Macédoine, laisse Pyrrhus se faire tuer dans Argos (372) et tient le Péloponèse à l'aide de tyrans dévoués à sa cause. En vain, dans la guerre de Chrèmonides (266-262), une coalition se forme contre lui ; il bat Areus II de Sparte à Corinthe, il bat Alexandre d'Épire, il s'empare d'Athènes après un long siège (262), il impose à Éphèse la paix de 261 ; quand Ptolémée entre en lice à son tour, il le harcèle par des intrigues qui l'amènent à traiter en 255. A ce moment, la position d'Antigone est très forte. Il reçoit à sa cour une mission envoyée par le roi de l'Inde Asoka. Sa flotte fait respecter son autorité sur la mer Égée. Délos célèbre en son honneur des Antigoneia. L'alliance avec l'Épire et Antiochos II lui permet de défier l'Égypte. En 253, nouveau revirement : la révolte d'Alexandre, fils de Cratère, et la défection d'Antiochos enhardissent Ptolémée ; la guerre s'engage. Cette fois, Antigone livre aux Égyptiens coup sur coup les batailles navales d'Andros et de Cos (246). Par la paix de 244, il devient le maître incontesté des îles. Il aurait dû mourir en pleine gloire ; mais le « vieillard » survécut à sa génération et traîna quelques années encore. Il vit son ancien allié Aratos surprendre Corinthe et renverser le régime des tyrans dans le Péloponèse ; il fit déclarer la guerre à la ligue achéenne par les Étoliens et ne les soutint pas. Il mourut en 240/39, à un moment unique où tous les peuples de la Méditerranée étaient en paix. Dans ce résumé, on est souvent surpris de l'enchaînement imprévu des faits et de leur datation nouvelle. On remarquera, par exemple, les idées de Tarn sur la domination maritime de la Macédoine et sur les batailles de Cos et d'Andros. Si l'argumentation n'est pas toujours convaincante, du moins on doit se dire qu'elle est toujours très serrée. Et qu'on ne juge pas le récit d'après une indication sommaire et forcément ennuyeuse des conclusions ; il est, en réalité, vif, alerte, parfois amusant, et contient nombre de pages brillantes et vraiment belles[1].

Une inscription trouvée à Thermos et publiée en 1906 par Sotiriadis porte un traité d'alliance conclu entre l'Acarnanie et l'Étolie. Aux termes de ce traité, les Étoliens renoncent à la plus grande partie des conquêtes effectuées au IVe siècle : l'Achéloos est reconnu comme frontière, sauf sur deux points. Les peuples contractants se concèdent réciproquement le droit de cité, de propriété foncière et de mariage. Celui des deux qui sera attaqué recevra de l'autre un secours de mille fantassins et de cent cavaliers dans les six jours et, s'il est nécessaire, de trois mille hommes dans les dix jours. Quels

1. William Woodthorpe Tarn, *Antigonos Gonatas*. Oxford, Clarendon press, 1913, in-8°, XII-501 p.

sont les événements qui ont déterminé cette alliance, évidemment dirigée contre les Épirotes, et, par suite, quelle en est la date? Swoboda cherche entre 270 et 260; Ad. Reinach se décide pour l'année 273. Pozzi examine la question sous toutes les faces. Le *terminus post quem* est l'an 263, où Alexandre d'Épire, détrôné par Antigone Gonatas, rentre dans son royaume avec l'aide des Acarnaniens; le *terminus ante quem* est l'an 242, où l'Acarnanie est partagée entre l'Étolie et l'Épire. Dans cet intervalle, l'alliance des Étoliens avec les Acarnaniens doit être contemporaine de la révolte d'Alexandre, fils de Cratère, contre Antigone et se place ainsi vers 250-248[1].

L'histoire de la confédération thessalienne après 196, dans la période où, par la victoire de Cynoscéphales et la volonté de Flamininus, elle fut indépendante de la Macédoine et vassale de Rome, présentait bien des incertitudes, même après les travaux récents de Kroog et de Kip (voir t. CVIII, p. 109). Pour y voir plus clair, A. Solari a complété les renseignements fournis par les textes littéraires, peu sûrs et quelquefois contradictoires, par les données de l'épigraphie, de la numismatique et de l'archéologie. Il arrive, en suivant l'extension de la confédération, à déterminer les conditions politiques et juridiques des peuples qui en faisaient partie, Perrhèbes, Œtéens, Maliens, Ænianes, Dolopes, Magnètes, et à préciser ses relations changeantes avec l'Amphictyonie de Delphes (p. 1-85). Puis il décrit les institutions de la sympolitie et des cités particulières, en montrant à l'œuvre les magistrats fédéraux (κοινοὶ ἄρχοντες) et les tages locaux (p. 86-112)[2].

Malgré les obstacles qu'opposent à tout travail sur l'histoire de Delphes les obscurités de la chronologie (voir t. CXXI, p. 152), T. Walek a fait un ouvrage méritoire sur l'Amphictyonie avant et pendant l'hégémonie étolienne. Il s'arrête à la paix de 189, qui met fin à la puissance de l'Étolie[3].

Depuis que Marcel Dubois avait publié sa thèse sur *les Ligues étolienne et achéenne*, c'est-à-dire depuis trente ans, l'histoire des deux confédérations avait été entièrement renouvelée par l'épigraphie.

1. H. Swoboda, *Zur Geschichte von Akarnanien*, dans *Klio*, t. X (1910), p. 397-405. — Adolphe Reinach, *Un monument delphien. L'Étolie sur les trophées gaulois de Kallion*, dans le *Journal international d'archéologie numismatique*, 1911, p. 177-240, fig. 1-4, pl. V. — Emilio Pozzi, *Il trattato d'alleanza tra l'Acarnania e l'Etolia*, dans les *Atti della R. Accademia delle Scienze di Torino*, t. XLVII (1911-1912), p. 222-240.

2. Arturo Solari, *la Lega tessalica*. Pisa, Mariotti, 1912, in-8°, 132 p.

3. T. Walek, *Die delphische Amphictyonie in der Zeit der aitolischen Herrschaft*. Berlin, Ebering, 1912, in-8°, 191 p.

Cependant, sur la confédération achéenne on ne possédait pas d'ouvrage complet. Cette lacune a été comblée en 1913 par Swoboda, dans des chapitres particulièrement étudiés de ses *Staatsaltertümer* (voir plus loin, *Institutions*), et en 1914 par un Italien qui s'était déjà occupé de la confédération péloponésienne, G. Niccolini. Le livre de ce dernier inaugure une *Biblioteca degli Studi storici* dont s'enrichit la revue de Pais, à l'imitation des *Studi di storia antica* de Beloch. Ce livre est bien fait et sera très utile. L'auteur ne dissimule aucune des difficultés que présente encore le sujet et n'a pas la prétention de les vaincre toutes. Une partie narrative suit les destinées de la confédération depuis le v^e^ siècle jusqu'en 146. Aux institutions et à la chronologie sont consacrés les deux derniers chapitres. Le reproche le plus grave qu'on puisse adresser à Niccolini c'est de céder à la tentation de faire valoir le sujet de son étude en attribuant le mérite de la nouveauté à la confédération achéenne. S'il ne faut pas confondre la ligue occasionnelle ou συμμαχία avec la fédération permanente ou συμπολιτεία, il est pourtant indéniable que la Béotie, par exemple, n'a pas attendu l'exemple de l'Achaïe pour faire connaître à la Grèce le régime fédéral. Ce qui est vrai, c'est que les Achéens insufflèrent à l'institution un esprit nouveau[1].

Gustave Glotz.

(Sera continué.)

1. Giovanni Niccolini, *la Confederazione achea* (*Biblioteca degli Studi storici*, I. Supplemento egli *Studi Storici per l'Antichità Classica*, vol. VI). Pavia, Mattei, 1914, in-8°, XII-348 p.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

J. Coroï. **La violence en droit criminel romain.** Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1915. In-8°, 361 pages.

L'objet du livre publié par M. J. Coroï est indiqué en ces termes par l'auteur : « Nos recherches, tout en essayant de compléter sur plusieurs points la description du droit criminel tracée par Mommsen et Ferrini, ou encore le résumé de la procédure criminelle de la République effectué par Greenidge, entendent présenter un tableau d'ensemble d'une infraction particulière : le crime de violence et cela pendant les trois époques où les recherches peuvent se localiser : *quaestiones perpetuae*, procédure extraordinaire, époque de Justinien. »

Après une Introduction, dans laquelle la violence en droit pénal romain et son développement avant l'institution d'une *quaestio publica de vi* sont étudiés, M. J. Coroï a consacré la première partie de son œuvre au crime de violence sous la République; il analyse et commente la *lex Plautia de vi*, qu'il croit avoir été promulguée en 78 av. J.-C., puis la *lex Pompeia de caede in via Appia facta* de 52; il montre à quelles espèces l'une et l'autre loi s'appliquaient, quelles peines elles édictaient, quelles règles de procédure elles fixaient. Dans la seconde partie, qui est la plus considérable du livre et qui en forme comme le noyau, M. J. Coroï expose quelle fut la législation julienne en la matière; il détermine et discute toutes les questions que soulève la *lex Julia de vi publica et de vi privata;* il l'attribue à Auguste, pense qu'elle date de la fin de 17 ou du début de 16 av. J.-C., examine les cas de violence publique et de violence privée qu'elle prévoit, essaie de reconstituer le texte de la *lex Julia de vi privata*, formule les théories construites par divers juristes sur la violence publique et privée, énumère les peines édictées et décrit les règles de procédure pénale établies par la législation julienne. Toute cette partie de l'ouvrage est vigoureuse, nourrie, bien conduite. A la troisième partie, l'auteur a réservé la période du Bas-Empire : il s'efforce de discerner quelle a été l'organisation de la juridiction criminelle après Alexandre Sévère, sous Dioclétien et Constantin; il met en lumière, dans son dernier chapitre, l'œuvre de codification réalisée par Justinien en matière de violence criminelle.

Un index des noms propres et une table générale des textes cités complètent heureusement et avec grand profit le corps même du livre. Ce livre est dédié au savant professeur de la Faculté de droit de l'Université de Paris, M. P.-F. Girard, dont M. J. Coroï a été l'élève, sous

la direction duquel il a fait toutes les recherches nécessaires et à qui il rend le plus légitime hommage lorsqu'il lui fait gloire d'avoir « renoué la tradition des grands romanistes français du XVI^e^ siècle ». Roumain de naissance, M. J. Coroï a voulu terminer et parfaire ses études de droit à Paris; nous devons lui savoir gré de n'avoir point cédé au mirage qui a trop longtemps attiré vers les universités allemandes tant de jeunes Orientaux. Mais pourquoi paraître ignorer l'œuvre magistrale de Victor Duruy? M. J. Coroï annonce qu'il a principalement consulté, en ce qui concerne l'histoire romaine, les ouvrages de Mommsen, de Niebuhr, de K. Neumann, de W. Ihne, de H. Schiller, de Lenain de Tillemont. Citer comme seul travail français sur l'histoire romaine en général l'œuvre de Lenain de Tillemont, c'est d'une insuffisance vraiment excessive. Il n'est nullement démontré que le livre de Mommsen, trop souvent arbitraire, résiste mieux à l'usure du temps que l'ouvrage de Victor Duruy, dont les prétentions sont moindres, mais où la conscience et l'impartialité se révèlent à chaque page. Pourquoi d'autre part passer complètement sous silence, dans l'énumération des traités de droit criminel romain, l'*Essai* de Laboulaye *sur les lois criminelles des Romains*, les volumes de J. Rouquet, *Des juridictions criminelles chez les Romains*, et de F. Morise, *De la procédure criminelle depuis l'établissement de l'Empire jusqu'à la mort d'Alexandre Sévère?* Pourquoi mentionner à deux reprises, dans le tableau des sources, la *Real-Encyclopædie* de Pauly-Wissowa et ne pas même faire allusion au *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio, dont les articles sont souvent très supérieurs à tous égards? Nous estimons que c'est aujourd'hui plus que jamais le strict devoir de la critique de protester contre l'injuste dédain dont souffrent en France même tant d'œuvres françaises consacrées aux antiquités romaines.

Quoi qu'il en soit et malgré ces lacunes regrettables de la bibliographie, le livre de M. J. Coroï est une solide contribution à l'histoire du droit criminel romain. Il fait également honneur au maître qui l'a inspiré et au disciple qui l'a mené à bonne fin.

J. TOUTAIN.

Pierre DUHEM. **Le système du monde. Histoire des doctrines cosmologiques de Platon à Copernic.** Tome III. Paris, librairie scientifique A. Hermann et fils, 1915. In-8°, 539 pages.

M. Duhem s'est proposé de mettre en lumière, dans ce vaste ouvrage, l'activité scientifique, à la fois inconnue et méconnue jusqu'à présent, du moyen âge chrétien. Il a consacré les tomes I et II à la cosmologie hellénique dont il était nécessaire de fixer les principaux traits pour faire mieux saisir ensuite les discussions auxquelles

elle a donné lieu parmi les astronomes « latins[1] ». Avec le tome III, il pénètre au cœur de son sujet et défriche un terrain inexploré. Non seulement les travaux modernes sont rares, mais les textes eux-mêmes sont souvent inédits et c'est dans les manuscrits des bibliothèques Nationale, Mazarine, Vaticane ou autres que l'auteur a dû aller les chercher. Il a pu ainsi, grâce à un prodigieux travail de dépouillement, nous révéler une série d'œuvres d'un réel intérêt, telles que les si curieuses Tables de Marseille et de Londres ou les traités d'Helpéric, de Robert l'Anglais, des dominicains Ulrich de Strasbourg, Bernard de Trille, Thierry de Freiberg, etc... Pour d'autres écrivains déjà célèbres, il a retrouvé des œuvres jusqu'ici considérées comme perdues et dont l'étude modifie les opinions précédemment admises, les *Questions* et l'*Opus minus* de Roger Bacon par exemple. Par là, le livre est entièrement nouveau. Il ne l'est pas moins en ce sens que M. Duhem, avec une finesse d'observation et un sens critique qu'on ne saurait assez louer, a fixé la chronologie des différents traités qu'il étudie, leur ordre de composition, leur attribution à tel ou tel auteur, les relations qui existent de l'un à l'autre. Ajoutons qu'il a fait revivre, avec un rare bonheur, les discussions d'école à école, analysé de près l'état d'âme des maîtres qui ont enseigné l'astronomie et suivi l'évolution de leur pensée. Son livre, en un mot, apporte une large contribution aux études médiévales et, par la foule de faits qui y sont entassés, fait justice de bien des préjugés, en vertu desquels on se représente parfois le moyen âge comme dépourvu de toute activité scientifique.

Il nous est impossible, en quelques lignes, d'analyser ce gros volume. Nous nous bornerons donc à en indiquer les idées directrices. M. Duhem montre d'abord comment s'est faite « l'initiation des barbares » ; elle est due surtout à Isidore de Séville et à Bède le Vénérable. Ces deux grands écrivains des VII^e^ et VIII^e^ siècles ne connaissent guère les choses astronomiques que par les Pères de l'Église, mais font preuve à l'occasion, le second surtout, de curieuses qualités d'observation. Au IX^e^ siècle, la science médiévale fait un pas de géant avec Jean Scot Érigène qui a révélé à la chrétienté occidentale le système d'Héraclide du Pont et l'a même perfectionné en démontrant que non seulement Mercure et Vénus, mais aussi Mars et Jupiter accomplissent leurs révolutions autour du soleil. Jean Scot, qui est par là en avance de plusieurs siècles, a eu des disciples : tel, au XII^e^ siècle, Guillaume de Conches qui ne manque pas, lui aussi, d'une certaine originalité tant par ses tentatives pour expliquer scientifiquement les phénomènes astronomiques que par sa classification des méthodes en méthode astronomique, qui étudie les réalités, et en méthode physique, qui énonce des probabilités ou des apparences. A ce premier âge de la science médiévale, marqué surtout par l'influence d'Héraclide que l'on connaissait par Chalcidius et Martianus Capella, en succède un second

1. Voir *Revue historique*, t. CXX, p. 385.

qui commence avec le XII^e siècle. La science arabe et, par elle, la science grecque ont alors pénétré en Occident, grâce au collège d'interprètes qui fonctionnait à Tolède sous la direction de l'archevêque Raymond (1130-1150). Par suite, le système d'Héraclide est délaissé ; le XIII^e siècle retentit tout entier de la grande lutte engagée entre la théorie des excentriques et des épicycles, énoncée par Ptolémée, et celle des sphères homocentriques étudiée par les Latins dans *l'Astrologie* d'Al Bitrogi, entre la méthode expérimentale et la philosophie péripatéticienne. Cette lutte se déroule simultanément chez les séculiers, les Dominicains et les Franciscains. Parmi les séculiers, se détache surtout, encadrée entre l'évêque de Paris, Guillaume d'Auvergne, et les maîtres de Marseille et de Montpellier, la physionomie particulièrement attrayante de Robert Grosse-Tête, évêque de Lincoln de 1235 à 1253, plutôt rebelle à l'influence péripatéticienne et fort curieux des doctrines astronomiques, très préoccupé de fixer le calendrier et usant à cet effet des excentriques et des épicycles, ce qui ne l'empêche pas, quand il philosophe, de « se laisser séduire par la belle simplicité des sphères homocentriques d'Al Bitrogi ». Le duel entre les deux systèmes se poursuit également au sein de l'école dominicaine : Albert le Grand, suivi par Vincent de Beauvais, Ulrich de Strasbourg et Bernard de Trille, est conquis par Al Bitrogi, tandis que son disciple, saint Thomas d'Aquin, incline vers Ptolémée, tout en regrettant d'adhérer à des hypothèses contraires à la physique d'Aristote ; parmi les Dominicains, l'esprit le plus original, au point de vue scientifique, semble bien être Thierry de Freiberg qui, au XIII^e siècle, est déjà, par ses théories sur l'arc-en-ciel, un précurseur de Descartes et qui se prononce avec netteté pour la méthode expérimentale contre la physique péripatéticienne. Mêmes divergences chez les Franciscains : saint Bonaventure a une préférence marquée pour les sphères homocentriques ; Roger Bacon, disciple à la fois de Robert Grosse-Tête et du docteur séraphique, hésite entre ses deux maîtres ; toute sa vie est un perpétuel effort pour résoudre l'éternel conflit, sans que jamais il se décide en faveur d'une solution ou de l'autre ; Bernard de Verdun, au contraire, condamne énergiquement le système d'Al Bitrogi et proclame que celui de Ptolémée permet seul de « sauver les phénomènes ». Il faudrait pouvoir entrer dans le détail de ces différentes discussions qui ont contribué aux progrès de la connaissance astronomique. Nous ne pouvons, en terminant cet aperçu si insuffisant, que renvoyer au livre de M. Duhem, en constatant avec lui qu'à la fin du XIII^e siècle, partout, chez les séculiers, chez les Dominicains, chez les Franciscains, la méthode astronomique, qui observe le cours des astres et construit des tables, triomphe de la physique péripatéticienne qui part des principes universellement admis, sans pouvoir les conduire à des conséquences observables. L'initiation scientifique des chrétiens occidentaux est terminée ; ils vont maintenant dépasser leurs maîtres et penser par eux-mêmes. C'est cette œuvre personnelle et

singulièrement féconde du moyen âge chrétien que M. Duhem exposera dans les tomes suivants dont on ne peut que souhaiter la très prochaine apparition. Ils contribueront, plus encore que celui auquel nous sommes heureux de rendre hommage, à renverser les notions toutes faites et par trop simplistes que l'on a professées jusqu'ici sur la science des vieux maîtres d'autrefois.

Augustin FLICHE.

W. VOGEL. **Geschichte der deutschen Seeschiffahrt**. I : *Von der Urzeit bis zum Ende des XV Jahrhunderts*. Berlin, G. Reimer, 1915. In-8°, XVII-560 pages.

Le rôle de l'Allemagne dans l'histoire de la navigation maritime est difficile à déterminer, parce que la constitution territoriale de l'État allemand a beaucoup varié au cours des siècles et que la nation allemande, telle qu'elle existe aujourd'hui, est de formation toute récente. Les historiens d'outre-Rhin s'efforcent cependant d'identifier l'empire actuel à l'ancien empire médiéval, et l'auteur du présent ouvrage englobe dans l'Allemagne tous les pays ayant été peuplés ou dominés par des Allemands; il ajoute que l'Allemagne *physique* comprend toute la région comprise entre la Meuse et le Niémen, mais sans donner les raisons. Il divise son travail en deux parties : il consacre la première à ce qu'il appelle l'antiquité *germanique* (des origines au XII^e^ siècle), la seconde à la période *hanséatique* (jusqu'à la fin du XV^e^ siècle). En prolongeant l'antiquité germanique jusqu'au XII^e^ siècle, il réunit sous une même rubrique des époques absolument dissemblables au point de vue de l'activité maritime, des facteurs de cette activité et des régions où elle s'est exercée. La navigation « germanique » des temps primitifs diffère essentiellement de celle de l'époque romaine et encore plus de celle de l'époque carolingienne et postcarolingienne. La naissance des villes et les croisades constituent, d'après M. Vogel, les principaux phénomènes de la dernière partie de l'antiquité germanique. On se demandera sans doute ce que pouvait être la Germanie du X^e^ et du XI^e^ siècle. En tout cas, il résulte de cette conception de l'histoire que l'Allemagne proprement dite ne remonte qu'au XII^e^ siècle, tout ce qui est antérieur à cette époque étant « vieux germain ». Mais l'auteur, préoccupé de montrer la vocation maritime du peuple allemand, le rattache à l'ensemble des populations germaniques établies sur les côtes de la mer du Nord et de la Baltique, dans la région de l'Allemagne « physique », telle que la définissent les pangermanistes d'aujourd'hui. Dès lors, il n'a pas de peine à démontrer la continuité de la tradition maritime chez les Allemands depuis la plus haute antiquité. Sous des dehors de pure érudition, son livre a donc un caractère très partial et a pour but de révéler que la destinée de l'Allemagne est sur la mer.

L'information, très abondante et très sûre au point de vue allemand, laisse à désirer en ce qui concerne les pays tels que la France et l'Angleterre, avec lesquels l'Allemagne a entretenu des relations maritimes. Les rares ouvrages français ou anglais auxquels l'auteur a eu recours sont surannés ou insuffisants. Il ne tient aucun compte, par exemple, pour un sujet qu'il avait traité antérieurement déjà (les incursions normandes), des travaux de F. Lot et de R. Parisot. Il semble qu'il ait restreint volontairement son horizon bibliographique, à en juger par la liste des sources qu'il donne en tête de son livre.

Quoi qu'il en soit, on trouvera, même dans la première partie de l'ouvrage, des aperçus intéressants et des détails suggestifs que pourront mettre à profit tous ceux qui s'occupent d'histoire maritime. Le rôle des Frisons, des Saxons et des Normands dans la première moitié du moyen âge est très bien mis en lumière. Quant à celui des Allemands proprement dits pendant les croisades, l'auteur croit pouvoir montrer qu'il fut tout à fait prépondérant dans les entreprises maritimes auxquelles elles donnèrent lieu. Mais il néglige de fournir les points de comparaison nécessaires.

En abordant la période hanséatique, il se meut sur un terrain plus solide. Il montre comment la base côtière de l'Allemagne s'est développée vers l'est, indépendamment de la royauté, sous la direction de princes territoriaux, grâce aux efforts de paysans, de bourgeois et de seigneurs allemands. Lubeck est devenu le premier port allemand sur la Baltique et a groupé autour de lui les autres villes maritimes de l'Allemagne en constituant la Hanse teutonique. Sa prospérité commence surtout lorsqu'une circulation régulière s'établit entre la mer du Nord et la Baltique par le Skager-Rack, c'est-à-dire dans le deuxième quart du XIII^e^ siècle. Les Hanséates servent d'intermédiaires entre deux zones très différentes au point de vue des productions et des besoins économiques : à l'est du Weser et de l'Elbe moyen, une zone à population clairsemée, avec d'abondantes richesses agricoles, forestières et minérales; à l'ouest, une zone à population dense, avec des productions naturelles variées (vin, céréales, sel) et une grande activité industrielle (draperie, métallurgie). Aussi la principale route maritime relie-t-elle les Pays-Bas aux pays baltiques. Elle est traversée par une série de routes secondaires : du Rhin à l'Angleterre; de Hambourg à l'Islande; des villes vendes et poméraniennes aux pays scandinaves; de la Livonie à Stockholm et à la Finlande. Aux nœuds de ce réseau de voies maritimes se développent les villes hanséatiques. Elles atteignent une autonomie plus grande même que celle des villes de Flandre et exercent un monopole en matière de politique commerciale depuis que la Hanse a pris corps (1358). Elles deviennent maîtresses du Sund (traité de Stralsund avec le Danemark, 1370). A la fin du XIV^e^ siècle, leur commerce est entravé par les « vitailleurs » ou pirates de la Baltique et de la mer du Nord et, au début du siècle suivant, la révolution démocratique les agite pendant quelque temps.

Le XV^e^ siècle constitue pour elles une période de défensive. C'est alors que surgissent de redoutables rivaux, les marchands de l'État bourguignon-néerlandais, dont l'auteur regrette vivement la formation et dont il ne s'explique pas la raison d'être, parce qu'il en ignore les origines lointaines.

Les derniers chapitres traitent minutieusement, aussi bien au point de vue juridique que technique, tout ce qui concerne l'armement, les marins, les navires et la navigation de la Hanse. Quelques pages de conclusion soulignent le caractère urbain de sa politique maritime et expliquent son régime de monopole absolu.

H. VAN DER LINDEN.

Francis ABELL. **Prisoners of war in Britain, 1756 to 1815.** Humphrey Millford, Oxford University Press, 1914. In-8°, VIII-464 pages, 16 pl. et 14 grav.

Thomas James WALKER. **The Depot for Prisoners of war at Norman Cross, Huntingdonshire, 1796 to 1816.** London, Constable, 1913. In-8°, XIV-351 pages, 25 pl.

Le 28 juillet 1914, la société anglaise de l'Entente cordiale inaugurait, dans la prairie qui servit autrefois d'emplacement au dépôt de prisonniers de guerre à Norman Cross, un élégant et très simple monument à la mémoire des 1,770 soldats et marins français ou alliés qui y sont morts en captivité pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. Quelques jours plus tard, la guerre éclatait, et la cruauté barbare du traitement infligé par les Allemands aux malheureux Français, Anglais et Alliés qui tombaient entre leurs mains, donnait tragiquement comme un intérêt d'actualité aux études historiques sur le traitement des prisonniers de guerre en Angleterre à la fin du XVIII^e^ et au commencement du XIX^e^ siècle. Leurs souffrances ont été très souvent décrites; elles ont été dures, certes, moins dures pourtant qu'en Allemagne aujourd'hui. Car le gouvernement anglais n'a jamais systématiquement été inhumain, et les misères subies par les prisonniers de guerre en Angleterre, sur les « pontons » et à terre, en « confinement » ou « sur parole », proviennent moins de la volonté du « Transport Office » que de la nature des choses, de la brutalité des mœurs, la dureté du climat, la longueur de la guerre et, dans certains cas, les exactions de fonctionnaires subalternes ou les lacunes de l'organisation administrative.

L'initiative du monument de Norman Cross est due principalement à M. le docteur Thomas James Walker, membre de la Société royale de médecine, correspondant de l'Association britannique d'archéologie et ancien président de la Société des naturalistes et antiquaires de Peterborough. Pendant de longues années, M. Walker a collectionné

tous les souvenirs et documents qui se rapportent au dépôt de Norman Cross, et il les a mis en œuvre dans un livre qui est de lecture aussi agréable qu'instructive. Il établit d'abord le plan du dépôt et de ses baraquements : une véritable ville — éphémère — de plusieurs milliers d'habitants. (On en conserve, au Musée de l'Armée à Paris, une représentation en relief, chef-d'œuvre d'un prisonnier nommé Foulley.) Il décrit ensuite l'arrivée et l'immatriculation des prisonniers, l'administration et la discipline, la vie du dépôt, les occupations des captifs, l'hôpital et les maladies, le service religieux et les inhumations, les échanges et l'évacuation. Il semble bien que les prisonniers étaient suffisamment nourris, mais mal vêtus, et ils devaient avoir d'autant plus à souffrir par l'aigre bise d'hiver qu'ils n'étaient pas chauffés, sinon pour la cuisine, et qu'ils venaient pour la plupart des colonies ou d'Espagne. Les plus dégradés d'entre eux vivaient presque nus, dans un état singulier de communisme fainéant; mais ce serait une question de savoir si tous les détails qu'on raconte sur les « Romains » de la prison de Dartmoor, et que M. Walker reproduit à propos des « Misérables » de Norman Cross, sont bien authentiques. Les autres prisonniers trouvaient moyen de s'occuper et certains d'entre eux avaient fini par créer de véritables petites industries artistiques, dont on conserve de nombreux spécimens au musée de la ville voisine de Peterborough. M. Walker en donne plusieurs reproductions. Son livre, avec ses illustrations, ses appendices (parmi lesquels il convient de noter une liste des prisonniers anglais à Verdun sous le premier Empire), ses renseignements de toutes sortes, constitue une monographie locale à laquelle on n'ajoutera sans doute rien d'essentiel.

Il n'en existe encore que deux autres qui lui soient comparables : celles de M. Basil Thomson sur la prison de Dartmoor et de M. W. Siewright sur le dépôt de Perth; et comme on risquait fort d'attendre indéfiniment avant que la liste fût complète, M. Francis Abell, qui réside à Londres, au centre des informations, a pris le parti d'écrire une histoire générale des prisonniers de guerre en Angleterre. Il s'est acquitté de sa tâche avec la même sollicitude de curiosité que M. Walker et de bienveillance rétrospective pour les malheureux captifs. Il a étudié les mêmes questions avec un égal souci de justice et de documentation; son livre est comme l'autre, utilement illustré, muni d'un index sommaire et de références parfois insuffisamment précises. Il résume tous les travaux antérieurs en y ajoutant beaucoup et il a le grand mérite d'exposer pour la première fois, dans son ensemble, une question dont on peut dire qu'elle est l'envers de la longue lutte qui a mis aux prises, pour la dernière fois, la France et l'Angleterre.

Peut-être eût-il été nécessaire de distinguer plus nettement les guerres de Sept ans, de la Révolution et de l'Empire. De 1756 à 1815, l'intervalle dépasse un demi-siècle, et les conditions historiques ne sont pas les mêmes. — Les vingt-huit premiers chapitres du livre se rapportent

successivement aux généralités, aux pontons, aux prisons et aux prisonniers sur parole ; ils sont suivis de trois chapitres où l'auteur a rassemblé ses notes diverses : n'était-il pas possible de trouver un plan mieux agencé ? — Dans chacune des principales parties, l'auteur, après quelques indications générales et avant l'exemple de certains cas individuels judicieusement choisis, procède topographiquement : il passe en revue les principales prisons ou dépôts, puis les localités assignées comme résidence aux prisonniers sur parole en Écosse ou au pays de Galles, et ce procédé d'exposition a pour résultat qu'il lui arrive parfois de substituer à son insu l'histoire des prisons à l'histoire des prisonniers. En d'autres termes, il a comme additionné, bout à bout, un grand nombre de monographies locales, pour la plupart excellentes et neuves, mais il n'a pas écrit une histoire générale. — Par une conséquence naturelle, il apporte avec quelques conclusions d'ensemble, qu'on aurait voulu plus détaillées et plus pénétrantes, un grand nombre de petits faits locaux ou individuels, dont l'intérêt n'est sans doute pas négligeable, mais qui restent souvent d'ordre anecdotique.

Encore faut-il que l'anecdote soit authentique. Par exemple, M. Abell cite avec éloge Garneray, l'auteur de *Voyages, aventures et combats*, suivi de *Mes pontons*, et il en donne de longs résumés ou extraits. L'ouvrage est célèbre en France et à l'étranger ; une vingtaine d'éditions n'en ont pas encore épuisé le succès. Presque tous les récits qu'on a écrits de la captivité de guerre en Angleterre au temps du premier Empire procèdent de celui-là. C'est le livre « le plus beau qui ait jamais été écrit sur l'héroïsme des marins français », écrit un de ses derniers éditeurs ; Garneray « maniait la plume comme il avait manié la hache d'abordage ; mais si ses expressions sont abruptes, combien elles sont colorées ! Sa manière de conter est rapide, intéressante ; il procède à grands traits ; il est peintre ». Garneray était peintre en effet, fils et frère de peintre, mais il avait commencé par être marin, et c'est comme marin qu'il fut fait prisonnier en 1806, à vingt-trois ans. Or, il n'a publié ses souvenirs, en feuilleton dans la *Patrie*, qu'en 1851, du 20 mars (et pour les *Pontons*, du 25 juin) au 10 août, quarante-cinq ans après le début de sa captivité. Il écrivait sans notes et il déclare lui-même, dans la préface des *Scènes maritimes faisant suite aux Pontons* : « Je me trouvai fort embarrassé quand il s'agit de classer les faits par ordre chronologique ; j'étais d'ailleurs pris au dépourvu, devant fournir un certain nombre de feuilletons par semaine ; ma mémoire me fit souvent défaut. » L'aveu était inutile : il suffisait de confronter les assertions de Garneray avec son dossier de prisonnier, au Record Office, où M. Abell a eu accès.

Garneray raconte qu'il a successivement été incarcéré sur les pontons *Protée*, *Couronne*, *San-Antonio*, *Vengeance*, puis, qu'admis « à parole » sur terre, il a tenté de s'évader, qu'il a été repris et qu'il a fini son temps de captivité sur le *Vengeance*. Mais les documents d'archives ne prouvent pas qu'il en soit ainsi. Ils révèlent au contraire

un fait curieux, que Garneray passe sous silence, comme s'il en avait perdu le souvenir, de sorte qu'on ne sait trop comment l'expliquer. Garneray est tantôt inscrit sous son vrai nom, tantôt sous le nom de Pierre Priol, ou Prious, ou Priout, qui est donné comme natif de Paris ou de Liège et qui a du reste un signalement presque identique au sien. Or, Priol, *alias* Garneray, a passé de la façon la plus monotone et sans la moindre aventure ses huit années de captivité sur les pontons *Protée*, *Vengeance* et *Assistance*. Dans ces conditions, comment croire Garneray? Que deviennent ses anecdotes, même les plus significatives et surtout celles-là? Mais Garneray avait l'œil précis et la mémoire visuelle; ses dessins, qui sont amusants et pittoresques (M. Abell en a reproduit quelques-uns), valent sans doute mieux que ses récits, dont il ne restera probablement presque rien lorsqu'on écrira d'une manière critique l'histoire générale des prisonniers de guerre en Angleterre sous l'Empire.

G. PARISET.

Louis BENAËRTS. **Le régime consulaire en Bretagne. Le département d'Ille-et-Vilaine durant le Consulat, 1799-1804**. Paris, Champion, 1914. In-8°, xv-383 pages, avec une carte coloriée et un portrait.

M. Benaërts a surtout condensé les recherches très sérieuses qu'il a faites aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine, aux archives communales de diverses villes, aux Archives nationales, aux archives de la marine à Saint-Servan en une série de tableaux schématiques sur lesquels nous devons attirer tout d'abord l'attention : 1° tableau concernant la première organisation du département d'Ille-et-Vilaine, divisé en 9 districts, 79 cantons, 343 paroisses; 2° tableau présentant les modifications de cette organisation en l'an III avec les 24 municipalités cantonales; on y indique les chiffres respectifs de la population pour les communes, en 1789, en l'an VIII et en l'an XII; 3° un relevé de tous les armements en course des ports de Saint-Malo et de Saint-Servan de l'an I à la paix d'Amiens; en l'an X, avec les noms des armateurs, des capitaines, l'énumération et la valeur des prises, la date de la liquidation; 4° le tableau, par communes rangées dans l'ordre alphabétique des six arrondissements, du plébiscite de l'an VIII pour l'acceptation de la constitution consulaire; 5° un tableau analogue du plébiscite de l'an X pour le consulat à vie; 6° un tableau des 43 justices de paix, après la réduction du 27 brumaire an X; dans chaque justice de paix, il devait y avoir un curé; le tableau nous donne le nom du curé et l'indication des 299 succursales dépendant des cures; 7° un tableau des 26 communes de l'arrondissement de Fougères qui ont en 1804 un instituteur choisi par le conseil municipal avec le nom de cet instituteur, l'indication de son logement, la

qualité de la rétribution fournie par élève (31 communes n'ont pas d'école primaire); 8° un tableau pour le plébiscite de prairial an XII sur la question de l'hérédité impériale. Tous ces tableaux sont établis avec le soin le plus minutieux et inspirent une entière confiance. On pourrait peut-être remarquer que les numéros 1 à 3 concernent en partie une période différente de celle qui est traitée dans le volume et sont des fragments d'une histoire générale du département. M. Benaërts revient ainsi souvent en arrière; au début, il nous présente les députés de la sénéchaussée de Rennes aux États généraux de 1789, puis ceux du département d'Ille-et-Vilaine à la Législative, à la Convention et aux Conseils, comme un peu plus loin (p. 134) il nous donnera la liste des 36 membres du Conseil général du département en 1790 avec quelques renseignements sur le mode de leur élection. Peut-être aussi aurait-il été possible, au moyen de quelques colonnes supplémentaires, de réunir en un tableau unique les résultats des trois plébiscites des ans VIII, X et XII et de gagner ainsi de la place. Ajoutons qu'au cours de l'ouvrage, M. Benaërts nous a fourni d'autres tableaux moins longs et d'autres documents statistiques; ainsi, p. 141, un tableau de la contribution mobilière et foncière dans les six arrondissements en l'an IX avec le budget des dépenses du département; p. 214, la liste des 102 notabilités élues en 1801-1802 par le département pour figurer sur la liste des notabilités nationales[1]; p. 219, la liste des 43 juges de paix, chacun avec ses deux suppléants, élus vers la même époque, et de la page 250 à la page 280, la liste des membres élus à vie fin de 1803 par les assemblées cantonales pour composer les collèges électoraux d'arrondissement et de département après l'abolition du système des notabilités qui n'a, en somme, presque pas fonctionné.

Mais n'allons pas croire que nous ne trouvions dans la thèse de M. Benaërts, puisqu'il s'agit d'une thèse de doctorat, que des tableaux et des statistiques, des sortes d'annuaires d'Ille-et-Vilaine pour les cinq années de 1800 à 1804. M. Benaërts s'est montré dans ce volume historien et historien très sagace. Sans doute son sujet était très limité dans l'espace, puisqu'il ne concerne qu'un département, très limité dans le temps, puisqu'il ne s'agit que d'un petit nombre d'années; mais ce sujet a été épuisé par lui et il lui a fourni de très utiles réflexions générales sur la situation de la France au lendemain de brumaire et sur l'œuvre de reconstitution nationale accomplie par le Consulat. L'Ille-et-Vilaine fut administrée de 1800 à 1804 par deux préfets, dont il nous trace un excellent portrait : Borie, né dans le pays même, dernier président du Tiers aux États de Bretagne, président du Directoire départemental en 1790, connaissant très bien les

1. Nous sera-t-il permis de rappeler que nous avons donné quelques détails complémentaires sur la manière dont ces listes étaient établies et surtout sur la manière dont avait lieu le vote dans notre brochure : *les Élections dans le département de la Meurthe sous le Consulat et le premier Empire*. Nancy, 1912?

besoins de la région; Mounier, avocat dauphinois, l'ardent promoteur de l'assemblée de Vizille, qui, à la Constituante, avait groupé autour de lui « le parti des sages », tous deux imbus des idées modérées qui avaient cours au début de la Révolution, représentants désignés d'une politique d'apaisement. M. Benaërts retrace en deux livres séparés l'œuvre de chacun d'eux : au temps de Borie, la fin des troubles causés par la chouannerie, l'organisation du Conseil général, des nouvelles municipalités, des conseils d'arrondissement, la nouvelle constitution des tribunaux, la tolérance religieuse qui laissa peut-être trop le champ libre aux réfractaires, l'enquête sur l'instruction publique; puis, après que Borie eut été appelé le 27 mars 1802 au Corps législatif, au temps de Mounier, l'échec de la conspiration militaire des libelles, l'application du Concordat, l'inauguration, le 10 octobre 1803, du lycée de Rennes, toute une série de mesures prises pour réduire la mendicité et développer la prospérité publique. Au début de 1805, Mounier fut appelé au Conseil d'État et remplacé par Bonnaire qui sera le préfet de l'Empire. Les appréciations de M. Benaërts nous paraissent toujours justes et équitables. Nul ne s'étonnera que sur les écoles centrales et le nouveau système des lycées il ait écrit des pages à méditer. Excellentes sont ses réflexions sur la nomination de M. de Maillé comme évêque de Rennes et sur les difficultés que ce prélat suscita au premier consul : « Cette nomination fut l'un des premiers exemples des erreurs inévitables du pouvoir civil dans le choix des évêques. On sait trop que, durant les cent quatre ans qu'a vécu en France le régime concordataire, les divers gouvernements ne furent pas plus heureux pour les nominations du clergé que Bonaparte lui-même; les élus n'eurent pas toujours la conduite épiscopale que leur passé ecclésiastique permettait d'augurer. » Et l'on ne saurait qu'approuver la conclusion générale du livre sur le caractère de la politique de Bonaparte, réalisant un double idéal cher aux Français : la concentration du pouvoir, héritage de la tradition royale, et l'émancipation démocratique, issue de toute la pensée philosophique du XVIIIe siècle. Mais déjà Napoléon perçait sous Bonaparte, et le beau rêve de la France républicaine de 1804 allait s'évanouir, comme autrefois s'était dissipé celui de la France royale de 1661.

Chr. PFISTER.

Au Congrès de Vienne. Journal de Jean-Gabriel Eynard, publié avec une introduction et des notes par Édouard CHAPUISAT. Paris, Plon-Nourrit; Genève, A. Jullien, 1914. In-12, XII-338 pages.

Le premier traité de Paris signé le 30 mai 1814 avait reconnu l'indépendance de la République de Genève et son rattachement à la Suisse. Il avait décidé aussi que la route de Versoix serait commune

à la France et à la Suisse. Mais la ville de Genève espérait s'arrondir soit au détriment de la France en s'annexant le pays de Gex, soit à celui du Piémont en prenant la rive méridionale du lac, c'est-à-dire le Faucigny et le Chablais; elle voulait surtout être « désenclavée » et unie directement à la Suisse par l'occupation de Versoix. Pour faire valoir ses prétentions, elle envoya au Congrès de Vienne le diplomate Pictet de Rochemont et l'économiste Francisque d'Ivernois qui s'adjoignirent comme secrétaire Jean-Gabriel Eynard, neveu de Pictet. Eynard se rendit à Vienne avec sa jeune femme, née Lullin de Châteauvieux, « dont les vingt et un ans rayonnaient de gaieté et de talents » et qui fut la grâce et le sourire du Congrès. L'un et l'autre tinrent un journal pendant leur séjour à Vienne; on publie ici celui du mari qui nous conduit du 20 octobre 1814, jour de l'arrivée, jusqu'au 10 février 1815, date du départ. A peu près tous les jours et souvent plusieurs fois par jour, au matin, à midi, le soir, la nuit à la sortie d'un bal fatigant, Eynard jetait sur son registre ses impressions. Sans s'appliquer à écrire, il nous donne des croquis très ressemblants des personnages qui s'agitent à Vienne pendant ces quatre mois; d'abord les souverains : Alexandre Ier de Russie, qui a « la tournure d'un joli cœur de bastringue »; l'empereur d'Autriche François Ier, « petit, fluet, le dos courbé, les genoux pliés et en dedans », dont il vante au demeurant la bonté naturelle; le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, qu'on « prendrait pour un officier de fortune »; le roi de Danemark Frédéric VI, véritable monstre, ayant continuellement les lèvres en mouvement, « et on peut le comparer à une chèvre qui rumine », sans parler du « méchant et énorme » roi de Wurtemberg Frédéric Ier, à qui ces deux épithètes sont appliquées tout au cours du volume; ensuite les diplomates : l'Anglais Castlereagh, si froid, si compassé et dont la femme ne sait point recevoir; le Russe Nesselrode, qui fait toujours bon accueil aux Genevois; Metternich, galant homme avec beaucoup de grâce et de politesse de cour, « la même aisance qu'un grand seigneur français », mais qui a le coup d'œil d'un homme d'État; M. de Talleyrand, d'abord très abandonné, puis devenant peu à peu le centre du Congrès, M. de Talleyrand qui, en ses conversations, exhale toute sa colère contre Napoléon et veut démontrer que le trait principal du caractère de l'ex-Empereur est ... la lâcheté. Contre lui, nos braves Genevois prennent la défense du vainqueur d'Iéna, de même qu'ils s'étonnent de l'étourderie de quelques diplomates français, tels Alexis de Noailles et Saint-Priest, émigrés « qui n'ont rien appris ». En réalité, tout le monde à Vienne songe à Napoléon; c'est son nom qui revient sans cesse; déjà il est question de l'enlever de l'île d'Elbe et de le reléguer à Sainte-Hélène : mais il se conduit si bien dans son lilliputien royaume! Pourtant Eynard écrit au 30 novembre : « A moins que Bonaparte n'ait changé de nature physique et morale, je ne peux croire à cette tranquillité; je crains qu'elle ne soit feinte et, si l'on ne le surveille pas, gare au

réveil du lion ! » Et la personne que les Eynard ont surtout désiré voir à Schœnbrunn, c'est le petit Napoléon ; ils usent de stratagème pour se trouver sur son passage, et le *Journal* rapporte les bons mots de cet enfant de trois ans !

Voulez-vous connaître les fêtes, bals, redoutes, réceptions, dîners qui se donnent à Vienne pendant ces quatre mois ? Lisez ce journal ; car les Eynard sont de toutes les parties. Voulez-vous savoir les intrigues qui sont ourdies, les potins qui courent ? Lisez-le ; vous en trouverez l'écho. Vous verrez aussi comment les députés de Genève ont essayé de remplir leur mission et comment, en somme, malgré leurs visites et leurs démarches nombreuses, ils ont échoué. Le Faucigny et le Chablais restent au Piémont, bien que le roi de Sardaigne ait reçu Gênes ; cette région est simplement déclarée neutre. La France ne consent pas à céder le pays de Gex, même contre l'Ajoie qui est donné finalement au canton de Berne ; on accorde simplement Versoix ; encore, lorsque Eynard quitte Vienne, rien n'est réglé.

L'intérêt de ce *Journal* est très grand et, dans une amusante introduction, M. Édouard Chapuisat le fait ressortir. Son édition, conforme au manuscrit original, se présente fort bien. Les notes sont sobres, trop sobres à notre gré ; l'éditeur se borne en général à donner les dates de la naissance et de la mort des personnages cités dans le texte, avec l'indication de leur qualité ; et nous ne jurerions pas que toujours ces notes soient exactes. P. 65, au mot : le duc d'Angoulême, on donne cette explication : Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Angoulême, *plus tard Charles X* (1775-1844), où l'on fait un singulier amalgame entre le père et le fils. Les historiens auraient souhaité quelques renseignements plus précis sur les affaires auxquelles il est fait allusion dans le texte, particulièrement sur les affaires helvétiques. Eynard a continué après le Congrès de Vienne son journal ; M. Chapuisat nous annonce la publication de cette suite pour la période des Cent-Jours ; le nouveau volume sera le bienvenu et trouvera auprès du public le même légitime succès que le présent.

Chr. PFISTER.

Albert PINGAUD. **L'Italie depuis 1870**. Préface de M. DENIS. Paris, Delagrave. 1 vol. in-12, 344 pages.

Ce volume fait partie de la « bibliothèque d'histoire et de politique » récemment inaugurée par le livre de M. E. Denis sur *la Grande Serbie*. L'auteur, fils d'un historien distingué, historien lui-même, auteur d'une étude importante, mais qui n'a pas encore paru en librairie, sur « Bonaparte, président de la République italienne » (2 vol. in-8°, 1914), s'est attaché surtout, dans ce nouvel ouvrage, à montrer l'évolution de la politique extérieure de l'Italie, depuis l'achèvement de l'unité jusqu'à l'intervention de nos voisins dans la guerre actuelle.

Au lendemain des événements de 1870-1871, les inquiétudes de l'Italie au sujet de la question romaine provoquent quelques dissentiments avec la France et amènent un premier rapprochement avec l'Allemagne. Mais, après 1876, les déceptions orientales de l'Italie, qui revient du Congrès de Berlin « les mains vides », réveillent les passions irrédentistes. M. Pingaud expose, en quelques pages excellentes, les véritables termes du problème et les raisons très fortes qui expliquent les revendications sur Trieste et le Trentin. Mais alors survient l'affaire de Tunis qui aggrave soudain les malentendus franco-italiens et donne au mouvement d'opinion en faveur de l'alliance avec les puissances centrales une force qu'il n'avait jamais eue. Par une série de manœuvres, où se révèle une fois de plus la manière à la fois brutale et adroite de Bismarck, l'Italie est amenée à la conclusion des traités qui forment la Triple-Alliance (1882). Dès lors, se croyant rassurée sur son avenir et fière d'être sortie de son isolement diplomatique, l'Italie se lance, comme les autres grandes puissances, dans la politique coloniale. A partir de 1887, la Triple-Alliance prend une vitalité nouvelle et devient, à certains moments, presque offensive dans ses allures. D'après M. Pingaud, cette transformation, qu'il juge « inattendue et un peu artificielle », aurait été surtout l'œuvre du nouveau Kaiser et de M. Crispi. M. Pingaud note, en plusieurs pages de son livre, les fluctuations de la politique économique de l'Italie dans ses rapports avec la France et les puissances centrales. Peut-être n'a-t-il pas mis suffisamment en relief l'importance des faits économiques et d'une certaine solidarité d'intérêts dans l'affermissement de la Triple-Alliance. Il ne fait mention nulle part de l'ouverture de la grande voie du Saint-Gothard, qui a eu de si importantes conséquences pour le rapprochement économique de l'Italie et de l'Europe centrale.

Il n'est pas douteux, d'ailleurs, que l'apogée de la Triple-Alliance coïncide avec les deux ministères Crispi, séparés seulement par un intervalle de deux ans (1887-1891 et 1893-1896). Le désastre d'Adoua, la chute de Crispi marquent un véritable tournant dans la politique italienne : et c'est bientôt le *déclin* de la Triplice qui commence. Le rapprochement avec la France, les difficultés avec l'Autriche, la conclusion d'accords particuliers étrangers aux anciennes alliances affaiblissent singulièrement la portée de ces dernières. Le mouvement « nationaliste » de 1911 entraîne l'Italie dans l'expédition de Tripoli. Si M. Pingaud décrit, avec sa netteté habituelle, les dispositions morales et l'état d'esprit de nos voisins à la veille de cette expédition, on regrette qu'il n'indique pas, d'une manière plus précise, les motifs de rupture invoqués par l'Italie dans son ultimatum à la Turquie. Le volume se termine par un exposé très clair et très vivant de la crise de 1914-1915, qui amène l'Italie à dénoncer la Triplice et à sortir de la neutralité.

L'intérêt essentiel de ce livre, c'est de faire mieux comprendre au

public français l'histoire de la Triple-Alliance, ses origines, les raisons qui l'ont justifiée aux yeux des Italiens, ses transformations et son déclin, enfin les causes qui en ont amené récemment la rupture. Le caractère des différents hommes d'État qui ont joué un rôle dans cette histoire est indiqué par quelques traits précis et justes; les malentendus qui ont failli, à plusieurs reprises, brouiller l'Italie et la France sont exposés avec autant de finesse que de franchise et de clarté. M. Pingaud connaît bien l'Italie, les hommes et les choses. Il la juge avec une réelle sympathie, qui n'exclut pas l'indépendance. Aussi bien cette sympathie est-elle nécessaire pour mieux comprendre la « nation sœur » si mal connue en France et plus difficile qu'on ne le pense à bien connaître. Dans cette étude, tout converge autour de la Triple-Alliance et des rapports avec la France. Peut-être M. Pingaud aurait-il pu montrer plus nettement, en leur consacrant un chapitre ou un paragraphe spécial, ce que furent pendant ce demi-siècle les rapports de l'Italie avec l'Angleterre. On souhaiterait aussi quelques indications plus détaillées sur les intérêts et la politique de l'Italie dans la Méditerranée orientale. L'attitude de l'Italie dans la crise balkanique de 1912-1913 ne s'explique pas seulement par la question de l'Adriatique et de l'Albanie. M. Pingaud mentionne en passant la part prise par l'Italie dans l'occupation internationale de la Crète en 1897. Il serait intéressant de rappeler le caractère donné à cet événement par l'abstention systématique des puissances centrales et la première ébauche, à propos de l'affaire crétoise, d'une quadruple entente toute semblable à l'entente présente.

On trouvera dans l'avant-dernier chapitre du volume « le relèvement économique » (1898-1911), quelques notions précises et utiles sur le mouvement de la population, les progrès de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, les finances publiques, les forces militaires et navales et même sur l'Italie morale et intellectuelle. Cet exposé, un peu rapide, est nécessairement assez sommaire. Aussi bien n'a-t-il d'autre objet que de rappeler quelle est exactement la situation extérieure de l'Italie, en tant que grande puissance, au moment où va se produire la rupture de la Triple-Alliance[1].

Dans son intéressante préface, M. E. Denis note justement que l'Italie est mal connue chez nous et que « bien peu de personnes ont suivi l'admirable travail accompli par elle depuis un demi-siècle ». En signalant la réaction qui s'est produite depuis une vingtaine d'années, M. Denis cite l'œuvre utile de la Société des études italiennes, fondée par M. Dejob, les travaux de M. Julien Luchaire et de l'Institut français de Florence. On regrette qu'il ne dise pas un mot de notre École française de Rome qui a contribué aussi, par des travaux hono-

1. P. 63 : le Quarnero n'est pas une presqu'île, mais un golfe. P. 164 : il faut lire le 29 juin *1891*, au lieu de 1882. P. 181 : 5 mars *1896*, au lieu de 1895. P. 226 : 24-25 octobre *1909*, au lieu de 1907. P. 286 : septembre *1911*, au lieu de 1914.

rables, à faire mieux connaître en France l'Italie *contemporaine*. Plusieurs des conférenciers habituels de la Société des études italiennes étaient sortis de l'École de Rome. Quant aux travailleurs qui rapportaient d'Italie d'importantes études sur l'antiquité et le moyen âge, M. Denis observe « qu'ils vivaient comme perdus dans le rêve du passé et qu'ils n'entendaient guère le flot de la vie contemporaine qui battait leur tour d'ivoire ». L'observation peut être juste pour quelques-uns d'entre eux ; mais j'en sais plusieurs autres, antiquaires ou médiévistes, sortis de notre École romaine, à qui le passé de l'Italie n'a nullement caché l'intérêt d'une histoire plus récente. Bien au contraire, par de longs séjours dans différentes parties de la péninsule, par les relations qu'ils s'y étaient créées, ils avaient appris eux aussi à mieux regarder et à mieux connaître l'Italie nouvelle. L'intérêt qu'ils avaient manifesté pour son histoire la plus récente valut à certains d'entre eux l'honneur d'être inscrits parmi les membres fondateurs de la « Società nazionale per la storia del Risorgimento », fondée à Milan en 1906. Mais cette petite chicane ne nous empêchera pas de remercier l'éminent professeur de la Sorbonne d'avoir présenté au public et loué comme il le mérite le livre de M. Pingaud, qui rendra de grands services à l'heure où Italiens et Français ont un intérêt si urgent à mieux se connaître et à collaborer d'une manière plus étroite.

Jules GAY.

Exposition universelle et internationale de San Francisco. La science française. Paris, Larousse, 1915. 2 vol. in-8°, 397 et 405 pages, 35 portraits.

En priant quelques-uns des savants français les plus qualifiés de rédiger un bref historique de chacune des sciences dont ils sont les représentants et en groupant les notices sous le titre général : *La science française*, notre ministère de l'Instruction publique n'a pas obéi au seul dessein de fournir aux visiteurs de l'exposition universelle ouverte l'an dernier à San Francisco un commentaire précis et documenté des livres expédiés là-bas comme des témoins éloquents de notre vitalité et de notre activité scientifique. Il a voulu aussi faire œuvre durable en dressant le bilan de notre production savante depuis trois ou quatre siècles, bilan sommaire sans doute, et qui ne prétend en rien renouveler les grands *Rapports* composés à l'occasion d'autres expositions universelles tenues en France, mais qui n'en présente pas moins, dans son raccourci, un très vif intérêt pour quiconque veut suivre le mouvement de la pensée française depuis l'époque où elle est parvenue à la maturité.

Le premier volume s'ouvre par un remarquable exposé de l'histoire de la philosophie française, dû à la plume de M. Bergson. Viennent ensuite deux notices, sur la sociologie, par M. Durkheim, et sur la

science de l'éducation, par M. Lapie. Après quoi, nous abordons l'histoire des sciences proprement dites : les mathématiques (par M. Appell), l'astronomie (par M. Baillaud), la physique (par M. Bouty), la chimie (par M. Job), la minéralogie (par M. Alfred Lacroix), la géologie (par M. de Margerie), la paléobotanique (par M. Zeiller), la paléontologie zoologique (par M. Boule), la biologie (par M. Le Dantec), les sciences médicales (par M. Henri Roger). La dernière notice, sur la géographie, par M. de Martonne, nous place sur les frontières des études scientifiques, au sens étroit du mot, et des études dites « littéraires ».

Le deuxième volume, tout entier réservé à ces dernières et aux études juridiques, comprend les notices suivantes : les études égyptologiques (par M. Maspero), l'archéologie classique (par M. Collignon), les études historiques (par M. Ch.-V. Langlois), l'histoire de l'art (par M. Male), la linguistique (par M. Meillet), l'indianisme (par M. Sylvain Lévi), la sinologie (par M. Chavannes), l'hellénisme (par M. Alfred Croiset), la philologie latine (par M. René Durand), la philologie celtique (par M. Dottin), les études sur la langue française (par M. Jeanroy), les études sur la littérature française du moyen âge (par M. Jeanroy), les études sur la littérature française moderne (par M. Lanson), les études italiennes (par M. Hauvette), les études hispaniques (par M. Martinenche), les études anglaises (par M. Legouis), les études germaniques (par M. Andler), les sciences juridiques et politiques (par M. Larnaude), les sciences économiques (par M. Gide)[1].

Cette simple table des matières indique que, si toutes les disciplines ne sont pas représentées, il n'en a cependant été omis aucune essentielle. D'autre part, bien que très inégalement développées et faisant une place variable aux idées générales sur les transformations de chaque science, toutes les notices, par le fait seul qu'elles embrassent une longue et féconde période de notre histoire intellectuelle, contribuent à caractériser avec plus de netteté qu'on ne l'avait fait jusqu'alors ce qui a été proprement l'œuvre de la France dans l'ensemble du mouvement scientifique durant ces derniers siècles.

Dans une courte préface, le directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, M. Lucien Poincaré, l'a indiqué en termes discrets. Il a rappelé d'abord combien de fois au cours des âges la France avait été la grande initiatrice, et il est certain que soit en philosophie avec un Descartes, un Pascal, un Bergson, soit en astronomie et en mathématiques avec un Lagrange, un Laplace, un Henri Poincaré, soit en chimie avec un Lavoisier ou un Berthelot, en botanique avec les Jussieu, en biologie et en paléontologie avec un Cuvier ou un Lamarck, en physiologie avec un Claude Bernard ou un Pasteur, en égyptologie avec un Champollion ou un Maspero, pour ne citer que quelques exemples, la France, à plus d'une reprise, a su

1. Toutes ces notices sont accompagnées de bibliographies sommaires donnant l'énumération des ouvrages les plus notables parus en France depuis le XVI[e] siècle.

montrer la voie aux savants des autres pays. Un fait encore sur lequel M. Poincaré insiste et qui ressort avec une égale évidence des notices réunies en ces deux volumes, c'est que nos savants de France, lors même qu'ils n'ont pas été créateurs, ont cependant su toujours renouveler ou promouvoir la science par des qualités de pénétration et de finesse en même temps que d'ordre, de clarté et d'élégante sobriété, qui sont comme la marque de tout ce qui vient de France. Plus d'une fois, nous nous sommes mis ou remis à l'école de l'étranger, à l'école allemande notamment; mais jamais, qu'il s'agit de science proprement dite ou qu'il s'agît d'érudition, nos savants ne se sont laissé traîner à la remorque : qu'on voie plutôt ce que nos philologues et nos historiens ont su faire pour assouplir et affiner les procédés de critique dont, au milieu du siècle dernier, ils avaient dû aller retrouver le secret en Allemagne.

C'est naturellement aux notices qui concernent l'histoire et les disciplines connexes que les historiens s'arrêteront de préférence. Celle de M. Ch.-V. Langlois leur donnera d'abord une vue d'ensemble sur l'évolution des « études historiques » en France depuis la Renaissance. M. Langlois, qui avait déjà ailleurs[1] traité ce sujet d'une façon plus ample, du moins pour les XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, s'en est tenu volontairement ici à quelques points essentiels, qu'il a mis en pleine lumière. C'est, avant tout, l'intérêt soutenu et heureux porté en France au cours des siècles qui précédèrent la Révolution à l'érudition minutieuse et à la critique des textes, fondements nécessaires de toute histoire digne de ce nom. Mais jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, l'histoire et l'érudition s'ignorent encore trop souvent : l'érudition tend à s'enfermer dans un domaine de plus en plus étroit et l'histoire à dégénérer en genre littéraire; et, loin de se rapprocher et de se féconder l'une l'autre, elles s'isolent de plus en plus quand la curiosité historique se réveille sous la Restauration : les uns ne semblent occupés qu'à copier des textes inédits, les autres — les Augustin Thierry, les Barante, les Michelet — qu'à créer des œuvres d'art, où le souci de la forme l'emporte trop souvent sur le souci de la vérité historique. C'est seulement dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, à l'approche de 1870, qu'appuyées enfin l'une sur l'autre et renouvelées en partie au contact de la science allemande, dont elles cherchent presque aussitôt à perfectionner les procédés, l'érudition et l'histoire parviennent à se rejoindre, à s'unir définitivement et à faire de la science historique ce qu'elle est aujourd'hui. — Ces idées, que nous espérons n'avoir pas forcées en les résumant, appelleraient peut-être quelques réserves; car il est difficile, en tout cas, d'isoler complètement Augustin Thierry et Michelet du mouvement d'érudition auquel ils ont assisté et souvent pris une part directe et active; et l'on peut se demander, en outre, s'il est légitime de ne tenir aucun compte du mouvement d'histoire « philosophique »

1. Ch.-V. Langlois, *Manuel de bibliographie historique* (Paris, 1901-1904), p. 241 et suiv.

dont, au temps même de la Restauration, Guizot fut le représentant le plus écouté et celui dont l'influence et le prestige devaient être le plus durables. Mais, dans l'ensemble, l'exposé de M. Langlois fournira un guide très sûr à quiconque voudra s'orienter rapidement parmi la riche production historique des quatre derniers siècles, et il nous sera permis de constater que cet exposé vient apporter sur plus d'un point une confirmation précieuse aux vues que nous avions nous-même présentées dans un petit volume sur l'*Histoire en France depuis cent ans* paru quelques semaines avant la guerre.

Les notices de M. Maspero sur l'égyptologie et de M. Collignon sur l'archéologie classique s'arrêtent davantage au détail. Prenant, en somme, la suite du « Rapport » composé en 1867 par E. de Rougé pour le recueil des *Rapports sur les progrès des lettres et des sciences en France*, M. Maspero a, d'une manière fort instructive, fait ressortir l'importance de l'œuvre accomplie depuis lors et à laquelle son nom restera attaché. M. Collignon, au contraire, pour l'archéologie classique, est remonté jusqu'à la Renaissance, bien qu'il se soit, comme de juste, arrêté de préférence aux découvertes du XIX^e^ et du XX^e^ siècle. Il a écrit ainsi un excellent résumé des explorations françaises en Orient (Assyrie, Chaldée, Perse, Phénicie, Chypre, Judée, Carthage punique), en Grèce et en Asie Mineure, en pays byzantin, en Italie, dans l'Afrique romaine, en Espagne, en Gaule, en même temps qu'une revue extrêmement précise des travaux les plus importants dont ces explorations ont été le point de départ.

Les notices de M. Male, sur l'archéologie du moyen âge et l'histoire de l'art moderne, de M. Jeanroy, sur l'histoire littéraire du moyen âge, de M. Hauvette, sur les « études italiennes », de M. Martinenche, sur les « études hispaniques », et de M. Andler, sur les « études germaniques », pour ne citer que celles-là, intéressent aussi l'histoire à plus d'un titre. Celle de M. Andler, qui ne compte pas moins de vingt-cinq pages, retiendra particulièrement l'attention. M. Andler y montre la curiosité des choses d'Allemagne se développant peu à peu en France au cours du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle et s'affirmant à la veille de la Révolution dans le grand ouvrage de Mirabeau, *De la monarchie prussienne sous Frédéric le Grand, avec un appendice sur la situation actuelle des principales contrées d'Allemagne* (8 vol., 1788); puis l'enquête se poursuivant au temps de la Révolution et de l'Empire pour aboutir aux études de Charles de Villers et au fameux livre de M^me^ de Staël (1813); la connaissance de l'Allemagne se faisant plus intime à partir de la monarchie de Juillet, avec les rapports très documentés de Victor Cousin et de Saint-Marc-Girardin sur l'instruction publique en pays germanique (1833 et 1836), les études de Willm et de Bartholmess sur la philosophie allemande (1846-1855), de Ch. Schmidt sur *le Mysticisme allemand au XIV^e^ siècle* (1845), toute une série d'articles et de volumes sur les poètes de l'Allemagne contemporaine; puis, comme le couronnement de toute l'œuvre de rap-

prochement, rêvée, non sans naïveté, par quelques générations de penseurs et de savants, dont une pléïade d'Alsaciens à l'âme généreuse secondait les efforts, la fondation de la *Revue germanique* de Dollfus et Nefftzer (1858), où devait s'affirmer la coopération intellectuelle des deux nations voisines ; enfin, les illusions tombant net en face de l'Allemagne prussianisée de 1870, et alors l'enquête reprise sur de nouvelles bases, avec moins d'enthousiasme, mais avec plus de méthode et de rigueur par des érudits et des hommes de lettres chaque jour plus nombreux et qu'attire, avant tout, l'histoire de la pensée allemande et de ses transformations depuis les époques reculées du moyen âge jusqu'au moment présent.

Cette grande enquête est en cours. De quelle féroce manière les Allemands eux-mêmes se chargent de nous la faciliter aujourd'hui, ce n'est pas ici le lieu de le rappeler. Mais M. Andler a raison de conclure par ces mots : « La guerre a interrompu provisoirement le travail scientifique de la France, mais elle ne changera rien à ses méthodes scientifiques d'exactitude, à ses habitudes morales d'équité, à sa préoccupation sincère de comprendre. »

Louis HALPHEN.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale.

— Bruce Dickins. *Runic and heroïc poems of the old teutonic peoples* (Cambridge, at the University press, 1915, in-8°, VII-92 p.; prix : 6 sh.). — Ce petit livre comprend deux parties. Dans la première, on a publié trois courts poèmes composés le premier en langue anglo-saxonne, le second en norvégien et le troisième en islandais; leur caractère commun est d'avoir été écrits en caractères runiques. M. Dickins nous parle donc d'abord de l'alphabet runique, de son emploi en Angleterre (du VI^e^ au milieu du IX^e^ siècle), du développement très différent qu'il reçut en Scandinavie. Quant aux poèmes eux-mêmes, ce sont d'enfantines définitions d'animaux, de plantes, d'objets inanimés, etc. La seconde partie contient les plus anciens fragments des poèmes héroïques en anglo-saxon qui nous soient parvenus en dehors de *Beowulf* et de *Widsith*, c'est-à-dire les chants relatifs à Walther (le *Waltharius* d'Ekkehard de Saint-Gall), à Finn, à Deor et à Hildebrand; le premier et le quatrième se rattachent à la légende d'Attila et à celle des Niebelung. La valeur de ces fragments est à peu près nulle au point de vue historique, mais ils sont précieux pour l'étude des anciennes langues teutoniques; ils intéressent aussi l'histoire littéraire et le folklore. Ils ont été édités avec une traduction anglaise, des notes fort érudites, une abondante bibliographie et une table des noms propres. Ch. B.

— Henry Bartlett van Hoesen. *Roman cursive writing* (Princeton, University press, 1915, in-8°, VIII-268 p., pl.). — Le volume de M. van Hoesen est le fruit de recherches étendues. On y trouvera une bibliographie de tous les papyrus connus en cursive romaine et de tous les ouvrages dans lesquels il est question, même superficiellement, de ladite cursive. Grâce aux descriptions données et aux planches qui les accompagnent, il est facile de savoir quelles sont, dans chacun des documents étudiés (140 environ), les caractéristiques de chacune des 23 lettres de l'alphabet. Au total, environ 3,200 lettres dont les particularités, haste plus ou moins inclinée, courbe plus ou moins régulière, sont minutieusement relevées pour la période qui s'étend du I^er^ au VII^e^ siècle de notre ère.

Et l'on ferme le livre avec le regret de ne pas pouvoir se faire une idée — après en avoir feuilleté les planches où chaque lettre a été isolée pour constituer des séries d'alphabets — de l'aspect que peut

présenter un document en cursive romaine. Il ne semble pas que l'auteur partage la manière de voir de certains paléographes au sujet de la majuscule cursive et de la minuscule cursive. Nulle part, il ne donne une vue d'ensemble sur les origines et le développement du type d'écriture étudié, et il a cru devoir complètement laisser de côté la question des rapports qui peuvent exister entre la cursive romaine et les écritures dites « nationales ».

On conçoit qu'un travail de ce genre, où les idées générales tiennent une place si restreinte, où la minutie des détails purement paléographiques est souvent poussée jusqu'à l'abus, puisse être difficilement l'objet d'un compte-rendu analytique. Il suffit d'en indiquer aux lecteurs de la *Revue historique* les caractères essentiels. — R. P.

— Reginald Maxwell Woolley. *Coronation rites* (Cambridge, at the University press, 1915, in-16, xvi-207 p.; prix : 5 sh. Fait partie de la collection des « Cambridge handbooks of liturgical study »). — Petit livre substantiel et instructif sur les cérémonies de couronnement observées dans les États de l'antiquité classique et du monde chrétien. Dans le chapitre I sont exposés les idées qu'on se faisait dans l'antiquité sur la royauté et les rites religieux qui accompagnaient l'accession des rois au trône; mention spéciale est faite des cérémonies en usage chez le peuple juif où l'onction et l'acclamation occupaient une place prépondérante. Ce n'est point cependant sur le vieux rite juif que fut calqué le rite chrétien du sacre royal; celui-ci provient directement de Constantinople et procède du rituel byzantin étudié dans le chapitre II. Là est résumé le cérémonial décrit par Constantin Porphyrogénète, puis dans les écrits attribués à Codinus Curopalates (vers 1400). Un trait caractéristique de ce rite oriental est l'absence de toute onction, sauf pour le cas de l'empereur latin Baudoin Ier couronné à Constantinople en 1204. Interrompu depuis 1453, ce rite a été repris plus tard par les tsars de Moscou; il est aujourd'hui encore à la base des cérémonies qui accompagnent le couronnement des empereurs de Russie. Une variété intéressante du rite oriental s'est conservée en Abyssinie. Le chapitre III traite des origines du rite occidental; on nous parle d'abord du rite espagnol observé par les rois wisigothiques où l'onction sainte apparaît dès le VIIe siècle; puis du rite franc observé par les premiers Carolingiens au VIIIe siècle (couronnement du roi Pépin en 751 par saint Boniface, suivi de l'onction par le pape Étienne); enfin du rite anglo-saxon; ces deux derniers procédant sans doute du rite wisigothique. Le couronnement de Charlemagne à Rome en 800 introduit un nouvel élément en Occident. Les deux rites occidentaux commencèrent à exercer leur influence l'un sur l'autre vers la fin du IXe siècle, et c'est du rite romain du couronnement des empereurs que procéda le rite romain du couronnement des rois. Le chapitre IV montre les usages observés lors du couronnement d'un empereur à Rome et à celui de Charles-Quint à Aix-la-Chapelle en 1520. Puis sont étudiés dans le chapitre V les rites du

couronnement en Angleterre : Pontifical dit d'Egbert; Ordre dit d'Ethelred II; celui du XII^e siècle; celui du *Liber regalis*, qui, interrompu au temps des Tudors, fut rétabli par les Stuarts; Ordre de Jacques II; enfin Ordre de Guillaume et Marie, qui, à quelques modifications près, a duré jusqu'à nos jours. Chapitre VI, rite français, depuis Charles le Chauve jusqu'à Charles V, couronné en 1364; tel qu'il fut fixé alors, il dura jusqu'à la fin de l'ancienne monarchie. Le cérémonial observé au couronnement de Napoléon I^er suivit le rite romain, modifié au dernier moment par des emprunts au rite français. Viennent ensuite : chapitre VII, le rite romain pour la consécration d'un roi; chapitre VIII, le rite de Milan; chapitre IX, le rite allemand depuis le couronnement d'Otton le Grand à Aix-la-Chapelle en 936 jusqu'à ceux de Rodolphe I^er (1273) et de Matthias II (1612); chapitre X, le rite hongrois; chapitre XI, le rite espagnol; chapitre XII, les rites protestants observés en Écosse, en Bohême (couronnement du comte palatin du Rhin en 1619, le « roi d'un hiver »), en Prusse (1701), en Danemark, en Suède, en Norvège (1906). Le chapitre XIII traite du couronnement du pape qui n'apparaît guère qu'au IX^e siècle et qui ne reçut sa forme définitive qu'au XIV^e. Le chapitre XIV traite des rapports des différents rites entre eux et le chapitre XV des principaux éléments qui constituent le fond de ces cérémonies : 1° l'onction, dont la première mention certaine est faite par saint Grégoire le Grand; 2° les vêtements et ornements sacrés portés par le souverain le jour de son couronnement. Dans le chapitre XV est donnée la signification du rite : avant l'époque chrétienne, le roi était regardé comme supérieur aux autres hommes en vertu de son office, qui comportait des fonctions religieuses; le roi, qui représente Dieu sur la terre, est aussi un prêtre. Dans l'empire romain, à partir de Jules César et d'Auguste, l'empereur est Pontifex Maximus, chef spirituel autant que civil de l'Empire. L'Empire lui-même est mystérieux, sacré et éternel. Les chrétiens adoptèrent cette théorie suivant l'enseignement de saint Paul que « les pouvoirs existant sont ordonnés par Dieu même ». Quand les empereurs devinrent chrétiens, l'Église à son tour l'accepta avec enthousiasme et sans restriction : l'empereur fut reconnu comme chef spirituel autant que temporel. On en vint même à considérer que le couronnement était une sorte d'ordination, le roi prenant le caractère d'un évêque; mais l'Église romaine a tout fait pour décourager une théorie de ce genre; d'ailleurs, les ressemblances entre les cérémonies pour la consécration d'un roi et d'un évêque deviennent manifestes seulement à une époque assez tardive, alors qu'il était vraiment impossible d'assimiler leurs fonctions. Même la doctrine que le roi, après la consécration, n'était plus un simple laïque, mais une sorte de *persona mixta*, ne fut jamais admise dans le droit canonique. Il ne resta plus guère d'autre trace de la dignité religieuse du roi consacré que dans la guérison des écrouelles par les rois de France et, à leur imitation, par ceux d'Angleterre. Tous ces aspects différents

d'un même sujet sont présentés avec les preuves à l'appui, et l'on appréciera certainement cette érudition sobre, mais toujours de bon aloi, qui fournit au lecteur le moyen de contrôler les opinions de l'auteur. Ch. B.

— Jacques BAINVILLE. *Histoire de deux peuples, la France et l'Empire allemand* (Paris, Nouvelle librairie nationale, 1915, in-16, 319 p.). — On trouvera dans ce livre une thèse historique qui, comme toutes les thèses, n'est vraie que d'une vérité incomplète : nul ne doit dominer en Allemagne; le maintien des « libertés germaniques » sur la base des traités de Westphalie a été pour la France la politique la meilleure à tous égards et le « renversement des alliances » en 1756 n'en a été que la continuation; mais la France a servi ensuite le principe révolutionnaire des nationalités et l'Allemagne prussifiée d'aujourd'hui prouve combien son unité a été périlleuse. M. Bainville remonte jusqu'au moyen âge et va jusqu'aux origines immédiates de la guerre actuelle. Certains passages sont fort bien venus — c'est ainsi que le rôle de Thiers sous Louis-Philippe est très finement esquissé; — d'autres sont au contraire tellement tronqués que la vérité historique devient méconnaissable : la politique révolutionnaire de 1792 à 1799, par exemple. C'est que la thèse historique de l'auteur s'appuie sur une thèse polémique et politique en faveur de la monarchie héréditaire, contre le principe électif, le parlementarisme, la démocratie, le libéralisme, l'opinion publique, la Révolution, les écrivains « philosophes » et notamment Michelet qui exalte le « militarisme prussien » et dont le « roman historique » est un « scandale pour l'intelligence », « l'opprobre de la science et de la critique ». Passons. On trouvera encore dans l'*Histoire de deux peuples* des citations adroitement choisies et qui ne sont pas inexactes — autant du moins que nous avons pu vérifier quelques-unes, car elles sont toutes sans références, — des développements ingénieux, encombrés de paradoxes et de paralogismes, mais toujours clairs et vivement présentés; on n'y trouvera pas, comme l'annonce le titre, l'histoire des deux peuples de France et d'Allemagne, par la raison bien simple que cette histoire est infiniment plus complexe dans la réalité que dans le livre de M. Bainville. G. P.

— Paul LOUIS. *L'Europe nouvelle* (Paris, Félix Alcan, 1915, in-8°, 131 p.). — Ce petit livre contient une série d'articles qui ont paru, de novembre 1914 à juillet 1915, dans la *Revue bleue* et dans le *Mercure de France*. Ils n'ont point été retouchés, et nous devons regretter que la date exacte de chaque morceau ne nous ait pas été donnée, car les morceaux sont un peu disparates et le titre du volume n'est, en réalité, que celui du premier article. Dans ces essais, écrits au jour le jour et où chacun devait former un tout, il y a des redites assez fréquentes, par exemple sur l'ethnographie et la constitution de l'Autriche-Hongrie, sur les événements qui se sont produits dans les Bal-

kans en 1912 et 1913. Il y a aussi des prédictions qui ne se sont pas réalisées. L'article sur la Grèce, rédigé au lendemain des élections grecques du 13 juin 1915 et du triomphe de M. Venizelos, prévoit l'entrée imminente de la Grèce dans la Quadruple-Alliance; celui sur « l'évolution roumaine » se termine par ces mots : « L'intervention de l'armée italienne entraînera nécessairement celle de l'armée roumaine. Partis du même point, les deux pays latins aboutiront au même point, cédant également à la logique de l'histoire et à d'incoercibles courants nationaux. » Pourtant, on a eu raison de réunir ces articles, parce qu'ils reflètent l'opinion française à telle ou telle date précise, parce qu'ils sont écrits en une belle langue et remplis de sentiments très généreux : amour profond de la démocratie, culte du principe des nationalités que l'auteur voudrait voir appliqué dans l'Europe entière, au Slesvig, à la Pologne, à l'Alsace et même à l'Allemagne délivrée du joug prussien ; parce que, dans chacun d'eux, sont développées des considérations d'ensemble très justes et se détachent des pages vigoureuses. Nous noterons par exemple dans l'article sur la Roumanie les réflexions sur le traité que, sous l'influence de son roi, signa cette puissance en 1884 avec l'Autriche-Hongrie et qu'elle renouvela en 1913 au lendemain de la paix de Bucarest, et dans l'article sur la Grèce, l'excellent portrait de Venizelos. Pour ces motifs et peut-être aussi parce que ce qui ne s'est pas accompli à l'heure prévue peut s'accomplir un jour à l'improviste, ces pages méritent d'être relues. C. Pf.

— Joseph Reinach. *Récits et portraits contemporains* (Paris, Félix Alcan, 1915, in-12, xiv-346 p.; prix : 3 fr. 50. Bibliothèque d'histoire contemporaine). — Les portraits, ou plutôt les esquisses, que M. Reinach a réunis dans ce volume sont ceux de « Monsieur » Thiers, de Gambetta, de Challemel-Lacour, de Ranc, d'Alphonse Peyrat et de Sir Charles Dilke. Ce groupe, composé de pièces si diverses, ne manque pas d'unité : il nous présente, sous des aspects très divers, quelques-uns des grands faits de notre histoire intérieure dans la seconde moitié du XIXe siècle et notamment depuis la célèbre polémique entre Peyrat, Quinet et J. Ferry sur la Révolution (1866) jusqu'à la mort (1911) de Sir Charles Dilke, l'ami de Gambetta, qui ne cessa jamais de prêter l'attention la plus passionnée à la réforme de l'armée française. L'auteur touche aux plus grands sujets d'une main rapide, mais très experte, en même temps qu'il note sur des hommes de premier rang, qu'il a pu voir de près, jusque dans leur vie privée, des traits et des anecdotes que l'histoire se gardera bien d'oublier. L'article sur la fondation de l'empire allemand et les papiers de Cerçay pose une question des plus graves pour l'histoire des négociations engagées par Bismarck avec la Bavière et le Wurtemberg en 1870; les historiens allemands paraissaient, avant la présente guerre, plutôt disposés à considérer comme sans fondement les déductions de M. de Ruville sur l'importance des papiers saisis par les Allemands dans le

château de Cerçay abandonné par Rouher; mais on sait aujourd'hui à quel point ils peuvent, qu'ils en aient conscience ou non, s'imposer l'obligation de faire éclater la vérité officielle; quand on pourra lire les papiers de Cerçay, bien cachés aujourd'hui dans les archives les plus secrètes de la Prusse, on saura exactement si la thèse présentée par M. de Ruville et portée à la connaissance du public français par M. Reinach est vraiment aussi chimérique qu'on le prétend de l'autre côté du Rhin. Les articles sur « l'Alcoolisme, péril national », et les « Promenades en Russie » détonnent quelque peu avec le reste de l'ouvrage, qui aurait dû se terminer plutôt par les articles sur l'affaire du Maroc en 1911, car c'est une des origines de la guerre actuelle. En appendice, M. Reinach a réédité l'article où il a publié quelques lettres de Mirabeau à ses commettants, le rapport qu'il rédigea au nom de la commission chargée de réunir et de publier les pièces diplomatiques sur la guerre de 1870-1871; enfin l'ordonnance du 18 août 1833 concernant le versement aux Archives des pièces diplomatiques et l'arrêté du 7 août 1911 qui la modifia. Ch. B.

La Guerre.

— Jean-Bernard. *Histoire générale et anecdotique de la guerre de 1914* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, in-4°, chaque fascicule : 0 fr. 75). — N° 2 : Journées du 3 au 8 août 1914. — N° 3 : les Députés soldats; les prophéties sur la guerre. L'invasion de la Belgique par les Allemands et de la Haute-Alsace par les Français : Altkirch et Thann. La lutte en Pologne. La maîtrise des mers par la flotte anglaise. La question romaine et la question roumaine. — N° 4 : Les Allemands en Turquie; la Prusse et le droit divin; l'offensive en Alsace : entrée des Français à Mulhouse et représailles allemandes; l'avance en Lorraine. — N° 5 : Contre-offensive allemande : destruction de Gerbéviller; l'invasion de la Belgique et l'application du régime de la terreur; le crime de Louvain d'après les récits de témoins neutres. Nous voici arrivés à la fin d'août. Sur la carte du théâtre occidental de la guerre qui orne la couverture de chaque fascicule est marquée en rouge la ligne du front des armées ennemies. Tout cela est bien présenté et intéressant. On constatera non sans chagrin que le récit de la bataille de Charleroi a été supprimé en entier par la censure. Le peuple français serait-il donc incapable de subir avec calme la vérité sur des faits déjà si anciens? Ch. B.

— *Pages actuelles, 1914-1915* (Paris, Bloud et Gay; suite de la collection). — N° 55. Henri Welschinger. *La mission du prince de Bülow à Rome, décembre 1914-mai 1915* (résumé de l'action politique de M. de Bülow pendant les douze années de son ministère; sa pensée telle qu'il l'exprima dans son livre *la Politique allemande;* récit clair et attachant de sa mission en Italie. Elle échoua parce qu'il lui était impossible de concilier les intérêts opposés de l'Italie et de l'Au-

triche-Hongrie). — N° 56. Morton PRINCE. *La guerre telle que l'entendent les Américains et telle que l'entendent les Allemands* (deux articles publiés dans le *Boston Press*, 7 et 14 février 1915 : 1° réfutation, d'après le livre d'Alexandre Powell sur *la Lutte dans les Flandres*, des articles où le Dr. von Mach a prétendu justifier la thèse allemande. 2° Le terrorisme allemand en Belgique et en France et la « prostitution de l'honnêteté intellectuelle »). — N°s 57-58. Julien DE NARFON. *La presse et la guerre. Le « Figaro »; choix d'articles recueillis* (du 3 août 1914 au 29 avril 1915; choix d'intérêt inégal : certains articles sont de simples épisodes, lestement contés; d'autres, par exemple sur le cardinal Mercier, la neutralité du Saint-Siège, le siège de l'Allemagne et la liberté des mers, touchent aux plus grandes questions du moment et méritaient d'être recueillis). — N° 59. Louis ARNOULD. *Le duel franco-allemand en Espagne* (montre bien pourquoi la grande majorité du clergé, des conservateurs, du menu peuple est favorable à la cause allemande; malgré les difficultés de l'entreprise, la propagande française n'a pas été stérile; elle a trouvé un bon accueil chez plusieurs intellectuels et politiciens de valeur). — N°s 60-61. Jacques BAINVILLE. *La presse et la guerre. L' « Action française »; choix d'articles recueillis* (dans un livre où dominent les noms de MM. Charles Maurras et Léon Daudet, il faut s'attendre à trouver beaucoup d'opinions outrées, de jugements hautains et absolus, de condamnations sans preuves; mais le choix de leurs articles qu'on nous présente nous transporte dans un monde d'idées assez élevé pour qu'on suive leur polémique avec un réel intérêt). — N° 62. Victor GIRAUD. *Pro Patria* (encore un recueil d'articles de journaux sur le « pape de demain », les fusiliers marins à Dixmude, la psychologie de Guillaume II, la stérilité volontaire et l'alcoolisme, etc.; articles d'ordinaire très brefs, mais qui invitent à la méditation). — N°s 63-64. Joseph REINACH. *Le service de santé pendant la guerre* (document officiel d'une importance sociale considérable). — N° 65. Maurice DES OMBIAUX. *La reine Élisabeth* (biographie très touchante de la reine des Belges). — N° 66. Francis MARRE. *La chimie meurtrière des Allemands* (intéressante collection d'inventions qu'en autre temps on eût condamnées comme contraires aux lois de la guerre. Mais *Not kennt kein Gebot* et il ne reste plus qu'à retourner contre les Allemands ces armes déloyales. L'auteur affirme qu'on y a déjà réussi et que l'on continue à chercher). — N° 67. Francisco MELGAR. *Amende honorable* (c'est, comme nous dit M. Alfred Morel-Fatio dans la préface de cette brochure, « l'amende honorable que le parti carliste devait à la France dans les circonstances tragiques que nous traversons »; c'est « le cri de la conscience d'un honnête homme, indigné de la campagne de haine et de calomnie conduite contre notre pays par ce parti ». L'opuscule, dédié à Don Juan Vasquez de Mella, est muni de l'imprimatur de l'archevêque de Paris. Il contient de curieuses anecdotes et d'utiles considérations). — N° 68. Robert

PERRET. *L'Allemagne, les neutres et le droit des gens* (l'auteur paraît attendre le salut de l'Europe d'un nouveau Grégoire VII). — N^os^ 69-70. Fernand PASSELECQ. *Pour teutoniser la Belgique. L'effort allemand pour exploiter la querelle des races et des langues* (étude très nourrie et instructive; on y voit au clair par exemple les efforts accomplis par le gouvernement allemand pour créer en Belgique une presse servile, alimentée par le fonds des « reptiles », en partie dirigée par le fils même du gouverneur général de Belgique, le prof. Friedrich-Wilhelm von Bissing, appuyée au dehors par certains Hollandais comme l'ancien ministre Kuijper et les deux Domela Nieuwenhuijs Nijegaard, agitateurs qui ont pris l'étiquette de socialistes. Cette campagne, faite de corruption, de sophismes ou de mensonge, paraît avoir d'ailleurs échoué, ainsi que le reconnaissait loyalement le *Vorwaerts* du 29 juillet 1915). — N° 71. Henry JOLY. *La paix religieuse* (à quelle condition cette paix peut-elle être réalisée? A condition que chacun y mette du sien). — N° 72. *Lettre de l'épiscopat belge aux cardinaux et aux évêques d'Allemagne, de Bavière et d'Autriche, 24 novembre 1915.* Texte officiel[1] (réponse faite par l'épiscopat belge au télégramme adressé par l'empereur allemand au président Wilson le 8 septembre 1914, aux calomnies du centre catholique, aux affirmations téméraires et aux enquêtes unilatérales du *Livre blanc* allemand du 10 mai 1915, à la réfutation tentée par un prêtre catholique, le professeur A.-J. Rosenberg, de Paderborn, du manifeste français : *la Guerre allemande et le catholicisme.* On rappelle les vains efforts du cardinal Mercier pour obtenir la constitution d'un tribunal d'enquête composé d'arbitres allemands et belges, en nombre égal et présidé par un délégué d'un état neutre. On affirme « qu'il n'y a eu nulle part, en Belgique, une organisation de francs-tireurs » et l'on revendique le droit de faire la preuve du bien-fondé de cette affirmation. « Vous appellerez, devant le tribunal d'enquête contradictoire, qui vous voudrez. Nous inviterons à y comparaître tous les prêtres des paroisses où des civils, prêtres, religieux ou laïques furent massacrés ou menacés de mort au cri de *Man hat geschossen!* Nous inviterons tous ces prêtres à signer, si vous le voulez, leur déposition sous la foi du serment; et alors, sous peine de prétendre que tout le clergé belge est parjure, vous devrez bien accepter, et le monde civilisé ne pourra pas récuser les conclusions de cette solennelle et décisive enquête. » On sait que, jusqu'ici, l'épiscopat belge n'a rien obtenu; il n'obtiendra rien, les coupables étant à couvert par la parole même de l'empereur. En appendice sont publiées les principales pièces de la correspondance échangée sur la question entre le cardinal Mercier et les autorités militaires allemandes; l'annexe IV énumère les infractions à la Convention de La Haye commises par l'Allemagne en Belgique). — N° 73. Maurice DES OMBIAUX. *Les revendications terri-*

1. La même lettre a été publiée par l'imprimerie Levé, in-12, 61 p.

toriales de la Belgique (« la Prusse rhénane est à la Belgique ce que l'Alsace-Lorraine est à la France ; elle doit nous revenir en vertu même du principe des nationalités », *sic*). — N° 74. C. BERLET. *Un village lorrain pendant les mois d'août et septembre 1914 : Réméréville* (notes prises au jour le jour, du 1er août au 10 septembre. Le village, pris et repris à plusieurs reprises, bombardé par les Allemands, est incendié par eux, méthodiquement, les 6 et 7 septembre. La cause? Toujours la même : les uns disent : « Dames françaises tiré. Village brûlé » ; d'autres : « Les civils ont empêché les soldats d'arriver et le curé a fait des signaux au clocher. » Pour ces prétextes mensongers, Réméréville n'est plus aujourd'hui que ruines). — N° 75. Charles DANIÉLOU. *De l'Yser à l'Argonne ; images du front* (intéressant et émouvant). — N° 76. H. DE VERE DE STACPOOLE. *Journal d'un officier prussien*, adapté de l'anglais par Henry FRICHET (cet officier est un capitaine d'infanterie, dont on ignore le nom et le régiment ; officier d'une espèce rare : un désabusé. Il a d'abord accueilli avec joie la nouvelle que la guerre déclarée à la Russie va l'être aussi à la France : « Berlin est en fête. La France n'a rien préparé..., on la plaint, mais on n'y peut rien. » Puis la résistance de la Belgique amène une première déception : « Les Belges nous empêchent d'avancer. L'auriez-vous cru? Ce sont les Belges qui nous arrêtent! Quelle ironie ! » Fâcheux contretemps ; « partout j'entends répéter la même histoire : vous voyez, me dit-on, notre machine est excellente, si parfaitement équilibrée, mais si compliquée que le moindre choc inattendu la désorganise. Préparée à recevoir toutes sortes de chocs prévus, même celui de la défaite, elle n'était pas préparée à la résistance du début. Résultat : un désordre fou ». Les premières batailles où il se trouve engagé le remplissent d'horreur pour cette boucherie, « la plus laide et la plus horrible que puissent inventer des insensés pour la destruction des Allemands ». Il parle avec colère de ces insensés, « de ces hommes qui, délibérément, nous conduisent à cette tuerie abominable...; ces hommes assassinent l'Allemagne dans ses fils... J'aspire à accrocher une pensée à quelque chose d'élevé ; je ne trouve rien. Il n'y a qu'une souffrance, celle de l'esprit ; qu'une force, celle de l'esprit ; qu'une mort, celle de l'esprit ». Après la retraite de la Marne, où il fut un moment prisonnier des Français, il se retrouve sur l'Aisne, « sous terre, dans des tranchées préparées depuis longtemps en vue d'un insuccès dans notre marche sur Paris ». Là il voit tout en noir : « L'Allemagne est perdue, parce qu'elle a voulu ne plus être une nation, mais une machine ; elle a réussi... Elle a perdu le sens des choses en vivant, comme elle l'a fait dans des casernes qui sont de vraies cages pour les aveugles »). Ch. B.

— *Pages d'histoire, 1914-1915* (Paris et Nancy, Berger-Levrault ; suite de la collection). — N° 73. Le *Livre bleu anglais* (ce volume vient fort à propos pour combler les lacunes volontaires du fascicule 15, où l'on n'avait donné du *Livre bleu* que les pièces les plus

instructives. Le présent fascicule contient, dans l'ordre des numéros du *Blue book* original, toutes les pièces qui le composent, celles qui ont déjà paru dans le fascicule 15 étant seulement indiquées par leur analyse et leur numéro d'ordre). — N° 74. *Voix italiennes sur la guerre* (recueil, par Julien LUCHAIRE, d'articles écrits par divers écrivains, professeurs et journalistes italiens; chacun d'eux est l'objet d'une brève notice. L'intérêt en est très vif). — N° 75. *Voix américaines sur la guerre*, articles traduits ou analysés par S. R., t. II (à noter : « L'anniversaire de la prise de la Bastille », paru dans la *Tribune* de New-York le 14 juillet 1915; « Sans foi ni loi », par le président Ch. W. Eliot, à propos du torpillage de la *Lusitania*; « L'abîme infranchissable », par Wayne Mac Veagh, ancien ambassadeur, pour qui cet abîme est celui qui existe entre l'état de citoyen américain et celui de sujet allemand; il montre en outre les fautes commises par le président Wilson, mal informé, dit-il, de tout ce qui s'était passé depuis un quart de siècle en Allemagne; « La conscience américaine est-elle morte? », par le Dr Morton Prince, etc.). — N° 76. *Voix espagnoles*, avec une préface par Gomez CARRILLO (« Cordialité française et espagnole », par Perez Galdos; « Pour l'amour de la France », par Pere Corominas; « Le monde espagnol et la France », par Blasco Ibanez; manifeste des intellectuels espagnols, avec la liste des signataires; manifeste des intellectuels catalans, lettre à notre éminent collaborateur M. Alfred Morel-Fatio, que nous avons déjà signalée, t. CXIX, p. 464, etc.). — N° 77. *Les communiqués officiels*, t. XIV, du 1er au 31 août 1915 (en annexe, la relation officielle de l'assaut qui nous a rendus maîtres du Lingekopf et du Schratzmænnele). — N° 78. *L'anniversaire de la déclaration de guerre* (message du Président de la République, discours des présidents du Sénat et de la Chambre des députés le 4 août 1915; séance historique de la Douma de Russie. Annexe : proclamation de Guillaume II à ses sujets). — Nos 79-80. *Paroles françaises* (lettres et articles de ministres, de membres du Parlement, de diplomates, de membres de l'Institut, etc.). — N° 81. *Les communiqués officiels depuis la déclaration de guerre*, t. XV : du 1er au 30 septembre 1915. — N° 82. Henry DE VARIGNY. *Mines et tranchées* (description des tranchées allemandes et françaises; guerre de sapes et de mines, etc.; avec cinq croquis dans le texte). — N° 83. *Nos marins à la guerre*. II, 3 avril-14 août 1915 (communiqués officiels; en appendice, quelques notes sur le service capital rendu par la marine aux Alliés en leur assurant la liberté — sinon la complète sécurité — des mers). — N° 84. *Les Alsaciens-Lorrains en France pendant la guerre* (condition légale de ces Alsaciens et de ces Lorrains; les volontaires, les prisonniers de guerre et les évacués; mesures administratives prises en leur faveur). — N° 85. Georges REYNALD. La diplomatie française. L'œuvre de M. Delcassé (très intéressant exposé; c'est l'œuvre d'un ami politique, mais intelligent et réfléchi). — N° 86. *Les communiqués officiels*

depuis la déclaration de guerre, fasc. XVI, du 1er au 31 octobre 1915. — N° 87. A. DE POUVOURVILLE. *Les terres meurtries* (extrait du volume que nous annonçons plus loin, p. 178). — N° 88. *Documents authentiques sur le complot austro-allemand aux États-Unis* (ce sont les documents saisis dans les bagages du journaliste américain James F. J. Archibald, le 30 août 1915. Ils ont été publiés par le gouvernement anglais dans un « White paper » du 22 septembre suivant. On donne ici une traduction littérale des seize premiers, les plus significatifs; pour les autres, une simple analyse a paru suffire).

Ch. B.

— *Pages d'histoire, 1914-1915. L'Atlas. Index de tous les théâtres de la guerre.* III : *Italie, Autriche, Balkans, Turquie, Caucase* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, in-4°; prix : 3 fr.). — Nous avons déjà mentionné les deux premières parties de cet Atlas, maniable, bon marché, contenant plus de douze mille noms et un index de ces noms. Le présent fascicule contient huit cartes d'ensemble et trente-deux cartes de détail. Au dernier moment, il a fallu ajouter huit cartes supplémentaires par suite de l'entrée en ligne de la Bulgarie. On aura donc sous la main tout ce qui est indispensable pour suivre les opérations militaires sur le front italien et sur le multiple front oriental.

Ch. B.

— La librairie Berger-Levrault a commencé une autre série de petites brochures sous le titre de : *Bibliothèque de la guerre 1914-1916.* Ont déjà paru : *Les lettres héroïques; La vie de tranchée; Anecdotes pathétiques et plaisantes*, recueillies par Gabriel LANGLOIS; on y apprend à connaître la vie du soldat en campagne et l'âme qui l'anime. D'un autre brochure intitulée : *Les prophéties relatives à la guerre de 1914-1916*, par le même auteur, il vaut mieux ne pas parler; ce sont de pures rêveries. Ch. B.

— ***. *L'armée de l'air. Sa prédominance et sa tactique* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, in-8°, 95 p., 39 fig. et 1 pl.). — Ce traité avait été préparé avant la guerre, mais celle-ci lui donne un intérêt immédiat. L'auteur croit qu'à l'avenir les vraies batailles seront les batailles aériennes; il n'y aura plus de batailles terrestres, les adversaires restant dans les tranchées les uns en face des autres. La nation qui aura une véritable armée d'aviateurs imposera la paix au monde. La flotte aérienne doit pouvoir détruire une armée de cent mille hommes et couler toute flotte de mer, si importante qu'elle soit. L'auteur anonyme indique, par une série de figures et de considérations techniques, comment une telle flotte doit évoluer et manœuvrer. — C. PF.

— Henry D'ESTRE. *D'Oran à Arras; impressions de guerre d'un officier d'Afrique* (Paris, Plon-Nourrit, 1916, in-16, 334 p.; prix : 3 fr. 50). — L'auteur était au début de la guerre capitaine d'état-major dans une brigade marocaine. Il nous décrit avec verve et simplicité la mobilisation en Algérie, l'arrivée en France des troupes d'Afrique,

la part glorieuse que son corps prit à la bataille de la Marne (à Barcy et à Penchard; le dimanche 6 septembre, l'auteur reconnaît le cadavre du lieutenant Péguy, tué la veille près de Villeroy, p. 84); il proteste en passant (p. 106) contre la malencontreuse expression de « miracle de la Marne », qui ne tend à rien de moins qu'à ravaler le mérite des chefs qui menèrent l'armée à la victoire et celui des soldats qui la remportèrent. Puis ce sont les luttes de tranchées sous Soissons, sous Arras (à noter une belle description du bombardement qui détruisit l'hôtel de ville), enfin au-devant du Labyrinthe. Le récit s'arrête le 18 février 1915; il est varié et captivant au plus haut degré et donne l'impression de la vérité. Ch. B.

— Général MALLETERRE. *De la Marne à l'Yser. La victoire des forces morales, sa portée, ses conséquences* (Paris, Chapelot, petit in-8° carré, 153 p. et une carte; prix : 1 fr.). — Quoique venant après tant d'autres plus détaillées, la monographie du général Malleterre, qui fut gravement mutilé dans une des batailles de Lorraine en septembre 1914, sera lue avec fruit. Il parle en homme du métier, en combattant, d'un des chocs les plus formidables qu'ait encore enregistrés l'histoire des guerres. Son exposé des batailles sur la Marne du 5 au 13 septembre, en Lorraine et autour de Nancy du 19 août au 12 septembre, sur l'Aisne et sur l'Yser jusqu'au 12 novembre est sobre, précis, intelligent. Il s'attache surtout à mettre en lumière la force morale qui animait le haut commandement et les troupes, la volonté de vaincre qui força la victoire. Il n'a pas développé cette autre idée, fortement enracinée aux États-Unis par exemple, que la victoire de la Marne marque une étape dans l'histoire de la civilisation, puisqu'elle a brisé l'offensive du militarisme le mieux armé, le plus orgueilleux, le moins scrupuleux qui fut jamais. Ch. B.

— Claude PRIEUR. *De Dixmude à Nieuport. Journal de campagne d'un officier de fusiliers marins, octobre 1914-mai 1915* (Paris, Perrin, in-12, 256 p. et 2 cartes; prix : 3 fr. 50). — L'admirable *Dixmude* de M. Le Goffic a été composé à l'aide d'un grand nombre de carnets et de lettres de soldats et d'officiers de la brigade, désormais immortelle, que commandait l'amiral Ronarc'h; le journal de M. Claude Prieur est un document semblable à ceux qu'a utilisés M. Le Goffic. L'auteur est un lieutenant de vaisseau qui a fait toute la campagne, depuis Melle jusqu'aux derniers combats autour de Nieuport en avril 1915; il fut évacué sur un hôpital le 8 mai. Son Journal nous fait donc passer par les mêmes étapes, terrifiantes et glorieuses, que le livre de Le Goffic, et il le continue. Écrit tout simplement, par un homme dont ce n'est pas le métier d'écrire, mais qui fut un des acteurs du drame fameux, il possède une valeur documentaire qui le recommande au même titre, par exemple, que le rapport de l'état-major belge; mais c'est aussi un document humain, où transparaît l'âme même de la nation résolue à contenir et à refouler l'envahisseur. Ch. B.

— Luigi BARZINI. *Scènes de la grande guerre*. Traduction de Jacques MESNIL (Paris, Payot, 1915, in-12, VII-346 p.; prix : 3 fr. 50). — Voici encore un livre qu'il faudra mettre à une place de choix parmi ceux que la guerre aura fait éclore. L'auteur est un journaliste italien, correspondant de guerre du *Corriere della Sera*. Il a vu l'invasion allemande en Belgique. Il était à Charleroi la veille de la grande bataille; il quitta Mons avec les Anglais en retraite. Revenu sur Paris, il suit l'armée allemande battue de l'Ourcq à Barcy et Chambry jusqu'à l'Aisne, où il assiste au premier bombardement de Soissons. Arrêté pendant plusieurs jours dans les lignes françaises comme prisonnier de guerre, puis relâché quand on eut constaté que ses papiers étaient en règle, il raconte ses quelques jours de captivité avec bonne humeur et sans rancune. Nullement ému de cette mésaventure, il court de nouveau en Belgique au-devant des Allemands à Ostende, à Gand, réussit à quitter Ostende sur un yacht anglais qui avait tenu à rester dans le port jusqu'au dernier moment, « pour voir ». Nous le retrouvons à Dunkerque, puis à La Panne. Il a donc assisté à l'agonie de la Belgique; il la décrit en termes saisissants qui traduisent à merveille, d'une part la terreur et la fuite lamentable du peuple belge, de l'autre l'héroïsme de son armée et de son roi. La description de l'inondation tendue depuis Nieuport et qui arrêta finalement la ruée allemande est un morceau d'une grandeur simple et tragique. « La mort d'Ypres », par laquelle se termine le livre, lui est une occasion de flétrir éloquemment la barbarie de l'envahisseur : « Ils punissent les cathédrales parce qu'elles sont une force, les beffrois parce qu'ils sont un symbole, les monuments parce qu'ils ne sont pas allemands. Tout pays qui garde jalousement le trésor de sa civilisation doit trembler en voyant cette manière nouvelle de faire la guerre. » — Trembler, oui, mais pour se défendre avec une résolution d'autant plus obstinée. Ch. B.

— Duchesse DE SUTHERLAND. *Six semaines à la guerre. Bruxelles, Namur, Maubeuge*. Traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1916, in-8°, VIII-83 p.; prix : 1 fr. 50). — A la tête d'une ambulance qu'elle forma dès le début des hostilités, la duchesse de Sutherland se rendit d'abord à Namur, où elle assista à la prise de la ville par les Allemands; obligée peu après de se retirer parce que les Allemands prétendaient considérer tous les blessés comme prisonniers de guerre et par conséquent les traiter dans leurs lazarets, elle tenta de se rendre à Charleroi; mais elle ne put dépasser la gare; de là elle parvint, non sans peine, à Maubeuge; elle n'y était pas plus tôt arrivée qu'on l'obligea d'aller s'embarquer à Ostende; d'abord elle ne dépassa pas Bruxelles; mais ensuite on lui intima l'ordre de rentrer chez elle par la Hollande. Ses tribulations prirent fin à Maëstricht. Le grand nom qu'elle portait et quelques anciennes connaissances qu'elle rencontra parmi les officiers allemands lui épargnèrent de sérieux dangers qu'elle n'eût pas sans doute évités

autrement ; mais on lui fit bien sentir qu'en sa qualité d'Anglaise elle était d'un pays haï de tous les Allemands. Son récit, rapide, sincère, est une suite de brèves impressions qui ajoutent peu de chose à ce qu'on sait des horreurs commises par les Allemands en Belgique. — Ch. B.

— Maurice DES OMBIAUX. *La résistance de la Belgique envahie* (Paris, Bloud et Gay, 1916, in-16, 239 p.; prix : 3 fr. 50). — Récits (il y en a une trentaine en tout) qui peignent la vie en Belgique et notamment à Bruxelles depuis l'occupation de cette ville par les Allemands. Plusieurs ne sont que des tableautins ou même de simples pochades ; mais quelques-uns atteignent à une grandeur épique, tel celui de la fête nationale, 21 juillet 1915. Les chapitres sur les rapports des autorités allemandes avec le barreau et la magistrature, le clergé, l'Université de Bruxelles, les ouvriers, sont de l'histoire la plus vivante, celle où l'on sent battre le cœur de tout un peuple opprimé. Dans un ordre d'idées tout différent, notons le chap. x sur la bataille de Charleroi qui en réalité fut livrée en dehors la ville, de dix à vingt-cinq kilomètres plus loin. Ch. B.

— Henri MALO. *Le drame des Flandres. Un an de guerre, 1er août 1914-1er août 1915* (Paris, librairie académique, Perrin et Cie, in-12, 311 p.; prix : 3 fr. 50). — Livre amusant, émouvant, pittoresque qu'on lit avec le plus vif intérêt, même après l'admirable épopée des batailles sur l'Yser contée par Pierre de Nothomb et par Le Goffic ; car c'est à Nieuport, à Dixmude, à Ypres que l'auteur nous promène pendant les semaines qui ont suivi la déclaration de guerre et pendant les longs mois de l'offensive allemande. Il nous conduit aussi à l'arrière, de Furnes à Dunkerque, chez des paysans et des bourgeois vivant sous le bombardement des « taubes » et des canons à très longue portée. Là est le dernier vestige de la Belgique indépendante que l'ennemi se venge de n'avoir pu occuper en la détruisant. L'auteur, qui n'a point quitté ces lieux jadis si paisibles et comme ignorés, ne parle que de ce qu'il a vu. L'historien de Jean Bart et des corsaires dunkerquois était mûr pour recueillir un des témoignages les plus sincères et les plus éclairés sur cette guerre. Ch. B.

— *Rapports sur la violation du droit des gens en Belgique*, t. II (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1915, grand in-8°, 196 p.; prix : 1 fr. 50. Publication officielle du gouvernement belge). — Nous avons déjà signalé l'apparition des douze premiers rapports présentés par la Commission d'enquête belge sur les atrocités commises par les Allemands en Belgique (*Rev. histor.*, t. CXIX, p. 186). Le présent volume contient les rapports treize à vingt-deux ; ils sont adressés par les mêmes commissaires à M. Carton de Wiart, ministre de la Justice, et portent des dates entre le 10 avril et le 28 octobre 1915. Les faits cités dépassent encore en horreur ceux qui avaient été signalés précédemment. On y trouvera une statistique précise, village après village, des maisons détruites dans les provinces de Brabant, Liège, Anvers

et Namur; elles sont au nombre de 18,307 et l'on n'y compte pas les maisons simplement pillées, qui sont d'environ 60,000. On y verra aussi la liste nominative des 605 civils massacrés à Dinant en août 1914 avec indication de leur profession, domicile et âge, parmi eux des enfants qui venaient de naître. On donne une photographie de l' « Hommage aux glorieux martyrs de Tamines tombés dans la journée du 20 août 1914 ». Il y a là 416 noms; la plupart de ceux qui les portaient ont été tués; les autres blessés. Et voici la lettre adressée par le cardinal Mercier le 24 janvier 1915 au *Kreischef*, colonel Wengersky, donnant le nom des prêtres mis à mort par les troupes allemandes, et le cardinal propose qu'une enquête soit faite, que la Commission d'enquête soit composée, par parties égales, de délégués allemands et de magistrats belges et présidée par un représentant d'un pays neutre. Et voici enfin, en date du 10 avril 1915, la protestation solennelle de Mgr Heylen, évêque de Namur, contre un mémoire officiel du ministère de la Guerre prussien du 22 janvier 1915, rééditant la légende des francs-tireurs belges. Le gouvernement belge a eu mille fois raison de publier toutes ces pièces qui constituent contre l'Allemagne le plus terrible des réquisitoires. C. Pf.

— Benjamin Vallotton. *A travers la France en guerre. Souvenirs d'Alsace* (Paris, Fischbacher, 1915, in-8°, 150 p.). — Le titre indique les deux parties de ce joli et intéressant volume. La première — de beaucoup la plus longue — contient une série d'articles adressés au jour le jour à la *Gazette de Lausanne* ou à la *Cloche* et où l'auteur dit ce qu'il a vu en France en décembre 1914, l'entrain de nos troupiers dont il reproduit exactement les propos, la bonne tenue des hôpitaux, le champ de bataille de la Marne, les cimetières où les héros ont été enterrés, la lamentable situation de Reims — ici il reproduit une admirable lettre d'une Genevoise, Mlle Dumont, qui sous le bombardement a continué de diriger l'œuvre de la *Goutte de lait* — et les ruines de Senlis, froidement détruite maison après maison. Suit toute une série de lettres du front, écrites par des soldats appartenant aux classes les plus diverses. « Mieux que toutes les phrases du monde, avec cette simplicité et cette sincérité que l'on n'a qu'en face de la mort, elles disent la gravité joyeuse, la volonté souriante du soldat français. » Il nous plaît de répéter sans commentaire l'appréciation de l'éditeur que nous remercions de sa bonne sympathie pour la cause française.

La seconde partie du volume : En Alsace, est un article paru dans la *Semaine littéraire*. M. Vallotton a séjourné plus de dix ans entre Rhin et Vosges; il a vécu dans un joli village de la vallée de Thann qu'il décrit fort aimablement et qu'il nous a semblé reconnaître; les dimanches, il a escaladé le Drumont, le Hohneck, le Ballon, le Rossberg; le 14 juillet, il a accompagné à la revue de Belfort les garçons du pays; il sait le dialecte et les jurons de la région; il a pénétré l'âme de l'Alsace et, très justement, il explique pourquoi, en août

1914, quelques Français ont pu se tromper sur les sentiments de la population. A qui a vécu dans l'intimité alsacienne, ces sentiments ne sont point douteux : c'est l'amour persistant de la France au cœur des hommes et des jeunes gens, même de ceux qui sont nés après la guerre de 1870, et certes de redevenir Français sera pour eux tout ensemble un bonheur et une fierté. C. Pf.

— A. Rousseau. *L'action des Alliés sur les mers* (Paris, Félix Alcan, 1916, in-8°, 98 p.; prix : 1 fr. Publication de l'*Informateur parlementaire*). — Dans une lettre à un ami, publiée au commencement du mois d'août 1915, M. Balfour, premier lord de l'Amirauté britannique, écrivait : « Il y a sept fonctions qu'une flotte peut accomplir : elle peut chasser des mers le commerce des ennemis, elle peut protéger son commerce, elle peut rendre impuissante la flotte ennemie, elle peut rendre impossible le transport des troupes ennemies par mer pour l'attaque ou la défense, elle peut transporter ses troupes à volonté, elle peut assurer leur ravitaillement et, dans des circonstances convenables, elle peut aider leurs opérations. » Que la flotte des Alliés a rempli ces sept missions depuis le début des hostilités, c'est ce que prouve dans cette brochure, à l'aide de statistiques précises, M. A. Rousseau, rédacteur maritime du journal *le Temps*. Les Alliés ont chassé des océans le commerce des ennemis, ont protégé leur commerce que les sous-marins n'ont pu arrêter et se sont assuré la maîtrise des mers. Les escadres ennemies, cette flotte dont l'empereur Guillaume II était si fier, restent immobiles à l'ancre dans les ports que couvre Héligoland comme les escadres autrichiennes à Pola ou à Cattaro; et, pendant ce temps, de tous les points de l'horizon, de l'Algérie, de l'Inde, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Canada, sont arrivées des troupes aux Alliés. L'Allemagne n'a pu défendre ni ravitailler ses colonies aujourd'hui à peu près complètement perdues, tandis que les Alliés ont réussi — nous ajoutons ce fait à tous ceux donnés par l'auteur — à recueillir l'armée serbe et à lui apporter les vivres et l'habillement nécessaires — et qui sait le rôle réservé à la flotte dans les opérations de l'avenir, celles autour de Salonique comme celles sur la côte de Belgique? Il faut lire le travail de M. Rousseau; l'auteur rend justice dans le passé à l'œuvre des marines alliées, particulièrement à la marine britannique; il nous donne un exposé de l'effort anglais sur mer. Enfin la conclusion nous réconforterait, s'il était nécessaire : « La flotte britannique est plus forte que jamais. C'est pour la flotte allemande l'échec complet et la destruction, si elle venait à livrer bataille. » — Ce sont les deux dernières phrases du livre. C. Pf.

— Gaston Riou. *Journal d'un simple soldat. Guerre-captivité (1914-1915)*. Préface d'Éd. Herriot. Dessins de Jean Hélès (Paris, Hachette, 1916, in-18, xxvii-249 p.; prix : 3 fr. 50). — Mobilisé comme ambulancier, G. Riou a été blessé et fait prisonnier, dès le premier

mois de la guerre, dans les environs de Dieuze. Peu de temps auparavant, il avait publié un livre tout vibrant de patriotisme : *Aux écoutes de la France qui vient*. Enfermé dans l'horizon étroit d'un fort de Bavière, M. Riou a triomphé de la nostalgie et des longues heures d'exil en notant ses impressions et ses souvenirs. Il a écrit son journal sans l'ombre d'une arrière-pensée, croyant qu'il ne serait libéré qu'à la fin de la guerre. Il avait visité l'Allemagne quelques mois avant la rupture. Il s'était entretenu avec la jeunesse intellectuelle et libérale. Il avait assisté également à des évolutions de troupes; et son cicerone, un officier prussien, ne lui avait pas caché que tout l'effort de l'instruction militaire allemande tendait à briser l'initiative individuelle et à faire du soldat un automate. Cette antinomie entre les audaces de la pensée allemande et la rigidité de la discipline prussienne l'avait troublé et angoissé. M. Georges Bourdon, lui aussi, avait été frappé de ce contraste, qu'il appelle l'*Énigme allemande*. Au fond, cet antagonisme entre la doctrine et l'action se réduit à peu de chose; c'est un aspect de l'antinomie kantienne entre la raison pure et la raison pratique. Jeunes libéraux, officiers, agrariens, bourgeois — M. Riou l'a constaté — étaient tous d'accord sur un point : l'hégémonie mondiale de l'Allemagne. Tendus vers un but unique, ils ne variaient que sur les moyens de l'atteindre. Les circonstances ayant exigé l'union de tous les efforts dans la même tactique, « en un instant la pensée allemande s'est mobilisée au service de la violence allemande ».

Malgré la surveillance minutieuse de ses gardiens, M. Riou a réussi à prendre contact avec une classe d'Allemands qu'il n'avait pas eu l'occasion d'examiner dans son premier voyage, celle des paysans et du menu peuple. Il n'a pas rencontré dans ce milieu la même ardeur patriotique ni la même ferveur idéaliste que dans les hautes classes, militaires, bourgeoises ou intellectuelles. Le souci de la vie matérielle et du bien-être dominait l'existence de ces « petits Michels de Germanie » à l'exclusion de toute idée politique ou nationale. Cette même foule qui vociférait contre les prisonniers, à l'arrivée des premiers convois, n'avait pas tardé à se calmer et même à s'attendrir. M. Riou relève dans la population qui l'entoure, en même temps que des marques de respect pour des captifs dignes d'estime, des signes non équivoques de lassitude et de découragement. « Ce que c'est que de n'avoir que de la force! » conclut M. Riou. « Quand on la perd, on n'a plus rien. Ce que c'est que de bâtir sur l'égoïsme et la nullité politique des masses! Quand l'heure est venue de faire appel à leur héroïsme, on ne rencontre plus que leur molle et triste passivité... »

J. RÉGNÉ.

— Abbé L. ROUZIC. *Théologie de la guerre en dix-huit leçons* (Paris, Bloud et Gay, 4e édit., 1916, in-8°, IV-340 p.; prix : 3 fr. 50). — Si l'auteur avait intitulé son ouvrage : *La guerre considérée au point de vue théologique*, on en eût aussitôt compris le caractère;

mais il ne parle pas toujours une langue très châtiée. Il forge des mots tels que la « licéité de la guerre »; il parle de « justice vindicative », deux mots qui, dans leur sens ordinaire, impliquent, étant joints, presque contradiction. Il cite, lui un prêtre nourri de latin, des vers faux : *ultima ratio regum* (p. 50), *caelo dimittitur ab alto* (p. 108). Mais au fond tout cela importe peu.

Il s'est proposé d'enseigner aux jeunes gens de l'ancienne « École des postes » qui, dans l'hiver de 1914-1915 se préparaient à l'École polytechnique, la doctrine de l'Église catholique sur la guerre. Il n'a point voulu les accabler d'érudition; sans doute il les renvoie aux Pères de l'Église, et les auteurs catholiques sont indiqués avec précision; mais il suffit de parcourir la liste des ouvrages consultés pour se rendre compte que c'est un travail de vulgarisation. D'ailleurs, son analyse des textes fondamentaux depuis les Évangiles jusqu'à Joseph de Maistre est claire, bien ordonnée, conforme sans doute à la plus saine orthodoxie, parfois subtile, angoissante par endroits, toujours instructive. Ses conclusions, toutes scolastiques, sont inspirées par un esprit vraiment chrétien; nulle trace dans son livre d'esprit sectaire; pas de vaines déclamations, peu de polémique, même quand il parle de l'immunité des clercs et du prêtre-soldat. Cette lecture repose de l'irritation causée par certaines divagations furieuses venues d'outre-Rhin et sur lesquelles on voudrait pouvoir passer sans insister.

Ch. B.

— Paul GINISTY. *Les artistes morts pour la patrie, août 1914-décembre 1915* (Paris, Félix Alcan, 1916, in-8°, XI-170 p.; prix : 1 fr. 50). — On trouvera dans cette brochure le nom des peintres et graveurs, des sculpteurs et graveurs en médaille, des auteurs dramatiques et lyriques, des musiciens, des architectes, des élèves et anciens élèves de la manufacture de Sèvres, de celle des Gobelins, de l'École nationale des arts décoratifs qui ont été tués à l'ennemi ou qui sont morts des suites de leurs blessures. Pour plusieurs d'entre eux, on a pu donner une notice nécrologique, généralement assez banale. Même un grand musicien, comme Albéric Magnard, a été lestement expédié. Mais l'idée était excellente d'ouvrir ce livre d'or aux artistes morts pour la patrie. Les historiens de l'art le consulteront avec fruit.

Ch. B.

— Paul STAPFER. *Les leçons de la guerre* (Paris, Fischbacher, 1915, in-16, XI-178 p.). — Il y a toujours de bonnes choses à prendre dans ce qu'écrit M. Stapfer. C'est un si honnête homme, un si bon chrétien, un si fin lettré, un moraliste si curieusement formé par les enseignements de l'Évangile et l'étude de nos classiques. Malgré l'âge et les multiples tristesses dont cette guerre l'afflige, il demeure optimiste; il prêche la sincérité, la bonté; il est pacifiste : « Non seulement la catastrophe de 1914 n'a point ruiné nos espérances, elle les a exaltées par le feu de l'épreuve; mais du même coup elles les a éclai-

rées de sa rude lumière en nous montrant avec évidence à quelle condition unique elles pourront se réaliser. Cette grande condition, c'est que les peuples soient libres » (p. 57). Je ne vois pas de quelle utilité morale peut être l'étude d'un cas de conscience comme celui-ci (p. 66) : « Pouvons-nous prier Dieu pour que le Kaiser meure? Pouvons-nous au moins souhaiter sa mort? » On sait que ces deux lignes ont valu au directeur de la *Revue suisse*, où l'article a paru, une condamnation relativement sévère. Et je n'aime pas non plus qu'on tourne et retourne la question de savoir si l'homme vraiment libre n'a pas le droit de disposer lui-même de sa vie. Non, pas plus que le médecin n'a le droit d'abréger les jours d'un malade qu'il croit condamné. Peut-être M. Stapfer eût-il mieux fait sur ces points d'ensevelir sa pensée au fond de sa conscience et de se taire. Ch. B.

— Dom F. Cabrol. *La prière pour la France*. Recueil de prières tirées des écrivains et des poètes français (Paris, Bloud et Gay, 1916, in-12, 74 p.). — L'abbé de Farnborough a réuni ici sans grand ordre des prières pour la France qu'il a trouvées dans les œuvres d'écrivains anciens (Jean le Houx, Jean Le Maire de Belges, Ronsard) ou dans les écrivains modernes, quelques-uns de tendances catholiques, Louis Veuillot, René Bazin, François Coppée, d'autres qu'on est un peu plus étonné de voir figurer en ce recueil, Pailleron, Lavedan. Ces morceaux sont reliés par des commentaires de dom Cabrol. — C. Pf.

— Pere Corominas. *Per l'amor de la França*. Amb les versions castellana i francesa (Barcelona, 1914, in-8°, 30 p.). — Avant d'être vendue à Barcelone au profit des blessés français, la présente brochure avait paru, sous forme d'article, le 13 septembre 1914, dans le journal barcelonais *El Poble Català*. L'article avait été rédigé au commencement de septembre 1914, « alors », écrit l'auteur, « que les armées de la France semblaient sur le point d'être défaites par l'ennemi ». C'est ce moment que choisit M. Corominas pour crier son mépris à tant de renégats de la race latine qui louaient le vainqueur d'alors, sans réfléchir que, triomphant, le militarisme prussien aurait imposé au monde sa conception brutale de la société. « Qu'il soit permis », dit-il, « à un homme qui sent l'orgueil de son origine méditerranéenne d'épancher son cœur et sa pensée pour l'amour de la France. »

J. R.

— A. Mousset. *En Espagne. Catholicisme et germanophilie* (Paris, édition spéciale de la *Revue hebdomadaire*, 1915, in-12, 15 p.). — L'adhésion fournie par beaucoup de catholiques espagnols à la cause du belligérant luthérien et hérétique n'est paradoxale qu'en apparence. Elle s'explique par des raisons de politique intérieure. Pour ces « petits catholiques », comme les qualifie finement M. Mousset, voulant les opposer par là aux catholiques doctrinaux, l'Allemagne représente en Europe l'ordre et l'autorité, la France l'indiscipline et la licence. Ce qu'ils appréhendent au fond de notre victoire,

c'est la force d'expansion qui ne manquerait pas d'en résulter pour les idées libérales et la menace possible de les voir pénétrer plus avant dans la péninsule, au grand détriment des idées conservatrices et rétrogrades. J. R.

— A. MOUSSET. *La propagande allemande en Espagne* (Paris, impr. L. Pochy, 1915, in-8°, 16 p.; extrait de la *Revue de Paris* du 1er octobre 1915). — Dès avant la guerre, sous une impulsion surtout commerciale, un mouvement germanophile s'était dessiné en Espagne. Les industriels de Germanie y avaient recruté de nombreux clients. Ce fut donc sous l'aspect de relations épistolaires entre fournisseurs et acheteurs que la propagande teutonne s'y manifesta tout d'abord. Puis une agence d'informations, ayant tour à tour son siège à Francfort-sur-le-Mein, à Hambourg, à Barcelone, sans compter les succursales, se chargea de « travailler » l'opinion des pays de langue espagnole et portugaise. Des périodiques parurent ensuite, sous une forme soignée, à Madrid, à Barcelone et dans les autres principales villes d'Espagne. Ce sont, surtout, les régions industrielles de Catalogne et de la côte cantabrique que continue à viser « l'organisation » allemande. Des photographies habilement choisies, des cartes postales, des journaux illustrés sont répandus à profusion dans le public. Les agents teutons saturent d'annonces largement rétribuées les journaux dociles à leurs manœuvres. Cette propagande révèle un effort méthodique et onéreux; elle forme toute une littérature d'exportation, qui se caractérise, comme tout bon produit allemand, par sa prolixité, par ses allures de prospectus commercial, par son manque de mesure et de finesse. J. R.

— A. MOREL-FATIO. *L'attitude de l'Espagne dans la guerre actuelle* (Paris, L. de Soye, 1915, in-8°, 16 p.; extrait du *Correspondant* du 25 janvier 1915). — Examinant les principaux milieux de la société espagnole où la cause allemande a rencontré des sympathies, M. Morel-Fatio écarte tout d'abord, d'un mot et du bout de la plume, ceux dont les convictions germanophiles ont une origine trop manifestement monétaire. Il ne retient que les opinions sincères; de ce point de vue, il distingue en Espagne quatre foyers de germanophilie : le parti carliste ou jaimiste, une fraction du monde intellectuel, l'armée et les Ibéristes, qui rêvent d'une plus grande Espagne. Sa conclusion est qu'il faut nous interdire d'imiter, en quoi que ce soit, la propagande lourde et indiscrète des Allemands. « Laissons », dit-il, « parler les faits. » J. R.

— A. MOREL-FATIO. *Les néocarlistes et l'Allemagne* (Paris, L. de Soye, 1915, in-8°, 24 p.; extrait du *Correspondant* du 25 juillet 1915). — Les néocarlistes sont les fortes têtes du parti jaimiste; se refusant à suivre l'attitude neutre du prétendant, ils se sont prononcés bruyamment pour l'Allemagne. Le grand instigateur de ce mouvement est M. de Mella, orateur parlementaire plutôt qu'homme d'État.

M. Morel-Fatio rappelle le rôle joué par quelques officiers prussiens dans les campagnes carlistes de 1837, 1838, 1839. La diplomatie allemande a peut-être exploité ces souvenirs pour faire appel au concours de l'organisation carliste. Le parti jaimiste est peu nombreux, mais très discipliné : il a son délégué général, ses délégués provinciaux, ses associations de jeunes gens, ses brochures de propagande. Il se targue surtout d'avoir un programme très clair de politique extérieure. Le leader du parti, M. de Mella, en a exposé les trois points dans un grand discours prononcé à Madrid le 31 mai 1915 : reprise du détroit de Gibraltar, union fédérative avec le Portugal, alliance avec les Républiques américaines. Dans son manifeste, où il développait les visées impérialistes du néocarlisme, le catholique Mella n'a pas dit un mot de la catholique Belgique. J. R.

— A. Morel-Fatio. *La gallophobie espagnole* (Lausanne, imprimeries réunies S. A., 1915, in-8°, 20 p.; extrait de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, décembre 1915). — Il faut croire que la propagande allemande a fait des progrès dans la péninsule ibérique, puisque, à peu près en même temps, M. Morel-Fatio, dans la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* (décembre 1915), et M. Louis Bertrand, dans la *Revue des Deux Mondes* (15 janvier 1916), constatent que la majorité des Espagnols est favorable à nos ennemis. M. Morel-Fatio nous explique pourquoi la gallophobie est un sentiment inné en Espagne, chez le paysan ou l'ouvrier, comme chez le bourgeois ou l'anobli. Les souvenirs des guerres de l'Empire restent encore vivaces, particulièrement dans les provinces du Nord. Parmi les lettrés, la majorité applaudit aux succès de l'Allemagne; un petit nombre se range de notre côté, mais avec combien de restrictions et de récriminations! M. Morel-Fatio a raison de séparer nettement l'opinion catalane de l'opinion espagnole. Tout récemment, le 13 février 1916, les Catalans ont tenu à marquer de nouveau qu'ils ne se solidarisaient pas avec leurs compatriotes espagnols. Il faut remarquer toutefois que certains journaux ont donné de la manifestation de Perpignan une interprétation exagérée, en la présentant comme une réunion hispano-francophile. Ne nous abusons pas et ne croyons pas qu'en quelques semaines l'opinion de la majorité espagnole a été retournée en notre faveur! La manifestation de Perpignan a été surtout une « fête de famille », une rencontre fraternelle entre Catalans français et Catalans espagnols. On s'y est exprimé, de part et d'autre, en langue catalane. Les délégués de la Catalogne y ont affirmé, encore une fois, sans ambages et avec force, leur solidarité morale avec la cause des Alliés. Nous pouvons donc déclarer, avec certitude, que la majorité de l'opinion catalane est francophile. Mais le meeting de Perpignan n'a pas détruit l'impression pénible qui se dégage des dernières études de M. Morel-Fatio et de M. Louis Bertrand sur la gallophobie obstinée que professe à notre égard la majorité de l'opinion espagnole.

J. R.

Histoire de l'antiquité.

— Gustave Glotz. *Le droit des gens dans l'antiquité grecque* (Paris, C. Klincksieck, 1915, in-4°, 17 p. Extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XIII, p. 91-103; prix : 1 fr. 50). — Courte étude, mais qui demande à être méditée, tant elle est remplie d'idées! M. Glotz distingue dans l'histoire du droit des gens chez les Grecs trois étapes principales. A l'origine, le droit de la cité grecque est une sorte de droit des gens, une codification relativement récente du droit des γένη. En une seconde période, les Grecs créèrent un droit commun des peuples unis par la solidarité panhellénique, les νόμιμα τῶν Ἑλλήνων. Puis, après la chute de l'empire d'Alexandre, quand, sur ses ruines, se fondèrent une série d'États, au droit commun de la Grèce se substitua un droit des gens humain. Mais n'allons pas nous imaginer que tout fût progrès dans cette expansion du droit. Bien des règles bienfaisantes et salutaires étaient tombées quand le droit familial s'était élargi en droit de cité; d'autres disparurent quand le droit de cité engendra un droit commun des Grecs; il y eut encore de fâcheux déchets quand ce dernier droit s'acheva en un droit des gens humain. Ce que le droit gagna en étendue, il le perdit chaque fois en compréhension. Souhaitons que M. Glotz développe ces idées, avec exemples à l'appui, en un beau volume sur le droit des gens dans l'antiquité hellénique, qui serait le pendant de son bel ouvrage sur la solidarité de la famille chez les Grecs. C. Pf.

— Karl Hude. *Les Papyrus et le texte de Thucydide* (Académie royale des sciences et des lettres de Danemark. Extrait du *Bulletin* de l'année 1915, n° 6, p. 579-585). — M. Hude a pu se servir, pour sa grande et belle édition de Thucydide (2e édit., 1913) des fragments de l'historien grec que nous ont révélés les papyrus de l'Égypte. En 1914 sont venus s'ajouter à ces fragments les Papyri Oxyrhynchus nos 1245, 1246, 1247, et, en 1915, n° 1376. Il examine ici, dans ce court, mais très substantiel article, le n° 1376 dans ses relations avec les manuscrits de Thucydide. Le fragment n'a pas une valeur absolue très grande; mais il contient les bonnes leçons des deux classes de manuscrits o et B; aussi présente-t-il un véritable intérêt pour l'établissement du texte. C. Pf.

Histoire d'Allemagne.

— Henri Hauser. *Michelet et l'Allemagne de 1870. « La France devant l'Europe »* (extrait du *Comité Michelet*, t. II, p. 145-161). — « La France devant l'Europe » est un brûlant pamphlet que Michelet composa à Florence en décembre 1870 et qu'il publia en février 1871. C'est une protestation éloquente contre la barbarie prussienne, contre les méthodes de guerre inaugurées par Moltke et Bismarck,

contre tout projet d'annexion de l'Alsace à l'Allemagne, car l'Alsace s'est librement donnée à la France. De cet écrit, M. Hauser donne de nombreux extraits, dont beaucoup pourraient sembler avoir été écrits à l'heure présente. C. Pf.

— Morton Prince. *La psychologie du Kaiser. Étude de ses sentiments et de son obsession*, traduit de l'anglais par Joseph Pineaud (Paris, Félix Alcan, 1915, in-8°, 46 p.). — Nous avons déjà donné une analyse de cette brochure d'après le texte original (*Rev. hist.*, t. CXIX, p. 428). Le temps, qui a marché depuis, fait mieux apparaître la faiblesse de la conclusion : « Si les puissances de l'Europe désirent une paix durable par le renversement de l'autocratie et du militarisme, c'est-à-dire du germanisme, l'obsession du Kaiser [qui a la « phobie » de la démocratie] indique le moyen d'y parvenir; il faut veiller sur la démocratie de l'Allemagne. » Mais tout ce qui s'est passé depuis le début des hostilités ne prouve-t-il pas la faillite de cette démocratie, lisons du socialisme? C. Pf.

— *Le rêve allemand! La plus grande Allemagne. L'œuvre du XX^e siècle.* Traduction française du livre d'Otto Richard Tannenberg, *Gross-Deutschland*, publié en 1911. Préface de M. Maurice Millioud, professeur de sociologie à l'Université de Lausanne (Lausanne et Paris, librairie Payot, 1916, in-8°, xv-338 p.; prix : 4 fr.). — L'auteur est un pangermaniste notoire; son rêve de la plus grande Allemagne, de l'Allemagne de 1950, dont il se fait une image très précise, n'est pas l'élucubration d'un visionnaire. Des notions étendues d'histoire, d'économie politique, de statistique lui fournissent les matériaux dont il se sert pour édifier le nouvel édifice allemand sur les ruines de la vieille Europe; plusieurs des idées qu'il exprimait en 1911, avant cette guerre, à ses yeux nécessaire et prochaine, se retrouvent dans le manifeste des six grands groupes d'industriels et d'intellectuels qui, en 1915, ont exposé au chancelier de l'empire allemand les conditions de la paix que l'Allemagne devait imposer au monde, et par là ses opinions personnelles ont pris une importance générale qui recommande son livre à l'attention des lecteurs. Son livre se lit sans effort. M. Tannenberg ne s'embarrasse pas de considérations philosophiques, politiques ou humanitaires; sa foi dans les destinées de son pays est absolue et il traite avec une hauteur méprisante les ennemis probables ou certains placés sur la voie triomphale que l'Allemagne doit parcourir. Une confiance en soi aussi imperturbable, une si claire vision d'un avenir promis ne laissent pas de faire impression sur l'esprit du lecteur.

« La population allemande augmente (ceci était écrit en 1911) d'un million annuellement. Nous devons faire de la place pour ce million... En 1870, nous étions 40 millions; en 1911, nous sommes 65 millions; en 1930, nous atteindrons les 90... Nous avons atteint la limite de densité de population... Nous devons agrandir notre domaine national assez pour être toujours en état de produire nous-mêmes les aliments

nécessaires à l'entretien de notre peuple... » (p. 100-101). Voilà le point de départ : les Allemands ont besoin du bien d'autrui ; ils sont les plus forts ; ils le prendront. Donc rentreront, de gré ou de force, dans le nouvel empire tous les États ou les groupes de population parlant la langue allemande ou des langues dérivées de l'allemand : tout d'abord, les états allemands et slaves (*sic*) de la maison de Habsbourg ; puis la Hollande, « qui doit se joindre à l'Empire allemand comme État confédéré avec sa maison royale, son territoire européen et ses colonies » (p. 139) ; la Belgique, avec sa colonie du Congo (p. 140) ; le Luxembourg et la Suisse, les provinces allemandes de la Baltique (p. 209) et les États scandinaves. En second lieu, il faut à l'Allemagne un empire colonial ; il sera composé de quatre grands groupes : d'abord le groupe africain. « Le Portugal, la France et l'Angleterre se trouvent sur notre chemin et nous gênent dans l'acquisition de ce premier empire. Le Portugal et la France seront les victimes. L'Angleterre ne pourra pas l'empêcher » (p. 282). La Turquie fournira les terres du second empire dans l'Asie Mineure ; d'ailleurs, au sens économique, les Turcs « ne sont pas du tout possesseurs des pays turcs de nom : Asie Mineure, Syrie, Mésopotamie, Kourdistan, Arménie et Palestine » ; ils y sont seulement campés comme en pays conquis ; on ne peut donc dire qu'on leur prendra quelque chose (p. 285). Le troisième groupe sera l'Insulinde hollandaise et le quatrième l'Amérique du Sud. D'ailleurs, « pour le peuple des républiques héritières des Espagnols et des Portugais, ce sera une bénédiction de tomber au pouvoir des Allemands ; elles seront bientôt réconciliées avec la domination allemande et seront joyeuses de participer à la gloire du nom allemand dans le monde entier ». Alors seulement le peuple allemand possédera un empire colonial en rapport avec sa situation de puissance. « Une fausse modestie n'est pas de mise dans la lutte pour l'empire du monde » (p. 293). Enfin, « la politique de sentiment est une sottise (p. 295). Rêveries humanitaires, stupidité... La politique est une affaire. La justice et l'injustice sont des notions qui ne sont nécessaires que dans la vie civile. Le peuple allemand a toujours raison, parce qu'il est le peuple allemand et qu'il compte 87 millions de nationaux » (p. 297).

Ainsi se trouvera enfin réalisée l'unité allemande : la plus grande Allemagne s'étendra de Hambourg ou, mieux encore, de Skagen à Trieste, de Riga à Nancy. Par quel moyen ? Par la guerre ; cette guerre sera évidemment brève et heureuse ; la France en fera tous les frais, car elle devra céder au moins cinq de ses départements et la moitié au moins des nombreux milliards qu'elle possède. Ici, l'auteur perd pied ; l'ivresse du triomphe certain l'empêche de prévoir les difficultés que devait entraîner l'exécution d'un plan aussi colossal. Enfin, quand il énumère avec une imperturbable sérénité les conditions de la paix dictée par l'Allemagne à Bruxelles et à Riga, on croit se trouver au contact d'un homme dont le délire des grandeurs a ébranlé la raison. Cependant, ne traitons pas son livre avec dédain,

comme si c'était l'œuvre vaine d'un aliéné ; il faut le lire au contraire avec attention. Averti du sort qu'on nous réserve, c'est à nous de prendre nos précautions pour l'avenir. Ch. B.

Histoire d'Alsace-Lorraine.

— Rod. Reuss. *L'histoire d'Elias Salomon de Dauendorf et de Jedelé d'Obernai, 1790-1792. L'antisémitisme dans le Bas-Rhin pendant la Révolution, 1790-1794.* Nouveaux documents inédits (Paris, Durlacher, 1915, in-8°, 31 p. Extrait de la *Revue des études juives*). — Bien curieuse est l'histoire de ce couple juif que M. Rod. Reuss a tirée des registres de l'administration centrale du Bas-Rhin dépouillés par lui avec tant de soin. Sous l'Ancien Régime, tous les bâtards étaient considérés comme appartenant au roi et étaient élevés par suite dans la religion du roi, la catholique ; le duc de Choiseul, toutefois, accorda en 1762 que les enfants légitimés, avant l'âge de cinq ans, par le mariage subséquent des parents pourraient suivre la religion de ces parents. Il semblerait qu'à la Révolution toutes ces restrictions eussent dû tomber. Or, il n'en fut rien ; on oublia même l'adoucissement apporté à la règle en 1762. En octobre 1790, la municipalité d'Obernai fit arrêter une fille juive, nommée Jedelé, près d'accoucher, pour que l'enfant à naître «ne fût pas frustré des avantages du baptême ». En vain, Elias Salomon, juif de Dauendorf au canton de Haguenau, se déclara être le père et s'engagea à épouser. La municipalité d'Obernai, puis le Directoire du Bas-Rhin, très réactionnaire, opposèrent objections sur objections et, en mai 1792, l'affaire n'était pas encore réglée. A ce moment, on la perd de vue. — Au récit de cet incident, M. Reuss a joint une série d'extraits des registres de l'administration départementale, nous faisant connaître la situation des Juifs en Alsace de 1790 à 1793. On y voit combien de préventions existaient encore contre eux, même après la proclamation des Droits de l'homme. C. Pf.

— H. Rosnoblet. *Autour du poêle. Contes d'Alsace* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1916, in-12, 166 p. ; prix : 2 fr. 50). — Ce livre est destiné aux enfants ; mais nous remercions l'auteur, qui est fille d'un de nos peintres connus de l'Alsace, de l'avoir adressé à la *Revue historique*. Nous accueillons avec plaisir tout ce qui concerne la province perdue, qui sera bientôt la province recouvrée ; et dans ces contes reviennent les noms du Sainte-Odile, du champ-de-feu, la cathédrale de Strasbourg, la place aux cochons de lait, les cigognes, les vieilles armoires remplies de linge parfumé, les larges greniers avec leur bric-à-brac. Nous nous sommes rappelé, en les lisant, les *Contes du petit château* de Jean Macé, qui ont fait la joie de notre enfance, et aussi les récits plus récents d'une autre Alsacienne, Mme Gevin-Casal. Ajoutons que M. Lavisse a fait précéder ce volume d'une charmante préface. C. Pf.

HISTOIRE D'AUTRICHE-HONGRIE.

— Louis LEGER. *La liquidation de l'Autriche-Hongrie* (Paris, Félix Alcan, 1915, in-8°, 86 p.). — M. Louis Leger, professeur au Collège de France, a lutté toute sa vie pour la cause slave; son *Histoire d'Autriche*, devenue classique, est un plaidoyer contre l'Autriche pour les Slaves. Aussi n'est-il pas étonnant que, depuis le début de la guerre, en faveur des Slaves il ait fait des conférences et écrit des articles, réclamé pour eux non seulement les libertés nécessaires, mais une pleine indépendance et la constitution d'états autonomes, soustraits à toute domination autrichienne ou hongroise. La librairie Alcan a réuni en ce volume cinq de ses études; elles ont sans doute l'inconvénient de se répéter un peu; mais il importe de bien faire pénétrer les idées justes dans l'esprit du lecteur. Les cinq études portent les titres suivants : I. *La liquidation de l'Autriche-Hongrie;* le titre de l'article est devenu celui du volume. Court et net exposé sur la manière dont s'est formée l'Autriche-Hongrie, avec quelques fautes d'impression. En 1282 (non en *1382*), Rodolphe de Habsbourg, roi d'Allemagne, investit ses deux fils Albert et Rodolphe de l'Autriche, de la Styrie, de la Carinthie, de la Carniole et de Pordenone en Frioul, conquis sur Ottokar de Bohême. Les dates de Maximilien Ier comme souverain en Allemagne sont 1493-1519, non *1482-1510*, et on ne saurait parler de l'avènement de Ferdinand Ier en *1519*[1]. « Justitia erga omnes nationes est fundamentum Austriae », lit-on au fronton du palais impérial de Vienne. M. Leger montre combien cette inscription est mensongère : l'Autriche n'a cessé de persécuter les nationalités qui dépendent d'elle, et la conséquence de la guerre actuelle doit être l'affranchissement de ces nationalités. II. *Les Slaves d'Autriche-Hongrie.* Conférence faite à la Société de géographie le 19 décembre 1914. Sous une forme à la fois familière et éloquente, M. Leger montre qu'on ne doit pas se fier aux statistiques officielles dressées par l'Autriche-Hongrie; dans la double monarchie, les Slaves constituent des groupements plus nombreux qu'on ne dit. Il nous apprend de façon très nette ce qu'est un Tchèque et un Slovaque; il nous définit les Slovènes, les Serbes et les Croates, puis aussi les Polonais et les Ruthènes. Excellentes incursions dans l'histoire; on indique fort bien ce que représente pour les Tchèques Jean Hus. Et puis M. Leger rappelle combien ces questions ethnographiques étaient ignorées il n'y a pas longtemps en France; plus que personne il a contribué à les faire connaître. III. *La reconstitution du royaume de Bohême.* La Bohême est une personnalité historique qui s'est toujours tournée vers la France. Il faut qu'après cette guerre les Tchèques de l'Autriche avec les Slovaques de la Hongrie cons-

1. P. 5, lire : postea au lieu de *posteam;* coercetur au lieu de *coerceretur;* p. 22, magister parisiensis au lieu de *pariensis.*

tituent un royaume indépendant. IV. *Le peuple slovaque et la Bohême.* Mêmes idées. Quelques renseignements complémentaires sur le poète slovaque Kollar et l'archéologue historien Schaffarik. Article paru dans la *Revue hebdomadaire* du 19 juin 1915. V. *La confédération illyrienne.* Les Iougo-Slaves parlent deux langues, le slovène et le serbo-croate; ils écrivent avec deux alphabets, l'alphabet latin et l'alphabet cyrillique; ils professent trois religions, catholicisme avec liturgie latine, catholicisme avec liturgie slave dite glagolitique, orthodoxie grecque. L'avenir de ces divers pays est dans une confédération dont le siège serait à Belgrade. Elle prendrait le nom de confédération illyrienne, qui rappellerait le souvenir des provinces illyriennes dont Napoléon Ier confia en 1809 le gouvernement à Marmont. L'article avait été publié dans la *Revue des sciences politiques* du 25 août. Cf. *Rev. histor.*, t. CXX, p. 445. C. Pf.

— La *Nation tchèque*, qui a commencé de paraître le 1er mai 1915, a publié le 15 décembre son seizième numéro. Fondée pour la lutte contre la maison de Habsbourg et l'Autriche-Hongrie, pour l'indépendance des pays et du peuple tchèque-slovaque, l'impartialité sereine est bien la dernière de ses prétentions. Elle sait haïr vigoureusement et ne craint ni les polémiques âpres et mordantes, ni, à l'occasion, le roman historique. Mais, pour un certain nombre d'articles aventureux, que de documents précieux, de renseignements précis et sûrs, d'études fouillées et profondes dans leur apparente simplicité! Certains exposés de M. Denis, la leçon de M. Masaryk sur le *Problème des petites nations dans la crise européenne actuelle*, quelques correspondances de Bohême ont une valeur suggestive et documentaire de premier ordre. Beaucoup de ces informations sont arrivées par les journaux au grand public; on désirerait seulement qu'il en connût plus souvent la source. La guerre, dès maintenant, nous montre l'importance européenne et universelle des questions slaves. Nous ne pouvons plus nous contenter, là-dessus, de nos quelques notions vagues et générales qui confondent dans un même brouillard Russes et Tchèques, Serbes et Bulgares, Polonais et Croates. Il nous faut être informés exactement de la situation, des ressources, des espoirs, des forces de chacune des nations slaves, savoir au juste ce qui les unit, aussi ce qui les distingue. Que la paix réalise intégralement l'idéal d'indépendance et d'union des Tchèques et des Slovaques, ou qu'ils soient contraints d'accepter une transaction avec d'autres forces, d'autres intérêts, de vieilles traditions, ils n'en resteront pas moins, par le nombre (neuf à dix millions d'hommes en Autriche et en Hongrie), par l'intelligence, par l'énergie, par la capacité de civilisation, par leur sympathie pour notre culture, une nation originale, et pour nous une des plus intéressantes de l'Europe nouvelle. De contribuer si heureusement à nous faire connaître leur passé, leur présent comme leur rêve d'avenir, nous devons remercier les fondateurs et les rédacteurs de la *Nation tchèque*. L. E.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

— J. MIRET Y SANS. *Lettres closes de Louis Ier d'Anjou, roi de Sicile, à Pierre, roi d'Aragon* (Paris, Champion, s. d., in-8°, 10 p.; extrait du *Moyen âge*, 2e série, t. XVIII, juillet-décembre 1914); ID. *Antics documents de llengua catalana i reimpressió de les Homilies d'Organyà* (Barcelona, Llibrería de S. Babra, 1915, in-4°, 47 p. et 14 pl.); ID., en collaboration avec M. SCHWAB. *Documents de Juifs catalans des XIe, XIIe et XIIIe siècles* (Paris, Durlacher, 1915, in-8°, 62 p.; extrait de la *Revue des études juives*); ID. *Criminals de quatre potes. Notes cómiques d'historia jurídica* (Barcelona, Imprempta de la Casa provincial de Caritat, 1915, in-12, 63 p.). — Pendant que Louis, duc d'Anjou, oncle du roi de France Charles VI, pénétrait dans le Piémont, en juillet 1382, un autre prétendant, Charles de Duras, entrait à Naples et faisait mourir la vieille reine Jeanne de Sicile. C'est pour demander secours au roi Pierre III de Catalogne (IV d'Aragon) que le duc d'Anjou lui écrivit de Tarente une lettre en français. M. Miret a réussi à dater de mars 1384 cette lettre close, qui ne porte que le quantième du mois. Il nous révèle un fait inconnu : le projet de mariage du duc avec une des filles du roi Pierre, entre 1356 et 1360. — La nouvelle collection de documents catalans publiée par M. Miret appartient à la série des parchemins monastiques conservés aux archives de la couronne d'Aragon et à celle, non classée, des archives de la cathédrale de Barcelone. A la fin de la brochure ont été réunis les fac-similés en photogravure déjà reproduits dans les cinq collections qui ont précédé le présent recueil. Les documents édités dans la sixième ne sont pas des actes de chancellerie ou des textes littéraires, mais des contrats privés, « fidèles interprètes du langage populaire ». C'est donc une excellente contribution au glossaire de la langue catalane médiévale. Dans une deuxième partie, l'auteur a réimprimé les *Homélies de carême* trouvées dans l'église d'Organyà. — Le document le plus ancien que M. Miret ait découvert, dans les archives du prieuré de Sainte-Anne à Barcelone, sur les Juifs catalans est daté du 18 décembre 1055, le plus récent du 8 mai 1293. Presque tous les actes du XIe siècle constatent des acquisitions d'immeubles effectuées aux environs de Barcelone, ce qui démontre une longue existence de la colonie israélite dans ces parages. M. Schwab a rédigé pour cette collection de documents une introduction, dans laquelle il examine les textes du point de vue paléographique; ils sont écrits, d'après lui, en lettres semi-cursives hébraïco-catalanes. La publication de chaque acte lui a fourni la matière d'un commentaire historique ou philologique. M. Schwab s'efforce d'identifier les noms de personnes, parmi lesquels il en relève de communs avec la littérature rabbinique. Pendant les XIe et XIIe siècles, une ère de tolérance régnait en Catalogne; ce

n'est qu'au milieu du XIIIe siècle que remontent les persécutions exercées contre les Juifs. — Pendant longtemps, les bêtes furent poursuivies et châtiées pour délits contre les personnes, sans que les juges établissent la distinction juridique entre animaux domestiques et animaux sauvages. M. Miret relève déjà des exemples de cette conception pénale dans la Bible, dans une loi de Dracon, dans le Ramayana. Le procès le plus ancien qu'il rencontre au moyen âge est de l'année 1266 : à cette date, les juges de l'abbaye Sainte-Geneviève firent brûler dans la banlieue de Paris, à Fontenay-aux-Roses, un pourceau qui avait dévoré un enfant. Des poursuites ont été exercées contre les bêtes au cours du XVIe siècle, du XVIIe, du XVIIIe et même du XIXe. Il s'est formé à ce sujet tout une jurisprudence que M. Miret étudie, notamment dans les *Décisions* de Guy Pape. A la fin du XIIIe siècle, il se trouva néanmoins un homme de bon sens, le jurisconsulte Beaumanoir, pour rejeter le système de la quasi-personnalité des bêtes. L'auteur évoque en terminant une scène de la légende de saint François d'Assise : le saint attendrissant un loup très féroce et le ramenant, paisible et inoffensif, dans le village de Gubbio, que cette bête terrorisait depuis longtemps par ses courses sanglantes. J. R.

— A. Rubió i Lluch. *Contribució a la biografia de l'infant Ferràn de Mallorca* (Barcelona, Massó, Casas et Ca, 1915, in-4°, 102 p.; extret del volum VIII de la revista *Estudis Universitaris Catalans*). — Le fils cadet du bon roi Jacques II de Majorque est l'un des représentants les plus typiques de cette fameuse Compagnie catalane qui courut des aventures dans les îles de la mer Égée et sur la terre ferme de Grèce. Plus heureux que tous ces chevaliers qui trouvèrent en Orient une mort tragique à la fleur de l'âge, l'infant de Majorque put retourner dans sa patrie et y finir ses jours : une tombe du couvent des Frères Prêcheurs de Perpignan renferme sa dépouille. M. Rubió a recueilli aux archives de la couronne d'Aragon et dans d'autres dépôts d'Espagne ou de l'étranger une collection de quarante documents qui, pour les six dernières années de la vie de l'infant, viennent compléter les pages enthousiastes que lui a consacrées le chroniqueur catalan Muntaner. Ferrán naquit probablement dans le dernier quart du XIIIe siècle; mais la première mention que M. Rubió a trouvé de lui dans les actes de la chancellerie aragonaise se place au 6 septembre 1305. Muntaner nous le présente la première fois au printemps de 1307, époque à laquelle l'infant est placé par le roi de Sicile à la tête de la Compagnie catalane. M. Rubió n'a rien découvert relativement à la tentative faite par la cité de Carcassonne pour reconnaître Ferrán de Majorque comme son souverain, vers l'année 1304, épisode signalé par l'*Histoire générale de Languedoc*. Le seul document de langue catalane inséré dans la présente publication est daté de Catane, 12 mai 1315 : c'est le testament d'une princesse de Morée, Isabelle de Sabran, la première femme de l'infant. Un autre texte important est le message du 17 août 1315, par lequel

Ferrán annonce, de Clarença, à Jacques II d'Aragon qu'il s'est emparé de cette ville et de toute la principauté d'Achaïe. Les documents publiés se rapportent dans leur ensemble à la première expédition de l'infant dans le Levant (*Romania*) en 1307, à ses projets matrimoniaux, à son voyage en France et à la guerre entre Frédéric de Sicile et Robert de Naples, enfin à l'expédition de Morée. Si cette dernière avait été couronnée de succès, elle aurait eu pour conséquence l'établissement dans cette presqu'île d'une dynastie catalane semblable à celle de Villehardouin. Appréciant la tentative d'une hégémonie méditerranéenne de la maison d'Aragon au moyen âge, M. Rubió, qui s'est fait l'historien de la domination catalane en Grèce, estime que cette entreprise grandiose qui avait réussi partiellement en Sicile ne pouvait aboutir dans l'Orient latin et dans l'Orient grec, parce qu'elle n'était en définitive ni constructive, ni féconde. « Ce fut », dit-il, « une œuvre négative et aussi stérile que la plus grande partie de l'histoire tragique et glorieuse de notre moyen âge qui ne nous a pas rapporté le plus petit profit national, pas même une modeste place au soleil sur la terre. » J. R.

— G. Desdevises du Dézert. *L'Inquisition aux Indes espagnoles à la fin du XVIII^e siècle* (New-York et Paris, 1914, in-8°, 118 p.; extrait de la *Revue hispanique*, t. XXX). — L'auteur a étudié les sources de l'histoire du Saint-Office dans les Indes espagnoles aux archives des Indes à Séville, aux archives historiques nationales de Madrid et aux archives générales de Simancas. Dans ces dernières, il a étudié en particulier les 163 dossiers encore existant qui proviennent des procès jugés en première instance par les tribunaux américains et venus en appel devant le Conseil de la Suprême. D'après toutes ces archives, il étudie dans une première partie les trois tribunaux du Saint-Office dans l'Amérique espagnole : celui de Lima au Pérou, de Carthagène en Colombie, de Mexico au Mexique (nous aurions souhaité connaître l'étendue de chaque ressort); il indique la composition de chacun d'eux : inquisiteurs, secrétaires du secret, receveur général et intendant, messager, etc.; en fait connaître les revenus, qui sont assez misérables, montre à quelles charges il doit faire face. Toutes les affaires pour lesquelles il faut s'adresser en Espagne même, à la Suprême, se traitent avec une désespérante lenteur. Seul le tribunal de Mexico a par lui-même une certaine puissance et une certaine activité. La seconde partie du travail est consacrée aux procès jugés par ces trois tribunaux, et peut-être eussions-nous préféré, au lieu de trois chapitres consacrés à chacune des cours, une étude d'ensemble sur les procès jugés de part et d'autre selon la nature du délit : blasphèmes, sorcellerie, bigamie, hérésie, sollicitation déshonnête faite par le prêtre en confession, etc., puis un autre chapitre sur la pénalité : amendes, détention, pénitences, exil, *autodafé*. Il semble bien que la peine de mort était rarement prononcée; M. Desdevises du Dézert n'a pu nous dire si Gil Rodriguez a été livré en réalité au

bras séculier en 1792 à Mexico. Les procès sont du reste interminables et l'accusé réussit presque toujours, de délai en délai, à esquiver la sentence. On a pu dire justement de l'Inquisition en Amérique au XVIIIe siècle : « la toute bénigne Inquisition ». Il faut féliciter l'auteur de ces études minutieuses sur l'histoire espagnole, qui a été pendant longtemps trop négligée en France ; il tient l'une des premières places au nombre des « hispanisants » français que nous possédons actuellement. C. PF.

HISTOIRE DE FRANCE.

— P. GRATIEN. *Sermons franciscains du cardinal Eudes de Châteauroux* (Paris, librairie Saint-François, et Couvin [Belgique], Maison Saint-Roch, 1913, in-8°, 92 p.; extrait des *Études franciscaines*, t. XXIX et XXX, ann. 1913). — Sans soutenir la comparaison avec ceux de Jacques de Vitry, les sermons d'Eudes de Châteauroux († 1273) renferment, on le sait, au milieu de longs développements d'ordre purement religieux et d'un flot de citations bibliques, quelques traits curieux qui constituent une satire vigoureuse des mœurs du clergé et de la société laïque dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Le P. Gratien a donc été bien inspiré de former un recueil de tous ceux de ces sermons (douze en tout) intéressant l'ordre franciscain qu'il a pu retrouver dans divers manuscrits d'Orléans, d'Arras, et de Paris. Chacun de ces textes est précédé d'une courte analyse et le fascicule se termine par une table alphabétique où sont relevés les principaux sujets abordés par le prédicateur. Malheureusement, les « sermons franciscains » du cardinal ne sont pas les plus instructifs pour l'historien, et il est à souhaiter qu'un éditeur se trouve bientôt pour nous donner le reste de son œuvre oratoire. L. H.

— *Fragments d'un ancien sacramentaire d'Auch*, publ. par l'abbé J. DUFFOUR (Paris, H. Champion, et Auch, Cocharaux, 1912, in-8°, XLVIII-38 p. et 1 pl.; prix : 3 fr. Fasc. 17 des *Archives historiques de la Gascogne*, 2e série). — Le fascicule 17 de l'excellente collection des *Archives historiques de la Gascogne*, que nous nous excusons de signaler aussi tardivement, est consacré à la publication — très soigneusement faite — d'un ancien sacramentaire d'Auch dont on ne possède qu'une copie du XVIIIe siècle, mais dont l'original paraît avoir été composé au Xe ou dans les premières années du XIe. C'est ce que prouve M. l'abbé DUFFOUR dans une préface que liront avec profit tous ceux qu'intéresse l'histoire de l'ancienne liturgie. — L. H.

— Marcel POËTE. *Une première manifestation d'union sacrée. Paris devant la menace étrangère en 1636* (Paris, Perrin et Cie, 1916, in-16, VIII-355 p.). — Le 19 mai 1635, Jean Gratiolet, héraut d'armes de la France, arriva à Bruxelles, portant, de la part du roi Louis XIII, une déclaration solennelle de guerre au roi d'Espagne et au cardinal Infant, gouverneur des Pays-Bas; personne ne consentit

à la recevoir et Gratiolet, rebroussant chemin, la fixa au poteau-frontière, entre Avesne et La Capelle : la France, après avoir soutenu les Suédois, intervenait directement dans la guerre que plus tard on nommera la guerre de Trente ans. Les débuts de cette lutte ne furent pas heureux pour nous. Sans doute, au lendemain de la déclaration, le 20 mai, le maréchal de Châtillon remporta un succès à Avein; mais, en 1636, les ennemis tentent un vigoureux effort; ils réunissent une armée de 30,000 hommes, avec une quarantaine de pièces de canons, et le chiffre paraît très fort pour l'époque; ils ont des chefs habiles, Jean de Werth, Thomas de Savoie, don Fernando qui est le cardinal Infant; cette armée se précipite sur la France par la trouée de l'Oise, le chemin ordinaire de l'invasion, celui-là même que les Allemands suivront en août 1914; les places fortes qui auraient pu arrêter l'ennemi se rendent les unes après les autres; La Capelle, aux confins de la Thiérarche, capitule le 9 juillet; Le Catelet, aux sources de l'Escaut, le 25 juillet; Corbie, sur la Somme, le 15 août. A cette dernière date, Condé est obligé de lever le siège de Dôle dans la Franche-Comté[1], et les Espagnols, en prenant Verdun-sur-Doubs, menacent le duché de Bourgogne. Quelle était la situation politique et morale de la capitale en ces mois où elle se trouvait menacée (mai-août); quelle fut la conduite du roi, du cardinal de Richelieu, des autres ministres, de la municipalité, de la population? M. Poëte nous le dit en une narration un peu touffue descendant jusqu'à l'infime détail. Il a lu les gazettes et les pamphlets de l'époque, les correspondances publiées ou manuscrites des hommes d'État, les lettres du ministre de Suède Grotius, celles de Chapelain, auxquelles il emprunte maints traits curieux, les registres des divers corps, ceux en particulier du chapitre de Paris. Nous regrettons seulement qu'en un court paragraphe préliminaire il ne nous ait pas fait connaître la liste de ces documents et la bibliographie de son sujet. Mais avec quel intérêt passionné nous avons suivi son récit, en songeant aux faits dont nous avons été récemment les témoins! C'est, au début, la fuite des bourgeois vers Orléans et Tours; puis Paris se ressaisit; le gouvernement et la ville organisent la défense, assurent la garde aux portes; les Cours souveraines, les prêtres séculiers et les religieux donnent de l'argent; les gentilshommes de province se lèvent et forment des corps de cavalerie; une armée de volontaires est créée; tous les ordres rivalisent de zèle, bien que dans les pamphlets on lise encore maints traits contre le cardinal de Richelieu : c'est une première manifestation de « l'union sacrée ». L'ennemi, devant cette résistance, n'osa pousser ses avantages. Les Français reprirent Corbie le 10 novembre; déjà, quelques jours auparavant, les Impériaux, désespérant de prendre sur la Saône Saint-Jean-de-Losne, avaient abandonné la Bourgogne. En

1. Sur ce siège de Dôle, voir les documents réunis par E. Longin, cf. *Rev. histor.*, t. CXVIII, p. 322.

somme, « l'année de Corbie » se termina bien, comme l'alerte de 1914 s'est terminée par la victoire de la Marne. Sur ces derniers événements, M. Poëte est un peu plus bref que sur ceux du début; mais nous tenons encore à dire combien sont nombreux les renseignements qu'il jette en passant sur la topographie de Paris au XVII^e^ siècle, sur ses remparts, ses portes, ses couvents, sur son organisation militaire et financière, sur ses théâtres, ses promenades, l'aspect et la vie de ses rues[1]; il fait preuve d'une érudition très précise, comme on pouvait l'attendre du professeur éminent de l'histoire de Paris. — C. PF.

— Albert DÉPRÉAUX. *Note sur deux bandoulières aux couleurs du duc d'Orléans* (Orléans, Paul Pigelet, 1915, in-8°, 11 p., planches). — Nous connaissons encore l'expression : porter son fusil en bandoulière. La bandoulière faisait autrefois partie de l'uniforme des cavaliers, des gardes-chasse ou autres gardes préposés à un service public. L'une des bandoulières, que signale M. Dépréaux et qui fait partie de sa collection, date du XVIII^e^ siècle et appartenait, selon toute vraisemblance, à un garde à cheval de la forêt d'Orléans; la seconde, qui se trouve au musée Jeanne-d'Arc à Orléans, était celle d'un garde-écluse du canal de Briare, comme le prouve l'inscription sur une plaque de cuivre qui y est attachée. C. PF.

— L. DE LANZAC DE LABORIE. *Essais historiques et biographiques* (Paris, Plon-Nourrit et C^ie^, 1914, in-16, X-316 p.; prix : 3 fr. 50). — Le présent volume contient une série de sept articles assez disparates, parus à différentes occasions, que l'auteur a eu raison de recueillir, puisque nous les relisons avec plaisir et non sans profit. Trois essais portent sur des sujets historiques, grands et petits. *Avant l'habit vert* (14 décembre 1912) n'est point, comme on serait tenté de le croire, quelque entrefilet de journal destiné à annoncer au public la pièce de Flers et de Caillavet; non, très gravement, appuyé sur des documents d'archives, il nous mentionne les hésitations, les tâtonnements de graves personnages métamorphosés en costumiers, avant que fussent arrêtés en 1801 la coupe et la couleur de l' « uniforme » des membres de l'Institut. — *L'année 1814* (8 novembre 1913) nous ramène à la grande histoire. C'est un aperçu historique qui a servi de préambule aux conférences commémoratives organisées par la *Revue hebdomadaire*, et cet aperçu, à très larges traits, montre fort bien les causes de la chute de Napoléon et les traits caractéristiques de la première Restauration des Bourbons; il y a là quelques idées intéressantes qui méritent d'être discutées; c'est un sujet que possède bien l'auteur de *Paris sous Napoléon*. — Quel est le véritable fondateur, en 1833, de la société de Saint-Vincent de Paul? M. de Lanzac de Laborie répond dans un article très ému : *Frédéric Ozanam et les débuts de la société de Saint-Vincent de Paul*, paru d'abord dans le livre du Centenaire

1. Il est dommage qu'une table alphabétique ne permette pas de retrouver tous ces renseignements épars dans son récit.

d'Ozanam en 1912. Il cite ses preuves qui nous ont paru décisives. — Les quatre autres articles sont des biographies, développées toutes quatre sur un plan très académique : courte introduction générale, influence des ascendants et éducation, carrière et professions, ouvrages, éloge spécial des sentiments chrétiens, allusions à la politique sectaire, description des derniers moments. Elles sont consacrées à Falloux, 1811-1886 — la notice a été écrite le 7 octobre 1911 à propos du cinquantenaire de la loi Falloux ; nous y avons appris non sans étonnement que Falloux était le petit-fils de Louis XVI ; — à Amédée Madelin, 1835-1906, ancien secrétaire de la conférence des avocats stagiaires à la Cour d'appel de Paris, magistrat distingué et père de l'historien Louis Madelin (discours prononcé à l'Association des anciens secrétaires le 10 décembre 1907) ; enfin à deux historiens académiciens : Albert Sorel (10 décembre 1907) et Paul Thureau-Dangin (15 novembre 1913) — dettes de reconnaissance acquittées à des maîtres éminents par un disciple fidèle. L'auteur rend pleine justice à l'*Europe et la Révolution française*, sans qu'il dissimule les objections faites à certaines théories générales de Sorel, et à l'*Histoire de la monarchie de Juillet*, tout en laissant entrevoir ce que parfois ont d'étroit les jugements de Thureau-Dangin. C. Pf.

— Henri Prentout. *La Normandie* (Paris, Renouard et H. Laurens, 1914, gr. in-8°, 251 p., 121 gravures et une carte ; prix : 5 fr.). — Le volume fait partie de la collection : *Anthologies illustrées des provinces françaises*, dans laquelle ont paru déjà les ouvrages de M. Guerlin sur la Touraine, de M. Louis Bréhier sur l'Auvergne, de MM. J. Calmette et H. Drouot sur la Bourgogne, de M. Georges Gazier sur la Franche-Comté. Comme les précédents, il se compose de deux parties de longueur à peu près égale. Dans la première, M. Prentout, qui a déjà écrit sur la Normandie tant d'excellents ouvrages, esquisse à grands traits la géographie de la province, énumérant et caractérisant les divers *pays*, Vexin, Caux, Bray, Roumois, etc.; puis il résume l'histoire de la région depuis la période celtique jusqu'en 1815 ; enfin, il nous conduit dans les vieilles maisons de bois normandes, en décrit le mobilier général ; il nous fait connaître les vieux costumes qui disparaissent de plus en plus, les fêtes plus ou moins grotesques célébrées jadis ; il recherche ce que la France doit aux écrivains et aux artistes du terroir et s'efforce de définir le caractère et le génie normands. La seconde partie est une anthologie de morceaux sur la Normandie empruntés aux écrivains autochtones comme Flaubert, Maupassant, Casimir Delavigne, Albert Sorel, Liard, ou étrangers au pays, comme Théophile Gautier, Michelet, Taine, Anatole France. A côté des maîtres illustres, M. Prentout a fait avec raison une place aux chansons populaires (*Ma Normandie* de Bérat), aux proverbes et aux dictons. Tous ces volumes fort joliment illustrés sont les bienvenus : ils font mieux connaître, par suite mieux aimer, nos anciennes provinces françaises. C. Pf.

— Edmond MORAND. *La chapelle de Saint-Don près Riom, son patron, ses origines* (1 vol. in-16, 1916, 28 p.). — Cette chapelle se trouve près de Riom, au bord de la route qui conduit de cette ville à Châtelguyon; elle a une très curieuse abside romane. M. Morand prouve que saint Don à qui elle est dédiée est Domninus, martyrisé à Borgo San Donnino entre Parme et Plaisance, un saint céphalophore. Il a sans doute raison; mais les arguments qu'il donne ne sont pas tous convaincants. Point n'est besoin d'avoir recours à l'influence de l'église de Milan sur l'église de Gaule à la fin du IVe siècle et au début du Ve, pour expliquer qu'un martyr italien ait été honoré en Gaule.

C. PF.

— René LE CHOLLEUX. *La Lourdes du Nord. Notre-Dame de Brebières* (Paris, Bloud et Gay, 1915, in-4°, 40 p., nombreuses photographies. Publications du Comité catholique de propagande française à l'étranger). — La basilique de Notre-Dame à Albert dont la tour était couronnée par l'image gigantesque de Notre-Dame de Brebières était de date récente; elle fut construite sur les plans de l'architecte Duthoit de 1885 à 1899. Or, cette église a été dévastée par le bombardement allemand à la fin de 1914 et au début de 1915; la voûte s'est effondrée, le clocher est entamé de tous côtés et la Vierge qu'il portait penche aujourd'hui vers le sol, presque horizontalement. M. René Le Cholleux nous raconte de façon sommaire successivement l'histoire d'Albert, — la ville s'appelait autrefois Ancre et elle prit ce nom d'Albert lorsque Charles d'Albert, duc de Luynes, eut trouvé dans les dépouilles de Concini le marquisat d'Ancre, — la légende de Notre-Dame de Brebières, l'histoire du sanctuaire du XVIe siècle, celle de sa reconstruction et de sa destruction récentes. Des photographies montrent l'état de l'église en 1913 et les larges blessures que lui ont faites les obus allemands. C. PF.

— E. LAMOUZÈLE. *Petite histoire de la Bigorre, des origines à 1790* (Tarbes, Baylac, 1916, in-16, 78 p.; prix : 1 fr.). — Ce tableau chronologique des principaux faits relatifs à une province minuscule pourra être consulté avec fruit par les élèves des écoles primaires; ils y apprendront peu de chose sur les anciennes institutions administratives et sociales. Peut-être, même dans un cadre aussi restreint, aurait-on pu mieux faire. De grosses et d'ailleurs très obscures questions, comme celle de l'hommage du comté dû à l'église du Puy ou de la succession de Bigorre au XIIIe siècle, n'ont pas été examinées de près. On parle du règlement municipal de Bagnères en 1260, mais on omet les Coutumes de 1251; on dit que Simon de Montfort, fils du vainqueur des Albigeois, était « de nationalité anglaise ». Rien de plus difficile, je le reconnais, que de donner dans un tel raccourci l'image vraie d'un si long passé; ce tour de force n'est guère possible que si l'on s'est familiarisé par de longues études avec ce passé.

Ch. B.

— Abbé A. PARAT. *Histoire d'Arcy-sur-Cure* (Auxerre, impr. A. Gallot, 1915, in-8°, 251 p.). — Arcy-sur-Cure est une commune du canton de Vermanton, arrondissement d'Auxerre, département de l'Yonne, d'environ 1,300 habitants. Une histoire de 251 pages assez serrées pour cette commune, c'est sans doute beaucoup. M. Parat a un peu étendu son sujet; il a joint à Arcy les environs; il nous parle de l'abbaye de Vézelay, de celle de Molême; puis, quand les documents sur la région font défaut, il a rempli les intervalles au moyen de l'histoire générale, nous décrivant par exemple les anciens Gaulois (p. 29) ou l'invasion des Huns (p. 47). Ce n'est pas que l'histoire d'Arcy ne soit intéressante en elle-même. Sur la rive gauche de la Cure se creusent des grottes fort curieuses qui ont attiré l'attention des savants dès le XVII^e^ siècle et qui ont fourni de nombreux objets préhistoriques; M. l'abbé Parat, l'un des explorateurs de ces grottes, énumère toutes les découvertes qu'on y a faites. Dans la région, une seule localité romaine a été mentionnée, Cora, que citent Ammien Marcellin et la *Notitia dignitatum* et qu'il faut identifier avec Saint-Moré sur la Cure, en amont d'Arcy. Là passe la voie d'Avallon à Auxerre dont M. Parat nous dit la structure; il nous dépeint aussi les ruines de *villae* romaines, dont la plus importante est celle des Girelles. Sur les bords de la Cure, donc sans doute à Arcy, Clovis eut une entrevue avec Gondebaud, après la guerre de Bourgogne, en l'an 502 ou 503 (non 500, comme l'écrit l'auteur p. 48), s'il faut en croire la *Vita Eptadii*, et dans le voisinage ont été trouvés des cimetières mérovingiens dont on nous décrit le mobilier. C'est aussi dans les environs que se livra la bataille de Fontenoy-en-Puisaye en 841, et la légende de Gérard de Roussillon place dans la plaine d'« Arsis » le combat livré par le héros à Charles le Chauve; à cause de la douleur de cœur ressentie par les survivants, la rivière voisine aurait pris le nom de « Core »[1]. Avec l'époque féodale, nos renseignements deviennent plus précis. Ils concernent une famille seigneuriale d'Arcy dont l'abbé Parat s'efforce de débrouiller la généalogie et de dresser l'arbre, surtout grâce aux chartes des abbayes de Reigny et de Crisenon; deux membres de la famille deviennent abbés à Vézelay; un autre, archevêque de Reims en 1352, fonda à Paris, avec deux autres prélats, le collège d'Arcy, dit aussi de Cambrai. La terre d'Arcy se partagea, précisément vers cette époque, en deux seigneuries, celle de Digogne et du Chastenay, dont on nous dit les destinées : les Digognes se distinguent pendant la guerre de Cent ans. Puis, lorsque le duché de Bourgogne fut devenu domaine royal, les familles seigneuriales de l'endroit furent celles d'Aulenay, de Veilhan, de Cullon, Destut d'Assay; on expose les procès qu'ils eurent à soutenir entre eux ou avec la communauté. M. l'abbé Parat passe très

1. Aimoin ne vécut pas au XII^e^ siècle, comme l'écrit l'auteur p. 55; il mourut peu après 1008.

vite sur la Révolution ; il reproduit toutefois le cahier de doléances de la paroisse et il s'arrête, de façon assez bizarre, à la saint Napoléon, 15 août 1806. Il s'arrête, non pas ; ici il revient en arrière et nous donne des détails sur la paroisse d'Arcy depuis l'origine, sur la communauté d'Arcy depuis le XVI^e^ siècle, sur l'école dont l'on trouve mention depuis 1670, sur les lieuxdits ; puis il nous conduit à Bois-d'Arcy, qui devint commune en 1790, au Lac-Sauvin et au Beugnon, qui sont deux hameaux d'Arcy. Le livre, comme on voit, est médiocrement composé ; il eût pu être réduit de moitié sans inconvénient ; mais de pareilles études, faites avec beaucoup de soin et avec une louable ardeur, méritent d'être encouragées. L'abbé Parat a fait des fouilles et dans les archives et sur le terrain ; il nous apporte une série de renseignements inédits. Le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne* a fort bien fait de donner l'hospitalité à cette étude méritoire. C. Pf.

— Abbé Eug. Martin. *Petite histoire religieuse de la région lorraine* (Nancy, Vagner, 1915, in-4°, 46 p.). — M. l'abbé Martin, qui est l'auteur d'une bonne histoire en trois volumes des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié, a eu l'idée d'écrire cette petite histoire à l'usage des séminaristes, des jeunes gens et des jeunes filles de la Lorraine et aussi des grandes personnes qui désireraient acquérir quelques notions sur l'histoire ecclésiastique du pays. Par région lorraine, il entend les pays qui formèrent jusqu'en 1777 les trois diocèses de Metz, de Toul et de Verdun, et il ne s'interdit pas les incursions dans le diocèse de Trèves, Trèves étant la métropole. Il nous dit comment le christianisme fut prêché dans la contrée, énumère les principales abbayes qui y furent fondées, signale les remarquables églises romanes ou gothiques, insiste sur le pape Léon IX, ancien évêque de Toul. Il nous montre pour quelles raisons le protestantisme échoua et dans le duché et dans les Trois-Évêchés, donne un souvenir à l'Université de Pont-à-Mousson. Il mentionne, sous le régime français, les travaux littéraires de la congrégation de Saint-Vanne, la fondation de la congrégation de la doctrine chrétienne, la création des évêchés de Saint-Dié et de Nancy, puis, après les troubles de la Révolution, le Concordat de 1801, qui donne des évêques à Metz et à Nancy, le rétablissement, en 1823, des évêchés de Verdun et de Saint-Dié, le mouvement catholique de Nancy après 1830, puis la nouvelle organisation religieuse après l'annexion à l'Allemagne de l'Alsace-Lorraine. Les faits religieux sont toujours rattachés aux faits politiques. C'est un bon résumé. Peut-être, en certains passages, M. l'abbé Martin évite-t-il trop de contrister ceux qui croient aux légendes, par exemple à l'apostolicité des sièges de Trèves, Metz et Toul. C. Pf.

— A. de Pouvourville. *Jusqu'au Rhin. Les terres meurtries et les terres promises* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1916, in-16, XI-363 p., 32 cartes et un index ; prix : 3 fr. 50). — Voici un livre

qu'on lira avec autant d'émotion que d'intérêt parce qu'il décrit la région lorraine, surtout la partie actuellement occupée par l'ennemi, et toute la région alsacienne. Ce sont les terres « meurtries » par l'annexion de 1871 et par l'invasion de 1914; au delà, sont les terres « promises » à une plus grande France qui doit se donner pour limites la Moselle et le Rhin. Tous ces pays sont décrits avec une verve pittoresque et un enthousiasme patriotique, gâté çà et là par des incorrections de langage et un inquiétant abus de rhétorique. L'auteur sait nous faire partager le chagrin qu'il éprouve à constater que les irrésolutions de notre gouvernement ou de notre état-major nous ont empêchés de boucher à temps la trouée de Spada, et aussi que le Grand Couronné de Nancy n'était, avant le 1er août 1914, prêt que sur le papier. Une note de la page 336 nous apprend à ce sujet que « le dernier gouverneur de Landau pour le roi de France était le propre trisaïeul du colonel de Pouvourville, l'inventeur premier du Grand Couronné qui défendit Nancy contre ceux (*sic*) de Guillaume II et de François-Joseph ». Les critiques de M. de Pouvourville sont justes et la fierté du nom qu'il porte est légitime. Mais combien dangereuse et décevante est sa doctrine des « reprises » à faire sur l'ennemi vaincu (p. 336), des « garanties qui nous sont dues »? Pourquoi veut-il annexer des pays allemands? Pour mieux assurer la sécurité de notre sol? Mais pourquoi s'arrêter à la ligne du Rhin? Les Romains n'ont-ils pas jugé indispensable, pour la défendre, d'aller, bien au delà du fleuve, creuser et fortifier le *Limes*? Allons-nous recommencer la faute politique et le crime de lèse-nation commis par le gouvernement prussien en 1871? Ch. B.

— Gustave Lanson. *Manuel bibliographique de la littérature française moderne, 1500-1900. Index général précédé d'un Supplément aux fascicules I-IV* (Paris, Hachette, 1914, in-8°, xxvi p. et p. 1527-1713; prix : 4 fr.). — Nous sommes bien en retard pour signaler le Supplément et l'Index de l'excellente bibliographie de la littérature française moderne de M. Lanson. Le Supplément donne, dans l'ordre même de la bibliographie, l'indication des volumes ou articles soit omis précédemment, soit parus depuis l'époque où M. Lanson avait arrêté ses recherches. Pour souligner l'importance de ces additions, il suffira de dire qu'elles ne remplissent pas moins de cent trente pages assez compactes et qui ont chance de combler les lacunes les plus sensibles des fascicules antérieurs. Il nous faut toutefois noter qu'aucune des mêmes erreurs relevées ici même (*Rev. histor.*, t. CI, p. 229-230; t. CXIV, p. 179 et 400-401) n'ont été corrigées. Mais l'importance du service rendu par M. Lanson à la fois aux historiens de la littérature et aux historiens tout court ne saurait être exagérée : son *Manuel*, auquel il faut souhaiter de nombreuses rééditions revues et mises au courant, est désormais pour les uns comme pour les autres un instrument de travail indispensable et de tout premier ordre. — Disons en terminant que M. Lanson a joint (p. vii-

XXVI) à son Supplément et à son Index une liste d'ensemble (plus complète que celles qui figurent en tête des autres fascicules) des abréviations employées pour désigner les périodiques et les recueils cités au cours de l'ouvrage. L. H.

Histoire de Serbie.

— Alfred Uhry. *Journée serbe* (Les Andelys, E. Riché, 1915, in-8°, 14 p.). — Conférence faite le 26 mars 1915 à l'École Turgot, à l'École Lavoisier et au Collège Chaptal. Jolie description de la Serbie : on nous dit comment la nationalité serbe fut détruite dans la plaine de Kossovo en 1389, comment elle renaquit au début du XIXe siècle, comment sa pleine indépendance fut reconnue en 1878. Puis on célèbre le courage déployé par les Serbes dans la guerre actuelle et la victoire de Roudnik. Depuis que cette conférence a été prononcée et avant qu'elle fût imprimée, les destinées ont changé; aujourd'hui, Austro-Allemands et Bulgares occupent le sol de la Serbie, mais ce sera pour peu de temps. La Serbie sortira de cette lutte intacte et agrandie, agrandie dans son territoire, agrandie dans son héritage de gloire et d'héroïsme. C. Pf.

Histoire de Suisse.

— Édouard Chapuisat. *La guerre européenne et le rôle de la Suisse* (Paris, Chapelot, 1915, petit in-8° carré, 110 p.; prix : 1 fr. 50). — Avant de dire en quoi consiste la neutralité telle que la Suisse la pratique aujourd'hui avec une honnête et ferme habileté et d'exposer les œuvres de haute bienfaisance qu'elle a fondées pour atténuer, autant qu'il est en elle, l'horreur de la guerre, M. Chapuisat explique le mécanisme du gouvernement suisse, comment d'une confédération d'états reconnue par les traités de Vienne elle est devenue un État fédératif et quelles armes politiques, militaires et économiques la constitution, c'est-à-dire en définitive le peuple souverain, a mises entre les mains du pouvoir fédéral, pour lui permettre de faire respecter son indépendance. Ces détails, il est indispensable de les connaître pour apprécier équitablement la conduite de nos voisins dans le conflit actuel; ils ne peuvent d'ailleurs qu'éclairer les motifs que nous avons de l'estimer davantage et qu'accroître notre reconnaissance pour tant de services rendus. Si le gouvernement est neutre, le cœur a ses raisons de nous être sympathique, que la raison d'état ne peut connaître. Ch. B.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — Annales de géographie. N° 133, 15 janvier 1916. — Edmond BORDAGE. Le repeuplement végétal et animal des îles Krakatoa depuis l'éruption de 1883. — J. BLAYAC. Contribution à l'étude du sol des Landes. — Édouard BLANC. Le chemin de fer de Pétrograd à la côte Mourmane (détails très précis sur la construction de cette ligne qui doit mettre Pétrograd en relation avec l'océan glacial et aboutir à Ekaterininskaia gavan, ou Port Catherine, où la mer ne gèle pas; la longueur totale de la ligne est de 1,500 kil. environ). — Aug. BERNARD. L'Afrique du Nord dans l'antiquité, d'après M. Stéphane Gsell. — J. SION. L'atlas statistique de l'Indo-Chine par M. Henri Brenier.

2. — Annales révolutionnaires. Nouvelle série, n° 1, janvier-février 1916. — G. ROUANET. Danton et la mort de Louis XVI, d'après Théodore Lameth (Lameth déclare de la façon la plus nette que Danton, sollicité par lui, répondit du salut de Louis XVI, si l'Angleterre voulait ajouter deux millions à ce dont pouvait déjà disposer le chevalier Ocariz, ambassadeur d'Espagne; mais Pitt refusa parce qu'il voulait en France « le pendant de Charles I^er^ ». Ces deux millions, Danton les demandait pour lui-même, car « sous des allures de bohême et avec des attitudes débraillées, il cachait une âme très bourgeoise et qui sait compter ». N'étant point payé du service qu'il pouvait rendre et au prix qu'il en demandait, il tourna casaque. « Danton et ses associés, qui auraient pu tout de même sauver Louis XVI, le firent guillotiner »). — Fr. VERMALE. Les fournisseurs des armées des Alpes après le 9 thermidor (raconte deux affaires : celle du citoyen J. L. Haraneder, agent général des remontes de la République, et celle de l'entreprise Lanchère et Cerf-Berr, Blanc, Gayde, Pinet et C^ie^; ces deux entreprises furent contrecarrées par l'intervention de Réal). — Henri LION. N.-A. Boulanger, 1757-1759. Contribution à l'histoire du mouvement philosophique au XVIII^e^ siècle; suite (sa collaboration à l'*Encyclopédie;* ses *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*). — A. MATHIEZ. Les arrêtés de Robespierre jeune dans sa mission de Franche-Comté. — ID. Robespierre et l'armée (réponse aux attaques dont Robespierre fut l'objet de la part de M. P. Gaulot dans l'*Œuvre* du 4 novembre 1915).

3. — Le bibliographe moderne. 1915, juillet-décembre. — Étienne MICHON. Bibliographie des catalogues du Musée des Antiques du Louvre

(il s'agit des catalogues parus de 1800 à 1816, antérieurement à l'apparition de la *Description des antiques du Musée royal* de Visconti et Clarac). — C.-M. BRIQUET. Le symbolisme et les filigranes (la théorie de M. Bayley est fausse ; les filigranes sont simplement des marques de fabrique). — E. MARTIN-CHABOT. Inventaire des répertoires anciens des minutes des commissaires au Châtelet de Paris conservés aux Archives nationales (avec l'indication des dates extrêmes des actes mentionnés dans lesdits répertoires). — Henri STEIN. Notes biographiques sur Gérard de Montaigu, garde du Trésor des chartes des rois de France au XIVe siècle (six documents inédits). = Chronique des archives. — Chronique des bibliothèques. = C.-rendus : *Julian Paz.* Archivo general de Simancas. Catálogo IV. Secretaria de Estado (c'est en réalité un catalogue du fonds de Simancas, aux Archives nationales de Paris ; très important pour l'histoire diplomatique des XVIe et XVIIe siècles). — *Léon Le Grand.* Les sources de l'histoire religieuse de la Révolution aux Archives nationales (guide précieux pour les débutants). — *Rita Calderon De-Marchi.* Jacobo Corbinelli et les érudits français, d'après la correspondance inédite de Corbinelli-Pinelli, 1566-1587 (très instructif). — *Hubert Hall.* A select bibliography for the study, sources and litterature of english mediaeval economic history (beaucoup d'omissions, surtout pour les livres français). — Mlle *Jeanne Duportal.* Études sur les livres à figures édités en France de 1601 à 1660. — *Id.* Contribution au Catalogue général des livres à figures du XVIIe siècle, 1601-1633 (l'auteur de ces deux livres a ouvert la voie et consacré à une matière délicate de persévérants et heureux efforts).

4. — Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. 1915, novembre-décembre. — Jacques PANNIER. Études historiques sur la Réforme dans l'Ile-de-France. La Réforme dans le Vexin français (à Enfer et à Hazeville où la tradition fait séjourner Calvin ; les familles seigneuriales protestantes de la région : Hazeville, Banthelu, Ableiges, Chaumont, Buhy, etc.; exercice du culte protestant à Avesnes et à Limay ; destruction du temple de Limay le 22 octobre 1685). — N. WEISS. Le pape Sixte-Quint et la Ligue (lettre du 14 juin 1585 par laquelle le pape promet à Henri III son appui pour extirper l'hérésie). — ID. Saisie des registres des baptêmes, mariages et décès des protestants de Paris, 24 novembre 1685. — Louis BASTIDE. Les protestants de Brouage de 1651 à 1663 (d'après des minutes de notaire). = C.-rendu : *M. Reynaud.* Histoire générale de l'influence française en Allemagne (œuvre de combat plutôt que de science ; veut trop voir dans la Réforme un « phénomène allemand »).

5. — Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section des sciences économiques et sociales. Congrès des sociétés savantes de 1911 tenu à Caen (le fascicule porte la date

de 1914; il a été distribué en réalité en février 1916! Nous citons les mémoires se rapportant à l'histoire). — Alfred DES CILLEULS. Les relations de Turgot avec Orceau de Fontette (Fontette était intendant à Caen; article défavorable à Turgot). — J. DEPOIN. Recherches sur l'état civil, les conditions du baptême et le mode de dénomination des enfants du IXe au XIe siècle (a rassemblé beaucoup de faits curieux). — O. BIRÉ. Les échanges et les règlements de compte à la foire de Guibray (payements au comptant, les monnaies. Payements à terme, lettres de change. Documents sur cette foire au XVIe siècle). — BLOSSIER. Contestation entre le duc d'Orléans et la ville de Honfleur à propos des droits de prévôté, coutume et travers de la Seine, 1768-1790 (la famille d'Orléans possédait, depuis le XVIIe siècle, la sergenterie de Honfleur). — R. GÉNESTAL. La dégradation des clercs et le droit normand (aux XIIe et XIIIe siècles; exemple de Thomas Becket). — A. VINTRAS. Le commerce du hareng à Honfleur il y a cent ans (sous le premier Empire). — VILLEY. Série de documents sur l'Université de Caen (querelle de préséance entre le recteur et l'évêque de Bayeux, 1706; sur la culture du grec, 1726; à propos de vingt-cinq portraits d'hommes illustres donnés à l'Université, 1758; discours du recteur à propos de la naissance du duc de Normandie, 1785, etc.). — HUBERT. La vente des biens nationaux dans le canton de Lassigny (district de Noyon, Oise). — Paul NICOLLE. La vente des biens nationaux à Vire, Calvados (avec des tableaux des biens vendus tant pour ceux de première que de seconde origine; travail statistique très minutieux). — Émile SEVESTRE. Les édifices du culte de l'an IX à l'an XIII dans le département du Calvados (surtout d'après l'enquête faite par le préfet Cafarelli). — BUTET-HAMEL. Note sur l'instruction publique dans le district de Vire pendant l'an II et l'an III.

6. — Bulletin hispanique. 1916, janvier-mars. — G. CIROT. La chronique léonaise et les chroniques de Sébastien et de Silos (comparaison minutieuse entre les trois documents, avec indication des variantes; les diverses sources de la chronique léonaise; à suivre). — P. PARIS. L'Espagne et la guerre. Kultur et civilisation (les germanophiles en Espagne; mais oppose aux outrages, auxquels le Comité international de propagande, créé par les Alliés, a été en butte, les déclarations spontanées des plus illustres des Espagnols en faveur de la France et de l'Angleterre). — Raymond LANTIER. Les bains romains d'Alange (à trois lieues au sud de Merida). — C.-rendus : *Pedro Longás*. Vida religiosa de los Moricos (très intéressant et très complet). — *Don Manuel de Foronda y Aguilera*. Estances y viages del Emperador Carlos V (livre bien imprimé, d'un format assez peu commode, néanmoins instrument de travail très pratique). — *J.-J.-A. Bertrand*. Cervantès et le romantisme allemand (plein de faits et de choses).

7. — Nouvelle revue historique de droit français et étranger. 1915, mai-décembre. — H. MONNIER et G. PLATON. *La meditatio de*

nudis pactis (suite et fin; l'auteur est sans doute Jean Xiphilin qui dirigea au XI^e^ siècle la Faculté de droit fondée par Constantin Monomaque; son interlocuteur pourrait être Psellus). — E. CHÉNON. Le « pays » de Berry et le « détroit » de sa coutume (suite et à suivre; les *emprises* des comtés de Tours, du Poitou et de la Marche; l'emprise du Bourbonnais : c'étaient pour le pays du Berry d'énormes pertes. Reste à chercher si ce pays rétréci formait au moins tout entier le ressort de la coutume du Berry; avec une belle carte du Berry). = C.-rendus : *J.-H. Van Meurs.* Rechtsgedingen over bepahalde goederen in oud-helleense rechten (curieuse étude sur le droit grec). — *B.-H. Vos.* Rechtsgeschiedkundige beschouwingen over het Romeinsche huwelijk (étude claire, sinon nouvelle, sur le mariage romain). — *Charles Berlet.* Les provinces au XVIII^e^ siècle et leur division en départements (on suivit autant que possible les nécessités géographiques et les vœux des populations; on respecta donc presque toujours les anciennes limites historiques; mais l'auteur n'a pas étudié ce que voulaient au juste les provincialistes).

8. — La Révolution française. 1915, janvier-février. — G. PARISET. Pangermanisme et système métrique (on en est arrivé en ces derniers temps à définir le mètre de la façon suivante, dans nos manuels d'arithmétique : c'est la longueur à la température de zéro degré du prototype international en platine iridié sanctionné par la Conférence générale des poids et mesures tenue à Paris en 1889. M. Pariset montre, de façon très curieuse, comment, à la suite des intrigues allemandes, cet étalon de 1889 a été substitué à l'étalon de 1799, au mètre français qui a été « saboté »; rôle du professeur Wilhelm Foerster dans ce sabotage). — A. AULARD. Patrie, patriotisme au début de la Révolution française; suite et fin (la fédération du 14 juillet 1790 en province; reproduction du procès-verbal de cette fête à Saint-Maurice-des-Lions, près Confolens; tous les contemporains affirment qu'en 1790 le royaume de France est devenu une patrie). — Raoul BONNET. Rouget de Lisle et la Marseillaise (d'après le livre de Julien Tiersot). — Les annexions de territoires. Principes et vues du Comité diplomatique de la Convention nationale (rapport présenté par Carnot à la Convention au nom de ce Comité le 14 février 1793). = C.-rendus : Abbé *Uzureau.* Le mouvement religieux en Maine-et-Loire après le 18 brumaire (beaucoup de renseignements; trop sommaire sur le clergé ci-devant constitutionnel). — *Albert Pingaud.* L'Italie depuis 1870 (très impartial et objectif).

9. — Revue de l'histoire des colonies françaises. 1915, 4^e^ trimestre. — H. FROIDEVAUX. Les derniers projets du duc de la Meilleraye sur Madagascar, 1663 (d'après des documents du ministère des Colonies publiés ici pour la première fois de façon intégrale; il songeait à coloniser Madagascar et en faire un entrepôt commercial et un centre d'action française dans la mer des Indes). — A. MARTINEAU. Mahé de Malabar de 1720 à 1739; suite et fin (l'administration de 1728

à 1739 : le Conseil, liste des conseillers et employés, l'ingénieur des travaux et des fortifications ; la garnison ; le commerce et la navigation de 1727 à 1739, liste des navires entrés à Mahè ; les rapports avec les Anglais et les princes indiens. Étude neuve et très intéressante ; elle prouve que l'épopée de l'Inde française ne s'incarne pas toute dans Dupleix et rend justice à quelques-uns de ses devanciers). = C.-rendus : *Ch. Monchicourt.* L'expédition espagnole en 1560 contre l'île de Djerba (sur la côte de Tunisie ; excellente monographie). — *Pierre Lefèvre-Pontalis.* La lutte des Thaïs contre les Birmans au XVI^e^ siècle (dans la *Revue indo-chinoise ;* excellent).

10. — Revue de l'histoire des religions. 1915, juillet-octobre. — W. DEONNA. Questions d'archéologie religieuse et symbolique. IX : Le soleil dans les armoiries de la ville de Genève (l'écusson de Genève représente mi-parti une aigle et une clef et est surmonté d'un soleil ; dans une longue étude de 130 pages, M. Deonna veut démontrer : 1° que le soleil dérive de la croix solaire du paganisme ; 2° que l'aigle est empruntée à l'empire d'Occident, qui lui-même la tient de Rome, où son sens solaire est connu ; 3° que la clef est celle de saint Pierre, qui l'a prise aux divinités cosmiques de l'antiquité. M. Deonna n'a pas réussi à nous convaincre ; l'église de Genève était dédiée à saint Pierre et la clef rappelle simplement selon nous les clefs données par le Christ au prince des Apôtres). — Jean PSICHARI. Salomé et la décollation de saint Jean-Baptiste (se fondant sur le texte de Josèphe, nie la décollation). — Franz CUMONT. Les anges du paganisme (les *angeli* sont mentionnés dans une série d'inscriptions païennes ; influence du judaïsme et du mazdéisme ; caractère et mission qu'attribuait aux anges le paganisme de l'empire romain). — L. DELAPORTE. Les anciennes dynasties souveraines de Sumer et Akkad (depuis le Déluge jusqu'au temps de l'hégémonie de Babylone). = C.-rendus : *D. Sidersky.* Études sur l'origine astronomique de la chronologie juive (intéressant, mais beaucoup d'hypothèses sur l'histoire primitive du calendrier). — *Anton Jirku.* Die Dämonen und ihre Abwehr im alten Testament (curieux, mais trop systématique). — *H. Hammer.* Traktat vom Samaritanermessias. Studien zur Frage der Existenz und Abstammung Jesu (veut prouver que le fondateur du christianisme était samaritain ; léger et superficiel). — *Karl Weidel.* Jesu Persœnlichkeit (observations pénétrantes ; mais est-il possible de séparer l'étude de la personnalité de Jésus de celle de sa vie ?). — *Hardy Canfield.* The early persecutions of the christians (jusqu'à la fin du règne d'Hadrien, en 138 ; exposé clair, mais rien de nouveau). — *René Lote.* Du christianisme au germanisme. L'évolution religieuse au XVIII^e^ siècle et la déviation de l'idéal moderne en Allemagne (« ouvrage assommant », *sic*).

11. — Revue des études anciennes. 1916, janvier-mars. — M. HOLLEAUX. Lampsaque et les Galates en 197/6 (commente le décret du peuple de Lampsaque en l'honneur d'Hégésias et des ambassa-

deurs à Massalia et à Rome en 196; il n'y est nullement question d'une attaque des Galates contre Lampsaque et ce décret ne nous apprend rien sur les faits et gestes des Galates Tolostoages). — A. CUNY. Questions gréco-orientales. VIII : Lat. atrium (étymologie du mot). — L. HAVET. Notes critiques sur les poètes latins. IV : Claudien). — P. PARIS. Statuette en terre cuite du Musée archéologique national de Madrid (statuette tout à fait remarquable de Coré ou Déméter, de l'époque classique). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. LXIX : Épopée et folklore dans la chanson de Roland (folklore archéologique : le tombeau de Roland à Blaye, son cor à Saint-Seurin de Bordeaux; folklore météorologique; folklore descriptif; les adonis goutte-de-sang à Roncevaux, les brèches sur les rochers. L'auteur du poème a été sans doute à Roncevaux; il a lu des écrits antérieurs concernant son héros. Pour arriver à constituer la *Chanson de Roland*, il a fallu, outre le fait initial, plus ou moins oublié ou négligé, un travail d'école plus ou moins sérieusement fait, une série d'adaptations locales plus ou moins populaires, et, à la fin, primant tout le reste, l'effort personnel d'un très grand poète). — Jean DE JAURGAIN. Le Saint-Michel de Cize du codex de Compostelle et du guide des Pèlerins (ce Saint-Michel est en réalité un faubourg de Saint-Jean-Pied-de-Port). — Paul COURTEAULT. Un projet de restauration du palais Gallien de Bordeaux au XVIII[e] siècle (projet que fit dresser l'intendant Tourny en 1746). — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : *S. Gsell* et *Ch. A. Joly*. Khamissa, Mdaourouch, Announa (excellente relation des dernières fouilles en Algérie). — *Ch. Bémont*. Recueil d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au XIII[e] siècle (importance de cette publication pour l'onomastique de la région).

12. — Revue des études napoléoniennes. 1916, janvier-février. — L. ROSENTHAL. Les études sur l'art français dans la période contemporaine. — Albert MATHIEZ. Le cardinal Cambacérès, archevêque de Rouen (l'abbé Cambacérès, frère du second Consul, fut nommé archevêque de Rouen le 10 avril 1802 et consacré le lendemain. Aussi raide et obstiné que le Consul était souple courtisan, le prélat entama, dès le premier jour, une guerre de chicanes et de menaces avec le préfet et le ministre des Cultes pour faire rendre à la dignité épiscopale toute l'autorité dont elle jouissait avant la Révolution. Cette lutte de l'Église contre l'État, il la poursuivit même sous la Restauration). — Paul GAFFAREL. L'esprit public à Marseille de 1800 à 1814 (d'après les rapports de police). — Gellio CASSI. Les Napoléons et l'Adriatique (il semble bien qu'en 1866 Napoléon III ait conseillé aux Italiens d'attaquer l'Autriche en Dalmatie, puis qu'il ait voulu les retenir pour ne pas faire complètement le jeu de la Prusse. L'intervention de l'Italie dans la guerre actuelle a surtout pour but de corriger les erreurs de 1866 et de résoudre enfin le problème de la « très amère Adriatique »). — Paul MARMOTTAN. Le palais impérial de Strasbourg; 3[e] partie (1808

et 1809). — HENNET DE GOUTEL. La crise de 1815 et la légation de France à Constantinople (après le second retour des Bourbons, Talleyrand envoya M. de La Rivière comme ambassadeur à Constantinople, mais, en attendant, continua dans ses fonctions de chargé d'affaires M. Ruffin, un de nos meilleurs agents en Orient; mais Ruffin avait servi l'Empire déchu et une cabale s'était formée contre lui avec l'appui des ambassadeurs étrangers. C'est l'histoire de cette cabale qui nous est faite ici d'après les archives diplomatiques. Ruffin finit par rentrer en faveur en 1818; il mourut à Constantinople en 1824, âgé de quatre-vingt-deux ans).

13. — Revue des sciences politiques. 15 janvier 1916. — A. CHUQUET. L' « héroïque » Allemagne (critique sévère du livre de *Werner Sombart*, Händler und Helden). — Maurice COURANT. La politique du Japon pendant la première année de la guerre européenne (prise de Tshing-tao; pour la première fois depuis 1842, l'Extrême-Orient règle ses affaires presque sans intervention occidentale). — Paul CLOAREC. La guerre sur mer (comment l'Allemagne avait préparé cette guerre; comment sa flotte a été réduite à l'impuissance). — Général MALLETERRE. Les opérations de la guerre en 1914. II : De Charleroi à la Marne. — L. MOREL. La guerre : responsabilités personnelles et causes fatales (d'après le livre de L. T. Hobhouse, *The world in conflict*). = C.-rendus : Publications sur la guerre. — *J. Luchaire*. Les démocraties italiennes (grande valeur). — *A. Pingaud*. L'Italie depuis 1870 (excellente étude).

14. — Revue historique de la Révolution française. 1915, avril-juin. — Général G.-H. DUFOUR. Lettres inédites, 1807-1810, publiées et annotées par Otto KARMIN (lettres écrites de Paris, où Dufour venait d'arriver comme élève de l'Ecole polytechnique, et de Metz, où il apprenait son métier d'officier du génie. Détails intéressants sur l'École et aussi sur Paris, que le jeune Genevois eut le temps de connaître). — J.-P. PICQUÉ, député des Hautes-Pyrénées à la Convention. Souvenirs inédits; suite (Picqué au service de la duchesse de Valentinois. Voyage en Auvergne). — F. UZUREAU. L'état civil en Maine-et-Loire avant la loi du 20 septembre 1792. — R. VALLENTIN DU CHEYLARD. L'affiliation de Napoléon Ier à la franc-maçonnerie (publie un billet de part lithographié par lequel la « Loge de Saint-Jean-d'Écosse » invite les frères à une « fête funèbre à l'occasion de l'arrivée en France des dépouilles mortelles de l'empereur Napoléon, membre de notre Ordre »). — MARIE-CAROLINE, reine des Deux-Siciles. Lettres inédites au marquis de Gallo, 1789-1806, publiées et annotées par M. le commandant WEIL; suite (du 15 décembre 1804 au 3 mars 1805). — O. KARMIN. A propos des relations de Guillotin avec Franklin (ils se sont très probablement connus dès 1779 à Paris, étant l'un et l'autre francs-maçons, affiliés à la loge des Neuf-Sœurs). — ID. La grande peur dans le pays de Gex, 31 juillet 1789 (publie une

lettre adressée aux « Magnifiques seigneurs » de Genève). — Pauline LONG. Quelques documents sur les théâtres de Paris pendant les troubles populaires de 1789. — Émilie TÉCHINE. Une lettre d'un Carme à la Société des amis de la constitution de Montauban, 2 octobre 1790. — A. DE TARLÉ. Un document sur l'assassinat du duc de La Rochefoucauld à Gisors, 4 septembre 1792. — Ch. VELLAY. Un éloge de Robespierre dans une adresse thermidorienne (envoyée à la Convention par le Comité de surveillance de la commune de Strasbourg). = Chronique. Un débat sur une correspondance de Marie-Antoinette (publie le texte de l'expertise faite par MM. Stenbock, Geete, Ehrenheim et Sandstrœm, sur les lettres de Marie-Antoinette à Barnave publiées par M. de Heidenstam. Les objections de M. Glagau tombent quand on a sous les yeux le texte même des lettres; elles s'appuient uniquement sur des erreurs commises par M. de Heidenstam). — Autographes et documents.

15. — Journal des savants. 1915, décembre. — G. RADET. La Terre-Mère (d'après le livre de Henri Graillot. Le christianisme a recueilli les éléments nobles du culte de la Terre-Mère. Cette foi qui avait jailli des entrailles du monde préhellénique et qu'avait ensuite systématisée le travail de la philosophie grecque se transposa finalement dans l'adoration pour la mère de Jésus). — C. HUART. Les Arabes en Berbérie du XI^e^ au XIV^e^ siècle (d'après la thèse de Georges Marçais, « livre qui ouvre de vastes horizons; mais l'auteur s'est interdit à lui-même de les entrevoir, préférant agir sur un théâtre plus restreint »). — A. PIGANIOL. Une tentative de reconstruction de l'histoire romaine primitive (celle d'E. Pais, *Storia critica di Roma*. Pais, qui s'est montré très sévère dans la partie critique de son ouvrage, a lui-même multiplié les hypothèses; beaucoup sont curieuses ou fécondes; mais d'autres sont véritablement trop simplistes, en contradiction avec les conclusions de l'ethnographie). — Articles nécrologiques sur Noël Valois et Michel Bréal. = 1916, janvier. Louis LEGER. Les luttes des Slaves baltiques contre le germanisme (les Slaves baltiques ou Polabes — le long de l'Elbe — sont les Obodrètes, les Wiltzes et les Sorabes; travaux publiés sur eux par les Allemands, les Tchèques et les Polonais; leur conversion au christianisme; de ces Slaves il ne reste plus aujourd'hui qu'un *témoin* : les Slaves de Lusace). — S. DE RICCI. La jeunesse de Shakespeare. I (d'après le livre de Sir Sidney Lee). — G. GLOTZ. Le droit alexandrin (d'après les textes publiés dans les papyrus de Halle : constitution d'Alexandrie; organisation judiciaire et procédure; comparaison avec le droit attique; le droit alexandrin atteste sans doute des progrès matériels, mais la valeur morale est en baisse). — Maurice CROISET. Les papiers d'Oxyrynchus (analyse du t. XI : fragments d'Hésiode, d'Alcée, de Bacchylide, du sophiste Antiphon; les fragments d'œuvres déjà connues montrent que des leçons de manuscrits, écartées systématiquement, remontent en réalité à une haute antiquité). — Louis CHA-

TELAIN. Note sur les fouilles de Volubilis (dans la région de Meknès, au Maroc). = C.-rendus : *R. P. Colle.* Les Baluba-Hemba (peuplade du Congo, excellente monographie, enquête sérieusement menée). — *Aldo Ferradino.* Kalypso; saggio d'una storia del mito (beaucoup d'hypothèses, mais œuvre estimable). — *R. Cagnat.* L'annone d'Afrique (important).

16. — Polybiblion. 1916, janvier. — Publications relatives à la guerre européenne; parmi elles : *Gabriel Faure.* Paysages de guerre. Champs de bataille de France et d'Italie (série de tableaux fort bien brossés); *Arthur Chervin.* L'Autriche et la Hongrie de demain (le titre est un peu ambitieux; mais travail minutieux sur la répartition des religions, des langues et des races dans la double monarchie). — *J. Pasquier.* Le protestantisme allemand. Luther, Kant, Nietzsche (très documenté). — *F. Sartiaux.* Troie. La guerre de Troie et les origines préhistoriques de la question d'Orient (livre attrayant et très hardi). — *Pierre Batiffol.* La paix constantinienne et le catholicisme (sentiment très vif des nuances). — *Léon Cahen.* Les querelles religieuses et parlementaires sous Louis XV (bon choix de textes). — *Jean Rodes.* Dix ans de politique chinoise. Le Céleste Empire avant la Révolution (excellent). — *Paul Walle.* La Bolivie et ses mines (gros livre sur un pays peu connu). = Février. Publications relatives à la guerre européenne; parmi elles : *Pagès y Aguilar.* La guerra de 1914, antecedentes y crónica de los operaciones (intéressant, mais vraiment trop élogieux pour l'Allemagne); *Leo Faust.* Faubourg en boulevard in oorlogstijd (Paris pendant la présente guerre par le correspondant d'un journal de Batavia); *Rudyard Kipling.* La France en guerre (très émouvant). — La science française (très bel exposé, serein et lumineux). — *St. Gsell.* Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, t. I (tout à fait remarquable). — *Joseph Fabre.* Les bourreaux de Jeanne d'Arc et sa fête nationale (recueil un peu composite, mais plein d'enthousiasme). — *Monluc.* Commentaires, t. II; édit. de *Paul Courteault* (excellent). — *Augustin Leger.* La jeunesse de Wesley (le critique rapproche Wesley du catholicisme). — *Albert Pingaud.* L'Italie depuis 1870 (se recommande par la mesure et la clarté). — *Hervé du Hecquet de Rauville.* La maison du Hecquet (éloge enthousiaste de ce volume).

17. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1916, 29 janvier. — *V. Delbos.* L'esprit philosophique de l'Allemagne et la pensée française (remarquable). — *Klauber.* Politisch-religiöse Texte aus der Sargonidenzeit (ces textes sont les réponses posées à l'oracle de Šamaš par les rois d'Assyrie Asarhaddon et Asurbanipal; ils apprennent peu de choses nouvelles. Bonne édition). — *R. Basset.* Mélanges africains et orientaux (recueil très utile d'excellents articles). — L'hellénisation du monde antique (intéressant recueil de conférences faites à l'École des hautes études sociales). — *A. Stœckle.* Spätrömische und byzan-

tinische Zünfte (bonne dissertation critique sur l'édit de l'empereur Léon le Sage ou *Livre du préfet*, qui a pour objet de réglementer les corporations d'arts et de métiers de Constantinople). — *L. Wiener.* Commentary to the germanic laws and medieval documents (l'auteur se propose de renouveler entièrement la linguistique germanique et l'étymologie romane; « comme presque tous les auteurs qui affichent de si grandes prétentions, il n'a établi que son incompétence sur toutes les matières qu'il aborde avec une comique assurance »). — *A. Reboulet.* Le général d'Anselme (suite de ce compte-rendu, qui continue encore dans les livraisons des 5 et 12 février; ce compte-rendu corrige et complète l'œuvre, fort méritoire en résumé, d'A. Reboulet). = 5 février. *Babelon.* Attila dans la numismatique (allusions au roi des Huns au revers de pièces romaines contemporaines d'Attila). — *A. Curti.* Napoleone I nel pensiero italiano. = 12 février. *L. F. Benedetto.* Mme de Warens, d'après de nouveaux documents (recherches attentives et perspicaces; contribution précieuse à la critique des *Confessions* de Rousseau; livre qu'il faut lire avec précaution, car la prévention n'en est pas absente). — *Leroux-Cesbron.* Gens et choses d'autrefois (agréables chroniques parisiennes du XIXe siècle). — *Kinkel.* Die sozialœkonomischen Grundlagen der Staats- und Wirtschaftslehren von Aristoteles (intéressant). = 19 février. *A. Pingaud.* L'Italie depuis 1870 (très bon exposé de la politique étrangère du royaume d'Italie). — *H. Malo.* Le drame des Flandres. Un an de guerre, 1er août 1914-1er août 1915 (excellent). — *J. Reggio.* Storia della grande guerra d'Italia (agréable chronique de la guerre actuelle; elle doit comprendre quatorze volumes; quatre ont déjà paru). = 26 février. *P. Leroy-Beaulieu.* La guerre de 1914 vue en son cours chaque semaine (instructif). — *J. Barthélemy.* Les institutions politiques de l'Allemagne contemporaine (remarquable). — *E. Loisy.* L'épître aux Galates (critique pénétrante des *Actes des Apôtres*, dont la valeur historique est fort restreinte). — Duchesse *de Sutherland.* Six semaines à la guerre. Bruxelles, Namur, Maubeuge (intéressantes notes d'une très grande dame anglaise qui dirigeait une ambulance en Belgique au début de la guerre). — La vie et la mort de Miss Edith Cavell, préface de M. *Paul Painlevé* (touchant et instructif). — *A. Masson.* L'invasion des Barbares, 1914-1915 (bon). — *L. Lumet.* La défense nationale. Un an de guerre (bon). = 4 mars. *H. Hauser.* Les méthodes allemandes d'expansion économique (tableau instructif et vivant des efforts qu'a faits l'Allemagne pour développer son expansion économique; parmi les facteurs essentiels de l'essor allemand, l'auteur paraît en négliger un, tout à fait essentiel, la constitution physique du sol germanique, qui met aux mains des industriels une quantité considérable de houille et de minerais métalliques, condition première du bon marché de ses produits et, par conséquent, de leur facilité de placement tant au dehors qu'à l'intérieur de l'empire. D'ailleurs, l'expansion économique de l'Allemagne a été gravement com-

promise par l'aventure guerrière où elle vient de se précipiter. « Si le parti militariste voulait vraiment par la guerre ouvrir à l'Allemagne de nouveaux débouchés, comment l'acquisition de marchés comme l'Orient pourrait-elle remplacer ceux de la France, de l'Angleterre, de la Russie et de ses autres ennemis, qui représentaient 44 °/₀ de l'exportation germanique? »). — *Ch. Juncar.* Le général de division baron Pierre Thouvenot, gouverneur de Bayonne, 1757-1817 (consciencieux et utile. La gloire de Thouvenot est d'avoir défendu Bayonne en 1814 et en 1815. Corrections et additions par A. Chuquet). — Mgr *Tissier*, évêque de Châlons. La guerre en Champagne au diocèse de Châlons, septembre 1914-septembre 1915 (recueil de renseignements authentiques sur la lutte en Champagne). — *G. Reynald.* La diplomatie française. L'œuvre de M. Delcassé. = 11 mars. *G. Dahl.* The materials for the history of Dor (bonne dissertation sur l'histoire de cette ville, qui était située au sud du mont Carmel, à huit milles marins au nord de Césarée). — *C. N. Scott.* The religions of Antiquity as preparatory to Christianity (assez instructif tableau d'ensemble). — *Kohler* et *Ziebarth.* Das Stadtrecht von Gortyn und seine Beziehungen zum gemeingriechischen Rechte (important). — *M. Clerc.* Aquae Sextiae. Histoire d'Aix-en-Provence dans l'antiquité (remarquable). — Soldats suisses au service étranger. 6ᵉ série (ce volume contient la Vie d'un officier neuchâtelois, Marval, au service de France, le Journal de Morsier et une Affaire de recrutement au XVIIᵉ siècle). — Le Slesvig du Nord, 1909-1914 (recueil touchant et instructif des persécutions dirigées par les Allemands contre leurs sujets danois de cœur et de langue). — La guerre et le Danemark; édition française de « The war through danish eyes by a Dane » (n'oublions pas que la France a fait insérer au traité de Prague cet article 5 : « Les populations des districts du nord du Slesvig seront de nouveau réunies au Danemark, si elles en expriment le désir par un vote librement émis. » La France de 1866 n'a pas su contraindre la Prusse à exécuter cet article. La France de 1878 n'était pas en état d'empêcher l'Autriche et l'Allemagne de déchirer leur signature. La justice ne sera rétablie dans le monde que le jour où cet article 5 sera devenu une réalité. C'est pourquoi, disent les Danois, « nous devons placer notre espoir entièrement dans la victoire des trois Puissances de l'Entente et les regarder au fond de nos cœurs comme combattant pour notre cause aussi bien que pour la leur ». La France de 1916 ne trahira pas cet espoir). — *G. Alphaud.* L'action allemande aux États-Unis. De la mission Dernburg à l'incident Dumba, 2 août 1914-15 septembre 1915 (beaucoup de considérations intéressantes et d'utiles documents, mais écrit à la diable, avec des incorrections de toute nature). — *A. Chervin.* L'Autriche et la Hongrie dē demain (que de rêves, que de difficultés pour l'avenir dans ce projet de morcellement de l'Autriche-Hongrie!). = 18 mars. *H. Fernau.* Gerade weil ich Deutscher bin! Eine Klarstellung der im dem Buche « J'accuse! » aufgerollten Schuld-

frage (brochure courageuse et habile, qui confirme les conclusions du livre : *J'accuse!*). — *H. Töndury.* Wirtschaftliche Unabhængigkeit (expose comment la Suisse peut protéger son indépendance économique : en se tournant du côté de la France et de l'Italie). — *Alexis François.* Dans la lutte (belles et réconfortantes réflexions d'un neutre, d'un Suisse, qui reste fidèle à l'idéal de justice sociale et de liberté démocratique, si conforme à la tradition helvétique). — *R. Lote.* Germania. L'Allemagne et l'Autriche dans la civilisation et l'histoire (bon résumé). — *P. Hémon.* La Révolution en Bretagne. Notes et documents. Jacques Quéinnec, député du Finistère à la Convention et aux Cinq-Cents (bon). — *Leroux-Cesbron.* Gens et choses d'autrefois : Neuilly, le bois de Boulogne, Auteuil, Passy-les-Ternes (A. Chuquet relève des lacunes et des erreurs dans les morceaux relatifs à l'École de Mars, à Sainte-Foix et à Conrad de Kock). — *Jean de La Tour.* Les prémices de l'alliance franco-russe. Deux missions de Barthélemy de Lesseps à Saint-Pétersbourg, 1806-1807, d'après sa correspondance inédite (intéressant; nombreuses critiques par A. Chuquet). — *Chr. Mallet.* 1914-1915. Étapes et combats. Souvenirs d'un cavalier devenu fantassin (fort intéressant).

18. — Le Correspondant. 1916, 10 février. — F. ENGERAND. L'Allemagne et le charbon. II (étude importante, accompagnée d'une carte des houillères du bassin rhénan-westphalien. L'auteur traite ainsi une des causes les plus profondes de la guerre actuelle, pose un des problèmes les plus graves pour l'avenir économique de la France et du monde). — MILES. Silhouettes de guerre. Le cardinal Mercier. — Ernest DAUDET. La cour d'Autriche à la veille de la guerre. I : Avant le crime de Sarajevo (parle de l'empereur François-Joseph et de sa vieille favorite, M^me^ Catherine Schratt, de l'archiduc Rodolphe, du comte Berchtold, de George Streit, de l'archiduc François-Ferdinand et de sa femme). — Charles HENNEBOIS. Journal d'un grand blessé chez les Allemands. III (du 5 mars au 26 juin 1915; accueil qu'il fait à la *Gazette des Ardennes;* amère déception du malheureux quand il apprend que la plupart de ses compagnons de misère vont rentrer en France. On le garde, lui, avec six autres, parce qu'en France « ils rendraient des services », et puis, les Français font de même : « ils gardent nos hommes instruits ». Il quitte Metz le 26 avril 1915 pour Offenburg. Très intéressantes sont les conversations qu'il rapporte avec certains docteurs et professeurs allemands : il en est de raisonnables, mais tous sont convaincus que la conduite du gouvernement impérial est nécessaire, irréprochable, profondément humaine et idéaliste. Et ils insistent sans trêve pour convaincre le Français, leur prisonnier, qu'en tout ils ont toujours raison). — L. DE LANZAC DE LABORIE. L'empire libéral et la guerre de 1870, d'après les réminiscences d'Émile Ollivier (à vrai dire, ceci est plutôt une biographie de l'ancien ministre, d'après l'apologie de ses idées et de sa politique, qu'il nous a donnée en dix-sept volumes). = 25 février. Ernest DAUDET. La

cour d'Autriche à la veille de la guerre. II : Le drame de Sarajevo (très intéressant. L'auteur n'accepte qu'avec les plus expresses réserves les affirmations de W. Steed sur le pacte de Konopicht ; mais il montre la politique austro-hongroise dirigée depuis trente ans et plus contre l'indépendance de la Serbie. L'assassinat de l'archiduc héritier lui fournit une occasion si admirable qu'on a pu, sans invraisemblance, soupçonner la police autrichienne d'avoir trempé dans le complot. « Il fallait un prétexte pour attaquer la Serbie; François-Ferdinand nous l'a donné; sa tâche est remplie. » Mot terrible, que l'on a, paraît-il, recueilli à la Cour, peu de temps après l'assassinat. En tout cas, il y avait partie liée entre les ministres autrichiens et hongrois, d'une part, et l'ambassadeur allemand von Tschirschky, personnage arrogant et prétentieux, un des plus compromis dans la préparation de la guerre actuelle). — MILES. Silhouettes de guerre. Le général Louis Botha. — George FONSEGRIVE. De Taine à Péguy. L'évolution des idées dans la France contemporaine. I : Le point de départ (revue des doctrines positivistes en France depuis Taine jusqu'à Brunetière et à M. Paul Bourget, dans leur première manière). — Renaud DE LA F. A tire d'ailes. Carnet de vol d'un sapeur-aviateur. III (raconte comment, par suite d'une panne au moteur de son avion, il a été fait prisonnier près d'Arras, en octobre 1914; comment, à Cambrai, il a été dévalisé par un lieutenant bavarois qui lui arracha son veston et son pantalon de cuir pour son usage personnel; par quelles insultes et quelles menaces les aviateurs français furent accueillis sur presque tout leur chemin jusqu'en Allemagne. A Brunswick au contraire, c'est avec commisération qu'on les traite, tant les gens étaient certains de la victoire. *Paris, kapout!* était l'éternel refrain). — ***. L'intervention roumaine. Les antécédents de la question et les motifs de la décision (politique extérieure de la Roumanie depuis 1871. Deux courants en Roumanie : l'un, de vive et réelle sympathie pour la France; l'autre, de méfiance envers la Russie. La Roumanie en 1913 et le traité de Bucarest, « bâclé » avec une légèreté scandaleuse. La visite du tsar à Constantza suivie de la déclaration du tsar que la Bessarabie était rattachée à l'Empire par des « liens indestructibles »; de là la neutralité roumaine dans la guerre actuelle. « Le jour où la Roumanie tirera l'épée, c'est qu'elle sera trois fois sûre de prendre le parti du vainqueur »). — Léon MACCAS. L'alliance gréco-serbe (réponse à une déclaration du prince Nicolas, frère du roi de Grèce, qui a été publiée par le *Temps* du 20 février 1916. Exposant le point de vue de M. Venizelos, l'auteur étudie les antécédents historiques et la conclusion de l'alliance; il donne une analyse du traité, qui demeure encore secret; il expose comment fut pratiquée l'alliance pendant la première année de la guerre et les raisons pour lesquelles elle fut méconnue par le roi Constantin. Cet article, étant donné sa source, produira une profonde impression). — Jacques DE COUSSANGE. Johannes Jörgensen et la Belgique (analyse un livre qui vient de

paraître à Copenhague, *la Cloche Roland*, et dont une traduction française a paru chez Bloud et Gay. C'est un des réquisitoires les plus implacables qui aient été écrits contre la guerre allemande; aussi a-t-il été interdit en Allemagne). = 10 mars. MILES. Silhouettes de guerre. Le général Leman. — Ernest DAUDET. La cour d'Autriche à la veille de la guerre. III : Autour de l'ultimatum (conclusion de cette fort intéressante étude : la plus lourde part de responsabilité dans le conflit européen retombe sur l'Allemagne; mais d'un autre côté la haine des Autrichiens et des Magyars contre le peuple serbe a préparé à l'empereur Guillaume II le terrain sur lequel il a évolué en usant des procédés les plus perfides. « Il a trouvé dans le gouvernement austro-hongrois un complice docile dont la culpabilité égalerait la sienne si la faiblesse de François-Joseph, l'aveuglement et l'imprévoyance du comte Berchtold ne constituaient sinon une excuse, du moins une circonstance atténuante. Le crime autrichien n'en reste pas moins aussi évident qu'odieux »). — Pierre NOTHOMB. Le « pacte du Havre et l'opinion belge (il s'agit de la déclaration faite par les ministres de la Triple-Entente à Sainte-Adresse, le 14 février 1916, au ministre des Affaires étrangères de Belgique que « les Puissances alliées ne mettront pas fin aux hostilités sans que la Belgique soit rétablie dans son indépendance politique et économique et largement indemnisée des dommages qu'elle a subis ». Étudie les conséquences qui découlent de cet engagement au profit de la Belgique, quand elle aura été délivrée de l'oppression germanique). — Charles HENNEBOIS. Journal d'un grand blessé chez les Allemands. IV (fin de ce très émouvant journal). = 25 mars. MILES. Silhouettes de guerre. Le général Sir William Robertson. — ***. L'esprit public et la situation au Brésil (tableau des efforts accomplis par l'Allemagne pour faire la conquête économique de ce pays en attendant l'autre). — A. DAVIN. Stratégie navale russe. La flotte de la mer Noire. — ***. La situation financière en Allemagne. — V^te^ COMBES DE LESTRADE. Comment se fera la paix? Ce que disent les neutralistes et ce qu'on peut leur répondre. — Ch. STIÉNON. La première expédition d'Orient. Sur le chemin de Constantinople. I (raconte les quatre premières batailles de cette expédition, jusqu'à la fin de juillet 1915).

19. — Études. Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1916, 20 janvier. — Yves DE LA BRIÈRE. Benoît XV et le rôle international de la papauté (l'allocution *Nostis profecto* du 6 décembre 1915 sur la paix; insuffisance des garanties de l'indépendance et de la souveraineté pontificales telles qu'elles sont formulées dans la loi italienne du 13 mai 1871; à suivre). — Alex. BROU. Germaniques ou françaises? A propos de récents travaux sur les chansons de geste (exposé de la théorie de M. Bédier; à suivre). — Joseph BOUBÉE. La Belgique loyale, héroïque et malheureuse. IV (enfants et vieillards tués; supplice du P. Dupierreux, jésuite; l'incendie de Louvain; lettre collective des évêques de Belgique aux évêques d'Allemagne; elle est

datée du 24 novembre 1915 et n'a reçu aucune réponse. « La Belgique se prépare une quatrième couronne : c'est la couronne de la victoire que ses alliés ont juré de ceindre avec elle au jour des règlements de compte »). — Joseph GUILLERMIN. La musique internationale. II : De Luther à nos jours (revue brève et superficielle; la musique religieuse de l'avenir cherche encore sa voie; mais n'en avons-nous pas un avant-goût et comme un symbole dans le refrain que chantent les pèlerins de toutes les nations à Lourdes, *Ave, Ave, Ave Maria?*). — H. DU P. Lettres d'Orient (en route vers la Serbie; lettre de Toulon du 27 octobre 1915; puis Salonique; en Serbie). — Louis DES BRANDES. Une Alsace danoise : le Slesvig du Nord (mesures prises par les Allemands contre les habitants danois). — Impressions de guerre. XXIII (entre autres un récit des attaques des 25 et 27 septembre 1915). = C.-rendus : *François de Sales.* Œuvres, t. XIX (IX des Lettres; édition préparée avec une inlassable conscience). — *P. A. Leanza.* La Compagnia di Gesù in Sicilia e il primo secolo del suo renascimento (de 1814 à 1914; grand éloge du volume). = 5 février. Lucien ROURE. La conversion (psychologie de ceux qui viennent à la foi : Newman, Maine de Biran, le comte Schouvaloff, etc.). — Yves DE LA BRIÈRE. Benoît XV et le rôle international de la papauté (suite; la papauté devrait être garante de la paix du monde; Benoît XV, impuissant jusqu'à ce jour à faire la paix, ne l'aura pas été à faire le bien). — Alex. BROU. Germaniques ou françaises? (fin; ce qu'il y a d'actuel dans les chansons de geste). — Impressions de guerre. XXIV : Dans la Belgique envahie; l'exode, portrait d'Allemands du landsturm, par Joseph BOUBÉE. — Albert BESSIÈRES. Le théâtre de demain (on demandera surtout à ce théâtre d'attribuer aux devoirs, aux règles sociales et religieuses l'importance prépondérante qu'ils ont dans la vie). = C.-rendu : *Henri de Curzon.* Mozart (bon). = 20 février. Adhémar D'ALÈS. L'espérance du salut au début de l'ère chrétienne. I : La paix romaine (les poètes au temps d'Auguste ne voyaient dans la paix romaine que la fin d'une ère sanglante; la raison profonde de cet apaisement universel leur échappait). — Léon DE GRANDMAISON. L'aïeul et le petit-fils (Ernest Renan et Ernest Psichari; le retour à la foi du petit-fils. *Christus vincit*). — Léopold GAIN. Dans la Chine nouvelle. I : Scènes et épisodes de la grande Révolution (rôle des catholiques chinois dans la Révolution de 1911). — Impressions de guerre. XXV (fin glorieuse en octobre dernier d'un abbé savoyard, sous-lieutenant de chasseurs). — Leo BELGICUS. Sous le joug. Notes d'un témoin sur l'occupation allemande en Belgique (l'organisation allemande; l'espionnage; distributions faites par le Comité national de secours; le chômage; le transport et les bagages). = C.-rendu : *Eug. Cavaignac.* Histoire de l'antiquité, t. III (mérites solides; mais beaucoup de détails, d'ordre religieux, sont inexacts). = 5 mars. Adhémar D'ALÈS. L'espérance du salut au début de l'ère chrétienne. II : Le mysticisme oriental (les grands mystères; les

dieux égyptiens montant à l'assaut de Rome; le culte de Mithra. « En affirmant l'immortalité de la personne humaine et la réalité du bonheur réservé dans un autre monde à la vertu, l'Orient a déplacé l'axe de la vie, inspiré la préoccupation des choses d'en haut »; à suivre). — Léopold GAIN. Dans la Chine nouvelle. II : Vers l'Empire (comment Yuen che-kai s'est débarrassé de tous ceux qui le gênaient). — Impressions de guerre. XXVI : Deux marsouins de 1915 (récits d'un aumônier d'une division coloniale). = C.-rendu : *Ulysse Chevalier.* Regeste dauphinois, t. IV, 1309-1330 (excellent).

20. — La Grande revue. 1916, janvier. — P.-G. LA CHESNAIS. La faillite de l'Internationale? (Faillite? Non; mais seulement sommeil. Quoi qu'il en soit du mot, le fait est que l'Internationale n'a rien fait pour empêcher la guerre. Elle a été paralysée au moment critique par la trahison de la socialdémocratie allemande et par la mort de Jaurès. Les socialistes avaient vu venir la guerre, mais ils n'avaient pas prévu le fait qu'elle « n'est pas une guerre capitaliste », et ils n'étaient pas préparés à lutter contre une entreprise faite dans un dessein d'hégémonie et de conquêtes). — Louis BRESSE. Impressions de Vienne : le vrai François-Joseph (suite). — Stéphane MICHAUD. Le droit à l'intégration nationale (théorie tout abstraite). = Février. Take JONESCO. La Roumanie et la guerre (discours prononcé à l'ouverture de la session de la Chambre roumaine). — H. LABROUE. Les représentants en mission pendant la Révolution. — G. JEAN-AUBRY et J.-H. RETTINGER. La réalité polonaise. I : La valeur politique de la Pologne (« l'existence de la Pologne réalise ce double avantage de consolider le principe des nationalités et d'assurer l'équilibre européen »). — Louis BRESSE. Impressions de Vienne. Le vrai François-Joseph; suite (assez insignifiant). — J.-M. COMTE. Dans quel sens sont légitimes les comparaisons entre cette guerre et d'autres événements historiques? (intéressants problèmes et qui donnent à réfléchir). — Raoul MONTORIOL. Les théories pacifistes de M. Norman Angell et les pangermanistes (M. Angell opposait aux visées annexionistes d'un peuple vainqueur cette objection que l'annexion n'apportait aucun avantage au vainqueur, parce que deux peuples d'égale civilisation continuaient de vivre après la guerre comme auparavant. Les pangermanistes renversent l'objection en déclarant que le vainqueur expulsera la population du pays conquis. Alors, plus de conflit entre les deux peuples et gain certain pour le vainqueur. La grande illusion de M. Angell est d'avoir ignoré la puissance et la profondeur de la nouvelle mentalité allemande). = Mars. Louis BRESSE. Impressions de Vienne. Le vrai François-Joseph; suite (comment il accueillit la nouvelle du double assassinat de Sarajevo; comment le parti chrétien-social et le parti militaire exploitèrent l'indignation que fit éprouver à l'empereur l'attentat dirigé contre sa dynastie et son empire). — LUX. Les banques allemandes et leur véritable rôle dans le développement économique de l'Allemagne. II.

21. — Mercure de France. 1916, 1er février. — Paul LOUIS. La scission de la Social-démocratie (montre comment, dans le courant de l'année 1915, s'opéra peu à peu une scission parmi les députés socialistes au Reichstag. Ceux qui étaient hostiles à une guerre de conquête et qui étaient disposés à refuser au gouvernement les crédits nécessaires à une offensive toujours plus ambitieuse sont restés une minorité dans le sein du parti, mais minorité qui ne cessa de grossir, ainsi que le montre le chiffre des opposants dans quatre votes significatifs : 14, 17, 23 et 36. Il est vrai que ces chiffres sont obtenus par l'addition des abstentionnistes). — Philéas LEBESQUE. L'unité serbo-croate et le principe des nationalités. L'œuvre de Vouk Stephanovitch Karadjitch (Vouk, mort en 1864, fut un des grands artisans de l'unité serbo-croate par les livres qu'il publia sur la langue, les contes et les poésies populaires ou *pesmas*. « Par lui, la tradition populaire serbe a pris contact avec l'Occident; d'orale elle est devenue écrite et la langue, façonnée dans les plus tragiques épreuves historiques, est devenue le lien qui déjà fait communier entre eux les divers rameaux séparés d'une nation vivante »). — J.-W. BIENSTOCK. Varsovie aux mains des Allemands; récit d'un témoin oculaire (effrayant tableau des abominations commises par ordre de l'autorité militaire au mois d'août 1915). = 16 février. H. DELSOR. La propagande allemande jugée par les Allemands (très intéressant. Il s'est trouvé des Allemands pour blâmer une propagande qui n'avait aucun souci de la vérité et de grands journaux pour insérer ces critiques. Ainsi, M. Eduard Meyer, auteur d'un livre haineux contre l'Angleterre, a été l'objet de très vives critiques. On commence donc à avoir honte en Allemagne des excès commis par le chauvinisme délirant : « La haine est une passion vile et avilissante; elle empoisonne l'âme populaire; elle énerve la résistance au lieu de l'exciter; elle dénote non pas la force, mais la faiblesse d'une nation qui s'en inspire pour combattre. » M. Ed. Meyer n'a pas seulement commis une mauvaise action, il a rendu un très mauvais service à son pays). — Julien BENDA. Feuillets, 1914-1915 (notes prises, nous affirme-t-on, par un habitant de la Nièvre et trouvées après sa mort. Il s'y trouve de bien curieuses réflexions sur le temps présent. A noter un joli pastiche de l'entrevue célèbre d'un journaliste français avec le Saint-Père en juin 1915). — A.-F. HÉROLD. La Russie libérale. — P. SAINTYVES. Le clou de la guerre (le clou fiché dans une porte, dans un tronc d'arbre, dans une statue en bois est un usage très ancien; Tite-Live en donne plusieurs exemples; on le rencontre en Beauce comme chez les Musulmans). — La vie authentique de M. l'abbé de Voisenon. Mémoires inédits d'un contemporain, publiés par Ad. VAN BEVER et Charles MARTYNE. — Edmond PRIVAT. Le sort de la Pologne (ce que les Allemands ont fait dans la Pologne conquise par eux et ce que les Alliés devraient faire pour elle). — Louis DUMUR. Suisse. Le scandale militaire. = 1er mars. J.-J. V. A l'entrée des Dardanelles, le 25 avril 1915 (écrit

du combat par un médecin militaire). — Armand FOURREAU. Ce qu'était la décoration intérieure de la cathédrale de Reims; ce qu'il faudra conserver. — Joseph ANGLADE. La poésie patriotique dans la littérature méridionale contemporaine (entendez qu'il s'agit d'œuvres composées par des poètes provençaux et en langue provençale). — G. JEAN-AUBRY. Le troisième centenaire de Saint-Évremond (né en janvier 1616 à Saint-Denis-le-Gast, Manche). — La vie authentique de l'abbé de Voisenon. Mémoires inédits d'un contemporain; suite. = 16 mars. Jules CHOPIN. L'Autriche-Hongrie « brillant second » (l'empire austro-hongrois est-il vraiment à la remorque de l'Allemagne? Non. C'est lui qui a tout d'abord voulu la guerre, à qui elle était le plus nécessaire pour « permettre au germanisme autrichien et au magyarisme hongrois de triompher par une prompte victoire de l'invincible Allemagne » et surtout pour échapper à la détresse financière. « Vaincue, l'Autriche rendra la guerre responsable de sa ruine; victorieuse, une indemnité lui permettra de remettre de l'ordre dans ses finances compromises. » C'est cette pensée qui inspira la politique de l'archiduc François-Ferdinand et il n'eut pas de peine à convaincre Guillaume II de marcher avec lui). — Prosper SARDOU. Racine et Boileau en campagne. Lettres du front au XVII^e^ siècle (parle surtout des lettres que Racine, historiographe du roi depuis 1677, écrivit à Boileau pendant les campagnes de 1691-1693. Comparaison entre la guerre de sièges telle qu'on la faisait à cette époque et celle d'aujourd'hui). — Charles MERKI. En passant à Termonde. — François LOUIS. Le feu grégeois (chez les Byzantins et les Arabes. Le secret en fut, dit-on, retrouvé en 1759 par un certain Dupré, qui inventa un « feu infernal » capable de détruire la flotte anglaise. En 1793, un anonyme adressa au Comité de salut public un Mémoire sur la découverte du feu « appelé grégeois ». Ces inventions, comme on sait, ne furent pas suivies d'effet). — Ad. VAN BEVER et Charles MARTYNE. La vie authentique de M. l'abbé Voisenon (fin de ces amusants et fort peu édifiants mémoires).

22. — La Revue de Paris. 1916, 1^er^ février. — René MILAN. Les vagabonds de la gloire. II (suite de la rude campagne de surveillance menée par le *Waldeck-Rousseau* en Méditerranée). — Contre-amiral DEGOUY. L'efficacité du canal de Kiel (de la nécessité de resserrer le blocus maritime de l'Allemagne). — Général F. CANONGE. Fontenoy-sur-Moselle, 22 janvier 1871 (organisation d'un bataillon de « chasseurs des Vosges », en novembre et décembre 1870; préparation minutieuse de l'expédition en janvier. Elle réussit, comme on sait, à faire sauter le pont du chemin de fer, ce qui interrompit les communications des Allemands pendant vingt jours. Ils se vengèrent par de sanglantes représailles et par une contribution extraordinaire de dix millions de francs à titre d'amende infligée à toute la Lorraine). — Léon MACCAS. La crise hellénique. = 15 février. Jacques-É. BLANCHE. Cahiers d'un artiste, 1915; suite (curieuses notes sur les transformations

que l'état de guerre a opérées dans certaines âmes et dans des milieux assez différents). — L. HOULLEVIGUE. Le sel et le pétrole en Alsace-Lorraine. — René MILAN. Les vagabonds de la gloire. III (suite de la croisière dans l'Adriatique, novembre 1914. Ces tableaux de vie militaire à bord d'un croiseur de patrouille sont remarquables de couleur, de vie et de variété). — Pierre BOUTROUX. Propagande allemande en Allemagne (d'abord elle exalte l'orgueil du peuple, enivré par ses premières victoires; puis elle lui enseigne la patience en lui prouvant son bon droit : se trouvant dans le cas de légitime défense, l'Allemagne lutte pour sa conservation et aussi pour son expansion future. A mesure qu'on avance dans le temps, la nécessité de réconforter le moral de ces perpétuels vainqueurs s'impose à l'innombrable armée de journalistes et d'écrivains, de pasteurs et de prêtres chargés de façonner l'âme allemande selon les besoins du gouvernement. L'empereur lui-même donne sa note dans ce concert : « Il est devenu vieux et grave », écrit un jeune gymnaste d'Essen en juillet 1915; « chaque fois qu'il passait devant nous, il nous criait : Camarades, ce n'est pas moi, ce n'est pas moi qui l'ai voulu! » D'autres disent et répètent que cette guerre était fatale, qu'elle était nécessaire et qu'en définitive elle est l'œuvre de Dieu : « Qu'est-ce que le militarisme, sinon l'épée du Seigneur, suspendue sur la tête des méchants? » Conclusion : les ennemis de l'Allemagne sont les ennemis de Dieu et sa cause est si juste qu'elle triomphera nécessairement; « mais il nous faut accepter les souffrances et les sacrifices d'une guerre prolongée, si nous voulons remplir notre rôle d'éducateurs à l'égard des chauvins de la Néva et de la Tamise »). — C. JULLIAN. Le cinquantenaire de la « Cité antique » (montre ce qu'il y a de grand, de noble dans le chef-d'œuvre de Fustel de Coulanges; après un demi-siècle d'un immense labeur d'érudition, ce livre demeure à peu près intact sur de solides fondements). — É. HOVELAQUE. L'opinion américaine et la guerre. I (cherche à expliquer la contradiction qui existe entre l'opinion américaine, sympathique en grande partie à la cause des Alliés, et l'attitude si rigoureusement neutre du gouvernement). = 1er mars. Henri RENÉ. Lorette : une bataille de douze mois. Octobre 1914-octobre 1915. I et II (ce sont des notes d'un officier d'état-major qui a pris part aux plus chaudes journées de cette longue bataille. Occupation du plateau de Lorette, qu'il fallut bientôt organiser en forteresse; création d'un outillage spécial à cette guerre dont la guerre russo-japonaise aurait dû cependant nous faire prévoir le caractère. L'attaque infructueuse du 17 décembre. L'hivernage et ses variétés). — É. HOVELAQUE. L'opinion américaine et la guerre. II (si les sentiments des Américains sont pour les Alliés, comment se fait-il que leur gouvernement demeure si obstinément neutre? C'est d'abord parce que leurs sympathies ne vont pas également aux trois principales puissances de la Triple-Entente : les Américains n'aiment pas les Anglais et ils ont de l'aversion pour les Russes. C'est ensuite que

l'esprit américain n'est pas encore assez raffiné pour s'élever au-dessus des intérêts matériels de l'existence. Le principal but de l'Américain est le succès, ce qui le range d'abord du côté du plus fort et du plus habile, par conséquent de l'Allemand ; l'intervention mettrait d'ailleurs en danger l'unité si précaire des États-Unis et serait enfin inefficace, puisque les États-Unis n'ont pas d'armée). — Jacques-É. BLANCHE. Carnets d'un artiste, 1915. II. — Z. La situation économique de l'Autriche-Hongrie. = 15 mars. Frédéric MASSON. Le roi Joseph aux États-Unis, 1815-1821 (ses rapports avec le prisonnier de Sainte-Hélène, qui ne reçut de lui aucun secours, aucun réconfort). — Marc HENRY. Croquis de l'Allemagne d'avant-guerre. I : La question d'Arménie au « Kaffé Princess » ; II : Quelques aspects de l'Allemagne socialiste ; III : Artistes, monarques et censeurs (amusantes esquisses ou caricatures). — Henri RENÉ. Lorette : une bataille de douze mois, octobre 1914-octobre 1915. III (prise et organisation de la « forteresse » de Lorette ; les attaques du printemps, surtout celle du 9 mai, qui ne donna pas tous les fruits qu'on en attendait parce que les Français assaillants ne furent pas soutenus à temps ; l'attaque du 15-16 juin). — Marcel BARRIÈRE. Quelques dessous de la stratégie allemande (pourquoi les Russes qui avaient si bravement contenu la poussée allemande à la bataille des « Quatre rivières » dans l'hiver 1914-1915 ont-ils été si promptement rejetés par les Allemands de Galicie et de Pologne dans l'été 1915? C'est que l'action militaire fut puissamment contrecarrée par une action occulte, c'est-à-dire par l'élément allemand, si nombreux dans l'armée, dans la haute administration, et qui ne cessa de travailler en faveur de l'Allemagne ; c'est encore parce que de véritables traîtres, parmi lesquels le colonel Miassoiédof, ami de Rennenkampf et du ministre de la Guerre, Soukhomlinoff, livrèrent à l'Allemagne les projets de l'état-major, firent sauter l'usine d'Ochta, dont la destruction interdit pendant plusieurs mois de ravitailler l'armée russe en armes et en munitions. Il est prodigieux que, mise ainsi en péril par la fourberie allemande, l'armée russe n'ait pu être cependant ni enfoncée ni détruite). — Bernard PARES. Au jour le jour avec l'armée russe (B. Pares est un Anglais, correspondant officiel et membre de la Croix rouge auprès des armées russes. Son Journal s'arrête actuellement au 19 juin 1915. Il contient beaucoup d'observations intéressantes sur le soldat russe, si brave, si confiant, si candide, sur la confiance de l'état-major, même aux moments les plus angoissants de la retraite. « Les dernières paroles du chef d'état-major de l'armée, au moment de mon départ, furent celles-ci : Ne manquez pas surtout de dire que nous ne ferons pas de paix séparée et que tous nous sommes sûrs de la victoire finale. » L'idée d'une paix séparée ne cessait de hanter les partis germanophiles dont parlait tout à l'heure Marcel Barrière). — M. HOSCHILLER. L'union de l'Europe centrale (raisons qui, aux yeux des Allemands, militent en faveur d'une union des deux empires du centre ; une de ces raisons

est le besoin d'avoir dans l'Autriche et surtout dans la Hongrie une solide base d'approvisionnement, car l'Allemagne a négligé de faire les préparatifs industriels et agricoles suffisants pour une longue guerre. Il faut qu'elle organise le « militarisme économique ». Après la guerre, l'Allemagne devra faire face à une lutte peut-être plus meurtrière encore, à une coalition économique de la France, de l'Angleterre et de l'Italie; il faudra donc que les deux empires s'entendent pour organiser un formidable marché intérieur, avec un complément fourni par les états amis de la péninsule des Balkans).

23. — Revue des Deux Mondes. 1916, 1er février. — ***. La suppression des Arméniens. Méthode allemande, travail turc (publie des rapports terrifiants de témoins oculaires sur ces massacres. Ils ont été exécutés avec la connivence de l'Allemagne. Elle a commencé par les nier, puis elle a tenté de les justifier; le comte Reventlow déclare qu'après tout ce n'est pas leur affaire de s'apitoyer « sur le sort des révolutionnaires et usuriers arméniens qui présentent un grand danger pour notre fidèle alliée turque et qui sont l'instrument de nos ennemis mortels, l'Angleterre et la Russie ». Et M. de Bethmann-Hollweg a félicité les Allemands « d'avoir merveilleusement régénéré la Turquie »!). — Georges GOYAU. Une personnalité religieuse. Genève, 1535-1907. II : La Genève calvinienne aux XVIIe et XVIIIe siècles (montre comment la rigueur de la discipline et du dogme calvinistes cédèrent peu à peu d'abord à la pression de la France de Louis XIV, puis, au XVIIIe siècle, à l'influence d'une philosophie moins austère; l'antipapisme seul demeura inébranlable). — A. GÉRARD. Un essai de philosophie de l'histoire et de l'art du Japon. Okakura (les actes et les œuvres d'Okakura, ou Kakuzo, mort en 1913, un des esprits qui comprirent le mieux le passé, la tradition du Japon, mais qui s'efforcèrent avec le plus d'intelligence de les concilier avec l'ère nouvelle. Et cette ère a tous les caractères d'une Renaissance). — G. SCHLUMBERGER. Voyage dans les Abruzzes et les Pouilles, 3-17 mai 1914 (impressions d'histoire et d'art recueillies dans un bref voyage sous la conduite d'E. Berteaux). — André BEAUNIER. André Chénier. — T. DE WYZEWA. Chez les Boers : un exemple curieux de la contagion du venin allemand (analyse de *The capture of De Wet*, par Ph. J. Sampson. Notables exemples de fourberie fournis par le général Beyers, le colonel Maritz, le commandant Wessels. Quant à De Wet, c'était un malade à peine conscient de ses actes). = 15 février. L. DUMONT-WILDEN. De l'Europe française à l'Europe allemande (à la veille de la guerre, l'Europe n'était pas éloignée d'accepter la culture allemande; partout, même en France, l'Allemagne comptait des admirateurs aveugles. La guerre actuelle sauvera le monde « d'une sorte de conspiration germanique qui aurait fini par l'étouffer ». Or, c'est la France qui, en dépit de sa démocratie à caractère anarchique, paraît encore être seule en état d'organiser une Europe « où il soit possible à un civilisé de vivre »). — André BELLESSORT. L'apôtre des

Indes et du Japon. François de Xavier. I : La préparation à l'apostolat (1° les premières années ; 2° les onze années d'études passées à Paris, d'abord à Sainte-Barbe, puis dans la compagnie d'Ignace de Loyola ; 3° les années d'apprentissage : de 1536, où il quitta Paris, à 1541, où il s'embarqua pour les Indes, années passées en Italie, puis au Portugal). — Contre-amiral DEGOUY. Le nouveau blocus. — A. AUGUSTIN-THIERRY. Onze mois de captivité en Allemagne. Souvenirs d'un ambulancier (capturé à Saales avec son ambulance, le 25 août 1914, interné en Saxe, à Bautzen ; on constatera de curieuses analogies entre les impressions notées par cet ambulancier anonyme et celles de M. Riou). — Albert DE BASSOMPIERRE. La nuit du 2 au 3 août 1914 au ministère des Affaires étrangères de Belgique (exposé très précis, très vivant, très poignant. Il prouve par un nouveau témoignage la correction absolue du gouvernement belge et la félonie de l'Allemagne). — T. DE WYZEWA. Les procédés de la presse allemande (analyse un ouvrage de Thos. F. A. Smith intitulé : *What Germany thinks, or the war as Germans see it ;* l'auteur montre par de nombreux extraits de journaux allemands avec quel art le gouvernement avait surexcité les passions contre les Russes et les Français et avec quelle docilité le bon public avait suivi l'impulsion venue d'en haut). = 1er mars. Marylie MARKOVITCH. Tableaux du front russe. Le front russe en Galicie, décembre 1915. — Valentine MASUYER. La reine Hortense et le prince Louis. IX : Les derniers jours de la reine Hortense, avril-octobre 1839 (mort de la reine après une longue agonie, le 8 octobre. Le prince Louis avait pu revenir à temps des États-Unis ; son désespoir au chevet de sa mère morte. Puis il a hâte d'être maître chez lui et congédie toutes les dames, même Mlle Masuyer, malgré le dévouement dont elle avait fait preuve pendant dix ans auprès de la mère et du fils). — A. AUGUSTIN-THIERRY. Onze mois de captivité en Allemagne. Souvenirs d'un ambulancier. II (après un dur hiver passé à Bautzen, l'auteur est enfin libéré). — Louis LE FUR. Pour le ravitaillement des armées. Les stations-magasins. — M. D'ANFREVILLE DE LA SALLE. Le Maroc et la guerre (grand désarroi produit par la déclaration de guerre ; on songea un moment, paraît-il, à évacuer le pays ; mais on reprit vite bon espoir et l'on put réorganiser l'armée d'occupation assez vite et bien pour que toute crainte d'insurrection disparût bientôt. Progrès considérables accomplis par le Protectorat). = 15 mars. Émile FAGUET. Souvenirs sur Francis Charmes. — Mme Edith WHARTON. Visites au front. I : En Argonne ; II : En Lorraine et dans les Vosges (encore une description à retenir de Gerbéviller et de sa destruction par les Allemands : « Les ruines de ses maisons semblent à la fois avoir été vomies par la terre et broyées sous un cyclone. En songeant que ce cataclysme n'est pas dû à quelque convulsion de la nature, mais qu'il est le résultat d'un plan froidement conçu et exécuté par des êtres soi-disant humains, on se sent comme glacé de désespoir. » A Crevic, une seule maison a été

détruite : celle du général Lyautey. « A peine y furent-ils arrivés que l'officier commandant se fit conduire à la maison du général et fit dresser dans la cour un bûcher où l'on jeta papiers, portraits, meubles et souvenirs de famille ; après quoi il fit brûler l'habitation. » Voir l'*Illustration* du 18 mars 1916). — A. BELLESSORT. L'apôtre des Indes et du Japon. François de Xavier. II : Dans l'Inde (l'Inde portugaise : Goa, les pêcheurs de perles du cap Comorin. François de Xavier et les brahmanes, qu'il ne réussit point à convaincre. Ses lettres, qui inaugurent la série des *Lettres édifiantes*, source précieuse de renseignements, mais trop volontairement optimistes. « Faute de les avoir mises au point, Rousseau idéalisera les sauvages et Voltaire les Chinois »). — A. GÉRARD. L'Allemagne et la psychologie des peuples (montre combien l'Allemagne, qui se vante d'avoir créé la science de la Völkerpsychologie, s'est lourdement trompée sur la valeur intellectuelle et morale des peuples qu'elle voulait combattre ou qu'elle allait tourner contre elle). — T. DE WYZEWA. Un volontaire anglais dans l'armée du grand-duc Nicolas (analyse d'un livre de John Morse : *An Englishman in the Russian ranks*. Explique quelques-unes des « atrocités » reprochées par les Allemands aux Russes en Prusse orientale : ce sont bien les Allemands qui ont commencé).

24. — Revue politique et littéraire (Revue bleue). 1916, 29 janvier-5 février. — Myron T. HERRICK. Les États-Unis et la guerre (discours prononcé au Boston City club le 9 décembre 1915). — Ch. PICQUENARD et Jean MOREL. La guerre et la question des salaires. — Paul LOUIS. La question de l'Adriatique. — PÉLADAN. La doctrine de l'Église sur la guerre et sur la croisade. — Paul GAULTIER. La conception allemande de la guerre (d'après l'ouvrage de J. de Dampierre). — A. H. CHARDON. Fox et la Révolution française. = 12-19 février. Édouard SCHURÉ. Une figure de la Nouvelle Alsace : Pierre Bucher. — Ferdinand BAC. Quelques souvenirs sur l'impératrice Élisabeth (curieux portraits, par un homme qui a eu le privilège de causer fréquemment avec cette Bavaroise fantasque qui n'aimait pas l'Allemagne formaliste et sans grâce. Rapporte quelques opinions de l'impératrice sur l'invasion de la Côte d'azur par les Allemands). — Paul LOUIS. Le grand projet allemand (conception d'un Zollverein groupant sous la présidence de l'Allemagne la plus grande partie de l'Europe centrale et orientale. Expose et discute le plan développé par Naumann dans son livre *Mittel Europa*). — H. JAUDON. Victimes de la guerre (parle de quelques cafés parisiens de la rive gauche qui ont eu leur moment de vogue sous le second Empire et encore après la guerre de 1870, en particulier du café de la rue de Fleurus que la présente guerre a vu se transformer en pouponnière). = 26 février-4 mars. Ed. SCHURÉ. Une figure de la Nouvelle Alsace : Pierre Bucher (intéressantes anecdotes qu'on aimerait à relire illustrées par Hansi). — F. BAC. Quelques souvenirs sur l'impératrice Élisabeth. — Paul GAULTIER. Le germa-

nisme (suit, depuis le XVIIIe siècle, le développement de cette doctrine, d'un caractère presque religieux, qui est la croyance dans la supériorité de la race germanique au triple point de vue philosophique, historique et naturel; association du germanisme et du pangermanisme). — Léon BOCQUET et Ernest HOSTEN. Turenne à Dixmude (quelques documents relatifs à la campagne du Turenne sur l'Yser en 1658). = 11-18 mars. R. M. VESNITCH, ministre de Serbie. La vraie cause de la guerre européenne. L'unique sécurité de la paix (la guerre actuelle est un des épisodes du *Drang nach Osten*, de la lutte des Germains contre les Slaves; c'est la politique de Bismarck, qui considérait les Slaves comme une race inférieure, destinée à être subjuguée et civilisée par les Allemands. Pour assurer la paix du monde, il faut donc « arrêter l'incubation prussienne »). — A. BOSSERT. La décadence du sens historique en Allemagne : Henri de Treitschke. — GOMEZ-CARILLO. Des ruines, des tombes (extraits d'un volume qui va paraître sous le titre : « Le sourire sous la mitraille »; il se rapporte à la région du Santerre, ravagée par les Allemands en septembre 1914 : Proyart, Lihons, Maucourt). — Paul LOUIS. Les partis au Reichstag et le chancelier. — Léon BOCQUET et Ernest HOSTEN. Turenne à Dixmude (suite et fin de ce recueil de textes, ils proviennent pour la plupart des archives du musée Condé à Chantilly).

25. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances, 1915, juillet-août. — Camille JULLIAN. Rapport sur le concours des Antiquités de la France en 1915. — Franz CUMONT. Un bas-relief votif consacré à Anaïtis (trouvé au nord de Koula, dans l'ancienne Méonie, actuellement au musée de Leyde). — E. POTTIER. Note sur les fouilles de tombeaux grecs faites aux Dardanelles par le corps expéditionnaire d'Orient. — Abbé PLAT. L'Omphalos gallique. Quelques considérations sur son emplacement probable (le petit vallon marécageux de la Vouzée qui aboutit au Loir à deux kilomètres en amont de Vendôme). — Dr CAPITAN. Les dernières découvertes aux arènes de Lutèce (squelettes trouvés en 1915 dans l'arène; sans doute les cadavres ont été enterrés à une époque où les arènes n'étaient plus utilisées). = Septembre-octobre. R. CAGNAT. Le marché des Cosinius à Djemila (commentaire de sept inscriptions récemment trouvées). — L. POINSSOT. Trois inscriptions de Thuburbo Majus (du IIe siècle ap. J.-C.; deux sont dédiées au Genius civitatis, qui n'est autre que la déesse Caelestis). — F. DE MÉLY. Le tombeau de Charlemagne à Aix-la-Chapelle (à propos des fouilles faites dans l'église d'Aix de 1912 à 1914; elles ne pouvaient donner aucun résultat; Charlemagne fut enterré dans une fosse, sous le dallage, placé probablement dans le sarcophage antique représentant l'Enlèvement de Proserpine; au-dessus fut placée une sorte de catafalque doré — *arcus deauratus* — qui demeura en place jusqu'à l'invasion normande en 882. Otton III découvrit en l'an mil ce *solium regium*, c'est-à-dire ce sarcophage, et Barberousse sortit les ossements du sarcophage en 1166, au moment de

la canonisation de Charles). — A. MORET. La création d'une propriété privée sous le moyen empire égyptien (vers 2,000 av. J.-C., un petit fonctionnaire royal crée un fonds de commerce, puis une exploitation agricole). — SCHWAB. Coupe avec inscription magique chaldéenne (du Ve au VIIe siècle de l'ère chrétienne).

26. — Académie des sciences morales et politiques. Séances et travaux, 1916, février. — Alexandre RIBOT. Discours prononcé à la séance publique du 11 décembre 1915 (éloges des membres décédés; prix décernés; le ministre des Finances a tenu à s'acquitter de ses fonctions de président, et il faut l'admirer pour la belle vaillance qu'il montre). — René STOURM. Notice historique sur la vie et les travaux de M. Léon Lefèbure. — Ernest SELLIÈRE. Alexis de Tocqueville et Arthur de Gobineau (Gobineau fut en 1843 le secrétaire de Tocqueville et, quand celui-ci dirigea le ministère des Affaires étrangères en 1849, son chef de cabinet. Objections que Tocqueville adressa aux théories de Gobineau). = Mars. H. WELSCHINGER. Le mausolée du maréchal de Saxe (courte biographie du maréchal; critiques auxquelles donna lieu le monument de Pigalle et réponses; transport du mausolée à l'église Saint-Thomas de Strasbourg). — A. CHUQUET. Warsage (c'est un village de Belgique à six kilomètres est de Visé; cruautés qu'y commirent les Allemands le 6 août 1914). — Ch. BENOIST. Le machiavélisme de l'Antimachiavel (suite; portrait du roi Frédéric II). — J. MATHOREZ. La pénétration des Allemands en France sous l'ancien régime (comme mineurs au XVe siècle, puis comme imprimeurs; leur emploi dans l'industrie au XVIIe siècle).

27. — L'Anjou historique. 1916, mars-avril. — Les origines de l'Université d'Angers (reproduit un mémoire publié en 1764 par la Faculté de droit de cette Université). — Deux évêques d'Angers : Charles Miron, 1588-1616 et 1622-1626, et Guillaume Fouquet de La Varenne, 1616-1621 (d'après le manuscrit de Pocquet de Livonnière). — Marthe Lefebvre de La Falluère, 1626-1716 (pieuse dame qui mourut pensionnaire chez les Ursulines d'Angers; d'après un manuscrit du séminaire de Saint-Sulpice). — La Société d'agriculture, commerce et arts de la province d'Anjou, 1760-1761. — Les élections des administrateurs du district de Saumur, 1790. — L'application de la constitution civile du clergé dans le district de Vihiers (étude très documentée sur toutes les paroisses de ce district). — La procession des Rameaux à Saint-Laud d'Angers, 1791 (d'après les Mémoires de Gruget, curé de la Trinité). — La bataille de Cholet, 14 mars 1793 (d'après un ouvrage de Michel Savary, publié en 1824). — Le coup d'État du 18 fructidor et les Angevins (surtout d'après les *Affiches d'Angers*). — Un commissaire extraordinaire de l'Empereur en Maine-et-Loire, 1814 (Le Coulteulx de Canteleu, sénateur, d'après la publication de Benaërts). — Un préfet de Maine-et-Loire sous le gouvernement de Juillet (M. Barthélemy, 1830-1834, d'après ses *Souvenirs*, publiés en 1834).

28. — Annales de Bretagne. 1916, janvier. — Maurice DUHAMEL. Les premières gammes celtiques et la musique populaire des Hébrides (étude technique de musique sur les chants des Hébrides recueillis par Mrs. Marjory Kenardy Fraser). — B. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ. La vie temporelle des communautés de femmes à Rennes aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles (énumération des divers couvents de femmes : Visitandines, Hospitalières de la Miséricorde, Ursulines, Sagesse, Trinité, Bon-Pasteur; un ordre purement rennais : les Dames Budes; les fondateurs de ces couvents; à suivre). — René DURAND. Une lettre de cachet à l'abbaye de Beauport au XVII^e^ siècle (en réalité au début du XVIII^e^ siècle; en 1701 y fut envoyé le P. Brulé, prieur de l'abbaye de Saint-Martin de Laon). — G. DOTTIN. Louis Eunius ou le purgatoire de saint Patrice (texte et traduction; suite). — Maurice BERNARD. La municipalité de Brest de 1750 à 1790 (morceau du volume signalé *Rev. hist.*, t. CXXI, p. 372). = C.-rendus : *A. Le Moy.* Cahiers de doléances des corporations de la ville d'Angers et des paroisses de la sénéchaussée d'Angers en 1789, t. I (intérêt de cette publication). — *Louis Benaërts.* Le département d'Ille-et-Vilaine pendant le Consulat (ne pénètre pas assez dans le détail de la politique locale; n'a pas assez approfondi les questions d'histoire économique et sociale). — Bibliographie bretonne. Années 1913, compléments, et 1914 (246 numéros).

29. — Mémoires de l'Académie de Vaucluse. 1915, 3^e^ et 4^e^ trimestres. — Henri TATOUAT. Un chapitre inédit de la vie du cardinal d'Astros (par le Concordat de 1817, le siège d'Orange avait été rétabli et l'abbé Astros en fut nommé évêque; mais cette clause du Concordat ne put être exécutée et Astros fut nommé en 1819 évêque de Saint-Flour). — Adrien MARCEL. L'orfèvre Chassenet et le « fléau aquatique » (à propos d'une pièce de vers sur l'inondation de 1755 à Avignon). — L.-H. LABANDE. Une fondation scolaire du pape Grégoire XI à Carpentras (création d'un collège vers 1373, et dont on trouve trace jusqu'à la mort du pape en 1378, d'après les registres *Collectorie* au Vatican). — D^r^ COLOMBE. Du Rhône à la grande cuisine par le « souterrain » du palais; IDEM. Note sur la « chambre » du vice-légat (deux importantes études sur la topographie du palais des papes; le fameux souterrain était sans doute un simple égout des cuisines; le plafond en forme de voûte de la chambre du vice-légat date seulement de 1700).

30. — Revue de l'Agenais. 1915, septembre-octobre. — Ph. LAUZUN. Profils militaires : le général Tartas (né à Mézin le 1^er^ août 1796; se distingua dans les campagnes d'Algérie; mort le 29 février 1860). — E. LABADIE. Un céramiste agenais à Bordeaux : Pierre-Honoré Boudon de Saint-Amans (fin; il dirigea de 1835 à 1837 la faïencerie Johnston établie aux moulins des Chartrons; il se retira à cette date et mourut le 1^er^ mars 1858). — Jean-Florimond BOUDON DE SAINT-AMANS. Cryptographie agenaise (fin; du 6 octobre 1816 au 1^er^ mars

1817; rentrée de la cour; un nouveau concordat; travaux de la Société d'agriculture d'Agen, etc.). — ISAAC-LOUVERTURE. Notes historiques sur l'expédition de Leclerc à Saint-Domingue et sur la famille Louverture (fin; le récit est conduit jusqu'à la mort de Toussaint au fort de Joux; sa famille fut transférée après cette mort de Bayonne à Agen). — DARNALT. Les antiquitez d'Agen (suite : Sous Charlemagne et Louis le Pieux; sans aucune valeur historique; récit entièrement légendaire). = Novembre-décembre. Ph. LAUZUN. Profils militaires. Le vice-amiral marquis de Barrailh, 1671-1773 (ce marin, né à Monclar-d'Agenais, qui devait mourir plus que centenaire, prit part aux principales batailles sur mer de 1692 à 1744). — O. GRANAT. Louis XIV et l'impôt sur le revenu. Étude sur l'établissement du dixième en 1710 et 1711 dans la ville et la juridiction d'Agen (raisons pour lesquelles cet impôt échoua). — Ph. LAUZUN. Lettres d'un cadet d'Agenois au temps du traité d'Utrecht (Maximilien Daurée; lettres de 1706 à 1713, d'après les archives de la famille; détails sur les opérations militaires; à suivre). — DARNALT. Les antiquitez d'Agen (suite : Agen au XIII[e] s.).

31. — **Revue de l'Anjou.** 1915, novembre-décembre. — GEOFFROY DE LA VILLEBIOT. Souvenirs angevins, 1598 et 1915 (réception d'Henri IV à Angers le 7 mars 1598; fêtes célébrées à Angers pendant le séjour du roi; comparaison avec les fêtes de charité de 1915).

32. — **Revue de Saintonge et d'Aunis.** 1916, février. — E.-J. GUÉRIN. Les comités révolutionnaires à Saintes, 1793-1795 (il s'agit dans ce 1[er] article du Comité de surveillance qui fut créé en avril 1793). — Abbé UZUREAU. Locke à Rochefort (lettre écrite par lui en cette ville le 9 septembre 1678). — J. DEPOIN. Introduction à l'histoire des évêques de Saintes jusqu'au règne de saint Louis (suite; vive critique de l'édition de la *Vita Viviani* par Krusch). — P. LEMONNIER. La déportation ecclésiastique à Rochefort; fin (les arrêtés de libération en 1795; délivrance des derniers déportés à Brouage : la première déportation sur les côtes de la Charente avait fait 550 victimes; bientôt on va amener à Rochefort les déportés du Directoire).

33. — **Revue du Vivarais.** T. XXII, 1914. — M[is] DE VOGÜÉ. Note sur la maison de Montlaur (qui a favorisé la pénétration capétienne en Vivarais; testament de Guyot de Montlaur, en 1345, et de Hugues de Maubec, en 1454). — C. FABRE. Le troubadour Perdigon de Lespéron en Vivarais (fin; mélodies du poète, avec notation musicale). — UN CHERCHEUR. Cahier des doléances de la communauté du Pouzin (fin; les habitants réclament la suppression des douanes intérieures, la substitution d'une taxe à la levée des milices, l'assujétissement à la taille des fonds prétendus nobles, le rachat des censives et des rentes foncières, l'accès des roturiers aux premiers emplois, la répartition équitable de l'impôt entre tous). — J. RÉGNÉ. Situation économique et hospitalière du Bas-Vivarais à la veille de la Révolution. Mémoire du subdélégué d'Aubenas, 10 décembre 1786 (fin; con-

sommation des grains et du bois, manufactures qui emploient le charbon de pierre, sites pittoresques). — Id. Ce que doit être une monographie de commune ou de paroisse (énonce quelques conseils pratiques sur la manière de publier, de citer et de dater les documents; un plan de monographie communale est annexé à cet article). — Le général de Chalendar. Une excursion aux environs de Mascara. El Borj. Calaa. Les Sedjararas (avec de curieux dessins, dont l'un représente des femmes en train de tisser un tapis). — Dr J. Jullien. Ethnographie du Vivarais. Récolte et classement des documents. Musée Vivarois (propose un plan de musée local, dans lequel prendraient place des meubles, des costumes, des instruments de travail, des objets d'art, etc.). — H. Dugon. Pierre d'Avity intime (né à Tournon en 1573, mort en 1635; sa correspondance avec sa femme éclaire d'une vive lumière cette physionomie d'homme de plume et d'épée). — Le général de Chalendar. Les grades dans l'ancienne armée (sous l'ancien régime, le premier Empire et la troisième République, d'après des archives privées). — A. R. Marques de confréries à La Voulte (destinées à être reproduites sur les gâteaux ou les pains bénits). — [N. Chabannes.] Quelques fêtes et cérémonies civiques à Privas pendant la Révolution (fête des 36 décades, cérémonies diverses, fêtes de l'Être suprême et de la Raison). — J. Régné. Situation économique et hospitalière du Haut-Vivarais à la veille de la Révolution, 1788 (d'après les Mémoires de l'intendant de Languedoc, M. de Ballainvilliers; renseignements sur le chiffre de la population, les industries, les bois, les hôpitaux de Tournon et d'Annonay). — A. Bozzini. Une importante découverte (du Dr Bonnard; traces d'une ville incendiée et d'un port antique sur le Rhône, près de Tournon). — A. L. S. Note sur le commencement de l'année en Vivarais (où le style de l'Annonciation a été d'un usage général aux XIVe, XVe et XVIe siècles). — J. Régné. Rapport confidentiel sur les notabilités et les paroisses du Haut-Vivarais entre 1674 et 1679 (dévoile quelques détails piquants sur les principaux personnages du pays, notamment sur les pasteurs et sur leur rôle peu d'années avant la révocation de l'Édit de Nantes). — M. O. M. Le poète Cubières Vivarois (né à Vallon, le 2 octobre 1747). — E. N. Au Sénégal (lettres de dom Barthélemy Fourel, sous-prieur de Saint-Germain-des-Prés, 1743-1744). — J. Régné. L'invasion de Crocus, roi des Alamans, et les origines de l'église de Viviers (note extraite du tome I de l'*Histoire du Vivarais*). — Une lettre du général Rampon (datée de Plaisance, 15 frimaire an VI). — E. Nicod. Sur le pont de Tournon (construit par Marc Seguin du 12 mai 1824 au 21 août 1825). — A. L. S. Note sur Clotilde de Surville (née Marguerite Chalin, et sur son premier mari, décédé entre 1425 et 1428, après avoir rempli les fonctions de châtelain de Baix). — J. Régné. La contrebande en Vivarais au XVIIIe siècle (utilisait la vallée du Rhône et les voies d'accès du rivage à la montagne, qui, remontant le cours des rivières vivaroises, conduisaient à la cime du plateau : en Auvergne,

dans le Forez, le Velay et le Gévaudan; multiplication des postes de douane le long du fleuve, en 1728-1732; établissement d'une Commission du Conseil à Valence en 1733; après la mort de Mandrin, la contrebande perd son caractère chevaleresque et se transforme franchement en brigandage, 1754-1768). — M. DE LA CROIX LAVAL. Petite chronique du temps de Louis XV (lettres écrites par dom Fourel à Mme de Montivers, de 1743 à 1749). — Aug. ROCHE. Notre-Dame de Délivrance à Chapias (construite en 1814, à la suite d'une guérison miraculeuse; un tableau y commémore l'intervention de la Vierge en faveur de deux prêtres, poursuivis pendant la Terreur par les révolutionnaires cévenols). — Prise du château de Cracovie en 1771 (lettre écrite par un jeune officier de l'armée de Vioménil). — [Aug. ROCHE.] Correspondance administrative du citoyen Robert, commissaire du gouvernement dans l'Ardèche (nommé à cette fonction le 15 juin 1799; puis sous-préfet de Largentière, le 4 avril 1800, après la substitution des préfectures aux commissariats; en butte à l'hostilité du premier préfet de l'Ardèche, le baron de Caffarelli, qui lui reprochait son hostilité vis-à-vis de la politique consulaire d'apaisement, le sous-préfet Robert fut transféré en septembre 1800 au 4e arrondissement de l'Escaut; il finit ses jours dans l'île Maurice, le 11 avril 1821). — J. RÉGNÉ. Une maison féodale du Vivarais au service de l'unité française. La famille de Vogüé (favorable à la politique nationale des rois Capétiens; ennemie de toute exagération, se tint en dehors de l'albigéisme, de la Réforme et de la Ligue; fut du parti des politiques, qui prépara l'avènement du roi Henri IV, ne se laissa entraîner dans aucune révolte aristocratique ou populaire et n'émigra, sous la Révolution, que lorsqu'elle vit la cause du trône irrémédiablement compromise). — Ch. AURENCHE. Mémoires d'Isaac Meissonnier, ci-devant ministre à Saint-Sauveur-en-Vivarais, 1630-1709; suivis d'extraits de son livre de raison, 1661-1674 (fournissent nombre de renseignements curieux sur la révolte des Camisards, sur l'état des esprits, les vendettas familiales; fait à signaler, le ci-devant ministre ne se montre pas haineux à l'égard de ses anciens coreligionnaires; il les plaint sans les maudire). — J. RÉGNÉ. Les sources de l'histoire du Vivarais aux archives du Vatican (pourraient être recueillies assez rapidement en utilisant, comme instrument de recherche, celles des « schedae » ou fiches de Garampi qui sont relatives au diocèse de Viviers et à la partie languedocienne des diocèses de Valence et de Vienne).

34. — Revue historique de Bordeaux. 1915, novembre-décembre. — E. MAREUSE. La chapelle de Saint-Vincent-de-Lados (histoire de cette chapelle aujourd'hui disparue; détermination précise de son emplacement). — J.-A. BRUTAILS. L'archéologie de la Gironde au Congrès d'Angoulême, 1912 (critique des deux volumes où sont résumés les travaux du Congrès). — Jean DE MAUPASSANT. Les armateurs bordelais au XVIIIe siècle. Les deux expéditions de Pierre Desclaux au

Canada, 1759 et 1760; fin. — Michel LHÉRITIER. La Révolution à Bordeaux de 1789 à 1791. La transition de l'ancien au nouveau régime (ch. IV : L'administration départementale). — Dr George MARTIN. Le cru de Barsac; suite. — P. COURTEAULT. La police des débits de vin dans les anciennes coutumes de Bordeaux. — W. Le prix et le menu des repas des sans-culottes à Bordeaux en frimaire an II (fixés par l'administration du district conformément à la loi du maximum). = C.-rendu : Abbé *Albert Gaillard* et *Jean Barennes*. Le roman d'un marin bordelais au XVIIIe siècle (histoire très authentique de Jacques-Alexandre de Queux, seigneur de Savigné, qui naquit en 1730 à Arvert; sa correspondance tout entière a été retrouvée aux archives départementales de la Gironde). = 1916, janvier-février. J. BENCAZAR. Éclaircissements sur les finances de Bordeaux, XVIIIe siècle, 1701-mai 1791 (I : Impositions locales; établissement, réglementation et extinction des impôts locaux. Leurs caractères généraux). — G. CIROT. Les Juifs de Bordeaux; leur situation morale et sociale, de 1550 à la Révolution; suite (les Avignonnais admis au séjour et à l'entrepôt). — J. WOEVRE. Les industries de guerre à Bordeaux pendant la Révolution; suite (la fabrication des canons et des affûts). — MEAUDRE DE LAPOUYADE. Les armoiries de Bordeaux; supplément. — Dr G. MARTIN. Le cru de Barsac; suite.

35. — La Revue savoisienne. 1915, 4e trimestre. — REBORD. Épisode de la vie de Mgr Charles-Auguste de Sales (neveu de saint François; son élection comme doyen de la collégiale d'Annecy). — François MIQUET. La population d'Annecy en 1793 (4,543 habitants; répartition par professions). — Ch. MARTEAUX. Noms de lieux en *ier, ière* (fin). — François MIQUET. Les Savoyards décorés de l'ordre de la Légion d'honneur (suite; de 1848 à 1897).

ESPAGNE.

36. — Butlleti de la Biblioteca de Catalunya. No 2, 1914, mai-août. — J. MASSÓ TORRENTS. Lecture faite à la session inaugurale de la Bibliothèque de Catalogne (qui dans l'espace de sept ans dépasse 25,000 titres et 47,000 volumes; les statuts, très libéraux, autorisent le prêt au public; la salle de lecture est munie d'une bibliothèque d'usuels; grâce aux subventions répétées du Conseil municipal de Barcelone et de la députation provinciale, de nombreux manuscrits et incunables ont été annexés à ce foyer de culture catalane). — J. MASSÓ TORRENTS et RUBIÓ I BALAGUER. Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Catalogne (chansonnier catalan Vega-Aguiló; recueil de chansons d'amour, qui est la minute ou la copie du chansonnier esp. 225 de la Bibliothèque nationale de Paris; manuscrit original de J.-B. de Masdovelles). = C.-rendus : *Aguiló*. Notas sobre algunos códices de la Biblioteca provincial y universitaria de Barcelona. — *Burger*. Die Drucker und Verleger in Spanien und Portugal von 1501-36. — *Rogent*. Les edicions lulianes de la Biblio-

teca universitaria de Barcelona. — Catálogo de la Biblioteca de la Real Academia de ciencias y artes de Barcelona. = Chronique : Exposition de raretés bibliographiques; fac-similés des premières pages des premiers livres imprimés en Catalogne (Tortose, Brun et Spindeler, 1477; Barcelone, les mêmes, 1478; le premier livre imprimé en catalan et sorti des presses de Spindeler, à Barcelone, en 1480). = N° 3, septembre-décembre. — J. Massó Torrents. Catalogue des manuscrits catalans de la bibliothèque capitulaire de Barcelone (conservés à la cathédrale : miracles de Notre-Dame, histoires troyennes, vies du Christ, livre des anges, livre des vertus et des vices, Phiameta de Bocace, constitutions de Catalogne). — Id. Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Catalogne (suite : Raimond Lull, Bernard Metge, Eximeniç; vie de saint Onufre, vie de sainte Paule, par saint Jérôme; livre des paroles des sages et des philosophes, par Jafuda Bonsenyor; livre de consolation et de conseil, par Albert de Brescia; les sept parties sur la garde des châteaux; les lettres du prince de Tarente à Georges Castriota; livre de nouvelles curieuses; livre de comptes de Guillaume de Peralta, trésorier général de Jean II d'Aragon, juillet-décembre 1472). = C.-rendus : *Antolin*. Catálogo de los códices latinos de la real Biblioteca del Escorial. — *Gutiérrez del Caño*. Catálogo de los manuscritos existentes en la Biblioteca universitaria de Valencia. = Chronique et index.

Grande-Bretagne.

37. — The english historical review. 1916, janvier. — Reginald L. Poole. Le diocèse de Maurienne et la vallée de Suse (étudie la situation ecclésiastique de ce diocèse, détaché sans doute de celui de Turin au VI^e^ siècle, plus tard soumis à l'archevêque de Tarentaise, enfin placé, à l'aide de documents faux, dans la dépendance immédiate de celui de Vienne; l'examen de ces chartes fausses présente un grand intérêt). — William A. Morris. L'office de shériff pendant la période anglo-saxonne. — Dorothée George. Notes sur l'origine du « Declared account » (étudie un nouveau système de comptabilité qui s'introduisit peu à peu à l'Échiquier dans le cours du règne d'Élisabeth et qui fut définitivement complété sous le trésorier Juxon, 1636-1641). — W. F. Reddaway. Le roi Christian VII (renseignements nouveaux tirés des archives diplomatiques de Londres et de Copenhague sur les premières années du règne du roi Christian VII de Danemark. On sait que ce roi tomba de bonne heure en démence; la révolution qui amena la chute de Struensée en 1772 l'acheva. Il se survécut à lui-même jusqu'en 1808). — Miss A. E. Levett. Les convocations au Parlement de 1213 (le bref du roi Jean daté du 7 novembre 1213 a été altéré dans les *Select Charters* de Stubbs. Le roi ordonne aux shériffs de lui envoyer pour chaque comté quatre chevaliers : « quattuor discretos *milites* de comitatu tuo ». Stubbs a fait imprimer *homines* et bâti sur ce mot une théorie qui s'effondre.

Examen des discussions que l'étude de ce bref a soulevées chez les historiens du XVII[e] siècle et encore chez les modernes, tels qu'E. Barker et D. Pasquet). — J. G. EDWARDS. Histoire primitive des comtés de Carmarthen et de Cardigan, avec une carte. — Hélène M. CAM. La légende des oiseaux incendiaires (cette légende a probablement une origine scandinave; elle a été popularisée par le roman de Gormond et Isembard). — W. E. LUNT. Les comptes des collecteurs chargés de percevoir la dîme levée en Angleterre sur le clergé par ordre de Nicolas IV, 1296-1302. — Fr. J. TANQUEREY. La conspiration de Thomas Dunheved, 1327 (publie et commente une lettre écrite à ce sujet, en français, à l'évêque d'Ely, chancelier du royaume; John Walewyn lui donne les noms des personnes qui avaient tenté de forcer l'entrée du château de Berkeley pour tirer de sa prison le pauvre Édouard II, et il le prie de prendre de rapides mesures pour empêcher toute nouvelle conspiration). — W. H. B. BIRD. Le soulèvement des paysans en 1381; itinéraire du roi. — C. L. KINGSFORD. Robert Bale, le chroniqueur de Londres (fournit des détails biographiques, inconnus jusqu'ici, sur le compte de ce chroniqueur). — J. E. NEALE. Le discours du garde des sceaux au Parlement de 1592-1593. — Miss C. A. J. SKEEL. Le livre de raison d'un marchand quaker, 1756-1758 (contient des annotations historiques). = C.-rendus : *Sykes*. A history of Persia (excellent). — *Kulakovskiy*. Istoriya Vizantii, t. III : 602-717 (remarquable. Un assez grand nombre d'erreurs de détail sont à relever). — *J. Marx*. Guillaume de Jumièges. Gesta Normannorum ducum (bon). — *W. W. Seton*. Some new sources for the life of blessed Agnes of Bohemia (bon). — Chertsey cartularies, I. — *A. H. Thompson*. Visitations of religious houses. I : 1420-1436 (important). — *Lomas*. Calendar of State papers. Foreign series, 1583-1584. — *Dalton*. The life of Thomas Pitt (bon). — Sir *Ernest Saltow*. The Silesian loan and Frederick the Great (excellente monographie). — Lord *Eversley*. The partitions of Poland (excellent). — *Hill*. Poland and the polish question; impressions and afterthoughts (assez bon ouvrage de vulgarisation; mais l'auteur ignore sans doute la langue polonaise). — *J. S. Corbett*. Private papers of Georges second earl Spencer (contient beaucoup d'utiles détails sur la guerre maritime de 1794 à 1798). — *L. Wiener*. A commentary to the germanic laws and medieval documents (l'auteur est très savant, mais son commentaire est fantaisiste au plus haut degré). — *H. A. Smith*. The laws of associations, corporate and unincorporate (ouvrage digne de la plus grande attention). — Catalogue of ancient deeds. VI.

38. — The nineteenth century and after. 1916, février. — Henry Wickham STEED. Le pacte de Konopicht; l'empereur et l'archiduc (le 12 juin 1914, l'empereur allemand, accompagné par l'amiral de Tirpitz, eut à Konopicht, en Bohême, une longue entrevue avec l'archiduc François-Ferdinand, héritier présomptif de la double couronne d'Autriche-Hongrie. Quels en furent l'objet et le résultat? Une personne bien informée prétend avoir percé ce mystère, et c'est son exposé que

rapporte et commente M. Steed : dans le cas d'une guerre avec la Russie et du triomphe escompté à l'avance des armées allemandes, l'empire des tsars serait démembré. L'ancien royaume de Pologne, augmenté de la Lithuanie, de l'Ukraine, même d'une partie de la Posnanie prussienne, serait attribué à l'archiduc et, après lui, à l'aîné de ses fils. Pour le cadet, serait formé un royaume comprenant la Bohême, la Hongrie, les pays occupés par les Slaves du Sud, les côtes illyriennes et dalmates, avec prolongement jusqu'à Salonique. Enfin les États héréditaires d'Autriche, attribués à l'archiduc Charles-François-Joseph, seraient rattachés à l'empire d'Allemagne, qui, par Trieste et Pola, dominerait dans l'Adriatique. Ce plan, ce pacte ont des allures de roman ; ils reposent sur des hypothèses incontrôlables et contradictoires : comment admettre que le prince héritier eût consenti au partage de la monarchie dualiste, que la Hongrie se fût résignée à se laisser encercler dans un monde de Slaves? Il faut bien croire cependant que les conversations de Konopicht menaçaient à un degré quelconque cette unité, car les preuves abondent de la méfiance ou de l'irritation que le vieil empereur nourrissait à l'égard de son héritier : absence de précautions pour protéger sa personne à Sarajevo, négligence des autorités militaires, indulgence envers l'auteur principal de l'assassinat, hâte indécente avec laquelle furent expédiées les funérailles de l'archiduc et de sa femme. Mais encore pourquoi l'empereur François-Joseph, qui n'aimait ni la personne, ni la politique de François-Ferdinand, a-t-il fait ce qu'il redoutait précisément de la part de son héritier? Pourquoi s'est-il mis à la remorque de l'Allemagne? Ici encore nous rentrons dans le domaine de l'hypothèse. Quoi qu'il en soit, l'article, écrit par un journaliste très bien informé des choses autrichiennes, présente un vif intérêt). — Moreton FREWEN. La doctrine de Monroe et la guerre actuelle. — Hugh SADLER. Contrastes : Benjamin Disraeli et Abraham Lincoln (c'est plutôt un parallèle à la façon de Plutarque). — J. Edward MERCER. L'humour et la guerre. — R. S. NOLAN. Entraînement social et patriotisme en Allemagne et en Angleterre.

39. — Transactions of the royal historical Society. 3e série, t. IX, 1915. — C. H. FIRTH. Adresse présidentielle (explique pourquoi les Anglais ont eu si souvent, depuis le XIIe siècle, l'occasion ou la nécessité de combattre sur le sol de ce qui constitue aujourd'hui la Belgique ; sa défense a toujours été l'objet traditionnel de la politique anglaise). — J. Conway DAVIES. La guerre des Despenser en Glamorgan (expose les intrigues menées par Hugues Despenser pour s'emparer de la Galles du Sud, et le soulèvement qui éclata en Glamorgan en 1321 ; ce soulèvement lui-même est un épisode de la lutte renouvelée des barons contre les ministres et favoris du roi). — Maurice WILKINSON. Une assemblée provinciale durant la Ligue (étude détaillée sur la Ligue en Bourgogne en 1589, d'après les archives de Dijon). — P. H. DITCHFIELD. Les erreurs de Lord Macaulay dans le jugement qu'il porte sur les gentilshommes campagnards et le clergé paroissial

au XVII[e] siècle (il s'en faut que les « squires » fussent aussi ignorants et grossiers que les a dépeints Macaulay; leur plus grand tort aux yeux du grand historien consistait en ce qu'ils étaient tories; de même le « clergyman » n'était pas le plébéien famélique et borné qu'il nous représente. Son récit est du roman tout pur). — F. A. KIRKPATRICK. L'administration municipale dans les colonies espagnoles d'Amérique (insiste sur le rôle capital joué par les *cabildos* dans l'administration urbaine). — Inna LUBIMENKO. Projet pour la publication de la correspondance échangée entre la reine Élisabeth et les tsars de Russie. — Alfred ANSCOMBE. La valeur historique du poème en vieil anglais de « Widsith » (insuffisance des éditions qui ont été données de ce poème; donne un texte soigneusement revisé; recherche ce qu'il peut contenir de substance historique; pense qu'il faut placer la visite de Widsith à la cour de Gundihari, fils de Gibica, roi des Burgondions, vers 447, et le poème a été écrit peu de temps après la mort de Gundihari, tué en 451. — L'article est suivi d'une réplique par M. Chambers, à qui l'on doit une des éditions du poème que M. Anscombe tient pour insuffisantes. C'est affaire aux paléographes et aux linguistes de décider). — A. G. DOUGHTY. Histoire des archives du Canada (avec un rapide tableau des principaux fonds et du classement).

ORIENT BYZANTIN.

40. — Νέος Ἑλληνομνήμων (publié par Spyr. P. Lambros). T. XII, 1915, n° 2. — Discours panégyrique prononcé le 25 mars à l'Université (vues d'ensemble sur l'histoire de la Grèce moderne; caractérise le rôle des principaux peuples philhellènes dans la Renaissance de l'hellénisme au XIX[e] siècle). — Traité entre Jean V Paléologue et le doge de Venise Francesco Foscari (ce traité, connu par le texte des archives Vénitiennes, préparé dès le mois de septembre 1447, ne fut signé que le 21 avril 1448, à cause de la peste qui sévit à Constantinople. L'édition donnée par Miklosich et Müller, A. et D. III, 216, est incomplète et fautive. Lambros en donne une nouvelle édition, accompagnée pour la première fois de la traduction latine qui figure au verso; puis, par un commentaire instructif, il montre tous les renseignements importants que ce texte nous apporte sur les dernières années de l'indépendance byzantine. C'est par lui seul que nous connaissons la peste de 1447 dont fut atteint le frère de l'empereur, Démétrius Paléologue, qui fut remplacé comme garant du traité par Andronic Cantacuzène. Il nous donne des détails précieux sur l'organisation de la chancellerie du baile vénitien à Constantinople, sur les Vénitiens qui se faisaient naturaliser Grecs en dépit de leur gouvernement — celui-ci obtient la révocation de ces actes, — sur le commerce du vin et du blé par les marchands vénitiens, qui ne pourront tenir à Constantinople que quinze tavernes et pourront vendre librement du blé à condition qu'il n'ait pas été récolté dans l'empire. Au sujet des derniers

articles, Lambros fait l'historique de la dette des empereurs à l'égard de Venise depuis 1343, ainsi que de la question de l'occupation de Ténédos, disputée depuis 1352 entre Gênes et Venise et que le traité de 1448 laisse en suspens). — Testament de Paul in Monte Latmo (ce testament de saint Paul le Jeune avait été déjà édité par Wiegand, *Der Latmos*, 1913, d'après le Cod. Vatic. gr. 704. Lambros a découvert un texte beaucoup plus étendu dans un manuscrit de la collection Alexis Kolyva, XIV^e^ siècle). — Diplôme de Callinicos IV, patriarche de Constantinople, en faveur de l'école de Zagora (daté du 21 mai 1776, reconnait la donation faite par le Hollandais Jean Prince de 15,000 groschen pour l'entretien d'une école au monastère du Sauveur, à Zagora, sous le nom d'Hellenomouseion). — Un portrait de Michel Ducas et de Michel Psellos (miniature d'un manuscrit du XIII^e^ siècle, au Pantocrator, Mont-Athos, représentant Psellos qui, en costume de moine, fait hommage d'un de ses livres à Michel Ducas). — Aigles bicéphales. — Constantin Sathas (article nécrologique).

41. — Vizantjiski Vremennik (*Byzantina Chronica*). T. XIX, 1912. — LOPAREV. Vies des saints byzantins des VIII^e^-IX^e^ siècles; suite. Ch. XIII, *Orient : Palestine et Syrie*. Vie des martyrs de Jérusalem en 724, conservée dans deux rédactions : l'une, traduite du syriaque, de forme très simple, sans aucun élément merveilleux, parle de Léon l'Isaurien comme « de sainte mémoire » et fut rédigée dans le deuxième quart du VIII^e^ siècle; l'autre, composée à Césarée, affecte une précision tout artificielle, considère Léon l'Isaurien comme « un nouveau Mahomet », est remplie d'éléments merveilleux et représente la Palestine comme dépendant du calife d'Égypte; elle ne peut donc être plus ancienne que le X^e^ siècle. La trêve entre les Arabes et l'empire byzantin mentionnée dans ces actes n'est pas signalée par les chroniqueurs. Cependant, c'est un fait que depuis le siège de Constantinople en 718 jusqu'à 725 on ne trouve aucune expédition arabe contre Byzance. Ces actes reposent donc sur un fondement historique. — Actes des vingt martyrs du monastère de Saint-Sabbas; l'auteur, le Sabbaïte Étienne, est contemporain du massacre des moines par les Sarrasins, dont la date doit être fixée à 796. Récit animé du pillage du monastère de Saint-Sabbas par une troupe de Bédouins; détails intéressants sur les fonctions monastiques. — Vie de saint Étienne, abbé du monastère de Saint-Sabbas, † 794, par son disciple Léonce de Damas; c'est moins une biographie qu'une διήγησις, recueil d'entretiens spirituels. — Vie de saint Bacchus le jeune, martyr de Palestine sous Irène et Constantin VI, probablement par un moine de Constantinople; d'après la chronologie adoptée par lui, Bacchus (Dachak) fut condamné à mort pour s'être converti de l'islam au christianisme. Son martyre eut lieu vers 806-807. — Vie de saint Élie le jeune, et non le nouveau, martyr à Damas en 795, composée à une époque postérieure et complétée avec des récits merveilleux; description curieuse de l'intérieur d'un bourgeois arabe de Damas. — Vie de saint Théodore d'Édesse, mort en 860, par son neveu Basile, évêque d'Émèse; ce récit très

curieux, composé, semble-t-il, d'abord en arabe, nous transporte dans l'Orient des Mille et une Nuits, mais transmet des contes qui ont un fondement historique. On y trouve, chapitres XXI-XXIII, un résumé intéressant de l'histoire de la conquête de la Palestine par les Arabes; bien que les chrétiens soient « comme des brebis au milieu des loups », l'auteur constate les bons rapports entre eux et les gouverneurs musulmans, pleins de vénération pour les miracles qui s'accomplissent au Saint-Sépulcre. Des digressions d'un caractère romanesque interrompent le récit de la vie de saint Théodore et paraissent empruntées aux traditions hagiographiques d'Édesse, telles que l'histoire du martyr Michel et de sa dispute contre les Juifs, ou celles d'Athanase et du stylite Théodose, ou encore la description de la vie menée par les ermites de l'Inde, reclus dans les amphores géantes « fabriquées par les hommes d'autrefois » et dont la sainteté rend doux comme des agneaux les animaux les plus féroces. La chronologie de la vie de Théodore peut être reconstituée ainsi : né à Édesse en 793, il devient moine à la laure de Saint-Sabbas en 813, il est élu archevêque d'Édesse en 836; entre 842-856, il vient à Constantinople, envoyé par le calife de Bagdad, et il revient mourir à Saint-Sabbas après 860. L'épisode le plus romanesque de son existence est la conversion au christianisme du calife qu'il baptise sous le nom de Jean et qui périt martyr de sa foi. En fait, d'après les chroniques arabes, le troisième fils du calife abasside Motawakel, 847-861, Moawyah, gouverneur de Syrie, fut jeté en prison et étranglé par son frère Motaz, peut-être pour avoir embrassé le christianisme; mais il paraît difficile d'identifier ce personnage avec le calife converti par Théodore, et il semble bien que les légendes récoltées à Édesse par le moine Basile ne reposent que sur des données historiques très vagues. — Ch. XIV. *Hellade*. Vie de Pierre, évêque d'Argos, confondu à tort avec Pierre le Sicilien, né à Catane, envoyé en 868 par Basile le Macédonien à l'Arménien Tephrik pour un échange de prisonniers. Pierre, évêque d'Argos, né à Constantinople, vivait encore après 920. — Vie de saint Athanase, évêque de Méthone, par son parent Pierre, évêque d'Argos, le Sicilien; le seul trait historique de cet éloge d'un caractère oratoire est une allusion à la prise de Catane par les Sarrasins en 828 et à leurs dévastations en Sicile. — Vie de saint Luc le Grec; donne des renseignements sur les incursions des Sarrasins dans l'île d'Égine à la fin du IX^e^ siècle. — Vie de saint Philarète le Miséricordieux, dont Vasiliev a donné la première édition complète, *Mém. instit. russe de Constantinople*, 1900, et dont Loparev a découvert à Gênes en 1902 un manuscrit contemporain, avec le nom de l'auteur, Nicétas, petit-fils et filleul de Philarète. L'histoire de Philarète permet de reconstituer d'une manière précise et intéressante la généalogie d'une de ces grandes familles d' « archontes » qui possédaient aux VIII^e^-IX^e^ siècles de grands domaines fonciers en Asie Mineure. Le biographe donne de nombreux détails sur les immenses troupeaux, sur les terres arrosées par des irrigations, sur les serfs qui composaient l'avoir de Philarète

en Paphlagonie. A la suite d'invasions arabes et surtout à cause de sa miséricorde qui le fait se dépouiller de tous ses biens, Philarète est ruiné et la situation des siens est des plus critiques quand les envoyés de l'impératrice Irène, chargés de chercher une femme dans tout l'empire qui fût digne d'épouser Constantin, font choix d'une de ses filles, Marie, et l'emmènent à Byzance avec toute sa famille. Là Marie « l'Arménienne » épouse Constantin VI et, grâce aux libéralités impériales, Philarète peut satisfaire ses goûts charitables. Cette vie est très riche en épisodes de toute sorte qui jettent un jour curieux sur les institutions du VIII^e^ siècle. On y assiste notamment à une levée de recrues en Asie Mineure, ch. VII, et à l'élévation subite d'une famille de propriétaires asiatiques qui a l'honneur de fournir une souveraine à l'empire et se voit aussitôt comblée de richesses, ch. XIII. A citer aussi la vision apocalyptique de Nicétas, où l'on retrouve tous les détails des Jugements derniers représentés dans les églises byzantines, ch. XXII. — Vie de sainte Athanasia d'Égine; détails sur les incursions des Sarrasins d'Afrique. Allusion à un édit impérial ordonnant à toutes les veuves ou femmes non mariées d'épouser les barbares cantonnés en Grèce au début du IX^e^ siècle. — Ch. XV. *Macédoine.* Intérêt de l'hagiographie macédonienne pour l'histoire des Slaves et de leur conversion au christianisme qui se répand chez les Slaves de Macédoine, longtemps avant Cyrille et Méthode, dès le VII^e^ siècle. — Vie de sainte Theodora de Thessalonique par le prêtre Grégoire, son contemporain; détails sur une incursion arabe à Égine, en 820, inconnue des chroniqueurs et qui paraît avoir été le fait des Sarrasins d'Afrique. Longue digression sur Antoine, archevêque de Dyrrachium, exilé par Léon l'Arménien pour avoir défendu les images en présence de l'empereur. Antoine devint archevêque de Thessalonique en 842; il mourut en 844 et non en 823, comme le veut l'hagiologue russe Serge. La biographie de Théodore donne des détails très pittoresques sur la vie journalière d'un monastère de religieuses au IX^e^ siècle. Le prêtre Grégoire a écrit aussi un récit de la translation des reliques de sainte Theodora en 893. — Vie de saint Euthyme le jeune de Thessalonique, particulièrement riche en données topographiques et historiques; l'auteur Basile, archevêque de Thessalonique, emploie pour la détermination des événements l'an du monde, l'année du règne impérial, l'indiction et, fait exceptionnel dans la littérature byzantine, l'année de l'Incarnation; malheureusement, les deux derniers éléments ne concordent pas toujours, et le premier éditeur, le père Petit, *Biblioth. hagiog. orient.*, les soupçonne d'être des interpolations. Dès le début de la biographie, la confusion entre les empereurs Michel II et Michel III révèle l'erreur d'un copiste. Après avoir pratiqué l'ascétisme sur l'Olympe de Bithynie, Euthyme se retira dans les solitudes du mont Athos, où se trouvaient déjà des solitaires, vécut à plusieurs reprises en « stylite » aux environs de Salonique, puis finit par construire près de cette ville le monastère ἐν Περιστεραῖς en 871. Il mourut en 898. On trouve dans cette vie un éloge curieux du

patriarche Photius, représenté comme un saint et un thaumaturge. — Miracles de saint Démétrius; le deuxième livre, composé au VIIIe siècle par un anonyme, raconte la tentative de Κούβερ, qui doit être identifié avec Kowrat, pour réunir les Bulgares et les Slaves en un seul état à l'époque d'Héraclius, ainsi que les aventures d'un chef slave de Macédoine, Mauros, capable de parler le bulgare, le slave, le grec, le latin. D'abord, à la solde de l'empire, Mauros établit chez les Slaves une organisation militaire et faillit s'emparer de Salonique, qui fut sauvée par l'arrivée de la flotte impériale. — Vie de saint Clément, archevêque de Bulgarie, 885-916, composée en langue bulgare par un de ses disciples et conservée dans une traduction grecque. — Vie de saint Germain, higoumène du monastère de Kosinitza en Macédoine; né à Jérusalem et moine du monastère du Précurseur sur le Jourdain, Germain vint dans la Macédoine bulgare au temps du prince Boris Michel, 844-866, et fonda, non loin de Philippes, le monastère de Kosinitza. On trouve dans cette vie une allusion à une ambassade envoyée par l'empereur de Constantinople au « Kniaz » de Serbie. Basile Ier, auquel ont songé les Bollandistes, ne paraît pas avoir eu de rapports suivis avec les Serbes, mais il s'agit probablement des négociations de Léon VI en 887, à la suite desquelles éclata une guerre entre Serbes et Bulgares. — Ch. XVI. *Thrace.* Vie de saint Blaise, conservée dans une version en vieux slavon du XIIe siècle, intéressante pour l'histoire des rapports du prince bulgare Boris avec Rome; Blaise, originaire d'Amorium et diacre de Sainte-Sophie de Constantinople, va prêcher l'Évangile en Bulgarie et fait partie de l'ambassade envoyée au pape par Boris en 866. A Rome, Blaise passe vingt-deux ans dans un monastère grec, puis en 888 il va vivre en ermite au mont Athos, où il convertit au christianisme des habitants encore païens. Peut-être s'agit-il d'immigrés d'origine slave. — Vie de sainte Marie la jeune; encore inédite, riche en détails sur l'histoire des rapports entre le tsar bulgare Siméon et Byzance. Le début nous montre l'établissement à Constantinople d'une grande famille arménienne sous le règne de Basile Ier. — Ch. XVII. *Sicile.* Vie de saint Léon de Catane; originaire de Ravenne, il fut élu évêque de Catane et mourut vers 780. Sa vie est remplie par les aventures fantastiques du mage Héliodore. On y trouve de curieux détails sur les courses de chevaux à l'hippodrome de Catane au VIIIe siècle. — Translation des reliques de l'apôtre saint Barthélemy des îles Lipari à Bénévent; ces îles formaient au IXe siècle le point extrême de la domination byzantine en Occident. Des moines grecs y gardaient les reliques de saint Barthélemy qu'un prince lombard de Bénévent transporta dans sa capitale à la suite des incursions sarrasines dans les îles. Le fait n'est connu que par Anastase le Bibliothécaire, qui le place en 809, et par Nicétas-David le Paphlagonien, qui le rapporte au règne de Théophile. Comme les chroniques arabes mentionnent une expédition contre les « îles d'Éole » en 836, il est probable que c'est bien sous Théophile que l'événement s'est produit. D'autre part, Anastase le

Bibliothécaire paraît avoir mal interprété les sources grecques dont il s'est servi : les Byzantins ne comptaient pas le temps d'après l'ère chrétienne, mais d'après les années de règne des empereurs. Or, la date de 809 correspond à la septième année de Nicéphore, celle de 836 à la septième année de Théophile : Anastase a donc bien pu opérer la substitution. — Ch. XVIII. *Calabre.* Vie de saint Élie le jeune, par un de ses disciples et sans doute d'après les récits de son disciple préféré, Daniel ; intéressante comme monument de l'hagiographie grecque en Occident et par la figure d'Élie, type du moine voyageur, ne pouvant fixer son humeur instable dans aucune des trois parties du monde. Né à Enna en Sicile, il est pris par les Sarrasins et emmené en Afrique, où il convertit des musulmans au christianisme ; puis il va en Palestine et au Sinaï, où il étudie les institutions monastiques. On le trouve à Alexandrie, en Perse, à Antioche, en Afrique, à Palerme, à Taormina, dans le Péloponèse, à Buthrotum en Épire, où il est pris pour un espion, à Corfou, puis en Calabre, où il fonde le monastère de Salinas au sud de Reggio. Il fait un pèlerinage à Rome, revient à Salinas, fuit devant l'invasion sarrasine jusqu'à Amalfi, et, sa réputation étant parvenue jusqu'à Constantinople, l'empereur Léon VI le mande auprès de lui. Élie meurt en chemin à Salonique le 17 août 903, mais après avoir fait promettre à son disciple Daniel de rapporter son corps à Salinas. L'information historique de cette biographie est médiocre. La victoire du stratège Basile Nasar sur les Sarrasins dans le détroit de Messine, qui eut lieu en 881, est placée à tort sous Léon VI. En revanche, la prise de Taormina par Ibrahim, émir de Kairouan, est placée exactement en 902. — *Annexe.* Nicétas-David le Paphlagonien ; précise la figure jusque-là un peu fuyante du biographe d'Ignace. En disant que le patriarche Ignace a vécu πρὸ τῆς καθ' ἡμᾶς γενεᾶς, Nicétas n'a pas voulu dire qu'il a vécu jusqu'à l'époque de son biographe, comme on l'a cru jusqu'ici, mais qu'il était d'une génération antérieure à la sienne. La génération, γενεά, espace de trente ans, est un élément chronologique courant dans l'hagiographie. Il en résulte que, si Ignace est né vers 798, Nicétas a dû naître vers 828. Trois Nicétas de Paphlagonie apparaissent dans les manuscrits des IX^e^-X^e^ siècles. Ils sont bien trois personnages distincts et l'auteur de la vie d'Ignace est Nicétas-David, nommé par Ignace évêque de Dadybrae en Paphlagonie. Élevé dans son pays natal, il vint achever ses études à l'école du Patriarcheion de Constantinople et composa une dissertation pour y obtenir la chaire de rhétorique ; admirateur du patriarche Ignace, il prit vivement parti pour lui contre Photius, qu'il poursuivit avec acrimonie, même après sa mort et jusque dans la biographie de saint Jean Chrysostome qui lui avait été commandée par Constantin Porphyrogénète. — LEBEDEV. Encore à propos du cycle du pseudo-Anatolios. = C.-rendus : *G. Schoo.* Les sources de l'historien ecclésiastique Sozomène. — *H. Delehaye.* Les origines du culte des martyrs. — *Seeberg.* Le synode d'Antioche en 324-325. = Supplément : Actes de l'Athos. V. Actes de Chilandar.

2e partie : Actes slaves, par Korablev (diplôme de saint Savas, archevêque de Serbie, 1193). — Chrysobulles des rois de Serbie : Étienne le Protocouronné, 1198; Étienne Ourosch Ier, 1254; Étienne Ourosch Miloutine, 1293-1321; Étienne Douchan, 1336-1355; du tsar des Bulgares Constantin Arsène, 1259-1278; des despotes serbes des XIVe et XVe siècles. — Donation de Jean Castriota, prince d'Albanie, 1426. — Actes des moines de Chilandar et état des revenus du monastère au XVe siècle. — Correspondance entre les tsars de Moscovie et les moines de Chilandar : lettres des tsars Ivan Vassilevitch, 1556-1571, autorise les moines à venir faire la quête à Moscou, Boris Godounov, 1603, Jean et Pierre Alexievitch, 1684. — Lettres de Job, patriarche de Moscou, 1591. — Chrysobulle de Jean Alexandre, despote de Moldavie, 1589. = T. XX. Voir *Rev. histor.*, t. CXVI, p. 440. Ce tome XX a été publié avant le tome XIX, qui, pour des raisons spéciales, n'a paru qu'en 1915, bien qu'il porte la date de 1912. = T. XXI, I-II, 1912. J. KULAKOVSKI. Critique du témoignage de Théophanes sur la dernière année du règne de Phocas (il s'agit du récit de la révolte des Juifs d'Antioche, dans laquelle fut tué le patriarche Anastase; Théophanes la place en 610 et raconte que la révolte fut réprimée avec cruauté par Bonose. Il y a là un tissu d'inexactitudes. Le meurtre d'Anastase eut lieu, d'après la *Chronique pascale*, en septembre 610, et Phocas cessa de régner le 5 octobre 610; il n'eut donc pas le temps d'ordonner la répression, et l'invasion des Perses au printemps de 611 ne permit pas davantage à Héraclius de s'occuper de cette affaire. Il est exact cependant que Bonose est venu réprimer une révolte en Syrie et a laissé à Antioche un souvenir sanglant, mais il ressort du témoignage de Jean de Nikiou, de la vie de saint Théodore de Sykae, de Michel le Syrien, etc..., qu'il s'agissait d'une révolte de monophysites qui avait pris la forme d'une querelle entre les factions du Cirque et que ce fut en 608 qu'eut lieu cette exécution. Le récit de la dernière année du règne de Phocas dans Théophanes est donc une combinaison entre des événements d'époques différentes, révolte des Verts et des Bleus en 608, meurtre du patriarche Anastase par les Juifs en 610. C'est à tort qu'un édit ordonnant le baptême des Juifs a été attribué à Phocas par Couret et Bury. Le témoignage des Grandes Ménées, publiées d'après une traduction slavone, et celui de la curieuse « Doctrina Iacobi » permettent de fixer à 634 la date de l'édit d'Héraclius ordonnant le baptême des Juifs; l'animosité contre l'empire qui en résulta chez les Juifs explique la facilité de l'invasion arabe en Orient). — STEINMAN. Quel a été l'auteur de l'Histoire des empereurs attribuée à Genesios? (après un examen attentif de l'unique manuscrit Univ. Leipzig, Cod. gr. 16, 4, Steinman critique vivement les conclusions de ceux qui, par une analyse paléographique comme Wäschke, *Philologus*, VII, p. 255, ou par des arguments historiques empruntés à d'autres chroniques comme Hirsch, *Byzant. Studien*, 1876, et de Boor, *Byzant. Zeit.*, X, 62, avaient cru pouvoir attribuer la paternité de cette chronique à

Genesios. Il montre qu'il n'y a rien à tirer du texte de la Continuation du moine Georges, Cod. Vatic. 163, qui cite un Genesios, petit-fils de Constantin l'Arménien, ami et parent de Basile le Macédonien; il va même jusqu'à refuser toute valeur à la citation dans la préface de Skylitzès d'un Joseph Genesios parmi les historiens byzantins; enfin, il démontre par des arguments paléographiques très solides que la signature ΓΕΝΕΣΙΟΥ qui figure en tête du manuscrit, écrite d'ailleurs très irrégulièrement, n'a été placée là qu'à une époque postérieure et est due à un certain Siméon, auteur d'une des pièces de vers ajoutées à la fin du manuscrit. C'est là un fait incontestable, mais on peut se demander pourquoi Siméon est allé choisir justement le nom de Genesios; c'est là un point qui reste obscur, malgré toute l'ingéniosité avec laquelle l'auteur défend la thèse de l'anonymat de l'Histoire des empereurs). — KRACHENINNIKOV. Un nouveau manuscrit des extraits περὶ πρέσβεων Ῥωμαίων πρὸς ἔθνικούς (le Cod. Cantabrigiensis Coll. SS. Trinit. O, 3.23, = *C* Cambridge, Trinity College, XVI^e^ siècle, contient les « Excerpta legationum Romanorum ad gentes » et porte la mention qui attribue le recueil à Théodose le Petit, mention qui figure aussi dans B = Cod. Bruxellensis 11301-16 et dans Θ = le manuscrit de J.-A. de Thou, cité par Casaubon dans sa préface à l'édition de Polybe. Or, pour Krachenninnikov Θ = C, en d'autres termes le manuscrit de Cambridge, provenant de la bibliothèque de Thomas Gale, 1635-1702, et légué par son fils à l'Université de Cambridge, devrait être identifié avec le manuscrit de J.-A. de Thou. Mais, en outre, par les dimensions de son format et surtout par les variantes qu'il présente, le manuscrit de Cambridge se rattache au groupe des manuscrits originaux, B = Cod. Bruxell. 11301-16, E = Cod. Escorial. R III 14, T = Cod. Paris, Gr. 2463, olim Thuaneus, V = Cod. Vatic. Gr. 1418, dont tous les autres manuscrits sont dérivés, et qui sont issus eux-mêmes du manuscrit d'Antoine Augustin, évêque de Tarragone, A et en dernière analyse du Cod. Paezanius, dont le manuscrit d'Augustin n'était qu'une copie. Ces deux derniers manuscrits ayant disparu dans l'incendie de 1671, il ne subsiste que leurs copies, dues au scribe André Darmarios, fils de Georges d'Épidaure, qui a terminé en 1574 la copie de E, tandis que les scribes de son atelier exécutaient B et V. Quant à T, ce n'est qu'une copie du manuscrit de Cambridge, qui prend ainsi place parmi les manuscrits de première main, B C E V, qui ont une valeur indépendante pour l'établissement du texte des « Exc. Leg. Rom. » et sont issus directement du manuscrit original. A suivre). = C.-rendus : *F. Chalandon.* Les Comnènes. — *George.* The church of saint Eirene at Constantinople. — *Jackson.* Byzantine and romanesque architecture. — *Friedlaender.* Johannes von Gaza und Paulus Silentiarius. — *Vincent* et *Abel.* Bethléem. = III-IV. KRACHENINNIKOV. Un nouveau manuscrit des extraits περὶ πρέσβεων Ῥωμαίων πρὸς ἔθνικούς (suite. L'auteur se propose de comparer la valeur de B C E V en vue de la reconstitution du texte original et du renouvellement d'après ces données du texte des

Exc. Leg. Rom. Un examen attentif révèle que E, copie exécutée par Darmarios lui-même, présente de nombreuses interpolations; le travail des scribes qui ont exécuté B C V paraît, au contraire, beaucoup plus consciencieux. En face d'un passage d'interprétation difficile, ils s'abstiennent d'introduire des interpolations et notent les variantes à l'aide de remarques spéciales. On leur doit, en outre, une série de tentatives d'amélioration du texte qui, bien que contestables, ont du moins cet intérêt de nous signaler les variantes qui se trouvaient dans le texte original et de trahir les interpolations arbitraires dues à Darmarios. Le témoignage de ces copistes est donc en général préférable à celui de leur patron, bien qu'en quelques cas les leçons de Darmarios et ses notes marginales, dont quelques-unes peuvent provenir du Cod. Paezanius, méritent considération. Enfin, à l'aide d'exemples nombreux, Kracheninnikov examine les cas où les variantes du manuscrit de Cambridge doivent être utilisées pour la critique du texte des « Exc. Leg. Rom. ». A suivre). — TCHERNOUSOV. Ducas, historien de la fin de Byzance (cherche à caractériser la personne énigmatique du chroniqueur dont nous ne connaissons pas même le nom véritable. Montre que Ducas possédait l'instruction moyenne de son temps et connaissait la littérature antique au moins superficiellement, comme le prouvent les nombreuses comparaisons qu'il fait des acteurs de son histoire avec les personnages mythologiques. Fait une étude critique des jugements qu'il porte sur les principaux personnages et les événements). — LATYSCHEV. Vie de saint Théodore le Studite, d'après le Cod. Monac. 467 (critique, d'après ce manuscrit, le texte A de la *Patrologie de Migne*, édit. de La Beaune, 1696). — ID. D'après le Cod. Mosquensis musei Rumianziovani n° 520 (l'importance de ce manuscrit, qui forme la rédaction C, a été mise en lumière par Dobroclousky, Vie de Théodore de Stude, Odessa, 1913; mais l'édition qu'il a donnée en appendice est inexacte. Latyschev publie de nouveau le texte C, revu et corrigé). — A. VEÏS. Sigillographie des thèmes byzantins du Péloponèse et de Hellade. = C.-rendus : *Lambros.* Παλαιολόγεια καὶ Πελοποννησιακά (rassemble des textes importants). — *Stepanov.* La chronique abrégée du patriarche Nicéphore dans le Nomocanon de Novgorod. — *Anatolios.* Étude sur le monachisme syrien jusqu'au VI^e^ siècle. — *O. Tafrali.* Thessalonique au XIV^e^ siècle.

CHRONIQUE.

France. — M. Marcel HÉBERT, ancien directeur de l'école Fénelon, ancien professeur à l'Université libre de Bruxelles, est mort à Paris le 12 février 1916, à l'âge de soixante-quatre ans. Il s'était en ces derniers temps consacré aux recherches historiques et il avait publié sur Jeanne d'Arc et sur les martyrs céphalophores, Euchère, Élophe et Libère (cf. *Rev. histor.*, t. CXVIII, p. 167), d'intéressants ouvrages que nous avons signalés. Tout récemment, la *Revue des études anciennes* donnait de lui un très curieux article sur la préhistoire dans Grégoire de Tours. C'était une âme très belle, très droite, que tourmentait le problème religieux. Après avoir rompu avec le catholicisme, il chercha le calme de l'esprit dans le travail scientifique et dans l'étude comparée des diverses religions. C. PF.

— L'Université de France a appris avec une profonde émotion la mort à la guerre d'Albert MALET, qui a été l'un de ses meilleurs professeurs d'histoire et dont la fin héroïque fut la dernière et la plus admirable leçon. Né à Clermont-Ferrand en 1864, il se forma à l'Université de Paris sous la direction de M. Ernest Lavisse, à qui il devait apporter le salut des étudiants de la Sorbonne le jour où fut célébré le cinquantième anniversaire de l'entrée du maître à l'École normale. Après son succès à l'agrégation, il enseigna pendant l'année 1892-1893 l'histoire diplomatique au jeune roi Alexandre Ier de Serbie, et il devait plus tard publier un important fragment de ce cours, celui qui était consacré au XVIIe siècle (Paris, 1897). Peu après, il édita, en collaboration avec Édouard Romberg, pour la Société d'Histoire contemporaine, une série de curieux documents sur *Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand* (t. I, 1899; t. II, auquel il travailla seul, 1902). On pouvait croire à ce moment qu'il se consacrerait à quelque travail d'érudition et présenterait à la Sorbonne des thèses très savantes; mais il avait pris la passion de l'enseignement dans les lycées, et c'est à ses chers élèves de Voltaire d'abord, puis de Louis-le-Grand, qu'il va se consacrer. Les programmes d'études de l'année 1902 venaient de paraître. Il publia, pour la maison Hachette, le cours complet d'histoire pour les différentes classes, depuis la sixième jusqu'à la philosophie, conformément aux nouveaux programmes, et ces manuels, où les faits sont exposés nettement, en un ordre très clair, où des faits se dégagent les idées générales, celles qu'on peut appeler les idées directrices, eurent le plus grand et le plus légitime succès. C'est dans ces livres que la plupart de nos lycéens ont appris l'histoire et, parmi eux, le nom de Malet est populaire. Et la cause de ce succès,

il faut la chercher dans l'expérience acquise par le professeur dans son enseignement quotidien auquel il se dévouait de toute son âme. Il avait appris quelles notions convenaient aux élèves de chaque âge, et il savait choisir dans ses connaissances historiques si riches. Il enseigna aussi aux cours secondaires des jeunes filles et rendit aux jeunes filles les mêmes services qu'aux garçons, en publiant pour elles d'autres manuels; il adapta aussi ses ouvrages à l'enseignement primaire supérieur et aux candidats aux divers brevets. Il fut un des professeurs les plus renommés de l'Alliance française et, comme il avait développé dans le cœur des jeunes français et françaises l'amour de la France, il savait faire aimer notre pays des étrangers qui venaient nous visiter pendant les vacances. Il parlait avec une véritable éloquence du rôle de la France dans l'histoire, de sa grandeur passée, de l'annexion brutale de l'Alsace-Lorraine par la Prusse, des populations opprimées de l'Europe, notamment de la tyrannie que l'Autriche prétendait exercer sur la Serbie (voir sa conférence dans *les Aspirations autonomistes en Europe*, Paris, 1912). Il semble avoir prévu l'effroyable tempête que l'Allemagne allait déchaîner sur l'Europe. Dès que la guerre fut déclarée, il contracta un engagement volontaire, alors qu'il était âgé de cinquante et un ans; nommé sous-lieutenant d'infanterie, il est mort en septembre 1915, en Artois, frappé d'une balle au cœur. « Touché, s'écria-t-il, mais en avant quand même. » Longtemps, nous n'avons pas voulu croire à sa mort qui est aujourd'hui officiellement confirmée. Albert Malet a été un brave. — C. Pf.

— Dans cette guerre qui, chaque jour, fait d'illustres victimes, vient d'être frappé un des plus dévoués collaborateurs de la *Revue historique*, un des historiens qui faisaient le plus d'honneur à la science française et devant qui s'ouvraient les perspectives du plus bel avenir. Ernest Babut a été tué dans les tranchées dans sa quarante et unième année. Il était né à Nîmes le 23 mars 1875, dans une famille de pasteurs où le goût des études, en même temps que la pratique des vertus chrétiennes, est une antique tradition. Il fut un brillant élève au lycée et entra en 1896 à l'École normale supérieure. Il choisit la section d'histoire où ses maîtres reconnurent bien vite ses excellentes qualités, l'ardeur qu'il déploya dans la recherche des documents, sa pénétration à les interpréter, son originalité en même temps que son entière droiture intellectuelle. Après son succès à l'agrégation, il fut nommé membre de l'École française de Rome et, dès lors, se voua à l'étude de l'histoire du christianisme aux IVe et Ve siècles, dans ces temps où l'Empire romain penchait vers sa ruine et où s'annonçaient les invasions des barbares. Il devait fouiller cette période en tous les sens, sonder les textes qui la concernent en tous leurs replis et en tirer des conclusions nouvelles que la critique n'a pas toutes acceptées, mais qui toutes ont été reconnues ingénieuses et aussi fécondes, puisque, battant en brèche les opinions reçues, elles invitaient à un examen plus approfondi, et l'histoire ne pouvait que profiter de ce con-

trôle. Après son séjour à Rome, il fut trois années pensionnaire à la fondation Thiers (1900-1903) et il acheva ses deux thèses de doctorat : *La plus ancienne décrétale; Le concile de Turin. Étude sur l'histoire des églises provençales au V^e siècle et sur les origines de la monarchie ecclésiastique romaine.* Il les soutint devant la Sorbonne dans l'été de 1904; et c'étaient véritablement des *thèses* au sens propre du mot, c'est-à-dire des études personnelles, présentées avec une très grande vigueur de raisonnement, une construction hardie et systématique dont toutes les pièces étaient rigoureusement agencées. Dans les dix années qui suivirent, Babut, tout en enseignant aux lycées de Valenciennes et de Laon (1904-1906), puis à la Faculté des lettres de Montpellier où il devint en 1910 titulaire de la chaire d'histoire du christianisme, nous a donné encore deux très beaux livres : *Priscillien et le priscillianisme* (1909), où il reprit l'instruction du procès jadis fait au prêtre espagnol, plaida sa cause avec des arguments si puissants, une éloquence si entraînante qu'il força notre conviction; *Saint Martin de Tours* (1912), le livre qu'il médita longtemps et qu'il travailla avec le plus d'amour, où il montre comment, grâce à Sulpice Sévère, s'est formée la légende de l'évêque de Tours : ce saint Martin, de son vivant, était un personnage assez médiocre, honni de son clergé, obligé de chercher un refuge hors de Tours, à Marmoutier, mal vu de l'épiscopat des Gaules, presque schismatique, auquel tout d'un coup sont attribuées toutes les vertus, toute une série de miracles et qui devint de la sorte « l'apôtre des Gaules »; ce livre, qui s'oppose nettement à l'hagiographie de Lecoy de la Marche, nous apparaît comme une œuvre puissante et nous nous rallions à ses conclusions sans réserve. Entre temps, dans diverses revues, il publia une série d'articles qui tous aboutissent à des conclusions nouvelles et qui portent bien sa marque. Est-il besoin de rappeler aux lecteurs de la *Revue historique* ses études sur le celtique en Gaule au début du V^e siècle (t. CIV, 1910) et celles plus récentes sur *la Garde impériale et le corps d'officiers de l'armée romaine aux IV^e et V^e siècles* (t. CXIV, 1913, et t. CXVI, 1914)? Citons encore sa *Note sur un manuscrit de Sulpice Sévère* parue dans *The book of Armagh* à Dublin en 1913, son *Saint Julien de Brioude*, dans la *Revue d'histoire et littérature religieuse*, mars 1914, et un travail d'histoire locale, *Bérenger de Substantion en 898*, dans les *Annales du Midi* de 1914. Et encore, avant de partir pour la guerre, il mettait la dernière main à un article, qu'il nous adressa, sur l'adoration des empereurs et les origines de la persécution contre les chrétiens. Il songeait à cette étude dans les tranchées, indiquait à M^me Babut quelques modifications légères à y apporter, comme si lui-même ne devait plus en corriger les épreuves. Hélas, ses pressentiments ne l'avaient point trompé; nous publierons cet article très prochainement, avec quelle émotion profonde et quels sentiments de piété, nos lecteurs le devinent.

Quand la guerre éclata, Babut fut mobilisé à un régiment territorial, puis servit pendant quelque temps d'interprète à l'armée anglaise. Il tomba assez sérieusement malade; mais, après sa convalescence, il demanda comme une grande faveur, malgré son âge, malgré l'état de sa santé assez ébranlée, à être versé dans un régiment actif. Il partit pour le front le 26 juin 1915; le 28 février 1916, il était frappé dans les tranchées d'un éclat d'obus, à Bœsinghen (Belgique). Un jeune normalien qui n'était pas loin de lui à ce moment nous écrit : « Dès qu'il fut tombé, il eut le sentiment de la gravité de ses blessures. Pendant que son capitaine le faisait transporter, il lui répétait : « C'est si facile de mourir. » Et puis il ajouta : « Mais êtes-vous « bien sûr que j'ai fait tout mon devoir? » Et tandis qu'on lui frottait les mains pour essayer de le réchauffer, il rassemblait toutes ses forces pour sourire. » Arrivé à l'ambulance, il perdit connaissance; et il était mourant quand le chef d'état-major de la division lui remit la croix de la Légion d'honneur. Ce chef attestait par là que Babut avait fait tout son devoir, avec un véritable héroïsme, avec une totale abnégation, son devoir jusqu'à la mort inclusivement. C. Pf.

— Parmi les jeunes historiens disparus dans cette guerre, il nous faut, hélas! compter Jacques Rambaud, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux. Il était né à Nancy en 1878 et portait un nom illustre. Il était fils d'Alfred Rambaud, ancien ministre de l'Instruction publique, à qui nous devons tant de publications historiques restées classiques, *Histoire de la civilisation en France*, *Histoire de la civilisation en Europe*, *Histoire générale* et surtout cette excellente *Histoire de Russie* qui a été traduite en toutes les langues et dans laquelle les Russes eux-mêmes apprennent le passé de leur pays. Jacques Rambaud devait marcher sur les traces de son père; il fit les meilleures études à la Sorbonne, réussit de façon brillante à l'agrégation d'histoire et aussitôt commença ses recherches pour ses thèses de doctorat. Il avait choisi comme sujet l'histoire de *Naples sous Joseph Bonaparte*, *1806-1808*, et sur ces trois années qui étaient encore très mal connues, il devait, en 1911, après une minutieuse exploration des archives françaises et étrangères, écrire un livre sérieux et définitif et qui, à ces deux qualités principales, ainsi que l'a écrit l'un de nos collaborateurs (*Rev. histor.*, t. CIX, p. 165), en joint bien d'autres, finesse des analyses psychologiques, netteté de l'exposition, mouvement du style. Le personnage de Joseph, qui aurait voulu s'attirer les sympathies de ses nouveaux sujets, mais qui n'osa heurter les volontés du frère tout-puissant, est dessiné sur le vif. Pour écrire ce travail, Jacques Rambaud avait réuni les lettres inédites ou éparses écrites par Joseph pendant la durée éphémère de son règne à Naples; dans sa thèse complémentaire, il les publia ou en fit un inventaire exact; et ce volume, qu'accompagne une excellente table, peut être considéré comme un modèle de publication de documents.

Au service des Bourbons de Naples, ceux à qui Joseph Bonaparte

devait succéder, s'était mis en 1798 un émigré français, le comte Roger de Damas, qui nous a laissé de très curieux mémoires. La famille a confié à l'auteur de *Naples sous Joseph Bonaparte* la publication de ces souvenirs dont les deux volumes ont paru en 1912 et 1913. Jacques Rambaud s'est fort bien acquitté de ce soin; il a annoté ces mémoires de façon sobre, mais précise, et rendu ainsi un service signalé aux historiens de l'époque impériale. Puis, tout autour de son sujet principal, il a donné à diverses revues d'excellents articles. Nous avons publié de lui : *le Général Reynier à Naples* (t. XCIX, 1908) et nous avons lu dans la *Revue de Paris* (1er janvier 1913) : *le Colonel Pierre-Louis Rœderer*, un Messin qui fut un moment aide de camp de Joseph; *Fra Diavolo et le commandant Hugo* (15 août 1913), et ce commandant, plus tard général, était un Nanceien, le père de Victor Hugo.

Toute l'Université applaudit à la nomination de Jacques Rambaud comme maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux en 1912 (arrêté du 8 juillet). Ce fut un professeur très distingué, qui se donna tout entier à sa tâche. Il entra en relations avec les sociétés savantes locales et, sur l'histoire de Bordeaux et du Midi de la France sous le premier Empire, il a écrit quelques études dans la *Revue historique de Bordeaux*.

Lors de la déclaration de guerre, il partit comme lieutenant au 226e régiment d'infanterie. Il devait disparaître dès le 3 octobre 1914, après un combat livré le 2. Le 30 septembre 1915, le général d'Urbal portait le lieutenant Rambaud à l'ordre du jour de l'armée, avec cette superbe citation : « Ayant reçu l'ordre de tenir jusqu'au bout dans un bois, n'a cessé de donner à sa troupe le plus bel exemple de courage et d'énergie et s'est fait tuer sur place plutôt que de céder du terrain. » Jacques Rambaud laissera à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un esprit fin et délicat, d'un historien tout ensemble modeste et savant; nous lui devons deux très belles œuvres et que nous n'étions pas en droit d'attendre de lui, sans cette guerre terrible où, avec héroïsme, il a donné, à trente-six ans, sa vie pour la patrie française!

C. Pf.

— Émile Clermont a été tué dans les tranchées le 5 mars dernier, alors que, sous-lieutenant de réserve, il surveillait, par-dessus le parapet, les mouvements de l'ennemi. Il était entré à l'École normale en 1902 et se destinait à l'enseignement de l'histoire. En seconde année, il étudia, pour son diplôme d'études supérieures, l'expédition de Rome de 1849; à l'aide de documents nouveaux mis à sa disposition, il démontra que Ferdinand de Lesseps eût parfaitement pu réussir dans ses négociations avec la République romaine, si le gouvernement du président où dominait M. de Falloux, si l'état-major entourant Oudinot n'avaient voulu à tout prix la guerre et le rétablissement de Pie IX. Ce travail frappa très vivement, par ses qualités de netteté, de composition et de style, le maître de Clermont, M. Emile Bourgeois, qui le fit publier, en y ajoutant une étude per-

sonnelle où il prouva de son côté que la question romaine devait faire échouer toutes les tentatives de rapprochement entre la France et l'Italie, si bien qu'en 1870 nous nous trouvions seuls en face de l'Allemagne (*Rome et Napoléon III*, Paris, A. Colin, 1907). A la sortie de l'École normale, Émile Clermont parut renoncer à l'histoire. Il composa deux romans, *Amour promis* et *Laure*, et fit insérer dans la *Revue de Paris* quelques nouvelles qui attirèrent l'attention sur lui; la critique littéraire y vit mieux que des promesses, l'épanouissement d'un talent d'écrivain déjà formé, une observation minutieuse qui s'attache à saisir les nuances les plus fugitives du cœur et, comme l'a écrit Barrès en un très bel article, « une âme profonde et mobile, aux impressions intenses et variées, continuellement soulevée vers l'inaccessible ». Clermont n'avait pas toutefois abandonné l'histoire. Il songeait à y revenir par un détour; il se proposait d'expliquer, par une analyse poussée jusqu'au bout, certains personnages de l'histoire qui ont été aux prises avec de violents conflits moraux, qui ont traversé de grandes crises de conscience; il voulait sonder l'âme d'un Ignace de Loyola, rechercher l'influence qu'ont eue sur lui les événements de son époque, et celle qu'il a exercée lui-même sur cette époque, saisir le personnage en sa sensibilité la plus intime. Nul doute qu'il n'eût enrichi la littérature française de très belles œuvres; et voici qu'après tant d'autres écrivains et artistes, il est enlevé dans cette guerre ayant à peine dépassé la trentaine!

C. Pf.

— L'abbé Paul Guillaume, chanoine honoraire de Gap, chevalier de la Légion d'honneur, né à Vars (Hautes-Alpes) en 1842 et dont l'on nous annonce la mort, fut sans doute le dernier abbé archiviste; il dirigea longtemps les archives du département dont il était originaire; et ce fut le modèle des archivistes. Il classa avec soin son dépôt, publia huit volumes d'inventaires (t. I, séries A-B et C; t. II, série E; et six tomes pour la série G); il commença même en 1913 la série H, sans compter l'inventaire des archives municipales de Guillestre. Il est l'auteur de toute une série de monographies sur la région des Hautes-Alpes : *Essai historique sur l'abbaye de Cava* (1877); *Origine des chevaliers de Malte et rôle des donations de la commanderie de Gap* (1881); *Chartes de Notre-Dame de Bertaud*, monastère de femmes de l'ordre des Chartreux du diocèse de Gap (1888); *Recherches historiques sur les Hautes-Alpes* (2 vol., 1881); *Chartes de Durbon*, quatrième monastère de l'ordre des Chartreux, diocèse de Gap (1893); *Recueil des réponses faites par les communautés de l'élection de Gap au questionnaire envoyé par la commission intermédiaire des États du Dauphiné* (1908, dans la collection des documents inédits sur l'histoire de la Révolution), etc. Il édita aussi une série de mystères en langue provençale : de saint Eustache, joué en 1504 sous la direction de B. Chancel, chapelain du Puy-Saint-André (1883), saint Anthoni de Viennès, d'après une copie de l'an 1503 (1884),

Istoria Petri et Pauli (1887), *Istoria de sanct Poncz* (1888). Il contribua en 1881 à la fondation de la société d'études des Hautes-Alpes, et le bulletin de cette société est rempli d'études de lui sur l'histoire locale, de documents curieux trouvés dans ses archives, de biographies de Dauphinois illustres, de découvertes archéologiques, etc. Correspondant du ministère de l'Instruction publique, il prit une part active aux divers congrès des sociétés savantes. Au congrès de Grenoble de 1913, il envoyait encore une étude sur les Vaudois des Alpes et il rectifiait, d'après les registres du Vatican, les dates de nomination et de mort des évêques de Gap et des abbés de la région. La bibliographie de ses œuvres serait très étendue; c'était un travailleur acharné, très probe et très modeste. C. Pf.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le prix Duchalais à M. Adolphe Dieudonné : *Manuel de numismatique*, t. II; le prix Delalande-Guérineau à M. Henri Prost : *les Inventaires des ducs de Bourgogne;* elle a partagé le prix Loubat entre M. Henry Vignaud, pour son *Américo Vespuce*, et M. Callegari, de Vérone, pour l'ensemble de ses études américaines. Le prix Saintour a été partagé entre MM. Graillot : *le Culte de Cybèle;* de Labriolle : *la Crise montaniste;* Courbaud : *Horace*, et P. Noailles : *les Collections de novelles de Justinien.* Le prix Prost (travaux sur Metz et le pays messin) a été attribué à MM. Duvernoy : *les Actes des ducs de Lorraine*, et Chevreux : *les Institutions communales d'Épinal au temps des évêques de Metz.*

— *École nationale des chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1916 pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe* (Paris, A. Picard, 1916, in-8°, 32 p.). — Très éprouvée par la guerre, l'École des chartes n'a pu, l'an dernier, procéder, comme d'ordinaire, à l'examen des thèses de sortie et cette année, elle n'a eu que deux thèses à examiner; celle de M. Pierre d'Espezel sur L'organisation militaire de la France pendant la première partie du XVI^e^ siècle, et celle de M. Jacques de Font-Réaulx : Étude et catalogue des actes des comtes de Poitou, ducs d'Aquitaine, 778-1137 (350 numéros, dont 70 originaux).

Allemagne. — D'après le dernier rapport de la commission des *Monumenta Germaniae historica*, rédigé par le D^r^ Michael Tangl et présenté par le professeur D^r^ Dietrich Schäfer à l'Académie des sciences de Berlin au cours de l'année 1915, doit paraître prochainement dans la série in-4° un supplément au t. VI des *Scriptores rerum merovingicarum*, in-4°, contenant une *Vita sanctae Afrae* inconnue jusqu'ici et très importante pour la légende de la sainte d'Augsbourg. Nous ignorons si la commission continuera cette publication des saints de l'époque mérovingienne; on s'explique difficilement qu'elle n'y ait pas fait entrer la *Vita Deodati*, les diverses *Vitae Hilduſi*, alors qu'elle a accueilli la *Vita Genovefae*, d'autres encore entièrement étrangères à l'Allemagne. Le professeur Bresslau doit

poursuivre l'édition de la chronique des empereurs et des papes attribuée à tort à Henri de Rebdorf, en place du Dr Stæbler tué pendant la guerre; le professeur Levison de Bonn celle des *Gesta pontificum romanorum*, commencée par Mommsen; le professeur Schmeidler celle des chroniques italiennes de la fin de la période des Hohenstaufen. Dans la division *Leges*, le Dr Kramer a avancé l'impression de la *Lex salica;* l'impression des *Libri carolini*, du Dr Bastgen, a été interrompue par la guerre. Pour la section des *Diplomata*, le Dr Hein a terminé ses recherches critiques sur les diplômes de Lothaire Ier; le Dr Hans Hirsch a commencé, en un voyage en Italie, la préparation d'une édition des diplômes des Hohenstaufen. Pour la section des *Epistolae*, Tangl doit donner une nouvelle édition des lettres de saint Boniface et de Lull. Le chanoine Fastlinger, de Munich, a achevé presque l'impression du t. IV des *Necrologia Germaniae* resté en souffrance.

Dans les *Scriptores rerum germanicarum*, in-8°, on annonce la 3e édition de Liutprand par le Dr Becker et de Wipon par le Dr Bresslau; le professeur Bretholz de Brünn a terminé en manuscrit l'édition de Cosmas; la *Vita Caroli IV*, que devait donner le professeur Steinherz de Prague, a été ajournée, puisque la guerre a empêché le prêt au dehors des manuscrits de Vienne. Tangl a commencé une édition d'*Epistolae selectae*.

Alsace. — En 1911, à Kœnigshofen, à trois kilomètres de Strasbourg, les ouvriers qui travaillaient à la construction d'un temple protestant mirent au jour les ruines d'un beau Mithréum. On y découvrit des sculptures et des inscriptions importantes qui furent transportées au Musée des Antiquités alsaciennes de Strasbourg. Franz Cumont, dans sa troisième édition des *Mystères de Mithra* (1913), a déjà tenu compte de ce monument, et il en a marqué la place sur sa carte de la diffusion du culte mithriaque. Mais on n'avait encore que peu de détails sur ce temple. Pendant la guerre, Rob. Forrer en a publié une description complète, avec de nombreuses illustrations, des plans et une étude historique (t. XXIV des *Mitteilungen für Erhaltung der geschichtlichen Denkmäler im Elsass*). Voici, d'après la *Vossische Zeitung* du 25 décembre 1915, les résultats auxquels il est arrivé.

Le Mithréum de Kœnigshofen est un des plus grands et des plus beaux qu'on ait trouvés au nord des Alpes. Selon une tradition chère aux sectateurs de Mithra, il fut bâti dans les flancs d'une colline de loess qui s'élevait près de la Bruche; il ne pouvait d'ailleurs la dominer que de peu. Les fondations permettent de reconnaître trois périodes de construction. Le premier édifice fut bâti vers 145 après J.-C. Les dimensions étaient seulement de 6m50 sur 14. Les dispositions étaient conformes au plan traditionnel : nef centrale avec bancs latéraux et abside; narthex avec escalier (cf. Cumont, *op. cit.*, p. 178, fig. 23). Il est probable qu'un grand relief de Mithra, dont on a péniblement réuni les fragments, appartenait déjà au vieux sanctuaire. Le secon-

édifice fut érigé vers 225, sous Alexandre Sévère. L'ancien temple, élargi, fut converti en un pronaos auquel s'ajouta, vers l'ouest, une nouvelle nef avec bancs latéraux et abside. Le nouveau temple, un peu plus large, avait le double de longueur : preuve du développement pris par la communauté mithriaque. Enfin, l'édifice fut remanié sous Aurélien, vers 270. On remarque le baptistère dans l'atrium, l'image sacrée près du grand autel, la fosse des initiés, l'*apparatorium* ou sacristie, la table des sacrifices, de nombreux autels à offrandes, les reliefs et les inscriptions.

Certaines trouvailles méritent une mention particulière. Un grand relief de Mithra représente la scène ordinaire, le dieu dans une grotte, un genou sur le taureau qu'il immole; au-dessus le soleil et la lune; à côté les deux dadophores Cautès et Cautopatès. Une des inscriptions rappelle que c'est C. Celsinius Matutinus, vétéran de la VIII[e] légion, qui a fait repeindre la grande image. Un ex-voto en grès gris vert représente le prototype oriental du Mithréum. Le grand autel, creux par derrière, était disposé de façon à enfermer un serviteur de Mithra chargé d'accomplir les mystères magiques; c'est un nommé Secundus ou Secundinus qui le dédie « à l'invincible dieu Mithra ». Sur vingt-sept autels, quatorze conservaient des traces de dédicaces, dont une à Attis et une autre à Cissonius : ces invocations éclairent d'un jour nouveau la religion syncrétique de Mithra en pays gaulois, et il est fort heureux que les deux autels consacrés à ces divinités et voués à des cultes gallo-romains d'un caractère officiel soient moins mutilés que les vrais autels de Mithra. Les monnaies sont rares, peut-être parce que le tronc put être mis en sûreté à temps. Près de l'autel, on a trouvé un crâne humain : faut-il voir là une profanation voulue?

Forrer veut démontrer que le Mithréum de Kœnigshofen n'a pas été détruit par des envahisseurs germains, mais par des chrétiens fanatiques (vers 400). Ainsi s'expliquerait la rage avec laquelle les objets de culte ont été mis en pièces et dispersés. En tout cas, la partie orientale de l'édifice resta debout et servit d'habitation à l'époque mérovingienne; c'est même une des habitations les plus anciennes qu'on puisse constater en Alsace dans cette période. — G. Glotz.

Autriche. — Le comte Franz Heinrich Lützow zu Dreylützow und Seedorf, d'une vieille famille tchèque, vient de mourir à Territet (Suisse). Il était né à Hambourg le 21 mars 1849 et avait fait ses études à Vienne, puis à Innsbruck. Il entra d'abord dans le service diplomatique comme attaché de l'ambassade d'Autriche à Bruxelles et à Rome, puis comme secrétaire de légation à La Haye et à Londres. Il fut aussi membre du Parlement autrichien de 1885 à 1889. Ayant abandonné la politique pour l'histoire, il se rendit dans les pays anglo-saxons, enseigna non sans succès à Oxford et alla donner en 1912 une série de conférences dans les universités de l'Amérique du Nord. Lors de son voyage aux États-Unis, il eut l'honneur, très rarement décerné, de prendre la parole du haut de la tribune du Congrès. Ses travaux

concernent exclusivement l'histoire de la Bohême et sont tous écrits en anglais : *Bohemia, an historical sketch* (1889); *History of Bohemian literature* (1899); *The historians of Bohemia* (1901); *The life and times of master John Hus* (1909); *The Hussite wars* (1914). Sans faire œuvre d'écrivain original, le comte Lützow eut le grand mérite de faire connaître aux personnes qui ne lisent pas le tchèque les résultats des recherches effectuées par les érudits bohémiens.

Belgique. — Le martyrologe de la Belgique envahie et opprimée compte à présent les trois savants les plus représentatifs de l'école historique de ce pays. Paul Fredericq et Henri Pirenne ont été internés en Allemagne, victimes d'une basse vengeance. Le troisième, Godefroid KURTH, succombait presque à la même heure à la douleur de voir sa patrie violée et torturée par les Allemands, lui qui croyait connaître le monde intellectuel d'outre-Rhin et avait foi en sa loyauté, son humanité et son sens critique et qu'un triple lien rattachait d'ailleurs aux contrées rhénanes : la langue maternelle, la méthode d'érudition, certaines aspirations sociales et religieuses. Il a expiré dans la nuit du 3 au 4 janvier, âgé de soixante-huit ans, à Assche (gros bourg situé entre Termonde et Bruxelles), dans la maison où il résidait l'été depuis sa retraite de l'Université de Liège et qu'il n'avait pas voulu quitter, bien que ses fonctions l'appelassent à Rome, en sa qualité de directeur de l'Institut historique belge.

A part quelques travaux d'érudition pure, il est difficile de dégager de l'œuvre de Kurth les résultats scientifiques, qui cependant sont considérables. Elle s'enveloppe souvent dans une forme poétique et s'inspire tout entière d'un idéal essentiellement religieux. Poète avant d'être historien, Kurth a continué de l'être jusqu'à la fin de sa vie. Catholique fervent, il a donné à ses livres une allure apologétique, mettant l'Église catholique à la base de la vie scientifique aussi bien que de la vie sociale. A ses yeux, le catholicisme donne la clef de l'histoire et détermine les grandes étapes de la civilisation, comme il l'explique lui-même dans *l'Église aux tournants de l'histoire*. Le rôle qu'il assigne à l'historien est de définir la signification prophétique des choses. Il aborde franchement — c'est là son originalité — l'histoire européenne, à l'encontre de beaucoup de ses collègues, dont l'horizon était borné aux limites de la Belgique. Mais il ne voit dans les temps modernes que la continuation du moyen âge, qui, d'après lui, est dénommé ainsi à tort et constitue plutôt l'âge d'or de l'humanité. Aussi ses recherches ont-elles porté avant tout sur la période qui forme le début de cet âge et ont-elles eu pour but de montrer les effets de l'évangélisation sur les barbares, principalement au cœur de l'Europe médiévale. Elles se rencontrent souvent avec celles d'Ozanam, avec lequel Kurth offre des points de comparaison frappants : préoccupations apologétiques, conceptions sociales, souci de la forme littéraire. La vocation de Kurth pour le moyen âge ne s'est d'ailleurs révélée que relativement tard. Né à Arlon le 11 mai 1847, il ne publia ses pre-

mières notices touchant l'histoire médiévale qu'en 1875. Après avoir suivi les cours de l'Athénée royal d'Arlon et de l'École normale des Humanités à Liège (1865-1869), où il se distingua par son ardeur au travail et son intelligence précoce, il explora d'abord l'antiquité romaine et fit une dissertation sur Caton l'Ancien (1872). Il la présenta à la Faculté de philosophie et lettres de Liège pour l'obtention du diplôme de docteur spécial en sciences historiques — analogue à celui *d'habilitation* en Allemagne — dont il fut le premier titulaire (1872). Le gouvernement le chargea alors du cours d'histoire du moyen âge à la même Faculté (25 octobre 1872) et dès ce moment il abandonna définitivement les études classiques. Un voyage qu'il fit en Allemagne aux mois de juillet et août 1874 lui permit d'examiner le fonctionnement de ces laboratoires historiques qu'il rêvait d'introduire en Belgique. Il existait bien déjà, à l'École normale des Humanités, un embryon de ces « cours pratiques », mais ils ne s'appliquaient qu'à l'antiquité classique. Kurth visita les universités de Berlin, de Leipzig et de Bonn et, à son retour, organisa, sans collaboration officielle, un enseignement qui, grâce à son enthousiasme et à son dévouement, eut un plein succès. Cette initiative constitue sans aucun doute son titre scientifique le plus éclatant et dota l'Université de Liège d'une institution qui, bientôt imitée dans les autres universités belges, contribua largement au renouveau des études historiques en Belgique. Elle fut consacrée officiellement lors de la réforme universitaire en 1890.

Kurth déploya une activité étonnante. Tout en s'intéressant aux littératures étrangères et nationales — outre la chaire d'histoire du moyen âge, il occupa celle des littératures étrangères — il prépara une œuvre synthétique sur *les Origines de la civilisation moderne* qui eut un grand retentissement dans le monde catholique (1886) et qui obtint le prix quinquennal d'histoire. En outre, il publia une série de travaux d'érudition destinés à éclairer l'histoire des évêques de Liège, principalement de saint Lambert, devenu le patron de la ville de Liège, ainsi que celle de l'Ardenne et de sa petite ville natale. Il prit une large part à la fondation de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège et donna une impulsion nouvelle aux Congrès archéologiques, composés jusqu'alors surtout d'amateurs et d'autodidactes. Il présenta au Congrès de Namur, en 1886, un programme d'une science nouvelle, la toponymie, à laquelle il invita les sociétés de province à collaborer, et il fournit lui-même le modèle d'un glossaire toponymique, celui de la commune de Saint-Léger. Bientôt, il rendit un précieux service, aussi bien à la linguistique qu'à l'histoire, par son ouvrage capital sur *la Frontière linguistique* (couronné par l'Académie de Belgique en 1888). Il projeta ainsi une vive lumière sur la colonisation franque qui se rattachait à sa matière de prédilection.

Il est curieux de constater l'orientation de plus en plus marquée de Kurth vers les études franques. Elle caractérise la seconde phase de sa carrière scientifique. Malgré toute l'érudition déployée dans sa vaste synthèse sur les origines de la civilisation moderne, il en sentit

lui-même certaines lacunes et imperfections. Il déplorait de ne pas avoir été outillé suffisamment, dès sa jeunesse, pour faire la critique de toutes les sources auxquelles il avait dû recourir. C'est à cette critique qu'il consacra désormais le meilleur de son temps. Son *Histoire poétique des Mérovingiens* (1893), qui lui valut une seconde fois le prix quinquennal d'histoire, montre l'existence de traditions épiques dans les sources mérovingiennes et, tout en exagérant le nombre et la portée de ces traditions, contient des vues ingénieuses et neuves sur un sujet qui paraissait épuisé. Lors des fêtes commémoratives du baptême de Clovis (1896), Kurth publia un livre sur *Clovis* qui fut diversement apprécié à cause de ses tendances apologétiques. L'Institut de France lui décerna le premier prix au concours des antiquités nationales. L'année suivante, il consacrait également une monographie à *Sainte Clotilde* (dans la collection *Les Saints*), qui s'adressait plutôt au grand public.

A partir de 1897, Kurth circonscrit encore davantage le domaine de ses recherches. Elles se concentrèrent désormais, en dehors d'une biographie de saint Boniface (1902), sur le pays de Liège et l'Ardenne. Il inaugura, en 1897, la *Chronique de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège* qui se transforma, en 1898, et prit le titre d'*Archives liégeoises*. Après la manifestation qui célébra le 25e anniversaire de la création de son cours pratique, il remplaça cette revue régionale par une revue nationale, les *Archives belges* (1899). En 1903, il édita les *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*. Deux ans après paraissait une étude remarquable à laquelle il travaillait depuis de longues années avec amour : *Notger de Liège et la civilisation au Xe siècle*. Elle témoigne d'un sens critique très pénétrant et jette des lueurs nouvelles sur ce siècle, le plus obscur de tout le moyen âge. Mais la pénurie des matériaux ne permet pas de faire revivre la figure de l'illustre prélat, et l'admiration que Kurth professe pour son héros est telle qu'il en fait « le créateur de tous les événements » marquants de son époque dans le pays de Liège, y compris la formation de la ville de Liège elle-même.

L'histoire des évêques de Liège l'intéressait bien plus que celle de la démocratie liégeoise, qui fut si souvent en conflit avec eux. Il rechercha de bonne heure les origines de la ville et de la commune de Liège, mais ce ne fut que sur le tard qu'il essaya de reconstituer les annales liégeoises au moyen âge. Il y travaillait au moment où, désabusé par la politique qu'il avait vainement tenté de diriger vers la démocratie chrétienne, il quittait la cité et l'Université qu'il avait illustrées par son enseignement (30 octobre 1906).

La dernière phase de sa carrière scientifique, pendant laquelle il dirigea l'Institut historique belge à Rome (1907), est marquée d'abord par une série de travaux préparatoires sur l'histoire liégeoise, puis par son grand ouvrage sur *la Cité de Liège au moyen âge*. Encore une fois, le sujet présentait d'immenses difficultés à cause de la pénurie des matériaux, les archives de Liège ayant disparu en grande partie.

Malgré des trésors de patience et d'érudition, l'auteur devait nécessairement laisser une trop large part à l'imagination et son œuvre porte l'empreinte de ses conceptions personnelles : elle est essentiellement subjective.

Nous ne pouvons ici mentionner les nombreuses collaborations de Kurth à des revues ou à des publications académiques. Bornons-nous à indiquer les *Bulletins* de la Commission royale d'histoire, dont il fut membre depuis 1887 et secrétaire de 1898 à 1907, et ceux de l'Académie royale de Belgique qui l'accueillit dans son sein en 1891.

Il avait encore différents travaux sur le métier, entre autres une édition de Hocsem, et il songeait à préparer les matériaux d'une histoire de la démocratie romaine au moyen âge lorsque la mort vint le surprendre. Elle a brisé une carrière scientifique qui promettait encore beaucoup, mais elle a au moins épargné au savant belge, qui avant la guerre professait tant de sympathie pour l'Allemagne, la peine de constater les violences de celle-ci à l'égard de ses anciens collègues de l'Université de Gand, coupables de patriotisme, Paul Fredericq, son ancien condisciple de l'École normale, et Henri Pirenne, son plus brillant élève, dont il était justement fier et pour lequel il avait conservé une vive affection. H. Van der Linden.

— Comme on vient de le lire, MM. Paul Fredericq et Henri Pirenne, professeurs à l'Université de Gand et membres de l'Académie royale de Belgique, ont été arrêtés par ordre du gouvernement provisoire et déportés en Allemagne. D'après le *Journal de Genève* du 8 avril 1916, le motif de cet acte de violence est le suivant : « Depuis longtemps, les Flamands demandaient qu'à côté des trois universités de langue française, Bruxelles, Liège et Louvain, celle de Gand fût transformée en université flamande. Ce vœu n'avait pas jusqu'ici été réalisé et l'hostilité que cette idée rencontrait dans les milieux politiques et scientifiques avait provoqué avant la guerre un antagonisme très vif entre les deux groupes ethniques de la Belgique. Les Allemands, dans l'espoir de se concilier les populations flamandes et d'accentuer la rivalité des Flamands et des Wallons, ont récemment annoncé l'intention de modifier, dès la prochaine année scolaire, le régime de l'Université de Gand et de faire de celle-ci une université désormais essentiellement flamande. Les Flamands ont répondu à une ordonnance de M. von Bissing dans ce sens que la question de la flamandisation de l'Université était une question intérieure regardant les seuls Belges et qu'ils n'accepteraient pas de la main des Allemands le cadeau qu'ils voulaient leur faire. Tout le corps professoral, à l'exception d'un ou deux fanatiques, s'est rangé à cet avis ; à sa tête, les deux professeurs qui viennent d'être arrêtés. Ils avaient fait savoir qu'ils ne reprendraient pas leurs cours en octobre prochain si l'Université était transformée en université flamande par les Allemands. Telle est la raison de leur déportation en Allemagne. »

MM. Fredericq et Pirenne jouissaient avant la guerre d'une grande considération dans les milieux intellectuels de l'Allemagne ; ils y

avaient de nombreux amis. On veut espérer que ces admirateurs et amis sauront intervenir auprès de leur gouvernement et obtenir de lui la réparation de cette grande injustice.

Russie. — On annonce la mort à Pétrograd, le 5 avril 1916, de M. Maxime KOVALEVSKY, correspondant de l'Institut de France et membre de l'Académie des sciences de Pétrograd, ancien professeur de droit public aux universités de Moscou (1877-1887) et de Pétrograd (depuis 1906), ancien président de l'Institut international de sociologie. Il était né à Kharkoff en 1851. Initié depuis sa jeunesse à la science de l'Occident, il choisit, comme objet principal de ses études, la question de la dépendance réciproque de la structure économique et sociale et du régime politique dans l'histoire des sociétés humaines. Pour résoudre cette question, il entreprit une vaste enquête sur l'histoire des institutions qui remplit toute sa vie d'érudit et de penseur. Il subit l'influence de Henry Sumner Maine et de Fustel de Coulanges. Ses thèses universitaires portaient sur des sujets de droit administratif (*Essai sur la juridiction des impôts en France depuis le XIV^e siècle jusqu'à la mort de Louis XIV; Histoire de l'administration policière dans les comtés anglais jusqu'à la mort d'Édouard I^er; la Police des ouvriers en Angleterre au XIV^e s. et le rôle des juges de paix dans les différends entre les patrons et les ouvriers* (tous ces ouvrages ont été publiés en russe et ont paru à Moscou, à Prague, à Londres, 1876-1877), *le Régime social de l'Angleterre à la fin du moyen âge* (en russe, Moscou, 1880). Abandonnant pour quelques temps l'étude de ces problèmes pour celle des institutions primitives, Kovalevsky couronna son travail par une étude approfondie sur *les Origines de la démocratie contemporaine* (en russe, t. I-III, Moscou, 1895 et suiv.), où il poursuivit le développement des théories démocratiques dans leur rapport avec le régime social et économique de l'Europe occidentale depuis la Grande Révolution. Ce travail, plein d'idées neuves, fut appuyé souvent sur des recherches dans les archives, toujours sur une immense érudition puisée partout, aux meilleures sources anglaises, françaises, allemandes, italiennes.

Un autre groupe d'études comporte divers sujets de morphologie sociale : *Histoire de la dissolution de la propriété communale dans le canton de Vaud* (en russe et en allemand, Londres et Zurich, 1876), *la Commune villageoise, les origines, le procès de son développement et les effets de sa dissolution* (en russe, Moscou, 1879). Dans une brochure de haute valeur, il fixa les principes de la méthode historique et comparative appliquée à l'étude des institutions (en russe, Moscou, 1880); puis, appliquant lui-même ces principes, il étudia d'abord : *le Droit primitif* (en russe, Moscou, 1886, 2 fascicules), puis, après ces prolégomènes, les institutions juridiques des tribus du Caucase, dont les coutumes avaient été rédigées par les Russes après l'occupation par eux du pays (cf. l'édition du professeur Leontovitch, Odessa, 1883). C'est ainsi qu'à la lumière de la méthode

comparée, il examina les coutumes des Ossètes (*la Coutume contemporaine et la loi ancienne. Le droit coutumier Ossétien*, Moscou, 1886, traduction française, Paris, 1893, 520 p.); il traça ensuite un tableau d'ensemble embrassant toutes les populations depuis la Mingrélie jusqu'au Dâghestan (*la Loi et la coutume dans les pays du Caucase*, en russe, 2 vol., Moscou, 1890; cf. R. Dareste dans le *Journal des savants*, 1887 et 1893, études reproduites dans *Études d'histoire du droit*, 1889 et 1902). Ce groupe d'études où Kovalevsky travailla pendant de longues années à vérifier les hypothèses de Mac Lennan, de Tylor, de Morgan, de Bachofen, en les approchant des réalités juridiques russes, trouva son achèvement dans deux volumes publiés à l'étranger; ils sont intitulés : l'un *Tableau des origines et de l'évolution de la famille et de la propriété*, quinze conférences faites à l'Institut Lorén à Stockholm (en français, Stockholm, 1890), et l'autre *Modern Customs and ancient law in Russia, being the Ilchester Lectures for 1889-1890* (London, Nutt, 1891, 260 p.; ces études ont été reproduites en partie en français dans l'appendice au *Régime économique de la Russie*, p. 292 et suiv., sous le titre *Études sur le droit coutumier russe*). Kovalevsky accepte les théories sur le régime de la famille matriarcale (cf. la polémique contre H. S. Maine); il avait eu l'occasion de les vérifier au Caucase au cours de deux voyages d'exploration entrepris avec le concours du savant philologue russe Vsievolod Miller. Dans tous ces écrits, il s'efforçait d'établir que les familles matriarcale, patriarcale, individuelle n'étaient que les trois phases distinctes d'un même développement; il établissait aussi la priorité de la propriété collective (discussion avec Fustel de Coulanges dans plusieurs articles du *Messager juridique*, en russe, Moscou) et fit un effort couronné de succès pour tirer de leur obscurité les vastes travaux accomplis dans ces domaines en Russie, en Pologne, en Bohême, en Serbie et pour les mettre à la portée des érudits qui ne connaissent pas les langues slaves.

Kovalevsky raconte lui-même dans *Modern Customs and ancient law*, p. 119, comment le ministre russe Delyanoff ordonna, en 1885, aux professeurs du droit public et de l'histoire du droit russe de se conformer à un programme qui considérait l'autocratie des tsars russes comme une institution nationale, organique, naturelle. Comme il ne partageait point cette opinion, il fut dépossédé de la chaire qu'il occupait à Moscou et auprès de laquelle se pressaient des milliers d'étudiants venus de toutes les provinces de l'immense empire. Il dut quitter son pays et alla s'établir en France; il se fixa à Paris. Là, il se proposa de prolonger son enseignement oral, interrompu en Russie par un enseignement livresque, en publiant des travaux fondés sur des recherches d'archives et autres poursuivies à Paris, à Londres, à Venise, etc. Ainsi vit le jour sa grande œuvre sur *les Origines de la démocratie* (en russe) et beaucoup d'autres, publiées dans les principales revues de Pétrograd et de Moscou, son volume sur *les Sociologues contemporains* (en russe, Moscou, 1905), la traduction des

Éléments de droit constitutionnel français et comparé, du professeur Esmein, précédée d'une introduction. D'un autre côté, il s'efforça de rapprocher l'Europe de son propre pays en faisant connaître les institutions politiques et économiques de la Russie. Ainsi, il rédigea un volume sur *les Institutions politiques de la Russie* (éd. anglaise, Chicago, 1902; trad. française par Mme Derocquigny, Paris, 1903, 370 p.), un autre sur *le Régime économique de la Russie* (Paris, 1898, 362 p.). De nombreux voyages en Italie lui fournirent l'occasion d'aborder l'histoire politique de ce pays; il édita *les Dispacci degli ambasciatori veneti alla corte di Francia durante la rivoluzione* (Torino, 1895, XXII-516 p.) et publia *la Fin d'une aristocratie* (la République de Venise), ouvrage traduit du russe par Casimir Krauz (Turin, 1901, 349 p.). Préoccupé pendant des années des origines de la démocratie contemporaine, il fit des études approfondies sur la situation sociale et économique de la France au XVIIIe siècle et donna deux volumes dans la *Bibliothèque sociologique internationale* de M. René Worms sous le titre : *la France économique et sociale à la veille de la Révolution*. I : *les Campagnes*. II : *les Villes* (Paris, 1905-1909, 392 et 319 p.). Un travail ininterrompu de vingt années lui permit de transformer sa thèse de doctorat en un vaste tableau d'un *Développement économique de l'Europe jusqu'à l'avènement du capitalisme* (en russe; traduit en allemand par Motzkin, Berlin, 1901-1909, 4 vol.). Il fonda aussi à Paris une *École russe des hautes études sociales* où vinrent enseigner d'éminents savants, et qui attira beaucoup d'étudiants (1901-1905, cf. le volume intitulé : *l'École supérieure russe des sciences sociales à Paris, dix-sept conférences publiées sous la rédaction des professeurs E. de Roberty, J. Gambaroff, M.-M. Kovalevsky*, en russe, Pétrograd, 1905, 595 p.); il y donna lui-même trois conférences : sur Herbert Spencer, sur l'avènement du capitalisme, sur le développement des théories politiques dans la deuxième moitié du XIXe siècle, qui reflètent à merveille les faces différentes du génial savant russe.

La crise politique qui survint en Russie après la guerre russo-japonaise rappela M. Kovalevsky dans sa patrie. Il participa aux congrès internationaux de sociologie, pour la lutte contre le chômage, etc., fit des communications à la société de sociologie de Paris sur *l'Évolution des libertés publiques en Russie* (Paris, 1905, 19 p.), écrivit des lettres pleines de bon sens et d'une grande élévation morale sur *la Crise russe* (*Revue bleue*, éd. en volume, Paris, 1906), sur *l'Heure présente en Russie, lettre au directeur de la « Revue internationale de sociologie »* (Paris, 1907); cependant, il s'établit définitivement à Pétrograd. Sa demande d'être admis comme professeur libre de droit public à l'Université, présentée en 1905, fut rejetée par le ministre; mais, quand l'Université eut reconquis son autonomie, le Conseil invita Kovalevsky à reprendre son cours de Moscou interrompu en 1887. Membre de la première Douma, il se tint également éloigné de la droite réactionnaire et de l'extrême gauche et fonda le

parti de la « Régénération pacifique ». Il eût voulu introduire les libertés « anglaises » dans une Russie transformée en monarchie constitutionnelle. Il devint plus tard membre du Conseil d'Empire où il représentait (avec les professeurs Grimm et Vassilieff) les universités russes; il y défendit, avec une ténacité et un courage civique inébranlables, les principes de liberté, d'égalité, de légalité. Il devint aussi propriétaire de la grande revue russe *le Messager d'Europe*, dont le titre reflète d'une façon précise les tendances libérales. Atteint d'un mal qui ne pardonne pas, M. Kovalevsky était allé chercher la santé en Bohême quand la guerre éclata. Mis dans l'impossibilité de regagner sa patrie, il fut interné par les pouvoirs autrichiens, et ce n'est qu'après de longs efforts que ses amis réussirent à obtenir sa libération. A peine rentré, il se remit au travail et présida le « congrès des organisations municipales et villageoises », toujours fidèle à ses opinions libérales, espérant survivre à la guerre et travailler à la régénération de sa patrie. Hélas! ses espoirs furent déçus. Ses dernières paroles adressées aux amis furent : « Aimez la liberté, aimez l'égalité, aimez le progrès. » Ses funérailles furent un événement national. Une foule considérable, des députations de toutes les universités, de toutes les organisations sociales, des milliers d'étudiants, toute la Russie des sciences et des lettres accompagnèrent les restes du grand citoyen qui fut non seulement un grand savant, mais aussi le vrai représentant du libéralisme dans la Russie contemporaine; il réunissait dans sa physionomie politique des traits marquants de la mentalité occidentale — mesure, raison, précision, liberté — avec les qualités de l'âme slave : douceur, bonté, charité.

Stan. POSNER.

— Les *Vizantijskij Vremennik* (Chroniques byzantines) publiées depuis 1894 par l'Académie des sciences de Pétrograd ont cessé de paraître et sont remplacées par la *Vizantijskoe Obozriénie* (Revue byzantine) qui paraît depuis 1915 sous le patronage de la Faculté historico-philologique de l'Université de Youriev. La nouvelle revue est la continuation de l'ancienne; non seulement elle reste sous la même direction, celle du professeur Regel, mais son premier fascicule contient les suites d'articles commencés dans le tome XXI des *Vizantijskij Vremennik*. Comme cette revue, elle publiera des articles de fond, des comptes-rendus critiques et des textes. Ajoutons cependant que les seules langues usitées pour les articles seront le russe, le français, l'anglais, le latin et le grec. L. B.

Suisse. — MAX DE DIESBACH, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, est décédé le 8 mars dernier à l'âge de soixante-cinq ans; il appartenait à la branche fribourgeoise d'une famille de la noblesse bernoise, dont le nom est bien connu dans l'histoire des régiments suisses au service de la France. Il était l'âme de la Société d'histoire de Fribourg, qu'il présidait depuis 1897, et il connaissait à merveille le passé de son canton natal, auquel il a consacré

de nombreux travaux, insérés presque tous dans divers recueils périodiques. On lui doit une traduction française de la *Chronique du chevalier Louis de Diesbach, page de Louis XI* (Genève, 1901, in-8°), document de valeur pour l'histoire des mœurs à la fin du moyen âge. En 1913, il a donné aux *Archives* de la Société d'histoire fribourgeoise un *Regeste fribourgeois*, répertoire chronologique de tous les actes imprimés relatifs à l'histoire du canton, de 515 à 1350. Président de la Commission cantonale des monuments, il a contribué à sauver de la destruction, qui les menaçait, les murailles de la petite ville de Morat, un des monuments historiques les plus intacts et les plus pittoresques de la Suisse. Son caractère affable et sa modestie le faisaient aimer de chacun; ses concitoyens, qui appréciaient son patriotisme de bon aloi, l'appelèrent à deux reprises à la présidence du Grand Conseil et l'envoyèrent siéger aux Chambres fédérales. La mort de Max de Diesbach est une perte pour le pays et pour les études historiques en Suisse. V. v. B.

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.